TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 908 DERNIÈRE ÉDITION 3 SAMEDI 23 FÉVRIER 1980

En Corse

Neuf attentats à Bastia

LIRE PAGE 12



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 95 ris. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 34

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le voyage de M. Vance et la crise afghane

Vive la différence franco-américaine !

M. Hartman, ambassadeur des Etats-Unis à Paris et diplomate jusqu'alors discret, n'a sans doute pas choisi le meilleur moment pour, comme l'écrit l'« Humanité », « mettre les pieds dans le plat » et vider le sac des griefs américains contre la politique française. A la veille de l'arrivée à Paris de M. Vance, son ministre, cette « fausse note », selon l'expression du Quai d'Orsay, pouvait difficilement contribuer à un rapprochement avec Washington. Est-ce bien ce que cherchait le secrétaire d'Etat ? Après plusieurs heures d'entretien avec M. François-Poncet, il a fait état de « différences » franco-américaines, ce qui, en diplomatie, est un mot fort. A l'égard de Paris comme de Moscou, Washington a donc décidé de s'exprimer fermement, ce qui est électoralement payant. Comme M. Giscard d'Estaing est lui-même au seuil d'une campagne électorale, on peut présumer, bien que ce ne soit pas dans sa nature, qu'il sera amené à employer le même ton. Pour se faire comprendre en période difficile, la franchise n'est-elle d'ailleurs pas préférable ?

Le premier reproche fait par M. Hartman aux Français, bien qu'il ne l'adresse qu'à certains d'entre eux, est le caractère systématique de leur opposition à Washington : entre l'absence ou l'excès de réactions, pour les Français les Américains auraient toujours tort. Cette critique n'est pas infondée et remonte à loin. Bien avant le retour du général de Gaulle au pouvoir, « se démarquer » en toute occasion de Washington était de bon ton à Paris. Le souci même d'« identité européenne » de M. Jobert, hautement estimable en lui-même, ne tient pas lieu de politique. L'anti-américanisme comme l'antisoviétisme et l'antigaullisme sont des réflexes qui ne conduisent pas nécessairement à porter en toutes circonstances le jugement de valeur le plus approprié.

Il est impossible, en revanche, d'approuver M. Hartman lorsqu'il décèle « un relent d'absurdité neutraliste » dans la volonté « de certaines personnalités politiques » françaises de chercher « une voie nouvelle entre les deux superpuissances ». Renoncer par principe à chercher cette voie, à assumer sa responsabilité, à déterminer sa propre conduite, serait reconnaître que, par une sorte de grâce spéciale, les Etats-Unis ont toujours raison — ce dont M. Kissinger, par exemple, était bien persuadé... quand il était au pouvoir, et, on peut le déplorer, beaucoup d'Européens avec lui.

Aurait-il donc fallu suivre la politique américaine dans tous ses méandres, particulièrement sinueux depuis que M. Carter est au pouvoir ? S'abandonner hier à l'angélisme pour passer du jour au lendemain à l'activisme, moins d'ailleurs parce que les Soviétiques sont intervenus ouvertement en 1979 à Kaboul (où ils avaient déjà renversé le régime en 1978) que parce que des étudiants iraniens tiennent cinquante Américains en otage ? Aurait-il fallu se désintéresser de l'Afrique, si critiquables qu'aient été certaines initiatives françaises, uniquement parce que M. Carter ne s'y intéressait pas, ou freiner le développement nucléaire parce qu'il lui donnait des troubles de conscience ?

Qu'on le veuille ou non, l'Europe et la France ne sont pas l'Amérique. Leurs intérêts se rejoignent souvent. Ils ne se confondent pas, il s'en faut. Fondamentalement, et surtout depuis 1974, le Vieux Continent est beaucoup plus dépendant que le Nouveau des ressources et marchés du tiers-monde. Une politique commune à l'Europe et aux Etats-Unis supposerait que ceux-ci renoncent au gaspillage énergétique, réduisent sensiblement leur niveau de vie et cessent d'imprimer des dollars à leur convenance. Elle n'est guère concevable. Ce qui n'empêche pas que l'Europe et l'Amérique se retrouvent dans le même camp lorsque les chars soviétiques se mettent en branle.

Violentes manifestations antisoviétiques à Kaboul

Au moins trois personnes ont été tuées au cours de violentes manifestations antisoviétiques à Kaboul, a-t-on appris vendredi 22 février à New-Delhi. Alors que les indices d'une résistance croissante de la population afghane s'accumulent, M. Cyrus Vance regagne Washington, ce vendredi, après une visite de quatre capitales européennes — Bonn, Rome, Paris et Londres, — sans avoir obtenu un appui total des principaux alliés des Etats-Unis.

C'est à Londres, où le parti travailliste a cependant pris position, jeudi 21 février, contre le boycottage des Jeux olympiques de Moscou, que le secrétaire d'Etat américain a reçu le meilleur accueil. A Paris, il a reconnu l'existence de « différences » entre les positions française et américaine. En dépit de ses maigres résultats, la tournée européenne de M. Vance a poussé Moscou à adresser un avertissement voilé à la France.

Un avertissement voilé de Moscou à Paris

Dans un commentaire publié ce vendredi 22 février, l'agence soviétique A.P.N. écrit notamment : « *On peut être certain que, à un moment où la situation internationale se complique, le climat en Europe se détériorerait si Paris, par complaisance pour Washington, venait à porter atteinte au dialogue franco-soviétique en ralliant une politique orientée vers la confrontation. L'Europe se trouve à la croisée des chemins. Ce qui l'attend dans les années 80 — la coopération pacifique entre les Etats ou « l'équilibre au bord de la guerre » — dépend de la capacité des responsables politiques occidentaux de ne pas se départir de leur politique de bon sens, autrement dit, de ne pas s'écarter de la politique qu'ils ont poursuivie ensemble avec les dirigeants des pays socialistes dans les années 70.* »

A Washington, d'autre part, le porte-parole du Pentagone a confirmé jeudi que les Etats-Unis n'excluent pas la possibilité d'utiliser l'arme nucléaire, au cas où leurs intérêts vitaux seraient menacés par l'Union soviétique dans la région du Golfe.

« *Il est exact que les Etats-Unis et l'Union soviétique sont chacune une puissance nucléaire et que, si l'une des deux superpuissances décidait de s'attaquer aux intérêts vitaux de l'autre, le conflit risquerait de prendre une nouvelle dimension ou de s'étendre géographiquement* », a-t-il notamment déclaré.

Alors que l'épreuve de force diplomatique se poursuit entre Washington et Moscou, les troupes soviétiques paraissent rencontrer des difficultés croissantes en Afghanistan. C'est ainsi que les boutiques de Kaboul sont restées fermées jeudi, en signe de protestation.

Selon Washington, l'intervention soviétique se solderait par un échec total. C'est en tout cas ce qu'a affirmé un haut fonctionnaire américain, selon lequel l'U.R.S.S. devrait engager jusqu'à 400 000 hommes en Afghanistan pour remporter la victoire. Selon le Pentagone, qui vient de procéder à une révision de ses estimations, on ne compterait actuellement que 70 000 Soviétiques en Afghanistan et non pas 95 000 comme on le pensait.

(Lire nos informations page 3.)

Les dissensions de la gauche

Le parti communiste et le CERES rejettent l'hypothèse d'un « gouvernement socialiste homogène »

Prenant acte du fait que le parti communiste « refuse l'union » aux socialistes, M. François Mitterrand avait déclaré, jeudi 21 février : « Nous n'éliminerons pas l'éventualité de gouverner seuls. »

Cette prise de position vaut au premier secrétaire du parti socialiste de vives critiques émanant non seulement du P.C.F. mais aussi du CERES, qui est, depuis le congrès de Metz (avril 1979), l'une des composantes de la majorité du P.S.

L'attitude actuelle du parti communiste, qui s'enferme de plus en plus ostensiblement dans une stratégie d'isolement et de repli sur lui-même, n'affecte pas la sérénité de M. François Mitterrand et ne le conduit pas à modifier l'analyse qui est la sienne depuis quinze ans. Aussi bien souligne-t-il avec force, dans son interview à *France-Soir* (*le Monde* du 22 février) qu' « *il n'y a pas de compromis possible entre la droite et la gauche* » et que la politique d'union de la gauche est la seule qui puisse rendre confiance à « *ces couches socio-professionnelles dominées qui abandonnent leurs intérêts dans les mains de ceux qui les combattent.* » Aussi bien demeure-t-il convaincu que les dirigeants du P.C.F. ne pourront pas prendre la responsabilité, lorsque sonnera l'heure de la prochaine élection présidentielle, d'inviter les électeurs communistes à « *manquer à l'engagement historique qui correspond à leurs intérêts et à leurs espérances* ».

Le premier secrétaire ne peut pour autant jeter le voile sur le raidissement de ses ci-devant partenaires et amis. Il indique donc : « *Puisqu'on nous refuse l'union, nous n'éliminerons pas l'éventualité de gouverner seuls* », mais il prend la précaution élémentaire d'ajouter aussitôt : « *Un gouvernement minoritaire ne peut qu'être très provisoire.* »

La première partie de cette analyse étant ignorée, la seconde a provoqué, en revanche, d'immédiates réactions. Dans *l'Humanité* du 22 février, Jean Le Lagadec ne veut voir dans les propos de M. Mitterrand qu'une « *confirmation nette de l'abandon de l'union* » et relève, non sans raison, que l'hypothèse d'un gouvernement socialiste homogène avait été avancée le dimanche 10 février par M. Edgard Pisani, sénateur de la Haute-Marne, proche de M. Rocard.

C'est un fait qu'en n'écartant pas l'hypothèse d'un retour des socialistes à leur totale autonomie — ce retour fût-il forcé — l'ancien candidat unique de la gauche à la présidence de la République fait un pas vers M. Rocard, mais aussi vers M. Pierre Mauroy. Il prend ainsi le risque de relancer, au sein de sa propre formation, un débat qui est fort loin d'être secondaire et de paraître remettre en cause la coalition nouvelle qui s'était affirmée, en avril 1979, au congrès de Metz.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 8.)

L'UNESCO et l'information

« La défense des droits de l'homme est une tâche primordiale de la presse »

Après un total de neuf semaines de réunions étalées sur deux ans, la Commission internationale d'étude des problèmes de communication — couramment appelée commission McBride, du nom de son président, M. Sean McBride, ancien ministre irlandais des affaires étrangères, — a remis ce vendredi 22 février, son rapport au directeur général de l'Unesco, M. Amadou Mahtar M'Bow. Ce rapport proclame notamment : « La défense des droits de l'homme est l'une des tâches primordiales des organes d'information. »

Les seize membres de la Commission — parmi lesquels on note la présence de M. Hubert Beuve-Méry, fondateur du *Monde*, M. Mustapha Masmoudi, ancien secrétaire d'Etat tunisien à l'information, et de l'écrivain Gabriel Garcia Marquez — se sont finalement mis d'accord sur un catalogue de quatre-vingt-deux propositions ou suggestions qui « *constituent un cadre conceptuel pour l'instauration d'un nouvel ordre de l'information et de la communication* ».

« *La communication peut être aussi bien instrument de pouvoir qu'arme révolutionnaire, produit commercial ou moyen d'éducation. Elle peut servir à des fins de libération ou d'oppression ; elle peut contribuer à la formation de la personnalité individuelle comme à l' « enrégimentation » uniforme des êtres humains.* »

ROGER CANS.

(Lire la suite page 10.)

Centrafrique : confus lendemains d'empire...

Tandis qu'à Abidjan la justice ivoirienne attend, pour se prononcer sur le litige opposant l'ancien empereur Bokassa, réfugié en Côte-d'Ivoire, à M. Tapié, homme d'affaires français, d'avoir pu entendre personnellement les deux intéressés, la cour criminelle de Bangui poursuit les audiences consacrées au jugement de trente-quatre collaborateurs de l'ancien souverain.

D'autre part, le général Ambroise N'Gbale, ministre de l'intérieur centrafricain, a catégoriquement démenti, jeudi, les rumeurs faisant état de la « disparition » de prison de M. Ange Patasse, ancien premier ministre, leader du Mouvement de libération du peuple centrafricain (M.L.P.C.).

M. Dacko, président de la République centrafricaine, pourrait effectuer un voyage privé en France à la fin du mois de mars.

I. — Le chien est parti, les chiots restent...

De notre envoyé spécial
PHILIPPE DECRAENE

Bangui. — « *Il faut ramener Bokassa à Bangui et le jeter dans une des cuves de la brasserie, comme cela tout le peuple centrafricain pourra en boire un peu* », nous dit, avec une féroce conviction, un petit fonctionnaire de la capitale. Propos qui ne sont pas ceux d'un isolé et qui traduisent bien le climat de haine qu'a laissé derrière lui, cinq mois après sa chute, celui que, comme pour exorciser un mythe, le petit peuple appelle « *Bokassa zéro* ».

Beaucoup de rumeurs circulent avec insistance à Bangui, faisant état du « *prochain retour* » d'un empereur désireux de régler des comptes avec ceux de ses anciens collaborateurs qui l'ont aujourd'hui renié. « *Radio-trottoir* » va jusqu'à affirmer que l'ancien souverain est déjà installé sur la rive droite zaïroise de l'Oubangui, à quelques centaines de mètres de la capitale centrafricaine, après être parvenu à s'échapper d'Abidjan où le président Houphouët-Boigny a vainement tenté de le retenir... Certains élucubrent que Mme Domitien, ancien premier ministre, a subrepticement quitté la sinistre prison de Ngaraba et qu'elle rôde en ville en quête de vengeance.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

« J'ai les moyens de vous faire parler »

« Immonde chacal puant, lézard nauséabond et servile, face inhumaine, pétrifiée et cruelle, que pensez-vous des droits de l'homme ?

— !!!

— Vous me récusez, c'est une atteinte à la liberté, ça augure bien de ce que vous ferez au pouvoir. Si on ne peut plus dire n'importe quoi, qu'est-ce qu'on va dire ? »

La course de vitesse entre les « J'ai-les-moyens-de-vous-faire-parler » et la commission McBride, qui travaille pour l'instauration d'un nouvel ordre de l'information, est engagée.

FRANÇOIS D'ANI.

PAGE 10

Guerre ou paix

Un optimisme sombre

par ALAIN JOXE

Après le général François Maurin, MM. Jacques Huntzinger et Pierre Lellouche (« le Monde » des 20, 21 et 22 février), M. Alain Joxe, maître-assistant à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, estime, dans la série d'articles « Guerre ou paix », que l'idée d'un Occident inférieur à l'Union soviétique, sur le plan des équilibres stratégiques, est fausse parce qu'elle n'a pas de sens.

PABST, L'ÉROTISME ET LOUISE BROOKS

Loulou, femme libre

On va faire un événement de la reprise de *Loulou*, film allemand réalisé par Georg Wilhelm Pabst en 1928, qui réapparaît dans sa version intégrale (avec les textes originaux des cartons, censurés à l'époque, ainsi que pas mal de scènes) reconstituée par Catherine Gaborit. On va redire la « magie » de Louise Brooks. *Mais il faut rappeler, avec Catherine* Gaborit elle-même, que Freddy Buache, conservateur de la cinémathèque de Lausanne, fut le premier à *restaurer cette œuvre mutilée*, par un travail de bénédictin, à partir de diverses copies existantes.

Et il faut se garder de céder au lyrisme pour parler, aujourd'hui, de *Loulou*. L'approche mythique entretenue par les adorateurs de Louise Brooks ne suffit pas à rendre compte de l'importance de ce film, qui n'a pas surgi, par hasard, dans le cinéma allemand de l'époque. On y redécouvrira un très grand cinéaste (qui devait, malheureusement, décliner à partir de 1934) et son univers alors sans égal.

Dès *la Rue sans joie* (1925), Pabst se détacha de l'expressionnisme pour une exploration sociale et freudienne de la réalité contemporaine. Au cours de ces années 20, l'instabilité économique et politique de la République de Weimar engendra un déséquilibre profond, une sorte de névrose d'angoisse compensée par l'éclatement au grand jour d'une liberté sexuelle qui, à Berlin surtout, ne recula devant aucun excès. Et, dans les films de Pabst — fasciné par la femme, ses mystères et la lutte des sexes, — l'érotisme devint le révélateur des faux-semblants de l'amour, de l'hypocrisie des mœurs bourgeoises, la force naturelle et primitive cherchant à briser les tabous, les frustrations, pour inventer une nouvelle morale. Le cinéaste qui avait révélé Greta Garbo dans *la Rue sans joie* trouva en Louise Brooks l'incarnation même de cette force.

Loulou est la synthèse de deux pièces de Frank Wedekind, *l'Esprit de la terre* et *la Boîte de Pandore*, qui inspirèrent également l'opéra d'Alban Berg (qu'on vient de découvrir à Paris). Il importe peu que l'auteur dramatique ait pris pour modèle de son héroïne ravageuse Lou Andreas-Salomé, cette femme émancipée, amie de Nietzsche et de nombreux intellectuels, dont il voulut, dit-on, se venger parce qu'elle s'était refusée à lui.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 13.)

Demain

LE MONDE DIMANCHE

EDWARD WILSON : LA SOCIOBIOLOGIE N'EST PAS RACISTE

Le père de la sociobiologie répond aux accusations portées contre lui.

Le Monde

idées

PATRIMOINE

« L'année du... »

par PHILIPPE LEVANTAL (*)

... ADONCQUES, tout est patrimoine : Notre-Dame et le métro, Viollet-le-Duc et Beaubourg, la philatélie et le bon vin... Un concert — comme tous les concerts — se donne-t-il sur les ondes, vous l'entendez dans le cadre de « l'Année du... ». L'éclatante lumière de Monet vient-elle illuminer le Grand Palais, elle s'inscrit — à point nommé — dans « l'Année du... ». Comme dans le poème de Prévert (une brosse à dents, un raton-laveur...), le « Patrimoine », c'est tout, n'importe quoi, un slogan...

Soyons sérieux : le patrimoine, c'est notre mémoire, nos traditions, ce qui nous précède, qui dure, qui a fait ses preuves [non les vieilles pierres « passéistes », mais la maison de pierre opposée au béton] et à quoi nous nous attachons d'autant plus fortement — en un soudain pèlerinage aux sources — que nous ne sommes certains ni d'en faire autant, ni même (nous qui produisons et consommons si fort !) d'être capables de le transmettre. Voyez — partout — notre architecture et voyez celles qui nous furent léguées ; considérez nos paysages, nos littoraux, et voyez ce que nos « aménageurs » et « promoteurs » de tout poil en ont fait. Arpentez notre architecture rurale, vidée de ses hommes, et voyez comme elle s'effrite. Voyez nos villes (ô ! Metz, Nancy, Châlons-sur-Marne, Mâcon, Manosque, Avignon, Angers, Les Halles... ô ! Semur-en-Auxois, ville jusqu'alors bien protégée et que l'on est en train d'affubler d'un effarant faubourg !) et voyez le visage dont nos édiles les ont dotées...

Inventer une nouvelle approche

Non, il ne suffit pas du coq chauvin de Savignac pour chanter tout cela. Débarrassons donc, pour un instant, le patrimoine de ses oripeaux officiels, de ses figurants rituels, pour chercher l'origine des présentes célébrations. L'Année des châteaux et hauts lieux de Bourgogne (1973), d'Auvergne (1974), de l'art gothique en Picardie (1975), de l'art roman en Poitou-Charentes (1976), des châteaux et villages de Franche-Comté (1978), des abbayes normandes (1979), en avez-vous ouï parler ? Et savez-vous de quoi elles procèdent ? D'un constat : les deux cents classements lentement égrenés chaque année — comme au temps de Mérimée — par une commission des monuments historiques à laquelle, chroniquement, l'administration déclare : « *Attention, si vous classez, vous engagez nos crédits. Or, chiches sont nos crédits ; donc ne classez pas* » ne sauraient rendre compte des multiples urgences du patrimoine ; d'une certitude — officiellement démontrée et publiée il y a dix ans, mais récemment « récupérée » (après dix années d'inaction administrative, tandis que le bulldozer, lui, travaillait !) par une commission *ad hoc* nommée par M. d'Ornano et présidée par M. Mandelkern — comme quoi la seule manière de maintenir tout ce qui mérite de l'être (et non point, messieurs, les seuls « monuments historiques », peau de chagrin dont vous avez fait votre domaine réservé...) n'est point de classer — si l'on n'a pas les moyens d'entretenir — mais de mettre en œuvre une politique concertée, pragmatique, de réintégration dans notre économie quotidienne de notre immense passé.

Œuf de Christophe Colomb, la « découverte » est simple : toute toiture abritant un homme, tout édifice nanti d'une fonction est, de ce fait, nécessairement entretenu. Une prison n'était pas l'idéal pour Fontevraud. Elle lui a épargné le dépeçage de Cluny. Ne rasez pas l'hospice, vétuste, de Saint-Vincent-de-Paul, à Alise-Sainte-Reine (c'est chose faite !), car les fouilles d'Alésia (qui méritent bien autant d'égards que l'Archéodrome) ont besoin d'un musée qui soit à la mesure d'un lieu mondialement connu. Le presbytère est-il sans curé ? Mettez-y le bureau de poste... Radical changement d'attitude au regard des vieilles habitudes, dont résultent tant d'inventaires clos sur eux-mêmes, tant de thèses savantes, dont les auteurs préfèrent la publication — confidentielle — à la survie même de leur recherche. L'heure n'est plus à la seule érudition, elle est à la transmission de la qualité des œuvres à la quantité des hommes.

Dès lors, il faut inventer une nouvelle approche, à même le terrain, qui complète la première et fasse surgir de la vie même une prise de conscience. Les voilà donc ces « années régionales » qui se sont faites en se faisant et dont le rayonnement demeure longtemps après. On part — chargé de mission — au long de routes, de chemins creux, au bout desquels se découvrent — généralement ignorés des listes officielles — le manoir mangé de lierre, la chapelle à l'abandon, la ferme à colombage, la forge, le calvaire, le vieux lavoir, l'humble musée local. Le châtelain, le maire, le fermier, le curé, l'instituteur, l'érudit local, vous disent leurs doléances sur les « beaux-arts ». On plaide : « *Ouvrez vos portes ; faites un geste ; aidez-vous vous-mêmes, l'Etat vous aidera.* »

De proche en proche, chacun se fait guide, vous indique, non loin du monument connu, le chef-d'œuvre en péril. Une émulation se crée. Les administrations vous emboîtent le pas. Intervention fondamentale : presse, télévision régionale, commencent à s'émouvoir. Fils conducteurs de ces recherches, le délégué départemental au tourisme ou bien l'inspecteur des sites vous accompagnent. Simple croquis, ces repérages ; mais ils ont la vertu de l'instantané et suffisent à saisir la beauté, l'état d'un édifice, à pressentir la poésie d'un lieu, gage de succès pour la vie culturelle qui viendra s'y insérer. Et, du simple fait d'avoir VU toute une région, tout procède : le dépliant, document de base qu'il faut compléter à partir d'une confrontation avec les relevés approfondis de l'Inventaire (qui, dans ce cas précis, sort enfin de son ghetto) ; l'orientation des subventions « exceptionnelles », l'édition des affiches, les dossiers presse, la répartition géographique des programmes d'animation (synthèse des apports de Paris et de la région) sur la base de l'accord préalable des châtelains, des curés et des maires ; le balisage, belle occasion, quand on fait route avec les gens de l'« Equipement », de s'apercevoir qu'ils peuvent, eux aussi, être « culturels » (ici, la « Réforme », c'est le contact direct) — s'il s'agit, en un temps record, d'implanter les panneaux discrets qui disent à tout un chacun : « *Ici, beauté à voir.* » Et pour tout ceci, en une escarcelle commune — et de la même manière que la presse nationale soutient la presse régionale, — les crédits de Paris (tourisme, architecture, Caisse nationale des monuments historiques) complètent ou suscitent l'apport des départements.

Vient la saison : des villages entiers vont au concert, au théâtre, — dans « leur » église, dans « leur » château. Le patrimoine devient « leur » affaire, et l'on est surpris de constater que les lieux les plus fréquentés sont ceux qui, hier, étaient les moins connus. Pour 150 millions anciens — une obole ! — toute une région est à l'ordre du jour en France, voire à l'étranger. Telle est la trame (encore faut-il qu'elle soit tissée) sur laquelle peuvent se greffer tous les aspects du patrimoine. Appliquez-la à vos vingt-deux régions et vous aboutirez.

Il n'est de succès possible que si tout part, à la base, d'un constat, en profondeur, des réalités et de la rencontre des hommes ; si entre ceux qui décident et les régions existe autre chose que des thèmes culturels arbitrairement choisis : de vraies courroies de transmission (ô combien importantes à l'heure où l'on s'apprête à rendre aux collectivités locales, si prisonnières du court terme, l'essentiel des décisions architecturales !). Dans l'immédiat, il faut autre chose qu'un catalogue d'initiatives déjà prises : des perspectives durables. Jamais, sur un tel sujet, les vaticinations d'un Malraux ne nous ont autant manqué. Ne les remplacez pas par ces déclarations désincarnées — gouttes d'eau sur une toile cirée — dont, au bout d'un moment, on est déjà las. Elles donnent envie de rappeler à tous ceux qui auraient tendance — face à la grande misère du patrimoine — à faire de l'Année du... » leur alibi politique, ce que Dorine dit de Tartuffe :

Comme il sait de traîtresse manière
Se faire un beau manteau de tout
[ce qu'on révère.

(*) Peintre.

L'âme du cinquième

par GABRIEL MATZNEFF

LORSQUE André Hallays publia, en 1923, *le Pèlerinage de Port-Royal* (1), on pouvait encore voir, au numéro 282 de la rue Saint-Jacques, le magnifique escalier qu'Arnauld, Singlin, Nicole, Sacy et les autres Messieurs ont gravi tant de fois pour visiter la duchesse de Longueville, leur illustre protectrice (2), ou, mieux encore, en ces temps de persécution, se réfugier chez elle.

Cet escalier n'existe plus, ni le Carmel, ni la Visitation, ni le couvent des Ursulines, ni celui des Feuillantines, ni le monastère de Port-Royal, qui, au dix-septième siècle, faisaient du faubourg Saint-Jacques le cœur irradiant du catholicisme français. En apparence, tout est mort. La Révolution et le baron Haussmann ont sabré les pierres comme la déchristianisation a desséché les cœurs. Les promoteurs immobiliers donnent aujourd'hui le coup de grâce. La flamme achève de s'éteindre.

Cependant il nous reste Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Hallays écrit avec justesse : « *Cette église n'est point seulement janséniste d'aspect ; l'esprit de Port-Royal ne s'en est point retiré, Port-Royal détruit* ». Et il ajoute : « *Aujourd'hui, presque tous les port-royalistes de Paris habitent dans la paroisse de M. de Saint-Cyran* ». Cela est exact. Les saintes ombres des Messieurs n'ont jamais cessé de peupler ce temple, et nous sommes nombreux, je pense, à venir régulièrement brûler un cierge devant le cœur de la duchesse de Longueville, encastré dans la pierre d'une chapelle latérale, et murmurer une prière sur la tombe de l'abbé de Saint-Cyran, derrière le maître-autel. Nombreux ? Peut-être n'est-ce qu'une illusion et ne sommes-nous, en réalité, que quelques-uns. Cela n'a pas d'importance. L'essentiel est que le flambeau soit transmis.

La transmission ! Voilà le grand mot lâché ! Il n'y a guère de lieu en France où cette transmission soit plus nécessaire que dans notre cher cinquième arrondissement de Paris. La piscine du lycée Henri-IV, les espaces verts, c'est très bien, mais ce n'est pas suffisant. Les politiciens, les curés, les professeurs ont pour tâche cardinale d'apprendre aux adolescents qui hantent le quartier Latin que celui-ci ne se resserre pas dans les bistrots du boulevard Saint-Michel, dans les cinémas de la rue Champollion et dans les restaurants grecs de la rue Mouffetard.

Nous aimerions que les adultes, clercs et laïcs, qui ont l'honneur de vivre dans la paroisse de M. de Saint-Cyran, infusent aux enfants dont ils ont la charge l'amour des grandes âmes qui les y ont précédés ; qu'ils leur parlent de l'admirable renaissance spirituelle opérée par Port-Royal, et de la persécution de Louis XIV ; qu'ils les conduisent sur la tombe de Pierre Nicole à Saint-Médard, sur celle de Pascal à Saint-Etienne-du-Mont, sur celle de Saint-Cyran à Saint-Jacques-du-Haut-Pas. M. de Saint-Cyran, ce protecteur invisible du cinquième arrondissement, ce maître de courage, de sainteté, d'esprit de résistance. M. de Saint-Cyran qui, emprisonné à Vincennes par ordre de Richelieu, disait à Arnauld : « *Il faut aller où Dieu mène et ne rien faire lâchement.* »

(1) Librairie académique Perrin.

(2) Cf. « Entre Aramis et Saint-Cyran », *le Monde* du 21 avril 1979.

Témoins d'histoire

par PIERRE BENARD (*)

DANS une vieille ville à qui l'affluence des touristes rappelle, jour après jour, l'étendue de ses richesses, une grande église aux portails clos périclite depuis plus de dix ans.

Des fouilles restées béantes dévastent le transept, le mobilier toujours en place fait l'objet d'un saccage permanent. On attend que des travaux de reprise en sous-œuvre interviennent dans la partie sud du déambulatoire, menacée de ruine par le déversement des contreforts. Le silence qui entoure la lente dégradation de l'église Sainte-Croix de Provins, des douzième, treizième et seizième siècles, a de quoi étonner à l'heure où l'on croit observer dans le public un éveil d'intérêt au passé.

Cet édifice est classé monument historique. Mais de quelle « histoire » est-il le « monument » ? Si l'on prend le mot dans son sens événementiel, il s'en faut de beaucoup que toutes les constructions classées sous cette rubrique cadrent avec leur définition. Combien de « monuments historiques » sur lesquels les siècles ont coulé sans jamais y accrocher un seul fait marquant ; combien d'églises ou de châteaux devant lesquels nulle chevauchée fameuse ne s'arrêta.

A tout prendre, le terme de « monument » suffirait dans bien des cas, pris dans sa signification étymologique : « *Ce qui avertit, ce qui indique.* »

Ce qui indique quoi ? Ce qui nous parle de quoi ?

La première venue des églises « sans histoire » nous entretient de huit ou neuf siècles de vie française. Robustesse romane, hardiesse et perfection gothiques, foisonnement flamboyant, gaieté, grâce de la Renaissance... Même l'empreinte du dix-neuvième siècle, aussi abusive ou fade que l'on voudra, s'inscrit dans une tradition, exprime une vitalité.

Dans leurs parties les plus anciennes, témoins de temps où la foi imprégnait la vie, mais encore, bien qu'à un degré moindre, dans la « sédimentation » d'époques plus proches de nous, les églises ont enregistré la conscience d'un peuple. Leurs pierres nous font toucher l'âme des générations. Nombre d'entre elles méritent qu'on leur applique ce que le grand artiste Rodin disait de leurs sœurs plus glorieuses : « *Les cathédrales, c'est la France. Tandis que je les contemple, je sens nos ascendants qui montent et qui descendent en moi, comme dans une autre échelle de Jacob.* »

Pourquoi alors, chez nos contemporains épris d'histoire, ce mutisme sur une église qui meurt ?

On admettra peut-être que l'engouement actuel s'adresse de préférence au passé événementiel, ou, si l'on veut, « sensationnel », plutôt qu'à la substance même de la vie des siècles. Bref, c'est l'histoire, petite ou grande, dans sa conception naïve (sans nuance péjorative) qui semble faire l'objet d'une prédilection décidée.

Ainsi, on se passionnera davantage pour les Templiers que pour l'ordre de Cîteaux, pour la guerre que pour la paix, et corrélativement, pour l'architecture militaire, donjon et mâchicoulis, que pour l'architecture civile ou religieuse. On préférera les souterrains aux cloîtres, les vrais ou faux mystères aux œuvres de lumière. Les cachots et les oubliettes l'emporteront sur les oratoires. Gilles de Rais sera mieux connu que de grands lettrés ou de grands saints.

Il ne s'agit pas de dauber sur ce goût du bizarre et du dramatique, cette attirance pour les « curiosités », naturelle au cœur de chaque homme : les contes et les romans ont tant de fois fait vibrer cette corde pour nous enchanter indéfiniment. Il est seulement question d'avouer que cet état d'esprit est insuffisant, parce qu'il ne convient pas à nourrir dans le grand public une ferveur vaste et éclairée propre à soutenir, à imposer la plus large sauvegarde de toutes les composantes de notre héritage monumental.

Au moment où le christianisme semble redescendre aux catacombes, quelle force retiendra les églises de crouler si cette vraie conscience historique ne se développe pas assez tôt ?

A la veille de la première guerre qui devait tant détruire, Barrès clamait son inquiétude face à la « *grande pitié des églises de France* ». Vingt ans plus tard, aux approches d'une autre guerre encore plus calamiteuse, la marquise de Maillé lançait le même appel. Depuis, combien d'hivers ont sévi sur nos églises dont la désertion, par ailleurs, s'est accélérée !

Souvent elles ne peuvent plus compter que sur une nouvelle affectation ne lésant pas leur dignité, avatar que la charte de Venise juge « *souhaitable* », pour peu qu'il « *n'altère pas l'ordonnance ou le décor des édifices* ».

L'intérêt spirituel s'estompant, le critère esthétique pouvant être discuté, il reste la valeur de ce que le même document appelle le « *témoin d'histoire* ».

Il importe que le public comprenne quelles parfaites « maisons de la culture » sont aussi ces maisons de Dieu. Contre un monde qui tend à briser tous nos pactes héréditaires et à nous laisser au milieu du temps aussi veufs et chétifs que Robinson dans son île, le recours au passé vivant peut être un puissant réconfort.

Si les vieux usages sont morts, si les vieilles affinités sont dénouées et les vieilles paroles vidées de sens, du moins subsistent, ici et là, les pierres que nos pères ont dressées aux heures les plus pleines de leur vie.

Voilà le terrain où il faudrait se placer. L'Année du patrimoine qu'on nous annonce sera féconde si elle nous dispose à découvrir ce que Rodin appelle les « *magnificences familiales de ces monuments marqués du chiffre de France* ».

(*) Agrégé de l'Université, président du Comité Provins-Ville d'art.

(1) Texte approuvé par le Deuxième Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques réuni à Venise du 25 au 31 mai 1964.

CORRESPONDANCE

Va-t-on raser l'église gothique d'Annonay ?

Le docteur Maurice Lajorgue, correspondant des Antiquités historiques, région Rhône-Alpes, nous écrit :

L'église gothique conventuelle Sainte-Claire d'Annonay, en Ardèche, a connu bien des vicissitudes : construite de 1348 à 1356, elle se caractérise par des murs en pierre locale d'aspect sévère. Son style peut être qualifié de rustique ; il est néanmoins agrémenté d'aériennes sculptures rapportées en calcaire, fournies sans doute par un atelier de la basse vallée du Rhône, phénomène observé dans plusieurs églises de transition entre la haute et la basse Ardèche.

Désaffectée avant la Révolution, privée de sa toiture d'origine et d'une partie de ses contreforts, elle était achetée, au lendemain de la dernière guerre, par une entreprise privée qui la transformait partie en cinéma et partie en atelier de congélation. Elle se voyait, de surcroît, percée d'ouvertures bétonnées.

Située au centre d'une zone de restructuration urbaine, déjà réalisée en partie, elle est l'objet d'une proposition d'achat de la part de la municipalité, en vue de sa démolition pure et simple, et de la construction sur son emplacement d'immeubles d'habitation. A l'époque où ces projets furent mis à l'étude, il semble qu'il y ait eu peu de protestations officielles ou privées. Ceux qui n'acceptent pas qu'une part précieuse du patrimoine annonéen soit purement et simplement détruite tentent aujourd'hui d'empêcher cette démolition. Des réunions ont été organisées, un décapage des murs a été commencé par la société d'archéologie locale, de façon à faire apparaître des arcs ogivaux, dissimulés jusqu'à ce jour sous des enduits. Des projets, mis au point par de jeunes architectes et urbanistes bénévoles, ont été soumis à la municipalité. Leur intention est de montrer ce que l'on peut réaliser à moindres frais, en intégrant la partie encore intacte des murs dans une aire de verdure destinée à la mettre en valeur, au centre d'une zone d'immeubles modernes.

Durement touchée par la crise économique, la ville d'Annonay a su lutter, souvent avec succès, pour fournir du travail à ses habitants. Pour leur fournir un habitat décent, est-il nécessaire de détruire irrémédiablement d'intéressants vestiges du passé ?

En ce début d'Année du patrimoine, une question reste posée aux hommes de cœur : est-il trop tard pour sauver l'église gothique Sainte-Claire d'Annonay ?

ERRATUM. — Dans l'article de Philippe de Saint-Robert « La comédie américaine » (*le Monde* du 21 février), une ligne sautée a rendu incompréhensible le cinquième paragraphe de la première colonne, qu'il fallait lire ainsi : « *Car de quoi a besoin le complexe militaro-industriel américain ? Essentiellement de l'Europe comme marché. Accessoirement du Proche-Orient comme ressource énergétique : mais le Proche-Orient doit surtout être contrôlé afin qu'il ne puisse constituer à aucun moment pour l'Europe une aire d'approvisionnement directe, afin qu'aucune complémentarité ne puisse se constituer entre ces deux régions du monde que la Méditerranée devrait unir, devrait rendre l'une par l'autre indépendantes du courtier abusif et cupide.* »

● PRECISION. — Le docteur Paul Robel, maître de recherches au C.N.R.S., nous prie de préciser qu'il n'a rien de commun avec un homonyme signataire du point de vue « *Le plus tôt sera le mieux* » paru dans *le Monde* du 19 février page 2.

Le Monde

étranger

LA SITUATION EN AFGHANISTAN ET LA TOURNÉE EUROPÉENNE DE M. CYRUS VANCE

Les habitants de Kaboul ont manifesté en masse contre la présence soviétique

Il y aurait au moins trois morts

Trois personnes au moins ont été tuées à Kaboul au cours de manifestations de masse, a-t-on appris vendredi 22 février à New-Delhi.

Selon des informations provenant de Kaboul, une fusillade pratiquement continue a été entendue dans la ville alors que des milliers de personnes manifestaient en scandant des slogans islamiques.

Selon ces informations de source sûre, des « Mig » soviétiques ont survolé la ville à basse altitude. Les coups de feu entendus proviendraient toutefois uniquement d'armes légères.

Au moins trois grandes manifestations anti-soviétiques se sont déroulées dans la capitale, où régnerait une atmosphère de crise.

La plupart des boutiques de Kaboul sont restées — pour la première fois — fermées, jeudi 21 février, en signe de protestation contre l'intervention soviétique. Des tracts avaient été distribués dans la nuit de mercredi à jeudi invitant la population à manifester ainsi leur *« condamnation unanime »* de cette intervention en paralysant la vie commerciale. Seule une poignée de commerçants n'ont pas obéi au mot d'ordre. La police était omniprésente dans la capitale, essayant parfois d'inciter les boutiquiers à rouvrir leurs magasins. *« Nous avons remporté une grande victoire sur les Russes »*, a déclaré un commerçant. De tels mouvements de désobéissance civile s'étaient déjà produits dans plusieurs autres villes du pays, et notamment à Hérat et à Kandahar.

Jeudi soir, le président Karmal a fait sa première apparition en public depuis plusieurs semaines en participant à un dîner à l'ambassade soviétique à Kaboul, a annoncé la radio afghane. Récemment, certains observateurs avaient estimé que le chef de l'Etat était en perte de vitesse et que les Soviétiques envisageaient son remplacement. Il n'avait pas tenu de conférence de presse depuis le 23 janvier.

Washington estime que l'intervention soviétique en Afghanistan constitue un échec total et que Moscou va être obligé d'envoyer des dizaines de milliers d'hommes supplémentaires. Un haut fonctionnaire américain a déclaré le 21 février que si l'U.R.S.S. voulait combattre avec efficacité les résistants afghans elle devrait engager jusqu'à 300 000 à 400 000 hommes et peut-être même plus. *« L'U.R.S.S.*, a-t-il dit, *se trouve en quelque sorte dans la situation de John Kennedy en 1963 ou de Lyndon Johnson en 1965, lorsqu'ils devaient accroître l'engagement américain au Vietnam. » « Les Soviétiques ont effectué un investissement énorme en Afghanistan, ce qui les empêche maintenant de se retirer »*, a encore déclaré ce haut fonctionnaire.

Le porte-parole du Pentagone a précisé jeudi que le nombre des soldats soviétiques en Afghanistan actuellement était non pas de 95 000 hommes, comme l'avaient indiqué de premières estimations américaines, mais de 70 000 hommes. Cependant, un responsable du département d'Etat a déclaré jeudi que les Soviétiques avaient installé des dépôts de matériel et amélioré les pistes d'atterrissage sur leur territoire près de la frontière avec l'Afghanistan en prévision de l'envoi de 25 000 à 50 000 soldats afin de tenter de redresser la situation.

Les forces soviétiques semblent, d'autre part, avoir pour objectif de resserrer l'étau vers la frontière pakistanaise. L'envoyé spécial de l'A.F.P., à Jalalabad, principale ville de l'est du pays, y a constaté que les résistants musulmans et l'armée afghane se battaient pour son contrôle. La province de Nangarhar, dont Jalalabad est la capitale, est parmi les plus « rebelles » du pays. Des hélicoptères y mitraillent les positions tenues par les guérilleros, qui font chaque nuit des raids sur la ville et ses faubourgs. L'A.F.P. rapporte que les maquisards y ont, ces dernières semaines, mis le feu à des édifices de l'université, attaqué l'aéroport, fait sauter des pylônes de lignes électriques, etc. La zone de Surkhrod, au sud-ouest de Jalalabad, se trouve entièrement aux mains de la résistance.

A Moscou, l'agence Tass a démenti, jeudi, en les qualifiant de *« faux »* et de *« calomnies notoires »*, les récentes informations selon lesquelles les forces blindées soviétiques auraient détruit trois villages afghans (*le Monde* du 21 février).



(Dessin de PLANTU.)

● *Les attachés militaires des principaux pays occidentaux et du Japon* en poste à Pékin ont décidé de boycotter, vendredi 22 février, une réception à l'occasion du soixante-deuxième anniversaire de l'armée rouge à l'ambassade d'U.R.S.S., en raison de l'intervention soviétique en Afghanistan, a-t-on appris de source diplomatique. Les observateurs diplomatiques dans la capitale chinoise s'attendaient que la Chine soit représentée à cette réception, mais par des personnalités de rang subalterne. L'an passé, cette réception avait été annulée en raison du conflit sino-vietnamien. Au cours des années précédentes, en revanche, la Chine avait toujours été représentée à cette réception par un chef d'état-major adjoint de l'armée. — (A.F.P.)

« Médecins sans frontières » estime « catastrophique » la situation de nombreux réfugiés afghans au Pakistan

A la demande du haut commissariat pour les réfugiés des Nations unies, Médecins sans frontières vient d'envoyer une mission au Pakistan afin d'évaluer la situation des réfugiés afghans qui y affluent.

La mission, que dirigeait le docteur Francis Charhon, secrétaire général de Médecins sans frontières, a visité deux zones distinctes, celles du Parashina, dans le nord-ouest du pays, et plusieurs camps situés dans le Baloutchistan.

Autour de Parashina vivent quelque 80 000 réfugiés, dans des huttes de paille, sans cheminée, donc constamment enfumées, où s'entassent hommes et animaux. Quelques tentes, perméables à l'eau, très peu protectrices contre le froid, ont été fournies par le gouvernement pakistanais. Aucune latrine dans les camps, où les points d'eau risquent d'être contaminés. Peu de vivres, car les distributions, note le rapport de Médecins sans frontières, sont aléatoires, parfois inexistantes. Des carences en protéines sont constatées et une malnutrition chronique frappe de nombreux enfants. D'autant que les mères, qui traditionnellement allaitent pendant un an à dix-huit mois, n'ont plus de lait, probablement en raison de leur sous-alimentation.

L'équipe de Médecins sans frontières, qui comportait plusieurs femmes médecins et des praticiens familiarisés avec la langue afghane, a pu constater que les problèmes médicaux les plus aigus concernent — outre les enfants — les femmes, à qui la coutume interdit tout examen médical pratiqué par un homme. De ce fait, remarque l'équipe, *« les femmes ne sont jamais examinées »*. Or elles ont de nombreux problèmes gynécologiques en raison de couches fréquentes et de grossesses non surveillées.

Au Baloutchistan se sont regroupées plus de 40 000 personnes, reportées en plusieurs camps dont la situation sanitaire est variable, mais d'une manière générale plus grave encore que celle des réfugiés du Nord-Ouest. En particulier, au camp de Duki, où vivent quelque 12 000 réfugiés, la situation, disent les responsables de Médecins sans frontières, *« est catastrophique »*. *« Toutes les conditions sont en place pour voir éclore une épidémie (typhoïde, choléra, hépatite...). Déjà 250 personnes sont mortes en deux mois de maladies pulmonaires, de froid ou de rougeole. »*

La situation, ajoute le rapport, est aggravée par le froid, la pluie ou la neige. *« Mais elle ne se modifiera pas aux beaux jours. Dans ces régions où l'intense chaleur succède à l'hiver, nous assistons à une recrudescence du paludisme, aux déshydratations chez les nouveau-nés. »*

Médecins sans frontières se propose d'envoyer au Pakistan, pour venir en aide aux réfugiés afghans, une équipe mixte qui restera sur place au moins six mois. Les responsables de M.S.F. souhaitent en particulier prendre en charge les mères et les enfants âgés de moins de cinq ans — grâce à un programme de nutrition, de surveillance des grossesses et des accouchements, de vaccination — et améliorer l'hygiène générale des camps.

Paris et Washington ont reconnu l'existence de « différences » d'opinion

C'est à Londres que M. Vance a obtenu l'appui le plus ferme (Mme Thatcher a même déclaré aux Communes qu'il était *« honteux »* et *« insultant pour les ménagères »* que la Communauté reprenne ses livraisons de beurre à l'U.R.S.S.) et à Paris que le secrétaire d'Etat a eu l'accueil le plus réservé. Il n'a pas été reçu par le président de la République alors qu'il s'est entretenu avec des chefs de gouvernement dans les autres pays visités. Pourtant les dirigeants ouest-allemands et italiens n'ont pas eux non plus donné une adhésion publique à la politique américaine. Mais c'est à Paris seulement que le secrétaire d'Etat, après ses entretiens avec M. François-Poncet, a fait mention de *« différences »* entre les positions française et américaine.

Tout en reconnaissant la *« similitude »* de l'analyse de la situation et des objectifs à atteindre — et en soulignant, comme il est d'usage, l'utilité, la franchise et la cordialité de ces échanges de vues, — M. Vance a déclaré aux journalistes : *« Il y a des différences entre nous sur les mesures devant être prises, mais nous poursuivrons les consultations entre nous deux et avec nos partenaires. »*

Le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré de son côté :

« Ces entretiens ont permis de constater un grand degré d'identité de vues sur l'analyse, les origines et la nature de la crise sous ses différents aspects locaux, régionaux et mondiaux. Une large convergence de vues a été également constatée quant aux objectifs à atteindre, notamment le retour à une situation internationale normale caractérisée par la détente. A cette fin, le point central est le retrait des troupes d'Afghanistan. » En ce qui concerne les actions à entreprendre, *« quelques différences ont été constatées dans la mesure où les gouvernements français et américain ne tirent pas les mêmes conclusions. »*

Les consultations franco-américaines, a-t-il conclu, sont *« hautement profitables et vont se poursuivre. »*

Quelles « différences » ?

Quelles sont les « différences » ? Aucune précision n'est donnée de part et d'autre. D'après la politique jusqu'ici suivie par les deux gouvernements, on peut, cependant comprendre que, pour Paris, il ne suffit pas, comme le fait Washington, de « punir » les Soviétiques, de condamner leur intervention à Kaboul, de réduire les livraisons de céréales, de boycotter les Jeux olympiques, d'appeller à la mobilisation du tiers-monde ; encore faut-il simultanément leur ménager une sortie.

C'est ce qu'essaye de faire l'Europe des Neuf en évoquant la possibilité de neutraliser l'Afghanistan ou en maintenir le dialogue avec Moscou (il ne semble pas que le projet de visite de M. Gromyko, à Paris, envisagé avant l'affaire de Kaboul, soit abandonné).

La position américaine à cet égard est d'ailleurs complexe. Ainsi Washington a approuvé la suggestion faite à Rome par les Neuf pour un Afghanistan neutre, et serait enclin à souhaiter que la conférence de Madrid (suite de celle d'Helsinki), prévue pour l'automne, sur la sécurité et la coopération en Europe se réunisse effectivement, ne serait-ce que pour y faire le procès de la politique soviétique, alors que le gouvernement français jugerait ce risque de confrontation inutile et même néfaste.

Quant aux Jeux olympiques, leur importance est minimisée à Paris, alors que, à en juger par la presse, elle est considérée comme capitale à Washington. Les Français démentent d'ailleurs qu'ils aient dû imposer un veto contre le boycottage à la réunion des Neuf, mardi, à Rome. A part le gouvernement britannique, les autres Européens ont remis toute décision officielle à plus tard, et il reste très probable que le gouvernement français se prononcera lui aussi contre une participation si les Jeux ne peuvent se dérouler « normalement », c'est-à-dire avec la présence des Américains. La différence est que Washington pousse au boycottage, alors que Paris se résignera à l'observer.

Les divergences franco-américaines ne se réduisent donc pas à des prises de position simples, mais résultent plutôt d'un état d'esprit.

MAURICE DELARUE.

Le parti travailliste britannique s'oppose au boycottage des Jeux de Moscou

Londres. — A son passage à Londres, arrivant de Paris, M. Vance, secrétaire d'Etat, a minimisé les divergences de vues au sein de l'alliance occidentale concernant notamment le boycottage des Jeux de Moscou. Après avoir conféré pendant plus d'une heure avec lord Carrington, ministre britannique des affaires étrangères, il a déclaré aux journalistes que les pays occidentaux étaient d'accord sur *« la menace sérieuse »* que représentait l'intervention soviétique en Afghanistan. Mais il a admis que les points de vue différaient substantiellement quant aux mesures à prendre. Néanmoins, il a souligné que ni la France ni l'Allemagne fédérale n'avaient encore arrêté définitivement leur position au sujet des Jeux de Moscou.

Une initiative « importante »

Au sujet de la suggestion britannique d'une neutralisation de l'Afghanistan, M. Vance s'est limité à dire qu'il la considérait comme *« importante »*. Sa réserve sur ce point est interprétée dans les milieux diplomatiques comme traduisant le scepticisme américain sur les possibilités pratiques d'application d'une telle mesure.

D'autre part, le parti travailliste a officiellement pris position contre le boycottage des Jeux. Dans une lettre adressée aux organisations sportives nationales,

De notre correspondant

M. Howell, ancien ministre des sports du gouvernement travailliste, affirme que *« le sport doit résister à toute atteinte à son indépendance »*. A son avis, il faut bien distinguer entre, d'une part, *« associer le sport et la politique, et, d'autre part, utiliser le sport comme arme politique »*.

Les journaux populaires continuent cependant de mener une campagne vigoureuse pour le boycottage, et certains ne manquent pas dans ce contexte de dénoncer la position de la France. Ainsi le *Daily Mail* reproche aux huit partenaires de la Communauté d'avoir accepté *« le dédain méprisant »* de M. François-Poncet. *« On veut nous faire croire qu'il serait inutile de mettre en évidence l'isolement de la France. Sans doute il serait galant de faire preuve de considération polie envers une demoiselle en détresse, mais le président Giscard n'est pas une demoiselle et certainement pas en détresse ; il est le loup solitaire de l'alliance occidentale. Au lieu de le flatter, les leaders des Huit devraient soutenir les Américains. »*

Le *Sun* disait lundi que la France favorisait les Jeux sans la participation des plus forts concurrents parce qu'elle espère ainsi gagner au moins quelques médailles. En revanche, plusieurs journaux expriment leurs sérieuses réserves sur les remarques de M. Hurd, ministre d'Etat au Foreign Office, évoquant la possibilité que le gouvernement pourrait demander aux médias, et notamment à la B.B.C. et à la chaîne de télévision privée, de ne pas assurer le reportage des Jeux ou, en tout cas, de le restreindre.

Le *Times* estime que *« dans une société libre, il n'appartient pas au gouvernement de dire aux médias ce qu'ils peuvent ou non rapporter, en considérant un objectif politique aussi admirable qu'il puisse être »*. A son avis, l'intérêt du reportage sera sensiblement réduit si les athlètes britanniques n'y participent pas. Mais si les Jeux ont lieu, ajoute-t-il, *« les responsables de la télévision auraient tort de les ignorer »*. Le journal recommande simplement que les responsables de la télévision corrigent par leurs commentaires les images tendancieuses, et il conclut : *« Si le boycottage n'a pas lieu, le gouvernement doit avoir le courage des principes d'un pays libre. Un pays libre ne peut boycotter un événement par le bocottage de son reportage. »*

De même, le *Daily Telegraph* souligne qu'il ne se sent pas le droit de priver ses lecteurs d'informations qui peuvent les intéresser. Il admet que même des Jeux *« diminués »* auront un intérêt considérable pour ses lecteurs.

H. P.

LE PROBLÈME DES OTAGES AMÉRICAINS EN IRAN

La commission internationale d'enquête ne se rendrait à Téhéran que la semaine prochaine

Le problème des otages américains en Iran demeure entier. La commission d'enquête internationale qui devait se rendre à Téhéran est toujours bloquée à Genève, où quatre de ses membres devaient se réunir ce vendredi 22 février pour *« rassembler de la documentation concernant leur mission »*. Le ministre iranien des affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, a indiqué jeudi que la commission pourrait se rendre à Téhéran *« au début de la semaine prochaine »*, et non plus ce week-end comme il l'avait indiqué précédemment.

L'un des membres de la commission, l'ambassadeur algérien aux Nations unies, M. Bedjaoui, avait quitté Genève pour New-York dans la nuit du mercredi à jeudi, sans donner d'explications sur ce départ. Cependant, M. Waldheim a déclaré que M. Bedjaoui était revenu à New-York pour s'occuper *« d'affaires urgentes »* concernant son ambassade, mais qu'il retournerait en Suisse ce week-end.

Violents affrontements

En attendant, de violents affrontements se multiplient sur l'ensemble du territoire iranien. Jeudi, des commandos de « hezbollahi » (des musulmans intégristes) ont perturbé des réunions organisées dans diverses villes par les Moudjahidin du peuple, mouvement des musulmans progressistes. A Chiraz, quelque soixante personnes ont été blessées à la suite d'une attaque contre un défilé de moudjahidin. Des incidents semblables se sont produits à Tabriz et à Rashd. A Téhéran, plusieurs milliers de « hezbollahi », en majorité des jeunes chômeurs venant des quartiers populeux du sud de la capitale, ont attaqué une réunion électorale tenue par le chef des Moudjahidin, M. Massoud Radjavi, qui rassemblait plus de soixante mille personnes. Les « pasdaran » (milices islamiques) ont tiré en l'air pour repousser les assaillants.

Le porte-parole du Conseil révolutionnaire, M. Hassan Habibi, a déclaré à la presse, jeudi : *« Il est temps de restaurer un peu d'ordre dans ce pays. J'entends un ordre fondé sur la discipline révolutionnaire et non pas sur la répression. »* Le ministère de l'intérieur a précisé, pour sa part, que les réunions des Moudjahidin sont autorisées et que des sanctions sévères seraient prises à l'avenir contre tout perturbateur de réunions publiques. Le président Bani Sadr, enfin, a donné l'ordre aux pasdaran d'expulser par la force les intégristes musulmans qui occupent depuis jeudi le siège du journal *Bamdad*, qui a repris sa parution. — (A.F.P., Reuter.)

LE KOWEIT « REÇOIT SES VISITEURS COMME IL L'ENTEND »

Le Koweït « reçoit ses visiteurs comme il l'entend et ne peut tolérer d'ingérences dans ses affaires intérieures, d'où qu'elles viennent », a déclaré mercredi 20 février un porte-parole officiel du ministère koweïtien des affaires étrangères.

Il répliquait à une question concernant l'information, publiée par le quotidien koweïtien « Al Siassa », selon laquelle le colonel Kadhafi menacerait de rompre ses relations diplomatiques avec les pays du Golfe s'ils recevaient en mars prochain, comme prévu, le président Giscard d'Estaing. De source bien informée, on apprend que l'ambassadeur du Koweït à Tripoli a fait part des intentions du président libyen dans une dépêche adressée le 17 février dernier au ministère des affaires étrangères du Koweït.

A Bonn, le chancelier Schmidt a annoncé pour sa part, mercredi, devant la presse étrangère, que la visite que le colonel Kadhafi devait faire au cours du premier semestre 1980 à Bonn était « ajournée ».

Le chancelier a donné cette information en réponse à une question sur son attitude à l'égard du soutien apporté par la France à la Tunisie après l'attaque de Gafsa.

M. Schmidt a ajouté : « Cet ajournement devrait vous permettre de tirer vos propres conclusions. » — (A.F.P.)

AFRIQUE

Centrafrique

Confus lendemains d'empire...

(Suite de la première page.)

« *Tant que Bokassa sera en vie, nous ne serons pas en sécurité* », nous affirme l'un de ses anciens ministres, aujourd'hui secrétaire général du gouvernement, « *car il est capable de payer des mercenaires pour faire assassiner certains de ses anciens collaborateurs. Il est donc indispensable qu'il soit extradé et jugé...* »

Sur ce dernier point, le président David Dacko lui-même, tout aussi formel, nous a dit : « *Il est indispensable que nous obtenions l'extradition de Bokassa pour le juger publiquement à Bangui. Cet homme est pleinement responsable de la totalité de ses actes. Abus d'autorité n'est pas démence. C'est en toute lucidité, parce qu'il entendait que son pouvoir s'exerce sans entrave ni limite qu'il s'est livré aux innombrables excès que l'on sait. J'ai déjà envoyé, sans succès, plusieurs missions à Abidjan, mais il me reste à rencontrer personnellement le président de la République ivoirienne. Je ne veux pas de désordres ici et je sais que si Bokassa échappe à la justice, la jeunesse réagira avec violence. D'autre part, j'entends faire publiquement la preuve que, contrairement à ce qu'affirment certains de mes détracteurs, je ne couvre pas les crimes de l'ancien empereur...* »

M. DACKO : je n'avais pas le choix

Sur tout ce qui concerne ses rapports personnels avec Bokassa, le chef de l'Etat centrafricain est très soucieux de faire la lumière. Il explique : « *Lorsque j'ai été nommé conseiller privé, en septembre 1976 ; je n'avais pas le choix. C'était cela ou le retour en prison. Or, je vous rappelle que, arrêté le 1er janvier 1966, je suis d'abord resté un mois en cellule au camp Kassaï, puis trois ans et demi dans une case aux persiennes hermétiquement closes au camp de Roux, jusqu'au 11 juin 1969. Je suis ensuite resté trente-cinq jours, menottes aux mains et les pieds entravés sur le ciment d'une cellule de la prison de Ngaraba, celle où ont été massacrés l'an dernier les écoliers de Bangui. Conduit devant le conseil des ministres au palais de la Renaissance, je ne pouvais ni tenir debout ni parler lorsque Bokassa m'a signifié mon assignation à résidence sur ma plantation de Mbaïki, où j'ai fait l'objet d'une étroite surveillance policière. Ce n'est en réalité que le 1er janvier 1976, grâce à l'intervention personnelle du président Mobutu que j'ai pu retrouver ma réelle liberté de mouvement...* »

Le président n'ignore pas le procès que lui font les partisans d'un changement radical. Accusé d'avoir « pactisé » avec le régime impérial, né pourtant d'un putsch dirigé contre lui, il se défend avec véhémence. Contesté par une partie de la jeunesse scolaire et lycéenne, frustrée de sa victoire, dit-elle, parce qu'il s'est entouré de certains des anciens ministres et hauts fonctionnaires proches de Bokassa, il explique : « *Il y a encore cinq mois, tout le Centrafrique était contraint à la collaboration totale avec Bokassa ou risquait la mort...* » La critique à laquelle il est le plus sensible concerne son retour au pouvoir grâce au concours de l'armée française. « *Comment*, dit-il, *peut-on à la fois accuser la France d'avoir soutenu Bokassa, d'être responsable en quelque sorte de sa présence sur le trône et lui reprocher de l'avoir renversé ? Et, surtout, comment peut-on me faire grief d'avoir eu recours à l'aide française pour rétablir la légitimité républicaine alors qu'il était rigoureusement impossible de renverser le régime impérial sans un puissant concours extérieur ?* »

Le chef de l'Etat centrafricain a changé depuis 1966 et plus encore après son retour au pouvoir. Mûri par les années d'épreuves, le président Dacko n'est plus ce dirigeant pusillanime dont les prétoriens africains avaient pu obtenir la démission sans aucune difficulté. Décidé à n'exercer ses responsabilités qu'à titre transitoire, résolu à rétablir un régime de pluralité des partis, au moment où il remplaçait l'empereur, il a aujourd'hui opté pour la fermeté. « *J'ai un projet de Constitution sur mon bureau*, dit-il, *et il pourra être soumis rapidement à référendum. Le mois prochain, je vais hâter la mise en place d'un nouveau parti, l'Union démocratique centrafricaine, dont le congrès constitutif aura lieu à Bangui. D'ici deux ans, les élections seront organisées. Mais, en attendant, je renonce momentanément au multipartisme. L'opposition s'est révélée incapable de s'unir. Des affrontements ont eu lieu à plusieurs reprises dans les rues entre adversaires politiques. Je ne veux pas que ce pays bascule dans la guerre civile, comme certains Etats voisins...* »

Le réseau routier représenté en Centrafrique indique les axes principaux ; leur état actuel les rend pratiquement inutilisables.

Une étrange atmosphère coloniale

Au quartier Fouh qui, avec celui de Boy Rabe, est l'un des fiefs banguissois de l'opposition, les contestataires ne se font pas prier pour exprimer leur mécontentement. Quatorze années de silence forcé sous l'Empire expliquent que les langues aillent aujourd'hui bon train. A Volcan 2000, dancing populaire où la bière Mocaf coule à flots, on est à deux pas des villas voisines du premier ministre M. Ayandho, désormais installé au Palais, et de l'ancien premier ministre M. Patasse, incarcéré à Ngaraba. Il ne reste plus que les murs de ces deux bâtiments saccagés par les adversaires respectifs de ces deux hommes politiques. Devant leurs Yamaha flambant neuves, quelques « godobe » — équivalent local des « blousons noirs » — admettent : « *La seule chose sur laquelle tout le monde était d'accord à Bangui, c'était l'élimination de Papa Bok, mais on est tous en désaccord sur la suite...* »

Ce qui exaspère, outre les « godobe », mais aussi beaucoup de Centrafricains, ce sont les dures conditions d'existence dues au chômage et à l'inflation, au renchérissement permanent des denrées. S'y ajoute une atmosphère coloniale devenue à peu près unique en Afrique. En effet, comment qualifier autrement l'ambiance que règne au Rock-Club par exemple où les seuls Noirs sont les serveurs, les garçons de bains et quelques parachutistes français originaires des départements d'outre-mer ? Comment qualifier le comportement de certains propriétaires qui acceptent pour seuls locataires des expatriés ?

Au restaurant portugais, où la cuisine est la meilleure et la moins chère de Bangui, les Africains ne sont guère plus nombreux qu'au Rock Club. Ici on se retrouve surtout entre « petits Blancs », arborant des tricots de corps comme on n'en trouve plus chez les soldeurs parisiens, sous les ventilateurs qui brassent lentement l'air moite. Dans un cadre des années 30, tout un folklore qu'on aurait pu croire depuis longtemps disparu étale sa médiocrité, à deux pas du Rock Hotel, qui affiche, sans complexe, l'œuf mayonnaise à 1 000 francs C.F.A. (1)...

Le Centrafricain moyen s'exaspère surtout de l'impunité dont lui semblent bénéficier les profiteurs du régime défunt. La population, dans sa grande majorité, voudrait se venger des « gros caïmans » impériaux, alors que le pouvoir actuel entend éviter règlements de comptes et effusions de sang. Mis en accusation, le président Dacko doit à nouveau réaffirmer qu'il fut l'« otage » du régime impérial et non son complice. Un des hommes les plus sévèrement contestés par la population banguissoise est le dernier premier ministre de l'Empire, M. Henri Maïdou, aujourd'hui vice-président de la République.

« *Le chien est parti, les chiots restent, dont le plus dangereux, Maïdou* », nous dit l'un des responsables de l'Union des étudiants centrafricains. Ces derniers reprochent au vice-président d'avoir signé le décret imposant le port de l'uniforme aux écoliers et lycéens que cette mesure devait pousser à la révolte. Ils l'ont baptisé « M. Démenti » parce que, au moment où éclatait au grand jour le drame du « *massacre des enfants* », il s'obstinait à s'inscrire en faux contre l'annonce de la tragédie.

Sympathique, séduisant, ayant beaucoup d'entregent, M. Maïdou a fait de brillantes études de géographie à Nancy. Il a occupé plusieurs postes ministériels avant de devenir premier ministre, en juillet 1978. Avec son frère jumeau, diplomate de carrière, qui est son meilleur agent de relations publiques, il a l'oreille du secteur privé expatrié et surtout de certains milieux politiques français, prompts à interférer dans les affaires africaines. Lorsqu'on lui dit qu'à Paris il est considéré comme un successeur possible de l'actuel président, il ne confirme ni ne dément, se contentent d'esquisser un sourire. On mesurera en tout cas l'extravagante complexité de l'imbroglio politique au fait que, « couvert », selon certains, par le président Dacko, M. Maïdou apparaît comme son rival le plus direct. D'autre part, alors qu'on accuse le président d'avoir regagné sa capitale « *dans les fourgons des troupes françaises* », il semble bien que le vice-président avait personnellement signé la demande d'intervention...

En réalité, les deux hommes ont besoin l'un de l'autre pour gouverner efficacement, et ce sont surtout leurs entourages qui, pour en tirer avantage immédiat, cherchent à les opposer. En effet, au-delà des querelles de personnes, les questions ethniques conservent au Centrafrique une grande importance. Or, le président, comme l'empereur lui-même, et comme Barthélémy Boganda, fondateur de la République centrafricaine, est d'origine mbaka, alors que le vice-président, comme le leader d'opposition Abel Goumba auquel il est apparenté, est d'origine banziri.

Une opposition très divisée

Contrairement au vice-président Maïdou qui lui rend d'ailleurs hommage et voit en lui « *un homme rigoureux et valable qui parle de gouvernement de coalition et de pluripartisme, formules auxquelles je ne suis pas hostile bien qu'elles soient prématurées* », M. Abel Goumba est populaire chez les jeunes. Mais, pour la majorité d'entre eux, il ne représente pas grand-chose. Ainsi, un élève de l'Ecole nationale d'administration nous dit à son sujet : « *Il ne s'est jamais compromis avec Bokassa, et sa réputation d'honnêteté est un sérieux atout. Mais il a été trop longtemps absent du pays et peu de gens le connaissent parmi nous...* » Quant aux Européens du cru, ils ne cachent pas leurs sentiments à son égard : « *C'est un méchant, l'homme des Cubains, un communiste... Si Dacko ne lui avait pas repris le pouvoir en 1960, il aurait tenté ici une expérience à la Sekou Touré...* »

Quant à M. Ange Patasse, arrêté depuis le 21 octobre, il semble qu'il ait surtout des partisans dans son ethnie Souma et... en France. L'ampleur de ses dettes que le gouvernement expose à dessein, sa conversion à l'islam en novembre 1976, sa collusion avec les Libyens, exploitée dans un pays où ils sont particulièrement impopulaires pour avoir inconditionnellement soutenu l'Empire, affaiblissent sa position. Une instruction est menée contre lui à la fois pour concussion et pour trouble de l'ordre public, et l'ancien premier ministre ne devrait, en principe, pas tarder à passer en justice.

Pour l'instant le président David Dacko ne paraît pas avoir à faire face à des adversaires réellement dangereux. En effet, trop de choses opposent ceux qui ont collaboré avec l'Empire comme le ministre des finances, M. Koyamba, ou celui du Plan, M. Le Gouder, et les « hommes nouveaux » comme leurs collègues, MM. Guéret (justice) ou Kabilo (mines). De même, il existe trop de thèmes d'affrontement entre les divers éléments de l'opposition regroupés soit derrière M. Abel Goumba au sein du Front patriotique, autour du douteux Ange Patasse, du Mouvement de libération populaire, ou de l'incapable et opportuniste Sylvestre Bangui, ministre des affaires étrangères, fondateur d'un ectoplasmique Front de libération de l'Oubangui, créé pour les besoins de la cause. A ce puzzle, il convient d'ajouter les rivalités régionales entre gens de l'ouest et de l'est du pays, entre population de la capitale et « populations du fleuve » (Mbaka de la Lobaye et Yahoma de l'Oubangui), et ne pas oublier les interférences françaises occultes. C'est ainsi qu'à Bangui l'Elysée est supposé hésiter entre MM. Dacko et Maïdou, le parti de M. Chirac avoir des faiblesses pour M. Bangui, ceux de MM. Mitterrand et Marchais regarder respectivement vers MM. Goumba et Patasse...

Les atouts du président

M. Dacko dispose surtout de deux atouts sérieux : l'appui de l'Eglise catholique et celui de l'armée et de la coopération françaises. L'importance du christianisme est ici considérable et beaucoup de cadres sont catholiques, même si certains d'entre eux ne pratiquent guère. Bien que les croyances traditionnelles aient la vie dure et que le culte des eaux reste vivace, le clergé local et les missionnaires exercent une influence incontestable. L'Eglise catholique fut d'ailleurs la seule force qui osa tenir tête à l'empereur et c'est elle qui est à l'origine des révélations sur les massacres dont le récit détaillé par Amnesty International, puis par la Commission de juristes africains, devait entraîner la chute de Bokassa.

Un prêtre centrafricain, qui semble assez représentatif de l'opinion du clergé et d'une grande partie des fidèles, estime : « *Nous ne sommes les inconditionnels de personne et nous entendons bien rester ce que nous sommes, mais nous avons de l'estime et de la sympathie pour le président Dacko. Il a évité au pays les malheurs de la guerre civile et il est sûr que si d'autres que lui s'étaient emparés du pouvoir il y aurait eu beaucoup de cadavres...* »

Un laïque, membre d'un groupe d'action catholique, renchérit : « *Chacun insiste aujourd'hui pour que les troupes françaises restent ici parce que la majorité de la population a soif de sécurité et de stabilité... N'oubliez pas que les Cubains sont à nos portes, au sud au Congo, et que les Libyens, en dépit de leur expulsion récente du Centrafrique, sont présents à proximité d'ici, au nord en Libye.* »

Au rôle dissuasif joué par les 370 militaires français de « *l'opération Barracuda* » (« *présents pour éviter tout coup de chien* », disent leurs chefs), s'ajoute l'action des 400 assistants techniques français en service au Centrafrique dont certains dans le'ntourage même du président, comme M. Jacques Serre, dont le passé d'administrateur colonial en Centrafrique explique la nomination comme secrétaire général de la présidence. Comprenant de 2 500 à 3 000 personnes, l'ensemble de la colonie française — de très loin la plus importante — constitue un support efficace pour le nouveau régime. Mais cette présence essentiellement temporaire, sera-t-elle suffisante pour assurer la stabilité d'un régime aux prises avec une situation économique catastrophique ?

PHILIPPE DECRAËNE.

Prochain article :

ÉVITER LA BANQUEROUTE

(1) 1 franc C.F.A. = 0,02 franc.

Rhodésie

LE COMMONWEALTH S'INQUIÈTE DE L'ATTITUDE BRITANNIQUE

La dégradation de la situation en Rhodésie, à six jours des élections générales, suscite de sérieuses inquiétudes au sein de la communauté diplomatique de Londres. Les hauts commissaires des Etats membres du Commonwealth ont chargé le secrétaire général de l'organisation, Sir Shridath Ramphal, de faire part à lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, de la « *crise de confiance* » suscitée par l'attitude du gouverneur britannique, lord Soames, et d'ordonner à ce dernier de « *restaurer l'équilibre* » entre les parties concernées, notamment en renvoyant dans leurs cantonnements l'armée rhodésienne et ses auxiliaires.

De son côté, tout en notant « *une amélioration considérable* », Amnesty International affirme avoir observé des violations « *profondément troublantes* » des droits de l'homme en Rhodésie depuis la prise de fonctions de lord Soames. L'organisation humanitaire estime que le maintien de l'ordre est demeuré « *en grande partie aux mains de personnalités rhodésiennes qui portent la responsabilité de tortures et d'exécutions secrètes sous l'ancienne administration* ».

La police rhodésienne a d'autre part renoncé à poursuivre en justice MM. Garfield Todd, ancien premier ministre, inculpé d'aide à la guérilla (*le Monde* du 12 février), et Justin Nyoka, porte-parole de M. Mugabe, accusé « *par erreur* » d' « *incitation à la violence* » (*le Monde* du 22 février). — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Trois cents opposants tunisiens environ*, réunis jeudi 21 février à Paris, ont exprimé leur « *réprobation* » à l'appui militaire apporté par la France au gouvernement tunisien lors des événements de Gafsa. Réunis à l'initiative du Centre anti-impérialiste (CEDETIM), du Mouvement pour le désarmement, la paix et les libertés, de l'Action tricontinentale et du Groupe tunisien d'information et d'action anti-impérialistes, les participants ont « *récusé* » la version du gouvernement tunisien « *qui présente les membres du commando de Gafsa comme étant une horde de mercenaires à la solde de l'étranger* ». Certains participants ont condamné la Libye dans leur ensemble, les opposants tunisiens ont mis l'accent sur la responsabilité de la politique du gouvernement de M. Hedi Nouira dans les événements de Gafsa.

AMÉRIQUES

Argentine

Tribune internationale

L'arbitraire institutionnalisé jamais ne sera la paix

Quarante-sept enfants ont disparu en Argentine depuis 1976, est-il indiqué dans un dossier remis, le jeudi 21 février, à la présidence de la République et à la presse de Buenos-Aires par les grands-mères des petites victimes. Huit ont été enlevés, généralement en compagnie de leurs parents, et trente-neuf ont dû naître après l'arrestation ou le séquestre de leur mère enceinte, rapporte l'A.F.P.

par MARTIN M. FEDERICO et NORBERTO CONSANI (*)

EDUARDO Valverde, avocat à Cordoba, se présente spontanément devant les autorités militaires, le 2 avril 1976, lorsqu'il apprend qu'elles le demandent. On n'aura plus de nouvelles de lui, malgré les actions judiciaires et administratives qui ont été intentées depuis.

Oswaldo Acosta, avocat de la province de Buenos-Aires, est arrêté le 29 mai 1978 à son domicile de Moreno, en même temps que son épouse et ses enfants. Ceux-ci sont libérés le jour suivant. Il n'a jamais été possible d'obtenir d'informations sur le sort de leur mari et père.

Teresa-Alicia Israel, avocate d'une association pour la défense des droits de l'homme de Buenos-Aires, est enlevée à son domicile, dans cette ville, le 8 mars 1977, par des personnes en civil et emmenée en voiture. Depuis lors, nul n'a pu avoir de nouvelles d'elle.

Ce sont trois exemples de disparitions, parmi plus de quinze mille cas, en Argentine.

Un « disparu » est une personne détenue par des forces militaires et de sécurité de l'Etat sans que personne, à commencer par l'Etat, n'en assume la responsabilité. Elle se trouve dans un lieu secret, soustraite à tout ordre juridique, privée du droit à la défense et à ses juges naturels. Pendant ce temps, on exerce contre elle toutes sortes de tortures, qui peuvent aboutir à son élimination physique. L'utilisation, par les auteurs des enlèvements, d'uniformes, de documents d'identité officiels et d'armes propres à la force publique ; l'identité des victimes, généralement des opposants, des syndicalistes, des journalistes, des prêtres, des avocats, qui ont perturbé l' « ordre » ; l'impunité réservée aux auteurs de ces procédés : autant d'éléments probants d'une action terroriste institutionnalisée, menée sur ordre du gouvernement.

POUR justifier leurs méthodes répressives, les autorités militaires ont dit qu'en Argentine il y a eu et il y a une guerre ; que la disparition de personnes est le fait de groupes incontrôlés, ou d' « autonomes » ; elles parlent d' « excès » dans la répression ; elles déclarent aussi que ces méthodes sont nécessaires pour le rétablissement de l'ordre et de l'Etat de droit.

La « guerre » a été invoquée comme prétexte à une militarisation progressive de l'Etat, allant jusqu'à l'usurpation du pouvoir politique par les forces armées. « Guerre sale », « guerre spéciale », « guerre contre-révolutionnaire » : autant de qualificatifs employés pour qualifier l'action des militaires. Or, celle-ci ne s'inscrit ni sous le signe de la guerre, au sens juridique international, ni, évidemment, sous celui de la paix.

« L'existence de groupes incontrôlés ou autonomes », désignés comme responsables des enlèvements, ne résiste pas à l'analyse. Est-il possible qu'échappe au contrôle d'un gouvernement militaire l'existence de camps de concentration ? On ne découvre jamais les auteurs de faits d'une telle gravité. Pis : on n'a jamais entrepris de recherches. Il n'est pas moins scandaleux de parler d' « excès » : enlèvements et disparitions ont un caractère systématique.

Il existe deux sortes de prisonniers : ceux qui sont reconnus comme tels — et qui devraient, en principe, jouir d'une protection légale, bien que les cas aient été nombreux de détenus politiques sortis de leurs prisons pour être fusillés, ou prétendument tués au cours d'une tentative de fuite, — et ceux dont la détention n'est pas avouée, appelés « disparus ». C'est le cas le plus habituel si on estime qu'il y a douze « disparus » pour chaque prisonnier officiel.

La junte militaire a refusé, pendant deux ans, de publier les listes de prisonniers reconnus. Ce refus s'explique par la volonté de laisser les mains libres aux militaires pour déterminer qui pourrait se voir reconnaître la qualité de « prisonnier », après une période de disparition. Cette attitude est à mettre en liaison avec l'habitude de rechercher des renseignements par la torture.

Une telle répression dérive de l'application de la doctrine de la « sécurité nationale » — version latino-américaine de la classique raison d'Etat. Il faut y voir la consécration du caractère non juridique des actes d'un gouvernement qui s'identifie avec la nation et avec l'Etat. Qui défie le gouvernement porte atteinte à l'Etat et à la nation. Si l'on critique les crimes du gouvernement, on attaque la nation. C'est pourquoi le gouvernement argentin et la presse à son service parlent de « campagne anti-Argentine » à propos de la réaction nationale et internationale que provoque la répression.

En réalité, les disparitions, comme les exécutions, et l'utilisation systématique de la torture trouvent leur origine dans la nature du gouvernement et du nouvel ordre économique qu'il prétend implanter. Celui-ci se manifeste, pour son aspect le plus évident, par la diminution de 60 % du salaire réel. Il a provoqué l'émigration d'environ un million de travailleurs, professionnels, techniciens, ouvriers spécialisés, dans un pays qui a toujours été une terre d'immigration.

POUR faire taire la protestation internationale et les revendications des secteurs les plus divers exigeant la réapparition, vivants, de disparus dont ils rendent le gouvernement responsable, la junte militaire a édicté deux « lois » établissant une similitude entre la « disparition » après une détention par la force publique et l' « absence », qui, conformément au code civil, est présumée décidée à la demande de la partie intéressée à la régularisation d'une situation familiale et patrimoniale.

Nos « disparus » ont été détenus, transférés, parfois officiellement cités en justice par la force publique. Leurs familles ont intenté des actions judiciaires, déposé des demandes d'habeas corpus, formulé des plaintes pour enlèvement auprès de la police ou du ministère de l'intérieur. La Cour suprême a condamné la situation de « déni de justice » consécutive à l'attitude du pouvoir exécutif privant les juges des moyens nécessaires pour exercer leurs pouvoirs dans les affaires de disparition.

Il existe de nombreux témoignages sur l'existence, dans des camps secrets de détention, de disparus encore vivants. La déclaration de « mort présumée » — selon les termes de cette loi — ne vise-t-elle pas à faciliter l'élimination physique, après la mort juridique ? La procédure mise en place, de caractère non contradictoire, dans laquelle le juge voit son pouvoir limité à la constatation de l'accomplissement des prescriptions légales pour déclarer une mort présumée avec des effets purement civils empêche toute diligence judiciaire pour rechercher les éléments éventuels de preuve que la victime disparue survivrait.

A cette insuffisance de la loi, il faut ajouter la faculté donnée au gouvernement, à travers le ministère public, totalement dépendant, pour agir de sa propre initiative en demandant la déclaration de mort présumée. Nous sommes donc devant un dispositif tendant à paralyser l'action de la justice dans ce qui est l'intérêt véritable de la société et des parents des disparus : à savoir les retrouver, les rendre vivants à leur famille et, aussi, faire la lumière sur les circonstances de leur enlèvement. N'importe quel intéressé — et le ministère public est indiscutablement le plus désireux que la vérité n'apparaisse pas — peut demander la déclaration de mort présumée. Cette déclaration sera faite par le juge après que le ministère de l'intérieur lui aura fourni les renseignements, et dès que quatre-vingt-dix jours de « publicité » seront écoulés.

(*) Membres du GAEFF, groupe rassemblant les vingt-sept avocats argentins exilés en France, de toutes tendances politiques.

Mexique

Les forces armées développent leur potentiel

De notre correspondant

Mexico. — L'armée mexicaine va augmenter ses effectifs et son matériel. Certaines déclarations de ses responsables montrent qu'elle prépare l'opinion à cette évolution. « *Il est chaque jour plus difficile de préserver la paix intérieure* », vient de dire un porte-parole. « *Le chemin de la liberté n'a jamais été aussi rude et escarpé qu'aujourd'hui* », a déclaré le général Hector Portillo, sous-secrétaire à la défense, à l'occasion des traditionnelles cérémonies du Jour de l'armée. Ces avertissements semblent avoir reçu l'appui du gouvernement, qui a donné son accord à l'acquisition d'un nombre indéterminé d'avions pour l'entraînement des pilotes. Cette mesure apparaît comme le premier pas en direction du renforcement d'une armée de l'air fort vétuste.

La marine mexicaine, de son côté, est intéressée par l'acquisition d'unités de surface modernes (l'âge moyen de ses navires est de trente ans). L'armée de terre, enfin, envisage la fabrication au Mexique d'un véhicule blindé de conception allemande, d'armement léger du type des fusils Fal-Nato et de munitions. Dans les milieux bien informés, on croit également que les effectifs de l'armée de terre pourraient être augmentés substantiellement dans un délai de trois à cinq ans.

Les forces armées mexicaines sont fortes, aujourd'hui, de quatre-vingt-cinq mille hommes environ. En outre, l'existence d'un service militaire permet, théoriquement, l'incorporation annuelle de trois cent mille recrues.

Le Mexique, puissance pétrolière naissante, se trouve aujourd'hui devant la nécessité de développer ses forces armées pour assurer la protection de ses gisements.

L'armée, dont le rôle comme facteur de pouvoir au Mexique est négligeable, ne semble pas actuellement rechercher une influence politique plus grande, même si certains de ses panégyristes — de droite pour la plupart — ont défendu l'idée d'une intervention militaire croissante dans la vie publique. Cette solution a été rejetée jusqu'à présent.

Ainsi en 1968 les forces armées ont-elles eu pratiquement le pouvoir en main à la suite du conflit avec les étudiants qu'elles avaient réprimé dans le sang. Elles l'ont pourtant rendu au gouvernement civil. Des rumeurs insistantes ont fait état, en 1976, dans les derniers mois de la présidence de M. Luis Echeverria, de la préparation d'un coup d'Etat militaire.

Le contrôle et la répression par l'armée des mouvements paysans se sont considérablement accrus depuis 1968 et le pouvoir civil s'est vu contraint par les circonstances d'accorder aux militaires de plus amples avantages. C'est ainsi que la fin du régime Echeverria a été marquée par l'inauguration des nouvelles installations du collège militaire et par la fondation de l'université militaire, dont les premiers diplômés sortiront cette année.

Tous ces faits ont contribué à la propagation de rumeurs selon lesquelles le parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir, pourrait présenter un candidat militaire à la présidence de la République pour le prochain mandat, de 1982 à 1988.

JOSE CARRENO.

A travers le monde

Arabie Saoudite

- **LA SANTE DU ROI KHALED PARAIT S'AMELIORER.** — Le souverain a, en effet, reçu, le jeudi 21 février à l'hôpital de Ryad, où il a été admis lundi dernier, de hauts responsables saoudiens et des citoyens venus « *se rassurer sur l'état de santé du souverain* ».

El Salvador

- **HUIT PERSONNES ONT ETE TUEES** à San-Salvador, le mercredi 20 février, lors d'affrontements.

Grèce

- **SEPT PERSONNES ONT ETE ARRETEES**, le 20 février, à La Cannée (Crète), et transférées à Athènes. Elles seraient membres d'un groupe appelé Combat révolutionnaire populaire (ELA), qui serait étroitement lié à l'organisation italienne Lotta Continua, et déterminé à venger « *tous les combattants allemands exécutés*. — *(A.F.P.)*

Italie

- **DEUX MEMBRES DES BRIGADES ROUGES ARRÊTÉS A TURIN.** — Deux membres des Brigades rouges recherchés pour l'enlèvement et l'assassinat d'Aldo Moro, ont été arrêtés le 22 février à Turin. Il s'agit de Patrizio Peci, vingt-sept ans, considéré comme la « tête » des commandos clandestins dans la région des Marches, et Rocco Micaletto, trente-quatre ans, ancien ouvrier chez Fiat, recherché entre autres pour l'assassinat du magistrat Francesco Coco, à Gênes, en 1976. D'autre part, à Turin, un responsable technique d'Alfa-Romeo a été blessé par balles au cours d'un attentat à l'intérieur de l'usine.

Namibie

- **INTERVENTION DE LA POLICE ANTI-GUERILLA SUD-AFRICAINE.** — Des unités d'élite de la police anti-guérilla sud-africaine ont été aéroportées dans le nord de la Namibie, pour tenter d'arrêter une nouvelle offensive des guérilleros de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), a-t-on annoncé jeudi 21 février à Windhoek.

Suisse

- **REMANIEMENT.** — M. Albert Weitnauer, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, sera remplacé à partir du 31 août par M. Raymond Probst, actuellement ambassadeur de Suisse à Washington, a-t-on appris jeudi 21 février à Berne, où l'on indique officieusement que le secrétaire d'Etat est en désaccord avec le ministre des affaires étrangères, M. Aubert. M. Weitnauer avait notamment proposé l'asile politique en Suisse à l'ancien chah d'Iran sans en référer à M. Aubert. — *(A.F.P.)*

ASIE

Vietnam

Un bonze réfugié en France dénonce les méthodes de « rééducation »

Au Vietnam, « *le nombre de personnes envoyées dans les « camps de rééducation » ne cesse d'augmenter. Dans la population, le sentiment anticommuniste s'étend ; certains fuient le pays, d'autres entrent dans le maquis, tandis que la corruption gagne les cadres venus du Nord dans le Sud pour administrer et propager la doctrine communiste* », a affirmé un bonze vietnamien, aujourd'hui résidant en France, dans une déclaration à l'A.F.P.

Le Vénérable Thich Tue Minh, qui a passé plusieurs années dans les prisons et les « camps de rééducation » dans le sud du Vietnam, a témoigné de son expérience : bonze à la pagode Bao An, dans la province de Gia Dinh, il était directeur d'un orphelinat bouddhique lors de son arrestation, le 15 juin 1975. Il fut accusé d'avoir touché de l'argent des « *impérialistes américains* » pour son institution, alors que celle-ci, affirme-t-il, bénéficiait des dons des fidèles.

Le Vénérable a indiqué avoir passé des mois en prison, à Thu Duc, près de Ho-Chi-Minh-Ville, puis à Chi Hoa, puis huit mois dans le camp de Trung Tam Cai Huan, de Thu Duc, enfin, dix-huit mois dans une zone économique pour prisonniers de la province de Ben Tre, dans le delta du Mékong. Après avoir soudoyé ses geôliers, grâce à une machine à écrire et à des instruments médicaux, il s'est évadé du Vietnam en bateau, en octobre 1979, est passé par un camp de Thaïlande et a gagné la France en décembre.

La « *rééducation* », a-t-il précisé, comprend trois phases : « *La première est consacrée à la constitution des dossiers individuels, la seconde à celle de l'étude du sévère règlement intérieur du camp. Pendant cette période, les détenus n'ont pas le droit de communiquer entre eux, ils sont invités à dénoncer ceux qu'ils connaissent à l'intérieur ou à l'extérieur des camps et à passer aux aveux sur les « crimes » commis ». Les punitions sont de trois ordres : pour faute légère, privation des visites de la famille. Pour faute moyenne, enchaînement des pieds d'une semaine à un mois. Pour faute grave, bastonnade publique et peloton d'exécution.* » Pendant sa « rééducation », le bonze a affirmé avoir vu un nombre « *impressionnant* » de victimes ne pas pouvoir résister à ces deux premières phases et succomber.

La troisième phase est consacrée à la « rééducation » hors des camps, par le travail forcé, ajoute-t-il. Selon lui, « *elle est réservée aux détenus ayant eu une bonne conduite ou n'ayant commis que des fautes légères. Ils travaillent à réparer les routes, à creuser des digues, à construire des bâtiments. Ces détenus privilégiés ont droit à quatre bols de riz blanc ou de patates par jour. Mais les dangers ne sont pas pour autant négligeables : serpents venimeux, explosions de mines, assassinats.* »

Thich Tue Minh a évoqué aussi « *les attaques directes et publiques contre toutes les communautés religieuses, qu'elles soient bouddhistes ou catholiques, dont les membres sont persécutés, emprisonnés par milliers, voire aussi assassinés comme ce fut le cas du vénérable Thich Thien Minh, dans sa prison* ». Enfin, concernant l'état d'esprit de la population, il déclare par exemple : « *La province de Ben Tre, qui était une des plus farouchement opposées au régime Thieu, est devenue l'une des plus anticommunistes. Il y a beaucoup de gens dans les maquis, mais ils n'ont pas le moyen de communiquer entre eux. Ils attaquent les postes de police et les soldats nordistes, arrêtent les cadres communistes. Il y a aussi beaucoup de fusillés.* »

Cambodge

Les dirigeants du P.C. thaïlandais condamnent la politique suivie par les Khmers rouges

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Le parti communiste de Thaïlande (P.C.T.), proche des Chinois, fait circuler à l'usage de ses cadres une analyse des faiblesses et des erreurs politiques du parti communiste du Kampuchéa (P.C.K.) de M. Pol Pot. Ses conclusions paraissent révélatrices de la volonté des dirigeants communistes thaïlandais de se dissocier, aux yeux de leurs militants comme à ceux de l'opinion publique, d'une expérience qu'ils avaient jusqu'à présent justifiée. Des militants et des sympathisants du P.C.T. restent d'ailleurs très attachés à la « ligne de Pol Pot » et refusent tout dénigrement à ce sujet. La correction de tir du P.C.T. intervient après les critiques adressées par les organes officiels chinois eux-mêmes aux abus de leurs alliés khmers rouges. Elle doit être également perçue dans le contexte des conflits entre partis communistes asiatiques qui ont porté un coup à la solidarité dont le P.C.T. tirait avantage, semé la confusion parmi ses cadres et provoqué, l'été dernier, une série de défections (*le Monde* du 28 juillet 1979).

Les critiques adressées au P.C.K. sont une condamnation sans appel de la « ligne Pol Pot » et, par la même occasion, de la « ligne ultra-gauchiste de *Lin Piao* et de la bande des quatre », dirigeants chinois auxquels les chefs khmers rouges « *aux capacités limitées* » sont assimilés. Le P.C.T. estime que l'internement de fait du prince Sihanouk et la non-représentation dans l'Assemblée nationale des partisans du Kampuchéa démocratique et des intellectuels qui avaient soutenu la révolution a transformé ces catégories sociales en « *contre-révolutionnaires* ». Il condamne, sinon dans son principe du moins dans son application, l'évacuation immédiate et forcée des villes, le repli obsessionnel du régime et son refus d'une « *aide des pays amis : Chine, Corée du Nord, Yougoslavie, Roumanie, Suède* » ou même des organisations internationales humanitaires pour subvenir aux besoins d'une population exténuée et d'un pays ravagé par la guerre aérienne américaine. De telles mesures, et les purges sanglantes de l'armée et de l'administration Lon Nol, n'auraient pas été nécessaires sous cette forme « *si le parti comuniste du Kampuchéa avait pris soin du peuple, car le peuple serait devenu les yeux et les oreilles de la révolution* », permettant de débusquer ses ennemis.

L'abolition de la monnaie est considérée comme « *une régression* », la volonté isolationniste et l'indigence de la propagande « *ont permis aux Vietnamiens et à l'Occident de répandre des informations négatives sur le régime (...) sans que celui-ci paraisse intéressé à l'amélioration de son image* ». En ce qui concerne le conflit avec Hanoï, le P.C.T. estime aberrant de la part des Khmers rouges d'avoir « *insisté pour régler le problème par la guerre* » alors que le Kampuchéa était « *plus faible militairement, économiquement et politiquement* ».

R.-P. PARINGAUX.

EUROPE

Union soviétique

M. Kossyguine a fait sa réapparition

De notre correspondant

Moscou. — La réapparition de M. Kossyguine est un événement à la fois attendu et étonnant. Attendu, parce qu'il est dans la logique du cérémonial immuable dans la mesure où le chef du gouvernement est candidat aux élections au Soviet suprême de la Fédération de Russie : il se devait de prononcer un discours à la place qui lui est réservée dans la hiérarchie : la deuxième. *Il continuait d'ailleurs* à adresser des messages aux chefs des gouvernements étrangers (et à en recevoir d'eux), ce qui indiquait que, formellement au moins, il restait le président en titre du conseil des ministres.

Le dernier comité central avait, certes, siégé en novembre 1979 en son absence, mais M. Kossyguine avait conservé sa place au bureau politique. Enfin, des membres du gouvernement et des proches parents avaient laissé entendre récemment à des délégations occidentales que le premier ministre s'était bien remis d'une crise cardiaque, qu'il se promenait dans le parc de la maison de repos des environs de Moscou où il passait sa convalescence et que sa réapparition était proche. En 1976, M. Kossyguine avait déjà disparu de la scène pendant plusieurs semaines, alimentant des rumeurs sur une disgrâce qui devaient être démenties par un retour au pouvoir aussi brusque que son éclipse. A cette époque déjà, il avait été victime d'un malaise cardiaque.

La réapparition de M. Kossyguine n'en est pas moins étonnante. Il n'avait pas été vu en public depuis le 17 octobre, date à laquelle il avait, en l'absence de M. Brejnev souffrant, accompagné à l'aéroport le président syrien en visite officielle à Moscou. Depuis il n'a — semble-t-il — assisté à aucune réunion importante ni à aucune rencontre avec des délégations étrangères. Dans le même temps son premier adjoint, M. Tikhonov, a renforcé sensiblement sa position en devenant membre à part entière du bureau politique, un an seulement après y avoir fait son entrée comme suppléant. Il assure certainement plus que le simple intérim de M. Kossyguine en exerçant en fait les fonctions de chef de gouvernement sans en avoir le titre. C'est lui notamment qui aurait pris la décision d'accepter le mois dernier la démission de M. Kiriline, ancien président du comité d'Etat pour la science et la technique et ami de longue date du premier ministre.

Le discours que M. Kossyguine a prononcé jeudi ne permet pas de répondre à la question de savoir s'il reviendra ou non au pouvoir. Un seul élément apparaît certain : il était malade et malgré les critiques prononcées par M. Brejnev au dernier plénum du comité central sur le mauvais fonctionnement de l'agrinomie dont il était le principal responsable, son absence ne peut être mise sur le compte d'une disgrâce. Sa réapparition ne signifie pas pour autant qu'il est en mesure d'assumer à nouveau les responsabilités de chef du gouvernement. Il faut attendre les prochaines manifestations publiques où sa présence serait normalement requise, pour se faire une idée plus précise de son avenir.

Avec la promotion de M. Tikhonov, les dirigeants du Kremlin ont trouvé au moins une solution transitoire jusqu'au prochain congrès. Si, par hypothèse, M. Kossyguine revenait aux affaires, sa position s'en trouverait affaiblie d'autant. Les Soviétiques les mieux informés ne manquent pas de faire des associations avec le sort d'un autre chef de gouvernement d'un pays socialiste, M. Jaroszewicz, en Pologne.

DANIEL VERNET.

LE NOMBRE DES AUTORISATIONS D'ÉMIGRER DÉLIVRÉES AUX JUIFS EST EN LÉGÈRE DIMINUTION

Washington *(A.F.P.)*. — Le nombre des autorisations d'émigrer accordées par l'U.R.S.S. aux juifs soviétiques est en « *légère diminution* », a déclaré l'un des porte-parole du département d'Etat, M. Tom Reston.

Selon M. Reston, 5 000 personnes seulement ont été autorisées à quitter l'Union soviétique depuis le début de l'année 1980 alors qu'il y avait eu, en moyenne, de 4 100 à 4 200 départs par mois pendant l'année 1979. Au total, l'an dernier, 51 320 juifs ont pu quitter l'U.R.S.S. (28 864 en 1978 et 16 737 en 1977).

La politique d'émigration de l'Union soviétique est suivie avec attention par les Etats-Unis, en raison d'une clause de la loi américaine qui n'accorde la clause de la nation la plus défavorisée qu'aux partenaires commerciaux des Etats-Unis observant une politique d'émigration suffisamment libérale.

Le gouvernement américain se montre particulièrement vigilant à cet égard en raison de la tension apparue entre Moscou et Washington à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan.

Yougoslavie

Aucun signe extérieur ne révèle la présence du maréchal Tito à Ljubljana

Le bulletin de santé publié jeudi 21 février indique que l'état général du président Tito « reste grave ». Un « rein artificiel » a été branché il y a quelques jours, ont indiqué, ce vendredi, les médecins du maréchal. D'autre part, le président a fait parvenir des messages à MM. Brejnev, Carter, Fidel Castro et Sekou Touré. Ces messages sont consacrés à l' « état préoccupant » des relations internationales et à la nécessité de « rétablir et de développer la détente ». Ils ont été rédigés, précise-t-on, au début de février, c'est-à-dire au moment de l'amélioration de l'état de santé du maréchal Tito.

De notre envoyé spécial

Ljubljana. — A l'entrée de l'allée, large et bétonnée, qui mène par degrés successifs au centre hospitalier où est soigné le président yougoslave, deux jeunes policiers, le fusil mitrailleur en bandoulière, battent la semelle, indifférents aux visiteurs qui se dirigent vers le bâtiment ou en sortent. Le contrôle reste aussi distant au pied de l'immeuble lui-même. Derrière la grande baie vitrée ouvrant l'accès au vaste hall de l'hôpital, l'homme de garde, lui aussi armé et arborant une magnifique moustache digne d'un « poilu » des guerres balkaniques, interroge mollement du menton l'arrivant sur ses intentions. Il suffit de répondre en indiquant d'un mouvement tout aussi nonchalant de la tête le stand des « informations » pour avancer encore de quelques mètres. Mais là s'arrête la visite.

Les policiers de service, qui ont revêtu des blouses blanches sur leurs costumes civils, tournent et retournent les pages de notre passeport, et, après en avoir déféré téléphoniquement à leurs supérieurs, nous le rendent d'un air absolument navré. « *Désolés*, nous disent-ils, *mais il n'est pas possible de parler aux médecins du président Tito. Vous n'avez pas les papiers nécessaires.* » Nous nous en doutions un peu. Sur le parking, trois Mercedes noires, sagement rangées l'une à côté de l'autre et immatriculées « R » (comme République, symbole dans ce cas de la fédération), nous confirment que de hauts responsables de l'Etat assurent en ce moment même leur tour de permanence auprès du dirigeant suprême de la Yougoslavie.

Ce n'est sans doute pas un hasard si l'un des hôpitaux les plus modernes du pays a été construit ici, à Ljubljana, cette charmante capitale de la Slovénie, où flotte encore, avec ses magnifiques églises baroques et l'entrelacs mystérieux de ses ruelles pavées, l'atmosphère surannée de l'empire des Habsbourg. L'une des plus petites de la fédération par sa superficie (20 250 kilomètres carrés) et sa population (1,8 million d'habitants), la république de Slovénie n'en est pas moins la plus riche économiquement et donc la plus ouverte sur le monde industrialisé. Les Slovènes ne représentent que 8 % de la population du pays, mais ils réalisent à eux seuls près de 20 % des exportations yougoslaves. Le produit social par habitant dans cette république d'avant-garde est le double de celui calculé en moyenne pour la fédération, le triple de celui enregistré dans le Monténégro ou en Macédoine.

Est-ce aussi un signe du destin si sur la fin de sa vie le président Tito se retrouve luttant contre la mort dans cette Slovénie dont il aimait la nature montagneuse, où si souvent, au cours de sa vie aventureuse, il chercha refuge pour échapper au danger, et à laquelle est attachée une grande partie de son enfance. A moitié Slovène par sa mère, Josip Broz, par goût et aussi pour soulager les finances familiales, fit dans ses jeunes années de longs séjours dans le village de ses grands-parents maternels, à Podsreda. Il se sentait si bien dans ce milieu, où il mangeait à sa faim et parcourait les bois avec son grand-père charbonnier, qu'à son retour ses parents reconnaissaient dans son parler *croate* l'accent slovène, plus chantant.

A Ljubljana, aucun signe extérieur ne trahit la présence dans la ville du chef de l'Etat yougoslave. Dans la rue, les gens, qui ont été, paraît-il, priés de ne pas répondre aux journalistes étrangers, restent circonspects. Mais au comité central du parti comme à la rédaction du journal communiste *Delo* et à celle de l'hebdomadaire catholique *Druzina* (famille), le visiteur est reçu avec une égale gentillesse. On a prié l'autre dimanche dans les églises de la ville pour la santé du président. Encore un paradoxe de cette déroutante Yougoslavie : Dieu sait que Tito, en dépit de la piété maternelle, ne marqua jamais de tendresse particulière pour l'institution religieuse.

MANUEL LUCBERT.

Belgique

SELON UN HEBDOMADAIRE
Interpol exercerait une activité politique en violation de ses statuts

De notre correspondant

Bruxelles. — Interpol, l'office international de police criminelle, est accusé par plusieurs sénateurs belges de violer, en Belgique et en R.F.A., l'article 3 de ses statuts, qui lui interdit toute intervention dans les affaires présentant un caractère politique, militaire, *religieux ou racial*. Ces parlementaires sont intervenus publiquement après avoir pris connaissance de trois télex transmis à la fin de 1979 par Interpol Wiesbaden (R.F.A.) à Interpol Bruxelles et qui demandaient et donnaient des renseignements sur des citoyens allemands et sur leurs relations éventuelles en Belgique, alors qu'ils ne faisaient apparemment l'objet d'aucune poursuite véritable.

Ces documents sont publiés par l'hebdomadaire gauchiste *Pour*, dont le rédacteur en chef, M. Jean-Claude Garot, avait été inculpé de recel il y a trois semaines (*le Monde* du 29 janvier 1980) avec le correspondant de *Libération* à Bruxelles, M. Claude Chalençon, parce qu'il avait reçu des documents dérobés au ministère de la justice par un des anciens collaborateurs de *Pour*, M. Philippe Carpentier. Ces documents provenaient du Bundeskriminalamt, office criminel fédéral de la R.F.A.

M. Carpentier, trente-trois ans, traducteur juré au ministère de la justice, attaché à Interpol, avait estimé que ces textes portaient atteinte aux droits de l'homme. Arrêté à la mi-janvier, il a été remis en liberté à la veille, précisément, de la publication par *Pour* des télex fournis par lui.

Pour, dans son édition du jeudi 21 février, reproduit les trois télex d'Interpol Wiesbaden en précisant dans un éditorial qu'ils « *violent la convention d'Interpol, la convention d'extradition et la convention des droits de l'homme* ».

Le premier texte concerne le citoyen allemand Jochen Noth, condamné à un an et trois mois de prison pour diffusion en 1975 d'une série de tracts hostiles à la Compagnie des tramways de Heidelberg parce qu'elle voulait augmenter le prix de ses trajets. Le Dr Fillbrunn, procureur général du parquet de Heidelberg, prie Interpol Bruxelles de mettre Noth en état d'arrestation provisoire pour assurer son extradition vers l'Allemagne.

Le deuxième télex vise un certain Ralf Friedrich. On ne précise pas de quoi Friedrich est accusé. Le document se contente de signaler qu'il est en fuite et qu'on a saisi son agenda au cours de l'enquête. Interpol Wiesbaden demande à Interpol Bruxelles des renseignements sur neuf personnes, dont quatre seraient belges, relevées sur la liste.

Le troisième télex, de même origine, est une note sur « *la prétendue occupation du bureau de la Croix-Rouge internationale à Bruxelles en juin-juillet 1979, et autres choses* ».

Interpol Wiesbaden demande à connaître l'identité des personnes présentes lors de cette action et les numéros d'immatriculation de leurs véhicules. Le télex poursuit : « *Les membres des familles des terroristes emprisonnés organisent de temps en temps ce qu'ils appellent des réunions de parents. Lors de ces réunions, dans le but de leur apporter un soutien actif afin d'améliorer leurs conditions de détention, ils discutent de l'assistance aux terroristes emprisonnés et des échanges d'informations entre les avocats, les membres de la famille et les sympathisants des terroristes. Le 17 juillet 1979, la terroriste Rollnik, prénom Gabrielle, née le 14 mai 1950 à Dortmund, qui se trouve en état d'arrestation préventive, a reçu la visite de ses parents à la prison de Berlin-Moabit. A l'occasion de cette visite, la mère de Rollnik lui a fait le récit d'une réunion de parents à Bruxelles. Lors de cette réunion, ils auraient eu l'occasion de défendre leurs opinions et leurs points de vue à la télévision et à la radio belges, ainsi que devant des représentants de la presse belge et étrangère* ». Dès lors, Interpol Wiesbaden demande davantage de précisions à Interpol Bruxelles.

Des poursuites ?

Plusieurs membres de la commission sénatoriale de la justice ont demandé des explications sur les activités d'Interpol. Pour M. Serge Moureaux, sénateur du F.D.F., « *les demandes formulées par Interpol Wiesbaden couvrent, à l'évidence, des activités, ou même des infractions, de type politique, camouflées sous des infractions de droit commun. Il me semble donc que l'on sort manifestement du cadre juridique des conventions qui régissent Interpol* ».

Un sénateur du Rassemblement wallon, M. Joseph Bonmariage, réclame toute la lumière sur les agissements de certains policiers et recommande de « *poursuivre les fonctionnaires contrevenants* ». Quant au président de la Ligue belge des droits de l'homme, M. Marc De Kock, il a déclaré devant les journalistes : « *Si la presse donne des indications sur les problèmes d'ordre général, sur l'organisation, les structures et le fonctionnement de notre police, qui est aussi une administration comme les autres, qui n'est pas au-dessus des lois, à ce moment-là, surtout si un service policier cache au public des éléments d'appréciation d'ordre général, il me semble qu'il est du devoir des journaux de rendre publics des éléments qui permettront l'exercice d'un contrôle parlementaire efficace et le contrôle du public en général.* »

PIERRE DE VOS.

Tchécoslovaquie

UNE INTERVENTION DE LA CHARTE 77 EN FAVEUR DE Me DANISZ

Prague *(A.F.P.)*. — Les porte-parole de la Charte 77 ont demandé à la Cour suprême de Bohême-Moravie la révision du procès de Me Josef Danisz, ancien avocat de signataires du manifeste, récemment condamné par le tribunal de Hradec Kralové à dix mois de prison pour « *insulte à agent de l'autorité* ». Ils estiment que l'on cherche en fait à « *infliger un châtiment exemplaire à l'honnêteté professionnelle et au courage civique* » de l'avocat. Selon eux, l'attitude des autorités judiciaires ne peut qu'inciter les tribunaux à violer la loi.

Me Danisz, qui a fait appel du jugement du tribunal de Hradec Kralové, avait été radié du barreau par le conseil de l'ordre de Prague en juin 1979. Il avait été condamné pour « *insulte à agent* » à trois mois de prison avec sursis et à trois ans d'interdiction d'exercice par un tribunal de Prague le même mois.

D'autre part, le deuxième numéro de la revue autoéditée *Civerec*, publiée par Jiri Dienstbier, porte-parole de la Charte 77, actuellement emprisonné, est paru à Prague avec un tirage limité.



Espagne

Des militants phalangistes provoquent des incidents au procès de la tuerie d'Atocha

Madrid *(A.F.P.)*. — Les témoignages des quatre survivants et de nombreux incidents ont marqué les quatre premières audiences du procès du massacre de la rue Atocha (meurtre de cinq avocats communistes le 24 janvier 1977), qui se sont déroulées à Madrid dans une ambiance tendue et souvent dramatique. Les débats reprendront lundi 25 février pour les plaidoiries.

Depuis lundi, des centaines de personnes attendent tôt le matin devant le palais de justice pour assister aux débats.

A l'intérieur, les amis des accusés, vêtus la plupart du temps de la chemise de la Phalange, sont en majorité. Les militants communistes sont également nombreux, et les altercations souvent très violentes se multiplient sous *l'œil narquois des accusés*. Le président n'a pu éviter des incidents comme celui de jeudi où un spectateur a crié que « *cinq cochons* » avaient été tués à Atocha.

L'auteur de cette répartie s'est levé en faisant le salut fasciste avant d'être expulsé. L'audition des quatre survivants a permis d'établir que les cinq avocats avaient été abattus alors qu'ils avaient les mains en l'air et le visage tourné vers le mur. Les assassins ont fait feu à 1 mètre. Trois avocats ont été tués sur le coup.

Le témoignage de Mme Dolores Gonzalez Ruiz, femme d'une des victimes et elle-même grièvement blessée dans la tuerie, a été particulièrement émouvant. Pourtant, alors qu'elle expliquait comment elle essayait de se protéger des balles quand son mari reposait mort à ses côtés, un des accusés s'est mis à rire. Le président l'a fait expulser, tout comme un spectateur qui avait remarqué à haute voix : « *Il faudrait peut-être pleurer ?* »

La défense, qui réclame l'acquittement, se borne à rappeler que le P.C. était illégal lors des faits. Un témoin de la défense, *dirigeant* d'un groupe d'extrême droite, a même affirmé que les services de documentation de la présidence du gouvernement étaient informés avant la tuerie. Cette affirmation n'a été retenue ni par le président ni par la partie civile.

Jeudi, des affrontements ont eu lieu à la sortie du palais de justice. Les manifestants ont été dispersés par les forces de l'ordre.

● *Le candidat de la coalition Herri Batasuna aux élections du 9 mars au Parlement basque autonome* pour la province du Guipuzcoa, *M. Jokin Gorostidi-Artola*, restera en prison jusqu'à sa comparution devant le tribunal de Bayonne. Ainsi en a décidé le parquet de Bayonne en refusant, jeudi 21 février, la demande de mise en liberté présentée par l'avocat du candidat. Ce dernier avait été arrêté dans l'après-midi du 7 février en compagnie de deux autres réfugiés basques espagnols, la police ayant ouvert le feu sur la voiture dans laquelle les trois hommes tentaient de fuir pour éviter un contrôle. Depuis cette arrestation, la coalition Herri Batasuna, proche de l'ETA militaire, a condamné la politique des autorités françaises à l'égard des militants basques et a menacé les intérêts français en Espagne de représailles. — *(Corr.)*

Finlande

Le parti du centre s'inquiète des négociations entre la Norvège et les États-Unis

En période de tension Est-Ouest, les problèmes de la défense du nord de l'Europe retiennent toujours l'attention. Dans cette région, la Norvège et le Danemark font partie de l'OTAN, aux côtés de la Suède, neutre, et de la Finlande, neutre aussi mais liée par un traité d'amitié avec l'U.R.S.S. Ainsi, nous dit notre correspondante à Copenhague, Camille Olsen, le ministre danois de la défense, M. Poul Soegaard, a qualifié de « pure invention » les affirmations de la revue soviétique « Za Roubejom » concernant de prétendues négociations entre le Danemark et l'OTAN au sujet de l'installation, en temps de paix, de mines dans les détroits de la Baltique, le Sund et le Grand Belt.

Pour sa part, le ministre des affaires étrangères, M. Kjeld Olesen, a démenti certaines rumeurs selon lesquelles le Danemark accepterait d'entreposer sur son sol des armes atomiques en temps de paix. En revanche, le gouvernement danois estime indispensable que soient renforcés les stocks d'armes conventionnelles, de munitions et de carburants pour qu'en cas de conflit les renforts alliés puissent être immédiatement équipés. Ce projet est en cours de réalisation au Danemark et en cours de négociation en ce qui concerne la Norvège.

De notre correspondant

Helsinki. — Les négociations entre Washington et Oslo sur le stockage de matériel militaire américain dans le nord de la Norvège suscitent en Finlande de vives réactions dans les milieux communistes, ce qui est normal, et dans la presse centriste, ce qui l'est moins. M. Koïvisto, le premier ministre social-démocrate finlandais, se voit reprocher de ne pas avoir fait les déclarations qui s'imposaient pendant sa visite officielle en Suède la semaine dernière. Il avait répondu par la négative à la question d'un journaliste qui lui demandait si les informations en provenance de Norvège préoccupaient les Finlandais. Le premier ministre avait ajouté que l'affaire n'était pas nouvelle.

Les réactions des centristes peuvent être lues à deux niveaux : tout d'abord, il n'est pas déplaisant pour le centre de démontrer que M. Koïvisto, le social-démocrate, si populaire qu'il pourrait bien succéder un jour au président de la République, n'est pas toujours au-dessus de tout soupçon dans un domaine aussi important que la politique étrangère ; ensuite, vis-à-vis de Moscou, il est nécessaire de crier bien haut que des gens en Finlande affichent ouvertement leur inquiétude sur ce qui se passe en Norvège. Un silence d'Helsinki pourrait être pris à Moscou au mieux comme une négligence, au pire comme une complaisance à l'égard de l'OTAN.

L'art en Finlande est d'anticiper tous les mouvements et les pressions éventuelles des Soviétiques. Ainsi, la modération et la stricte neutralité finlandaises ne sont plus de mise quand il s'agit de « *veiller au grain* » en Scandinavie. C'est du moins l'impression qui ressort à la lecture de l'éditorial du mardi 19 *février de Suomenmah*, organe du Parti du centre, connu pour être proche du ministère des affaires étrangères.

Le journal critique vivement les Américains et estime que, « *sans exagérer la situation actuelle, on aurait pu s'attendre à ce que les deux premiers ministres des pays neutres du Nord, la Suède et la Finlande, manifestent leur inquiétude sur l'évolution de la situation dans les pays nordiques membres de l'OTAN* ». Le journal estime, d'autre part, que « *les Etats-Unis, le pays dirigeant de l'OTAN, ont entrepris d'altérer l'équilibre non seulement dans le golfe Persique et dans les Caraïbes, mais aussi en Europe du Nord* ». Thèse à laquelle Moscou ne manquera pas de souscrire.

PAUL-PARANT.

Pays-Bas

LES MINISTRES LIBÉRAUX RESTENT AU GOUVERNEMENT

(De notre correspondant.)

La Haye. — La coalition gouvernementale aux Pays-Bas a décidé, jeudi 21 février, de rester en fonctions malgré la démission, la veille, du ministre chrétien-démocrate des finances, M. Andriessen (*le Monde* du 22 février). C'est ce qu'a annoncé le premier ministre, M. Van Agt, à la Chambre des députés.

La crise qui menaçait le gouvernement composé de démocrates-chrétiens et de libéraux a été évitée à la suite d'une volte-face des ministres du parti libéral (V.V.D.), qui ont renoncé jeudi à démissionner avec le ministre des finances, comme ils avaient menacé de le faire, si celui-ci n'obtenait pas gain de cause dans le conflit budgétaire qui l'oppose depuis deux semaines au premier ministre et au ministre des affaires sociales.

Dans une déclaration faite jeudi soir, la direction du V.V.D. a fait savoir qu'il était « *de l'intérêt du pays* » que la politique économique et sociale préconisée par le premier ministre soit appliquée.

Il paraît acquis, cependant, que M. Andriessen ne reprendra pas sa place dans le gouvernement malgré de fortes pressions de son propre parti. Le ministre des finances a refusé définitivement le compromis de M. Van Agt tendant à fixer le montant de réduction des dépenses publiques pour 1980 à 3 milliards de florins (un peu plus de 6 milliards de francs).

Le dirigeant de l'opposition socialiste, M. Den Uyl, a demandé la démission du gouvernement « *qui a perdu toute crédibilité* ».

RENÉ TER STEEGE.

Le Monde

politique

LE TROISIÈME CONGRÈS DU C.D.S

Les prémices d'une succession ?

Le troisième congrès national du Centre des démocrates sociaux — parti né, en 1976, de la fusion du Centre démocrate de M. Jean Lecanuet et du Centre Démocratie et Progrès de M. Jacques Duhamel, — s'ouvre, vendredi après-midi 22 février, à Strasbourg. Les travaux dureront jusqu'à dimanche en fin de matinée. Ces assises donneront lieu au renouvellement des instances dirigeantes et, si tout se passe comme prévu lors de la réunion du bureau politique qui a eu lieu le 23 janvier, M. Lecanuet devrait être reconduit dans ses fonctions de président et M. Bernard Stasi désigné comme président délégué.

En principe, l'issue du troisième congrès centriste est connue, du moins en ce qui concerne le « renouvellement » des instances dirigeantes. En principe, parce que le militant d'origine démocrate chrétienne est parfois délicat à manier, volontiers frondeur quand il siège en assemblée souveraine et porté parfois à se donner des émotions en contestant les décisions de ses chefs de famille.

C'est d'ailleurs pour éviter d'éventuels affrontements publics que les principaux dirigeants du parti ont tenu à régler à l'avance le débat sur la présidence et à s'entendre sur une formule de compromis. Car il y avait bien débat, risque d'affrontement et nécessité d'un compromis.

Le problème posé était simple : tous les centristes n'étaient pas d'accord pour que M. Lecanuet soit reconduit à la tête de la formation. Ce n'était pas là une situation vraiment nouvelle dans la mesure où il est un peu de tradition, dans ce parti, de se livrer avant un congrès à quelques remises en question du père fondateur ; celui-ci rétablissant ensuite immanquablement la situation à son avantage, soit au fil de ses interventions devant l'Assemblée, soit lors de la grande manifestation d'unanimité à laquelle donne généralement lieu son discours de clôture.

Cette fois, pourtant, l'affaire fut un peu plus rude. Pour plusieurs raisons. D'une part, M. Lecanuet ne dirige plus et ne « sent » plus son parti comme par le passé : il n'est que rarement présent au siège et consacre surtout son temps à la présidence de l'U.D.F. D'autre part, cette dualité de fonction C.D.S. - U.D.F. suscite dans les rangs des démocrates sociaux une certaine mauvaise humeur, renforcée à la fois par le souci d'indépendance des centristes à l'égard de l'alliance giscardienne et par la volonté d'une partie d'entre eux de rajeunir la direction de leur formation.

Enfin, jusqu'à l'accession de M. Bernard Stasi aux fonctions de vice-président et de porte-parole, personne dans l'appareil n'était en mesure de concurrencer réellement M. Lecanuet et d'apparaître comme son successeur éventuel. Il n'en est plus tout à fait ainsi depuis 1977. M. Stasi a acquis du poids, a su s'attirer des sympathies et est parvenu à se donner une silhouette de dirigeant plus dynamique, plus contestataire à l'égard du pouvoir et plus libre vis-à-vis de l'U.D.F. Même si cette attitude ne fait pas l'unanimité — on craint parfois son côté *« imprévisible »* et son dynamisme un peu débridé, — le député de la Marne a créé une situation face à laquelle M. Lecanuet a dû composer.

L'issue du congrès s'est, en fait, jouée le 23 janvier, lors de la réunion du bureau politique. Avant d'entrer en séance, certains responsables centristes n'excluaient pas d'entendre M. Stasi leur annoncer sa décision d'être candidat lors du congrès ; sinon contre, du moins *« à côté »* de M. Lecanuet. Chacun savait aussi que, pour M. Lecanuet, M. Stasi n'était jamais apparu comme un successeur éventuel idéal. Peu de temps auparavant, le président en titre avait même laissé entendre — puisqu'on lui parlait tant de renouvellement — qu'il serait prêt à s'effacer, si on le lui demandait, devant un homme comme M. Pierre Méhaignerie.

Fallait-il voir dans cette suggestion un geste de méfiance à l'égard de M. Stasi et la manifestation d'une préférence personnelle pour le ministre de l'agriculture (que M. Lecanuet juge plus pondéré et plus « solide ») ? Certes, mais on n'allait pas manquer non plus de discerner là une habileté tactique : cette mise en compétition de deux successeurs possibles n'était-elle pas destinée à faire apparaître le maintien du président en place comme la seule solution ?

Cette initiative devait d'ailleurs produire un effet secondaire inattendu. Déjà inquiet de son avenir de ministre de l'agriculture depuis la nomination — sur son « terrain » — de M. Michel Debatisse, secrétaire d'État aux industries agro-alimentaires, M. Méhaignerie vit, semble-t-il, dans la démarche de M. Lecanuet le reflet d'un souhait de l'Élysée de l'écarter du gouvernement : puisqu'on envisageait de faire de lui un chef de parti, n'était-ce pas parce qu'on souhaitait le remplacer au ministère de l'agriculture ? Il lui fallut aller se rassurer à l'Élysée. Convaincu que son portefeuille n'était pas menacé, M. Méhaignerie se retira de la compétition, mais en se demandant peut-être s'il n'avait pas été un peu manœuvré.

Toujours est-il que le 23 janvier, M. Lecanuet était décidé à demander la reconduction de son mandat et M. Stasi déterminé à ne pas demeurer simple porte-parole après le congrès. Un tour de table mit en évidence, dans une atmosphère tendue, que les forces en présence n'étaient pas loin de s'équilibrer. Une douzaine des quarante membres du bureau politique prirent position pour le *« renouvellement »*, ce qui était une manière, quand ce n'était pas dit clairement, de jouer la carte Stasi. Parmi ceux-là : des députés, comme MM. Jean Briane ou Claude Birraux, et un ancien député, M. Eugène Claudius-Petit. Une douzaine également de participants prônèrent la reconduction de M. Lecanuet. Parmi eux, MM. André Diligent, secrétaire général, Pierre-Henri Teitgen, Maurice-René Simonnet, certains des ministres présents (M. Monory par exemple) et, par procuration, des absents, MM. Pierre Pflimlin et Édouard Bonnefous.

Impasse

De l'avis de plusieurs membres du bureau, M. Lecanuet fut surpris de l'importance de l'obstacle qui se dressait devant lui. On osa même lui proposer une présidence d'honneur qu'il balaya d'un revers de main. Sans parler du handicap que constituait pour lui le fait d'être soutenu par ceux que l'on nomme parfois les « caciques », c'est-à-dire les anciens du M.R.P. (Mouvement républicain populaire)... Au demeurant, le président du C.D.S. évita l'erreur de s'engager trop à fond avec ceux-là et refusa d'être... « *porté sur un brancard* ». C'est du moins la réflexion que lui prêtent certains de ceux qui, ce jour-là, n'étaient pas dans son camp.

Après plus de quatre heures, la réunion du bureau politique était dans l'impasse. La solution de compromis qu'attendaient les indécis et les prudents pouvait être avancée. Elle le fut par M. Jean-Pierre Prévost qui proposa le maintien de M. Lecanuet à la présidence et la désignation de M. Stasi comme président-délégué.

Le congrès devrait donc se dérouler ainsi : M. Lecanuet annoncerait le samedi après-midi sa candidature à sa propre succession et, en même temps, ferait connaître son intention de déléguer une partie de ses fonctions à M. Stasi. Après sa réélection, il devrait en principe soumettre au vote une motion de quelques lignes précisant — si la formule élaborée par M. Pierre Fauchon est retenue — que le *« président national »* est *« autorisé à déléguer ses fonctions d'animation et de porte-parole »* à M. Bernard Stasi.

Quelques jours avant les assises, il n'était toutefois pas encore évident que tout fût réglé. M. Stasi souhaitait être élu à son poste par le congrès mais les statuts du C.D.S. ne prévoient pas cette possibilité : seuls le président et le secrétaire général reçoivent cette onction-là. Libre au député de la Marne de considérer que le vote de la motion relative à la délégation vaut une élection.

En outre, l'incertitude demeurait quant aux intentions de certaines fédérations contestataires : en particulier celle de la Haute-Savoie, qui n'avait pas accepté la solution de compromis élaborée par le bureau politique. Dans une lettre adressée le 8 février aux parlementaires et responsables centristes, les porte-parole de cette fédération, parmi lesquels MM. Claude Birraux, député, Charles Bosson et Raymond Bouvier, sénateurs, affirmaient : *« Le C.D.S., pour se développer et affirmer son identité dans le cadre de l'U.D.F., doit écarter cette présidence à deux têtes et exiger un président totalement disponible. »* Ils annonçaient leur intention de proposer au congrès une motion précisant que *« le président national du C.D.S. ne pourra pas cumuler cette fonction avec la présidence de l'U.D.F. ou de tout autre mouvement politique équivalent »*. La manière dont M. Stasi avait répondu à cette circulaire avait d'ailleurs été peu appréciée de M. Lecanuet. Dans sa réponse, le vice-président estimait, certes, qu'il n'était pas opportun de remettre en cause l'accord auquel était parvenu le bureau politique, et il demandait aux militants savoyards de ne pas prendre le risque de susciter des querelles de personnes. Mais, avant de tenir ces propos, M. Stasi signifiait aux auteurs de la circulaire qu'il comprenait fort bien leurs sentiments et évoquait la nécessité d'un renouvellement du langage, des méthodes et des instances dirigeantes du parti.

Reste M. Diligent. Pour l'ancien sénateur du Nord, la solution adoptée le 23 janvier comporte de graves inconvénients. Libre de ses mouvements dans un parti sans véritable président, comme c'était le cas jusque-là, il ne jouira plus de la même indépendance avec, à demeure, un *« président délégué »* investi par le congrès et bien décidé à tenir sa place. Autant le secrétaire général aurait souhaité le *statu quo*, autant le compromis lui paraît la plus mauvaise issue. Peut-être a-t-il même brandi la menace de ne pas demander sa reconduction.

Aux délégués, maintenant, d'apprécier la modicité du rôle qu'ils ont joué dans ces préparatifs et de trouver les voies de leur traditionnelle unanimité finale. A MM. Stasi et Lecanuet de convaincre les indécis. Et à chacun des deux de mener sa propre bataille. Il n'est nullement évident, en effet, qu'ils donnent l'un et l'autre le même contenu à la notion de « président-délégué ».

La hiérarchie catholique distingue l'évêque coadjuteur de l'évêque auxiliaire. Ce n'est pas à des démocrates-chrétiens qu'on l'apprendra : le premier est appelé à une succession dont le second n'est nullement assuré. Au dire même d'un dirigeant du C.D.S., M. Stasi se voit plutôt coadjuteur. M. Lecanuet, lui, souhaite tout au plus qu'il reste un auxiliaire.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

● *M. Giscard d'Estaing* et son épouse ont reçu à dîner, jeudi soir 21 février, à l'Élysée, les membres du gouvernement accompagnés de leurs épouses, comme ils l'avaient déjà fait en février 1975 et mars 1976. A l'issue de ce dîner, les hôtes du président de la République ont assisté, dans la salle des fêtes du palais présidentiel, à une représentation d'une comédie de Jules Renard, *le Pain de ménage*, interprétée par Mme Claude Winter et M. Jacques Toja, de la Comédie-Française.

● *M. Jacques Chaban-Delmas* a rendu hommage, jeudi 21 février, à la mémoire d'Hippolyte Mazé, en inaugurant dans le parc de la mairie de Viroflay (Yvelines) un buste de celui qui fut le père de la mutualité. Le président de l'Assemblée nationale, après avoir évoqué la carrière d'Hippolyte Mazé, député républicain de Seine-et-Oise de 1879 à 1885, puis sénateur de 1886 à 1891, et qui, professeur d'histoire à Versailles, habita durant de longues années à Viroflay, a regretté que la pensée mutualiste et *« ceux qui se dévouent à son service comptent parmi les grands incompris de notre époque »*.

● *M. Jacques Chirac* a inauguré, jeudi 21 février, dans le dix-septième arrondissement de Paris, une place Yvon-Morandat, du nom de l'ancien résistant, compagnon de la Libération, qui fut président des Charbonnages de France après avoir été secrétaire d'État aux affaires sociales dans le dernier gouvernement Pompidou, en 1968. Le maire de Paris a rappelé l'action d'Yvon Morandat en faveur du monde du travail et déclaré : *« La participation, idée prophétique du général de Gaulle, reprise avec pragmatisme par Georges Pompidou, sera l'un des axes fondamentaux de notre action dans les années qui viennent. »*

POLITIQUE

LES PRISES DE POSITION DU P.C.F. ET LEURS CONSÉQUENCES AU SEIN DE LA GAUCHE

LES RÉACTIONS APRÈS LA CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. MARCHAIS

« L'HUMANITÉ » : la sensibilité sélective.

Signant l'éditorial de *l'Humanité* du 22 février, René Andrieu reproche aux *« grands moyens d'information »* de s'être tus *« pudiquement »* sur le contenu du document présenté par M. Georges Marchais et qui fait *« un premier bilan de vingt années d'atteintes aux droits de l'homme »* (*le Monde* du 22 février).

Il explique : *« Ainsi se vérifie, une fois de plus, cette sensibilité extraordinairement sélective en vertu de laquelle la moindre déclaration de Sakharov a dans les médias une résonance incomparablement plus forte que la mort d'un chômeur ou même le massacre de milliers d'innocents. »* Pour René Andrieu, les journalistes *« préfèrent s'en prendre au « ton » de Marchais, au comportement jugé agressif des dirigeants communistes à l'égard des moyens de communication (et l'inverse, non ?), voire renouer, pour quelques-uns, avec le style de la presse de Vichy sous l'occupation, ce qui leur permet de se taire sur nos positions et d'escamoter le fond du débat »*.

Après avoir affirmé que *« les communistes français ont toujours été solidaires des opprimés »*, le directeur adjoint du quotidien communiste indique : *« Nous sommes résolus à faire la clarté sur la question des droits de l'homme. Quitte à dire la vérité, mieux vaut la dire jusqu'au bout. Même si elle fait scandale. »*

LE CRIF : M. Marchais dénature la réalité de la condition juive en U.R.S.S.

Le CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France) déclare dans un communiqué : *« Sans s'engager dans la voie de comparaisons entre la situation des juifs en U.R.S.S. et celle des Noirs aux U.S.A., le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) relève que la réponse faite par M. Marchais, lors de sa conférence de presse du 20 février, constitue, de sa part, une reconnaissance implicite de l'existence du problème juif en U.R.S.S.*

» Vouloir réduire la tragédie du judaïsme soviétique au seul problème de l'attente de « ceux qui veulent quitter l'U.R.S.S. », comme le fait M. Marchais, et nier la discrimination dont sont victimes les juifs soviétiques — une des causes majeures de leur volonté d'émigrer — c'est dénaturer la réalité de la condition juive en U.R.S.S.

» Il est vain de nier l'antisémitisme d'Etat, la privation de tous les moyens de développer leur identité culturelle et spirituelle et les discriminations dont les juifs sont victimes en U.R.S.S. »

● *Le club socialiste des droits de l'homme* (1) que préside M. Pierre Bercis, *« espère que le P.C.F. ne se préoccupera pas seulement des droits classiques déjà reconnus, mais également de la définition des droits socialistes de l'homme »*. Selon le club, ces droits *« naîtront par la construction de la société socialiste qui incombe au P.C., avec le parti socialiste »*.

(1) 190, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e.

« L'HUMANITÉ » : l'objectif de M. Mitterrand est la pérennité du système capitaliste.

Dans *l'Humanité* du 22 février, Jean Le Lagadec commente l'interview accordée par M. François Mitterrand à *France-Soir* (*le Monde* du 22 février) dans laquelle le premier secrétaire du P.S. indiquait que les socialistes n'élimineront pas *« l'éventualité de gouverner seuls »*.

Jean Le Lagadec écrit : *« C'est une confirmation nette de l'abandon de l'union. Et cela au profit d'une politique-fiction tendant à faire croire qu'une issue existerait pour les travailleurs français avec François Mitterrand et ses amis seuls. En réalité, le premier secrétaire du P.S. s'enfonce dans l'impasse où il s'était engagé en rompant les engagements du programme commun. Son objectif est d'y entraîner le maximum d'électeurs afin d'assurer la pérennité du système capitaliste. »*

● *M. Gilbert Ricci (P.C.)*, premier adjoint, a été élu, jeudi 21 février, maire d'Orange (Vaucluse), par vingt voix et deux bulletins blancs. Il succède à M. Louis Giorgi (P.C.), qui s'était démis du mandat qu'il détenait depuis mars 1977. Le conseil municipal avait été complété après la démission de M. Frattoni (P.C.), lors du scrutin du 17 février dernier, qui s'était soldé par le succès du candidat de la majorité, M. Mermilliod (*le Monde* du 19 février).

[Né en 1918, M. Gilbert Ricci, ancien journaliste, avait siégé au conseil municipal d'Orange, de 1947 à 1965. Elu en mars 1977 sur la liste d'union de la gauche, il occupait depuis cette date, les fonctions de premier adjoint au maire.]

« PHYSIQUEMENT ET VÉHÉMENTEMENT »

Des militants communistes exigent des excuses publiques du « Quotidien de Paris »

Deux délégations de militants communistes, l'une conduite par M. Maurice Nilès, député de Seine-Saint-Denis, maire de Drancy, l'autre par Mme Jacqueline Duclos, sont venues, jeudi 21 février, au siège du journal *le Quotidien de Paris* pour protester contre la manchette qui figurait la veille en première page : *« P.C. fasciste »*.

Cette intervention prolonge l'incident qui s'était produit mercredi soir à France-Inter entre M. Gremetz, membre du bureau politique du P.C.F., et M. Dominique Jamet, collaborateur du *Quotidien* (*le Monde* du 22 février). Selon ce journal, les deux délégations exigeaient des excuses publiques en appuyant *« physiquement et véhémentement »* leur pression. La seconde délégation a occupé les locaux pendant trois quarts d'heure.

Le Quotidien de Paris publie la lettre qui lui a été remise à cette occasion et qui émane de M. François Asensi, premier secrétaire de la Fédération de Seine-Saint-Denis, qui écrit :

« On ne joue pas avec l'appellation de « fasciste », surtout quand c'est pour évoquer une accusation que notre mémoire porte en elle comme une déchirure : « Communistes, pas Français. » (...)

» Oui, monsieur Tesson, il y a aujourd'hui en France — et vous y jouez votre partition — un « fanatisme », une « hargne », une « intolérance », une « méchanceté », une « brutalité » et un « orgueil » : dans les agissements de journalistes ou d'hommes de presse pour qui la fin justifie les moyens, pour qui tous les coups sont bons, dès lors qu'ils visent le parti communiste français. (...)

» La presse du parti unique — d'Hersant à Perdriel, — la désinformation érigée en moyen de gouvernement, voilà le véritable danger contre lequel nous appelons les Français à lutter.

» Monsieur Tesson, nous tenons à le faire savoir, par votre intermédiaire, à vos lecteurs : contre les naufrageurs du débat démocratique et pluraliste, contre l'insulte érigée en argument, ils peuvent compter sur l'appui résolu des communistes. »

Philippe Tesson répond dans *le Quotidien de Paris*, dont il est le directeur : *« Parmi nos interlocuteurs, il y avait hier un certain nombre de résistants. Comme s'il fallait qu'ils viennent pour que la preuve soit faite que les communistes ne sont pas des fascistes ! Tout cela participe de ces habitudes d'intimidation qui n'intimident plus personne. Avons-nous jamais dit que les communistes étaient des fascistes ? Avons-nous jamais fait aux communistes l'injure de les assimiler à la direction du P.C.F. S'ils procèdent eux-mêmes à cette assimilation, c'est leur affaire. Nous sommes libres de notre jugement. »*

[La liberté de la presse passe, faut-il le rappeler, par le respect des jugements qu'elle exprime, même s'ils ne plaisent pas. On peut leur répondre par la voie judiciaire, en cas de diffamations, ou, plus naturellement, par la plume et la parole comme savent le faire les journalistes de « l'Humanité » et les dirigeants du P.C.F. Les autres formes d'intervention — en particulier les tentatives d'intimidation — vont exactement à l'encontre de la liberté d'expression et du pluralisme. Cela est vrai pour le « Quotidien de Paris » comme ce le serait pour « l'Humanité » ou tout autre journal.]

● *Le Syndicat général des journalistes F.O. « appelle la profession tout entière à condamner les pressions inadmissibles que la direction du P.C.F. tente d'imposer contre «* le Quotidien de Paris *». Ce syndicat affirme : « Les délégations prétendument spontanées de jeudi au siège de ce journal représentent une tentative inadmissible de mise en cause de la liberté de la presse ».*

« RIPOSTE » (P.S.) : le bouchon un peu loin.

M. Georges Fillioud écrit dans *Riposte*, bulletin du P.S. :

« N'en déplaise à la droite hypocrite qui s'est esclaffée en l'entendant, Georges Marchais a bien le droit de parler des Droits. On peut critiquer la manière dont il l'a fait, car ses propos et son comportement appellent beaucoup de critiques. On peut aussi lui reprocher ses nombreux silences et ses condamnations à sens unique.

» Mais ceux qui hurlent à l'écouter sont bien souvent restés silencieux quand ils auraient dû crier, et ils ont eux aussi coutume de condamner à sens unique. (...)

» C'est bien parce que la situation dans laquelle ils se sont isolés devient intenable, et les expose aux reproches de leurs militants eux-mêmes, que les dirigeants communistes français ont engagé cette contre-offensive. Du coup, ils jettent le bouchon très loin. (...)

» Les oppressions, les inégalités des systèmes libéraux de l'Occident, sont bien des atteintes portées contre les droits de l'homme. Mais la liberté est l'un de ces droits constamment bafoués par l'Etat soviétique que pourtant Marchais juge avec complaisance, affectant de croire que tout est devenu presque parfait depuis la fin de l'époque stalinienne. »

● *Dans « la Lettre de la Nation »*, organe du R.P.R., Yves Michelet écrit vendredi 22 février : *« Le secrétaire général du P.C. s'est surpassé dans l'impudence et dans la démesure (...). Reste à savoir si ce comportement se prolongera longtemps encore. En attendant, il faut se dire que les indignations que suscite la direction du P.C. ne modifieront en rien sa ligne. Bien au contraire, le parti communiste ne demande qu'à être critiqué, « agressé », comme il le prétend. Plus il provoque, plus on lui répond, et plus on lui répond, plus il provoque. Pour sortir de ce cercle infernal, il n'y a que le verdict du suffrage universel. C'est d'ailleurs sur ce terrain-là que François Mitterrand attend les communistes. »*

Des cellules du P.C.F. invitent certains militants à quitter le parti

Plusieurs membres du P.C.F., en désaccord avec la direction de leur parti, ont reçu de cellules communistes des lettres les invitant à quitter ce parti. La cellule Maçon-Mossinot (Paris, dix-neuvième arrondissement), à laquelle appartient M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central, s'est ainsi adressée à Mme Yvonne Quilès et à MM. Jean Elleinstein et Jean Rony, auxquels elle écrit notamment : *« Nous nous demandons pourquoi vous continuez à vouloir vous compter parmi les membres du parti révolutionnaire, à moins que vous ne pensiez vous prévaloir du titre de communiste pour mieux nous attaquer. »*

M. Elleinstein a également reçu une lettre des cellules communistes de Saint-Martin-Boulogne (Pas-de-Calais), indiquant : *« Les camarades, dans leur ensemble, ont admis que les déclarations répétées de M. Elleinstein le mettaient en contradiction avec lui-même et que, se plaçant en marge des statuts du parti, M. Elleinstein ne pouvait se prévaloir du titre de membre du parti communiste français et que, en l'occurrence, il devait en tirer les conclusions qui s'imposent. »*

« En ce qui me concerne, écrit M. Elleinstein dans *le Matin*, *ma réponse est claire : communiste, je le resterai pour que le parti communiste français en revienne à la stratégie du vingt-deuxième et du vingt-troisième congrès, celle de l'eurocommunisme, de l'union de la gauche, de l'indépendance réelle et totale vis-à-vis des communistes soviétiques. »*

M. Fiterman répond à M. Maire

L'Humanité a publié, le 22 février, une lettre de M. Charles Fiterman, secrétaire du comité central du P.C., à M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., en réponse à la démarche effectuée par ce dernier auprès de M. Marchais pour protester contre les déclarations du secrétaire de la fédération communiste du Territoire de Belfort (*le Monde* du 22 février). M. Maire demandait que les propos de ce responsable, M. Martin, qui avait mis en cause le comportement de MM. Mitterrand, Maire et Henry, secrétaire général de la FEN, pendant la guerre d'Algérie, soient désavoués par la direction du P.C.

M. Fiterman voit dans cette démarche aussitôt rendue publique *« une petite opération politicienne anticommuniste dont les ficelles sont au reste un peu grosses »*. Il ajoute : *« Dans ces conditions, nous n'entendons ni céder à la tentative d'intimidation ni nous laisser prendre au piège de la provocation. Nous avons mieux à faire. »*

M. Jean-Marie Martin, de son côté, a déclaré jeudi à Belfort qu'il avait voulu souligner, dans l'interview publiée par le bulletin de sa fédération, *« la responsabilité du parti socialiste pendant la guerre d'Algérie »* et qu'il avait cité ces trois personnalités *« en tant que socialistes »*. Il a précisé que les faits concernaient *« plus précisément François Mitterrand »* et qu'il n'avait *« à aucun moment parlé de la C.F.D.T. »*.

La FEN et la guerre d'Algérie

La Fédération de l'éducation nationale estime que *« le P.C.F. vient de franchir un échelon de plus dans les attaques grossières contre les organisations démocratiques de gauche de notre pays »*. Elle rappelle que *« dès les premiers mois de 1955, et alors que parmi les premières victimes du 1er novembre 1954 se trouvait un couple d'instituteurs, la FEN a lancé un appel à la solution négociée, ligne fondamentale dont elle ne s'est jamais départie »*. *« Non, la FEN n'a de leçons à recevoir de personne, surtout pas du P.C.F., dont les positions sur la guerre d'Algérie de 1945-1955 étaient pour le moins ambiguës »*, ajoute-t-elle.

M. MAUROY SE DÉMET DE SON MANDAT DE DÉPUTÉ « EUROPÉEN »

M. Pierre Mauroy, membre du bureau exécutif du parti socialiste, a annoncé, vendredi matin 22 février, qu'il remettait à la disposition de son parti son mandat de représentant à l'Assemblée des Communautés européennes. Député, maire de Lille et président du conseil général Nord-Pas-de-Calais, M. Mauroy a pris cette décision qui, a-t-il précisé, prend effet immédiatement, pour se conformer au règlement intérieur du parti socialiste, qui stipule que les socialistes ne peuvent exercer que deux mandats électifs. Il a ajouté : *« Il est parfaitement clair, en ce qui me concerne, que les deux mandats de base, les deux mandats réglementaires, sont ceux de maire et de député. »*

M. Mauroy figurait en deuxième position sur *« la liste du parti socialiste avec la participation des radicaux de gauche »* que conduisait M. François Mitterrand pour l'élection à l'Assemblée des Communautés européennes du 10 juin dernier. M. Mauroy avait déjà remis son mandat à la disposition du parti socialiste, le 20 juin, lorsque, à la suite de la décision de la commission nationale de recensement des votes, qui enlevait un siège à la liste socialiste et en attribuait un supplémentaire à celle que conduisait Mme Simone Veil, le premier secrétaire du P.S. avait renoncé à son siège européen. Le maire de Lille souhaitait alors que le chef de file du P.S. conservât son mandat, de même que Mme Yvette Fuillet, placée en vingt-deuxième position, et que la Commission avait dépossédée de son siège. Le Conseil d'Etat ayant restitué au P.S., le 22 octobre dernier, ce siège, M. Edgard Pisani, vingt-troisième de liste, avait été appelé à siéger à Strasbourg. C'est M. Frédéric Jalton, ancien député de la Guadeloupe, qui, occupant la vingt-quatrième position sur la liste socialiste, est amené à remplacer M. Mauroy.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* recevra à déjeuner, jeudi 28 février, Mme Simone Veil, présidente de l'Assemblée européenne, et son mari.

Le P.C.F. et le CERES rejettent l'hypothèse d'un « gouvernement socialiste homogène »

(Suite de la première page.)

Aussi bien, M. Didier Motchane, membre du comité directeur du P.S., qui fut l'un des fondateurs du CERES, a-t-il affirmé, dès jeudi, que l'idée d'un gouvernement socialiste homogène est *« totalement contraire à la ligne du parti et parfaitement irréaliste »*, et il a ajouté : *« Le projet socialiste, adopté à la quasi-unanimité du parti, vient de rappeler la ferme intention des socialistes d'associer les communistes, à égalité de droits et de devoirs, à la transformation profonde de la société française, qui est la raison d'être de l'union. »*

La fidélité à cette intention étant précisément proclamée par M. Mitterrand, dans la première partie de son analyse, la question est de savoir, non pas qui est réaliste et qui ne l'est pas, mais ce qu'est la réalité présente.

La réalité présente est que les dirigeants du P.C.F. font tout pour alimenter un anticommunisme qui ne demande qu'à resurgir et espèrent qu'il suscitera, notamment chez les contestataires, un réflexe de défense du parti et de regroupement dans la citadelle assiégée. L'inadmissible envoi d'un commando, jeudi, contre *le Quotidien de Paris*, dans les colonnes duquel M. Gremetz avait été insulté fin décembre, est, à cet égard, parfaitement édifiant.

La réalité présente est aussi que l'électorat de gauche ne résiste plus tout à fait à la tentation d'abandonner un P.S. et un P.C.F. qui ne cessent de s'agresser et se montre de moins en moins unitaire.

Cinq élections cantonales se sont déroulées depuis le début de l'année. Le total des voix de gauche du premier tour n'a été supérieur à ce qu'il avait été en 1976 ou en 1979 qu'à Saint-Gengoux, en Saône-et-Loire (+ 17,05 points de pourcentage), et il a été inférieur à Saint-Affrique, dans l'Aveyron (— 10,66), à Luz-Saint-Sauveur, dans les Hautes-Pyrénées (— 8,45), à Bouilly, dans l'Aube (— 15,45), et à Bapaume, dans le Pas-de-Calais (— 21,48).

Les reports de voix du premier au second tour ne sont pas satisfaisants. Abstraction faite de Saint-Gengoux, où le candidat M.R.G. briguait seul le siège le 17 février, le score de l'opposition ne s'y est amélioré qu'à Bapaume (+ 3,31), mais s'est dégradé à Saint-Affrique (— 5,36), à Luz-Saint-Sauveur (— 23,19) et à Bouilly (— 5,52).

On a vu au second tour de l'élection municipale d'Issy-les-Moulineaux, le 3 février, M. Ducoloné, député communiste, ne recueillir que 5 909 voix (43,88 % suffrages exprimés) alors qu'au premier tour le P.C. et le P.S. en avaient totalisé 6 696 (52,57 %). On a vu, dimanche dernier à Saint-Pierre-Quiberon, dans le Morbihan, deux candidats du P.C. enfreindre la discipline du désistement automatique en faveur des socialistes arrivés en tête au premier tour.

Le dernier sondage mensuel Paris-Match - Public S.A., dont nous avons fait état dans nos précédentes éditions, montre que, si l'élection présidentielle se déroulait actuellement, 30 % des électeurs communistes (au lieu de 20 % en janvier) refuseraient de reporter leurs voix au second tour sur M. Rocard ; 29 % (au lieu de 20 %) refuseraient de voter pour M. Mitterrand. Réciproquement, 33 % des électeurs socialistes (au lieu de 24 %) « iraient à la pêche à la ligne », comme disait récemment M. Pisani, si M. Marchais était en présence de M. Giscard d'Estaing.

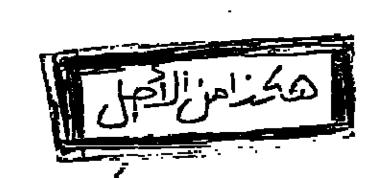
M. Mitterrand, qui ne doit rien ignorer de cette évolution, estime que, *« à quinze mois de l'élection présidentielle, on est dans une phase de transition »* et demeure convaincu qu'*« il se produira de nouveau un phénomène de regroupement au deuxième tour, quoi qu'on veuille ou ne veuille pas »*.

Il est certain que le système électoral en vigueur impose la reconstitution de deux blocs antagonistes, qu'il s'agisse de la « présidentielle », des « législatives » ou des « municipales » dans les grandes villes, mais on est fondé à douter actuellement que le réalisme soit du côté de M. Mitterrand. Ne serait-il pas plutôt du côté de M. Claude Estier, ancien porte-parole du P.S., contraint d'enregistrer dans l'hebdomadaire *l'Unité « le désarroi d'une partie de l'électorat de gauche, toujours attachée à l'union mais qui aperçoit mal comment celle-ci peut renaître à partir de l'état de division actuel »*.

Ce désarroi ne pourra évidemment qu'aller croissant si les dirigeants du P.C.F. et du P.S. persistent, avec une vigueur qui va en augmentant de mois en mois depuis la rupture de septembre 1977, à se traiter mutuellement de suppôts de l'abominable social-démocratie et d'affreux staliniens. Qu'ils continuent donc et, les élections étant perdues, le *« gouvernement socialiste homogène »* restera encore ce qu'il est aujourd'hui : une simple hypothèse d'école.

RAYMOND BARRILLON.

● *M. Pierre Giacomi*, député R.P.R. de Haute-Corse, a déclaré, jeudi 21 février, à Paris, à propos des récents commentaires de l'Agence libyenne de presse sur la situation dans l'île (*le Monde* du 21 février) : *« La Corse n'a pas de leçon à recevoir de Kadhafi, un tyran, un fou et un mystique. La Libye devrait s'occuper de ses affaires. »* M. Giacomi a regretté, d'autre part, que M. Christian Bonnet n'ait apporté aucune preuve à l'appui de sa déclaration du 30 janvier selon laquelle les activités des autonomistes corses ne seraient pas *« exemples de téléguidages extérieurs »*. *« Un ministre de l'intérieur n'a pas à avoir des convictions intimes, mais des certitudes »*, a souligné le député.



Le Monde

société

DÉFENSE

GUERRE OU PAIX

IV. — Un optimisme sombre

par ALAIN JOXE (*)

Intervenant après le général François Maurin, MM. Jacques Huntzinger et Pierre Lellouche, M. Alain Joxe estime que l'on n'est peut-être pas à la veille d'un conflit mondial mais que les crises actuelles profitent aux industriels de l'armement (« le Monde » des 20, 21 et 22 février).

Je suis convaincu que la génération qui vient ne pardonnera pas à la nôtre d'avoir laissé le monde dans cet état monstrueux où la vie quotidienne se déroule sous la menace d'un massacre atomique qui pourrait provoquer des millions de morts. Elle voudra le changer et y parviendra. En attendant, on voit s'épanouir une race étrange de stratèges « militaires » qui n'ont même pas le sens de la vie des vieux guerriers et administrent l'apocalypse comme on gère un portefeuille d'actions.

Ces experts en illusion de la première génération sont contents d'eux, car ils pensent avoir été, selon l'Évangile, des artisans de paix. Mais que dire de la nouvelle génération qui prend la relève et mène l'équilibre de la terreur vers les duels limités, force contre force ? Pris par l'ivresse du progrès, ils « peaufinent » une industrie de mort agressive, qui a conquis le « temps réel », écrasant le délai de décision politique en des fractions de secondes, et ils s'avancent dans les rues vides de leur rêve comme de méchants « cow-boys » de série B, le doigt sur la gâchette. Ceux-là seront balayés, un jour, par la colère des peuples.

Ce sont eux, les serviteurs de la branche perverse du système industriel contemporain, qui créent aujourd'hui une psychose de guerre pour servir à la relance économique et permettre, par la peur, une nouvelle discipline sociale valant les fascismes d'antan.

Alarmisme exceptionnel

Pourtant, le moment actuel n'a rien d'exceptionnel par rapport au nombre et à la nature des conflits en cours.

C'est le niveau d'alarmisme qui est exceptionnel. Il est tout à fait artificiel et on n'y prête attention que parce qu'il existe une crise économique, que l'inquiétude règne sur le quotidien et qu'on cherche partout à détourner les angoisses populaires vers une crainte pire encore.

C'est pourquoi, je pense qu'on peut rester optimiste. Un optimisme sombre, bien entendu. La guerre n'est plus un outil maniable de restauration économique. Sous son aspect prédatoire, elle est remplacée utilement par les manipulations financières informatisées, l'observation des récoltes par satellites, la monopolisation des industries de pointe dans la course technologique, la torture pour la productivité ouvrière. Dans sa fonction destructive de capital, compensant la baisse tendancielle du taux de profit, selon la thèse marxiste classique, la guerre est utilement remplacée par l'industrie d'armement qui stérilise puis détruit, par l'obsolescence, plus de capital qu'aucune guerre passée.

Cette fonction destructive a été organisée par les Deux Grands depuis les années 60 dans le tournoi des SALT qui ne fait que modérer l'accélération de la course aux armements. Cette connivence paraît bien en crise avec l'ajournement des SALT 2 mais on parle déjà d'appliquer ces accords sans les signer. L'avenir de la course aux armements n'est pas compromis et, telle quelle, elle a servi de substitut à la Grande Guerre. Je ne tiens pas à m'étendre sur l'affaire afghane, que les Soviétiques n'emporteront pas en paradis, mais qui n'est pas très alarmante, si l'on veut bien noter que l'abstention totale des Soviétiques en Iran *scelle* un redécoupage des zones d'influence dans la région tendant, pour les Deux Grands, au contrôle du nouveau neutralisme islamique.

Enfin le pétrole du golfe Persique est le lieu d'un conflit énergétique aigu entre les Etats-Unis et l'Europe. L'U.R.S.S. se gardera bien d'y mettre le nez pour l'instant et prendra grand soin de conserver à l'Afghanistan le statut d'une affaire intérieure à l'Empire en Asie centrale. Plus les Soviétiques ont les mains prises en Asie, moins ils songent à faire pression sur l'Europe. L'amalgame Afghanistan-Europe est un non-sens stratégique.

Reste donc la question des équilibres nucléaires et c'est là-dessus que je veux m'étendre.

On accroche l'alarmisme atlantique sur deux thèmes trompeurs, d'apparence purement militaire : 1) le déséquilibre en armements pourrait être en soi cause de guerre ; 2) l'Occident serait devenu inférieur à l'U.R.S.S. sur le plan de l'équilibre stratégique.

La première idée est simplement une idée fausse. Ce ne sont jamais les armes qui sont cause des guerres, les armes nucléaires moins encore que les autres. Comme on le sait depuis 1945, elles ont un effet refroidisseur sur leurs possesseurs. La deuxième idée est une information fausse, lancée en Amérique pour des raisons électorales, comme naguère le mythe du « missile gap » (ou retard technologique), et reprise à leur manière par les gouvernements européens.

Le déséquilibre global en faveur de l'U.R.S.S. n'existe pas. Cette notion même n'a plus aucun sens au niveau anti-cité et anti-ressources. Les Deux Grands ayant la capacité de tuer plusieurs fois la population adverse, il y a équilibre définitif. Les Américains ont essayé alors, depuis 1973, de restaurer un déséquilibre en basant les calculs sur la comparaison des capacités contre-forces. Ils sont en avance dans ce domaine, aujourd'hui, grâce à leur supériorité persistante en miniaturisation, têtes multiples, guidage sur l'objectif.

Contrairement à la déclaration faite par M. Kissinger à Bruxelles en automne dernier, et réitérée depuis sur Europe 1, l'arsenal américain n'est pas dirigé essentiellement sur les villes soviétiques mais, en priorité depuis longtemps, sur des objectifs militaires, sous la supervision de l'« U.S. Single Operation Plan », (S.I.O.P.) organe créé en 1962. Dès 1966, on y traitait six mille objectifs, vingt-cinq mille en 1974 et bien plus depuis (1).

La supériorité américaine en capacité contre-forces (2), selon un rapport du représentant Legett, présenté en juin-juillet 1975 (3) devait se maintenir dans le rapport trois à un de 1975 à 1980, malgré la mise en place des nouvelles fusées soviétiques intercontinentales à têtes multiples, SS-18 et SS-19, alors amorcée (4). Cette supériorité s'accentuant ensuite pour atteindre le rapport huit à 1 en 1985, devait ensuite diminuer, les Soviétiques égalisant grâce à leur capacité d'emport sur grosses fusées et dépassant même légèrement les Etats-Unis (rapport 1 à 1,12 en 1985). « *Avantage non significatif étant donné qu'il s'agit d'une projection trop éloignée dans le temps* », dit le rapport Legett.

Contrairement à ce qu'on clame partout actuellement, la période 1980-1985 dans laquelle nous entrons est une période d'affaiblissement relatif de l'U.R.S.S. en capacité contre-forces. C'est dans ces conditions que les Soviétiques choisissent de colmater cette brèche en déployant les SS-20, fusées « euro-stratégiques », comme toutes les fusées tactiques, mobiles, pouvant peut-être traiter des objectifs-forces avec précision (les données sur les SS-20 sont très incertaines) et surtout prenant les Européens en otages, selon une coutume qui leur est chère, mais aussi les Chinois.

Cette contre-manœuvre ambiguë ne rééquilibre pas pour autant le niveau global. En outre, elle ne renverse pas non plus l'équilibre local, en admettant que la notion d'équilibre local ait le moindre sens réel (5). Dans la contre-contre-manœuvre de l'OTAN (promesse de déploiement de Pershing II et missiles de croisière terrestres), les bourgeoisies européennes et les Allemands, en particulier, jouent un rôle-clé. Les Américains peuvent parfaitement compenser les SS-20 en affectant quelques fusées Poseidon sur des sous-marins supplémentaires au « théâtre européen (6), comme ils ont commencé à le faire dès 1977.

Mais les Européens réagissent pour des raisons politiques. Il y a exigence de territorialisation des enjeux et des moyens de l'équilibre global, car seule une implantation territoriale de fusées américaines leur permet de revendiquer le statut d'alliés et non de satellites. Cette posture est bien nécessaire au maintien de leur hégémonie sur les couches populaires, dans le moment où l'on cherche à faire partout, par la peur, l'unité entre exploités et exploiteurs. L'objectif, c'est d'éviter que cette peur unificatrice soit capitalisée par le leader américain, mais qu'il en revienne au moins une partie à la classe politique européenne.

La S.P.D., qui voulait sans doute négocier en force et sous son bonnet la continuation de l'*Ostpolitik* n'a peut-être pas calculé la réaction soviétique et se prépare à quelque compromis sous la pression de son aile gauche qui n'accepte pas les mensonges de l'alarmisme officiel.

En conclusion, il est vrai que les Soviétiques ont atteint une sorte d'égalité stratégique et peuvent contrôler les essais périodiques, réels ou électoraux, des Américains pour sortir de cette égalité, mais cela ne signifie pas qu'on soit à la veille d'un conflit armé.

En revanche, si l'on admet que l'enjeu de la crise actuelle soit une relance de l'industrie d'armement, et plus particulièrement de l'armement classique moderne, qui permet de plus longues séries, le danger de guerres limitées dans des déserts choisis, modèle Kippour, reste très présent. On y casse du matériel, et surtout on en déclasse, ce qui permet de justifier le lancement de nouveaux produits.

Dès l'entrée des Soviétiques à Kaboul, le président-directeur général de Bell (hélicoptères) a fait des hélicoptères lourds soviétiques un éloge significatif, qui nous promet une modernisation classique accélérée, laquelle reste la priorité du plan de modernisation OTAN.

Quelle politique de défense pour la France, dans cette conjoncture ? Ce devrait être d'abord une diplomatie autonome. Le gouvernement français est particulièrement mal placé pour la mettre en œuvre, quoi qu'il s'y essaye dans les limites étroites que l'Allemagne, qui nous commande, entend respecter. Il n'a pas été même capable de capitaliser l'hébergement de l'imam Khomeiny à Neauphle-le-Château sous forme d'une politique pétrolière nouvelle. Seule la gauche, une nouvelle alliance de classe, un nouveau rapport avec le tiers-monde pourrait fonder cette diplomatie qui reste une velléité gaulliste.

Il est clair que la plongée dans la stratégie contre-forces, dirigée par les Etats-Unis, va mettre un *point final aux illusions* concernant l'autonomie de la force nucléaire stratégique française. La France sera priée de moderniser son système vers la précision et ses têtes vont se perdre dans l'énorme comptabilité « eurostratégique » sous forme d'apport négligeable à quelques scénarios improbables. La gauche tardivement ralliée à une maintenance impossible doit prôner cette modernisation ou, tôt ou tard, repenser complètement une défense populaire hors de la course nucléaire, qui désormais nous enchaîne. Le plus tôt sera le mieux.

(1) US Congress. *Long Range Theater Nuclear Missile Program, Fiscal Year 1980, Arms Control Impact Statements.* Joint Committee print, 96 th Congress, 1 st session, march 1979, p. 133.

(2) La capacité contre-forces est un indice « K » obtenu en multipliant le nombre de têtes par les 2/3 de la puissance explosive (dont une partie va vers le ciel et n'a pas d'effet contre-forces) et en divisant ce chiffre par le carré de la précision de chaque tête exprimé en CEP (ou écart circulaire probable).

(3) Rapport du représentant de la Californie, M. Robert Legett, présenté le 25 juin 1975 à la Commission des relations internationales de la Chambre Cf. *The Vladivostok Accord : Implications to U.S. Security Arms Control and World Peace.* Hearings before the Subcommittee on International Security and Scientific Affairs of the Committee on International Relations, House of Representatives, 94 th Congress, 1 st session, june 24-25, july 8, 1975, pp. 9-10.

Ces projections de 1975 sont fondées entièrement sur l'hypothèse la plus défavorable et notamment sur l'idée qu'en 1980 les Soviétiques auraient déployé 1 320 SS-19 (alors qu'aujourd'hui on n'en compte que 300 en place, à côté de 200 SS-18)

(4) Le SS-18, connu comme « *Mirvé* » à 6 têtes par son vol expérimental dès 1973 est déployé à 10 exemplaires au début de 1975. Le SS-19, connu également comme « mirvé » à 6 têtes kilotonniques dès 1973 est déployé à 50 exemplaires en juin 1975, selon *Military Balance*, 1975-76, p. 71 et p. 73, note (1).

(5) Cf. Général George S Brown, Chairman of the Joint Chiefs of Staff, mémorandum présenté au Sénat le 7-3-78 : « *D'une manière générale, les Etats-Unis continuent à avoir un net avantage en matière de forces nucléaires de théâtres d'opérations mais doivent continuer à mettre en place des systèmes modernes pour répondre à la modernisation soviétique* »

(6) L'équilibre eurostratégique en têtes nucléaires disponibles de TNF (forces nucléaires de théâtre) donne 1,07 contre 1 en faveur du pacte de Varsovie selon l'Institut des études stratégiques de Londres et l'égalité *si* l'on *accepte un calcul* de « l'utilisabilité » mis au point par cet institut. Le chiffre le plus alarmant, proposé par le livre blanc allemand sur la défense, ne tient pas compte, comme l'Institut de Londres, de l'affectation à la Chine de certains SS-20, ni de nombreux systèmes sur avion, ni surtout des 400 têtes nucléaires de Poseidon affectés par les Etats-Unis à l'OTAN (selon général D. C. Jones, Chairman, Joint Chiefs of Staff, *US Military Posture for FY 1980* et également *Long Range Theater. Nuclear Force.*

(*) Maître-assistant à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

Prochain article :

ALICE AU PAYS DES MONSTRES FROIDS

par DOMINIQUE HALÉVY

MÉDECINE

DANS CINQ VILLES FRANÇAISES

La Ligue pour la prévention des maladies infectieuses lance une campagne de vaccination contre la pneumonie à pneumocoque

En France, chaque année, cent vingt mille personnes environ sont atteintes d'une infection pulmonaire due au pneumocoque. Le taux de mortalité de cette maladie, après avoir été réduit des deux tiers dès le début de l'emploi des antibiotiques, se maintient à un taux global stable, et apparemment incompressible, voisin de 10 %.

Du point de vue économique, le coût de la pneumonie à pneumocoque a été estimé, si l'on tient compte de l'incidence des traitements, des hospitalisations et des arrêts de travail, à 430 milliards de francs. Le pneumocoque est aussi responsable d'un nombre important de méningites, dont la mortalité reste très lourde malgré une antibiothérapie précoce et bien adaptée : environ 10 % chez les enfants et 45 % chez l'adulte, selon certaines statistiques.

D'autre part, l'otite moyenne à pneumocoque est une des infections les plus fréquentes chez l'enfant, et son incidence annuelle est estimée en France à environ deux cent cinquante mille cas.

Devant ce constat préoccupant, un groupe pluridisciplinaire de médecins vient de créer la Ligue française pour la prévention des maladies infectieuses (1), dont la mission est, d'une part, d'étudier les actions à entreprendre pour diminuer la fréquence de ces maladies et, d'autre part, d'informer le corps médical et le public.

Au cours d'une récente réunion, le professeur Christian Lafaix (Créteil), membre de la Ligue, a annoncé la mise sur le marché français d'un vaccin, le Pneumovax, contre les infections à pneumocoque. L'intérêt de ce vaccin est majeur, ont souligné les membres de la Ligue. En effet, la virulence du pneumocoque entraîne souvent la constitution très rapide, avant même que le traitement n'ait été entrepris, de graves lésions des tissus. Cette gravité est, en outre, accentuée par l'apparition récente d'une résistance ou d'une moindre sensibilité de ces germes à certains antibiotiques.

Il n'est cependant pas envisagé de vacciner tous les Français, ce qui représenterait un coût important (le prix du vaccin est de 55,10 F non remboursé par la Sécurité sociale), mais seulement les individus exposés à ce type d'infection : les personnes âgées, les bronchitiques chroniques, les patients atteints d'une maladie chronique (cardiaque, rénale, hépatique, diabétique), et les sujets dont la rate fonctionne mal, comme les enfants souffrant d'une dépanocytose à l'état homozygote, ou ceux dont la rate a été retirée.

Ce vaccin est une solution de polysaccharides extraits de la capsule des quatorze types de pneumocoque qui prévalent en pathologie courante sur les quatre-vingt-quatre actuellement connus) et qui sont responsables de plus de 80 % des infections pneumococciques graves. Une injection unique confère, au bout de deux semaines, une immunité dont la durée peut aller jusqu'à cinq ans. Le délai entre deux vaccinations ne doit pas être inférieur à trois ans. Ce vaccin est en général bien toléré ; les effets secondaires qui peuvent s'observer consistent en une douleur au point d'innoculation et une fièvre, rarement élevée, dont la durée n'excède pas, en général, vingt-quatre heures. Mis au point en France par les laboratoires Merck-Sharp et Dohme, le vaccin est produit dans un laboratoire, construit à Cournon d'Auvergne, destiné à satisfaire les besoins de la France et des pays européens.

Des médecins praticiens vont entreprendre, sous les auspices de la Ligue, un programme de vaccination antipneumoccique dans plusieurs villes de France (Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lille-Roubaix-Tourcoing et Villeneuve-Saint-Georges) afin d'étudier l'impact des moyens mis en œuvre pour augmenter l'acceptabilité de cette vaccination par les sujets dits à risques ». — Dr Ph. L.

(1) Secrétariat de la Ligue : docteur Nadine Meyer, BP 134, 92205 Neuilly-sur-Seine, tél. 637-17-69. Les professeurs Jacques Acar (Broussais-Hôtel-Dieu), Jean Aubertin (Bordeaux), Jean Bignon (Créteil), Christian Lafaix (Créteil), Emile Levy (Paris IX), Max Micoud (Grenoble), Jacques Modai (Paris VII) et Michel Rey (Clermont-Ferrand) font partie au sein de la Ligue de la commission nationale d'action pour la prévention pneumococcique.

● PRECISION. — La synthèse du « Platelet-Activating Factor » ou P.A.F., réalisée par l'équipe de M. Jean-Jacques Godefroy, de l'université de Paris-VII (*le Monde* du 21 février 1980), a été possible grâce aux travaux menés par l'équipe du docteur Jacques Benveniste (Institut national de la santé et de la recherche médicale, unité 131). Le P.A.F a été découvert en 1972 aux Etats-Unis par les docteurs Jacques Benveniste, Peter M. Henson et Charles G. Cochrane. En 1975, en collaboration avec Mme Judith Polonsky, de l'Institut des substances naturelles du C.N.R.S. à Gif-sur-Yvette, le docteur Benveniste et son équipe ont entrepris un programme d'isolement du P.A.F. à partir des leucocytes du sang de porc ; en 1977 fut proposé le squelette de la molécule et, en octobre 1979, la structure complète.

UNESCO

Un rapport de la commission McBride sur les médias

(Suite de la première page.)

Cette constatation préliminaire de la commission McBride indique bien l'axe de sa recherche : comme la langue d'Esope, la communication moderne peut être la pire et la meilleure des choses. La communauté mondiale, dans son propre intérêt, doit s'efforcer d'utiliser les médias pour la bonne cause.

Mais quelle est la bonne cause ? Trois « écoles », traditionnellement, se disputent les voix au sein de l'UNESCO — et les autres organisations internationales : l'école « occidentale » qui estime que la presse doit avant tout être un vecteur d'informations, que celles-ci puissent être considérées comme utiles, inutiles ou même nuisibles ; l'école « socialiste », dont le souci premier est que la presse soit un « instrument » au service de la paix, du désarmement et, le cas échéant, de la libération des peuples ; enfin, l'école « tiers-mondiste » suivant laquelle la presse doit être un outil du développement, de préférence dans le cadre national.

On pouvait craindre que, de par sa composition savamment dosée, la commission McBride soit tiraillée en tous sens et ne puisse trouver de consensus qu'en éludant les « points chauds ». La lecture du rapport final montre que les seize ont finalement trouvé beaucoup plus de points d'accord que de désaccord. Le seul membre opposé à l'adoption de certains articles a été le représentant soviétique.

Que « propose » ou « suggère » la commission ? Tout d'abord que chaque pays se dote d'une agence de presse nationale et d'un réseau de radiodiffusion capable d'atteindre les régions isolées — de préférence à la coûteuse télévision, — et alimenté par une production nationale ou régionale. Cela afin d'éviter une trop grande dépendance à l'égard des réseaux internationaux qui imposent fatalement une certaine image partiale du monde.

S'agissant de la presse écrite, la commission recommande de diversifier les recherches pour pallier la pénurie mondiale de papier : à la pulpe de bois, on substituerait le kenaf, la bagasse ou certaines herbes tropicales de production courante dans les pays en développement. Dans le domaine des télécommunications par satellites, la commission demande à l'UNESCO d'étudier avec des organismes comme Intelsat ou Interspoutnik « *l'établissement de taux préférentiels pour certains types de transmission à destination ou en provenance des pays en développement* ». Les seize préconisent « *d'accorder la préférence aux formes non commerciales de la communication de masse* » et demandent aux pays développés de favoriser l'échange d'informations techniques.

Le rôle du journaliste

La commission a eu plus de mal à définir le rôle et la responsabilité du journaliste. Tous les membres ont été d'accord pour affirmer que « *le journalisme doit être traité comme une profession* » et qu'il convient « *d'établir une distinction entre les organes d'information, les propriétaires et les dirigeants d'une part, les journalistes d'autre part* ». La commission a admis que les codes d'éthique professionnelle soient « *adoptés par la profession elle-même, sans ingérence gouvernementale* »

La proposition 44, qui se réfère à l'Acte final d'Helsinki, insiste sur un aspect souvent contesté, tant par les pays socialistes que par les pays en développement : « *Tous les pays,* dit cette proposition, *devraient prendre des mesures pour admettre des correspondants étrangers et faciliter la collecte et la diffusion des nouvelles (...). Le libre accès des journalistes aux sources d'information est une condition indispensable pour réaliser un reportage exact, fidèle et équilibré.* »

Le représentant soviétique, M. Losev, a jugé ce paragraphe « *totalement inacceptable* », parce que contraire, selon lui, à l'Acte final d'Helsinki et aux intérêts des nations en développement. Il a proposé un autre texte dans lequel les correspondants étrangers sont invités à « *accomplir leur mission professionnelle en conformité avec les dispositions de l'Acte final d'Helsinki et en respectant la souveraineté et l'identité nationales du pays hôte* ».

La commission McBride, soucieuse des « *effets négatifs de comptes rendus inexacts ou malveillants* », s'est penchée sur le problème du droit de réponse. Mais elle a estimé qu'il n'est « *ni opportun ni réaliste de proposer l'adoption d'une réglementation internationale* » sur ce point. De même, la commission a repoussé « *l'octroi de privilèges ou de garanties spéciales destinés à protéger les journalistes dans l'exercice de leurs fonctions* », estimant que « *les journalistes sont des citoyens jouissant dans leur pays des mêmes droits fondamentaux que tout autre citoyen* ».

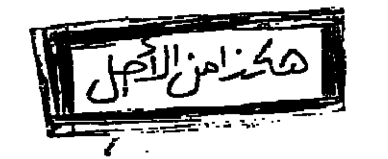
Présidée par l'un des fondateurs d'Amnesty International, la commission McBride ne pouvait pas éluder le rôle de la presse dans la défense des droits de l'homme. Le rapport est très net sur ce point : « *La défense des droits de l'homme est l'une des tâches primordiales des organes d'information.* » La recommandation 52 assigne notamment à la presse de « *mettre en lumière toutes les transgressions, où qu'elles se produisent, et de donner son appui à ceux dont les droits ont été méconnus ou violés* ». La recommandation suivante (53) invite les médias à « *soutenir la juste cause des peuples combattant pour la liberté et l'indépendance, pour le droit à vivre en paix dans l'égalité, sans ingérence extérieure* ».

La recommandation 56 (« *la censure ou le contrôle arbitraire de l'information devraient être abolis* ») a entraîné une nouvelle mise au point du délégué soviétique qui estime que ce problème « *relève de la législation nationale de chaque pays et doit être résolu dans le cadre juridique national* ».

Le rapport final, une fois ratifié par le directeur général de l'UNESCO, devrait être publié en mars et servir de base aux travaux de la prochaine conférence générale, l'automne prochain à Belgrade. Sera-t-il suivi d'effet ? Il est trop tôt pour le dire. La prudence est de règle parmi les seize. « *Nous avons suggéré,* disent-ils, *quelques mesures susceptibles de conduire vers un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication. Certaines peuvent être entreprises immédiatement, d'autres seront plus longues à préparer et à mettre en œuvre.* »

ROGER CANS.

Voici la composition de la commission : Mmes et MM. Sean McBride (Irlande), Elie Abel (Etats-Unis), Hubert Beuve-Méry (France), Elebe Ma Ekonzo (Zaïre), Gabriel Garcia Marquez (Colombie), Sergei Losev (U.R.S.S.), Mochtar Lubis (Indonésie), Mustapha Masmoudi (Tunisie), Michio Nagai (Japon), Fred Isaac Akporuaro Omu (Nigéria), Bogdan Osolnik (Yougoslavie), Gamal El-Oteifi (Egypte), Johannes Pieter Pronk (Pays-Bas), Juan Somavia (Chili), Boobli George Verghese (Inde), Betty Zimmerman (Canada).



Conflit au syndicat FEN des agents de l'éducation nationale

Un litige sérieux oppose entre eux plusieurs dirigeants nationaux d'un syndicat de la FEN, le Syndicat national des agents de l'éducation nationale (SNAEN). Cinq responsables, parmi lesquels le trésorier national et le secrétaire académique de Rennes, viennent d'être exclus du syndicat. Soutenus par les responsables de dix académies — et non des moindres — ils n'estiment pas possible aujourd'hui de régler le différend à l'amiable. Ils portent l'affaire sur la place publique. Et ils accusent la direction du syndicat. Ils parlent de sommes détournées, dont ils chiffrent le montant à 805 429 F. Ce conflit interne, au moment où se pose la succession du secrétaire général en place depuis trente-trois ans, risque de faire éclater le syndicat et d'atteindre, à terme, la majorité qui détient le pouvoir au sein de la FEN.

EXCLUSIONS, DISSIMULATIONS FINANCIÈRES... ET COTILLONS

Ce sont les plus défavorisés des titulaires de l'éducation nationale. Gardiens, menuisiers, cuisinières, électriciens, agents de laboratoires... Ils sont quelque quatre-vingt-douze mille « agents », dont 60 % de femmes. Leurs traitements sont parmi les plus bas : 2 400 francs par mois en début de carrière à 4 000 francs aux frontières de la retraite, et leurs horaires les plus élevés de la fonction publique : 44 heures et demie par semaine. Ce qui leur vaut des vacances plus longues que celles des ouvriers de l'industrie, mais qui restent plus courtes que celles des enseignants : ils travaillent vingt jours pendant les congés d'été des élèves.

Avec ses trente-trois mille adhérents, le SNAEN est numériquement le troisième des quarante-cinq syndicats de la FEN, après celui des instituteurs et celui des enseignements de second degré. Autant dire que son poids peut être décisif dans la constitution et le maintien de la majorité fédérale. Bien qu'il ne soit pas organisé en tendances, comme presque tous les syndicats de la FEN, sa majorité soutient la tendance Unité, indépendance et démocratie (U.I.D.) majoritaire à la FEN, à laquelle elle apporte environ sept cents mandats, soit 4 %. U.I.D. a recueilli 58,34 % des voix au dernier congrès de la FEN : sans le concours du SNAEN, elle descendrait donc dans une zone dangereuse.

Une personnalité — un personnage — domine le SNAEN depuis 1947 : M. André Bougreau. M. Bougreau aura soixante ans en mars prochain, l'âge possible de la retraite dans sa catégorie.

C'est dans la perspective de cette échéance que les difficultés ont commencé de poindre. M. Bougreau aurait aimé prolonger son mandat de secrétaire général « *d'un an* », affirme-t-il, de deux fois deux ans, selon ses adversaires, qui ne l'entendent pas de cette oreille. Depuis huit mois, les péripéties vont s'accumuler dans cette « course au fauteuil ». M. Lucien Laplanche, secrétaire académique de Rennes et permanent national, a le soutien de M. Bougreau pour lui succéder, mais il refuse la prolongation de son mandat. Le secrétaire général et son entourage découvrent alors « *un complot* ». En juillet 1979, M. Bougreau remet à la disposition du recteur de leur académie d'origine quatre permanents, dont M. Lucien Laplanche et M. René Arvy, trésorier national, et cela, disent-ils, « *sans aucun motif ni explication* ».

Après l'été, une commission administrative conduit toutefois M. Bougreau à réintégrer les quatre dirigeants. Mais ceux-ci jettent le pavé dans la mare. Ils posent des questions sur la gestion financière du syndicat. Au mois de janvier, ils sont exclus du bureau national au cours d'une réunion à laquelle des délégués auraient été empêchés de participer, le constat en étant dressé par un huissier de justice... Le 6 février, ils ont été tous quatre, plus le secrétaire académique de Créteil, ancien permanent lui aussi, exclus du syndicat par une commission des conflits.

La gestion financière... Dans un tract qu'ils tirent à 4 000 exemplaires, les « exclus » demandent : « *Pourquoi le montant global de nos cotisations n'apparaît-il pas avec exactitude dans les bilans financiers présentés lors de nos congrès ?* » Et d'accuser : « *Des dizaines de millions d'anciens francs ont été dissimulés.* » Ils évalueront, ailleurs, à 805 429 F. le montant des sommes qui auraient été « *dissimulées* » de 1975 à 1978. Ils relèvent, d'autre part, des irrégularités dans la comptabilité de la Maison de l'amitié, le château de la Rolandière.

Cette propriété a été achetée par le syndicat au début des années 70. Un prêt d'un autre syndicat de la FEN et un emprunt auprès de la Société générale ont permis l'acquisition.

Des stages de formation y ont lieu ; tout membre de l'éducation nationale peut y séjourner et profiter du restaurant, de la piscine, du camping, « *pour le prix d'un deux étoiles* ». Il arrive qu'on y tire, accuse le tract des opposants, « *un feu d'artifice qui coûte 5 000 francs* », et qu'à l'occasion des réveillons où « *près de la moitié des convives ne sont pas des agents mais la famille ou des amis du secrétaire général* », on y dépense 4 000 francs pour l'orchestre et 2 000 francs de cotillons.

Un patrimoine de 4 millions

M. Bougreau s'indigne : « *Il n'y a pas de sommes dissimulées.* » Tout au plus, un fonds de réserve, « *inévitable dans un syndicat* ». Ses amis justifient l'existence de ce fonds par la nécessité de faire face à l'éventualité d'une baisse de syndicalisation et par l'obligation de sauvegarder les intérêts des huit salariés du syndicat. Ils reconnaissent que l'existence de ces fonds de réserve n'apparaît pas dans la présentation du budget, lors des congrès nationaux. « *Quand j'ai pris le syndicat, il n'avait ni table ni chaise*, continue M. Bougreau. *Il dispose, aujourd'hui, d'un patrimoine de 4 millions de francs. A qui le doit-on ?* »

Et il se défend : le trésorier national qui a présenté le budget au congrès de Dinan en 1978 était M. René Arvy, l'un de ceux qui accusent aujourd'hui, et qui a été exclu. A quoi M. Arvy réplique : « *Le secrétaire général était là depuis trente ans ; je lui faisais confiance ; on ne se posait pas de questions. D'ailleurs, j'ai toujours ignoré le montant des fonds de réserve, n'ayant eu la signature du compte où ils sont déposés que pendant un an sur les cinq où j'ai été trésorier national.* »

Il explique d'une phrase son attitude d'aujourd'hui : « *Nous avons manqué de courage à un moment. Ce n'est pas une raison pour ne pas aller maintenant jusqu'au bout.* »

Forts de l'appui des cadres du syndicat dans onze académies où sont regroupés quinze mille adhérents, soit près de la moitié du nombre total, les opposants affirment être guidés par le seul souci de rendre des comptes aux militants d'une « *corporation en détresse qui doit retrouver un souffle nouveau* ». Leur opposition aux dirigeants en place ne porte pas vraiment sur l'action syndicale, encore que certains des exclus déclarent avoir été hostiles à la signature des accords salariaux entre la FEN et le gouvernement, l'an dernier. Elle n'est pas non plus à proprement parler politique. Les uns et les autres se réclament du courant U.I.D. ; les uns et les autres appartiennent, ont appartenu au parti socialiste, ou s'en considèrent proches.

Les opposants ont conscience d'avoir enclenché un processus dont les conséquences leur échapperont. Les livres de comptes du SNAEN devront s'ouvrir. Comme tous les syndicats de la FEN, celui-ci plonge des ramifications dans un immense empire socio-financier, dont les terres s'étendent de la Mutuelle assurance des instituteurs de France (MAIF) à la Caisse d'aide sociale de l'éducation nationale - Banque populaire (CASDEN-BP), qui pourrait, chuchote-t-on, prendre un jour le contrôle des banques populaires.

Ils affirment avoir tout fait, depuis huit mois, pour « *éviter un conflit ouvert* ». Ils attendaient un signe du secrétaire général de la FEN car ils persistent à se vouloir « *farouchement attachés au SNAEN, à la FEN, à l'orientation majoritaire U.I.D.* ». Le secrétaire général de la FEN estime qu'il ne peut statutairement intervenir dans les problèmes intérieurs d'un syndicat. Pourtant, les exclus du SNAEN — et leurs amis — savent que s'ils renonçaient à participer aux commissions administratives de leur département, certaines majorités pourraient basculer. « *Allons-nous*, demandent-ils, *vers une scission de fait du SNAEN, avec toutes les conséquences que cela entraînerait pour les FEN départementales et la FEN nationale* » ? En se disant « *le dos au mur* », ils se demandent s'ils ne devront pas chercher quel syndicat, de la C.F.D.T., de la C.G.T. ou de F.O., va les accueillir.

CHARLES VIAL.

A Grenoble

Une expertise révèle les graves vices de construction d'un collège

De notre correspondant

Grenoble. — Les élèves et enseignants du collège Village olympique, à Grenoble, ont été informés, mercredi 20 février, de l'existence de graves malfaçons dans la charpente métallique de l'établissement où ils travaillent et dans le gymnase construit à proximité. Ce dernier a d'ailleurs été fermé le 18 février, l'expert commis par la ville, M. Georges Hoffnung, ayant constaté que la charpente métallique du bâtiment était à la limite de la rupture et qu'elle présentait de « *grands risques* » pour la sécurité des utilisateurs du gymnase.

L'examen de certaines poutres du collège — construit selon le procédé des constructions métalliques du type Pailleron — a d'autre part révélé que celles-ci présentaient des déformations dues peut-être à une mauvaise manutention lors de la construction il y a treize ans. « *Il semblerait que toute l'ossature ait été calculée à l'économie* », concluent les services techniques de la ville, estimant cependant que ces « désordres » ne présentent pas de risques immédiats.

« *Les conclusions de l'expert sont toutefois inquiétantes* », note M. Fernand Laporte, adjoint à l'enseignement (P.C.) du maire de Grenoble, qui rappelle : « *Ce type de construction est né d'une politique d'austérité et d'économies.* »

Les travaux de renforcement du bâtiment, qui seront entrepris du bâtiment, qui seront entrepris très rapidmeent, assureront, affirme-t-on à la mairie de Grenoble, une totale sécurité. Selon les spécialistes en charpente métallique, cette « *réparation* » coûtera 1,2 million de francs (un nouveau collège coûterait 25 millions de francs au minimum).

Le rectorat et la mairie de Grenoble attendent néanmoins les conclusions d'autres experts commis par les tribunaux pour décider de la fermeture éventuelle du collège.

CLAUDE FRANCILLON.

● *Des lycéens de Brive reçus au rectorat de Limoges.* — Une délégation d'élèves des trois lycées de Brive — qui avaient manifesté plusieurs fois dans la ville ces jours derniers (*le Monde* des 16, 17-18 et 20 février) — a été reçue le 21 février par le recteur de l'académie de Limoges. Celui-ci leur a indiqué que des travaux de modernisation des laboratoires techniques et des travaux d'aménagement de l'internat du lycée Danton seraient entrepris. Ces points, estiment les lycéens, sont positifs, mais ils regrettent de ne pas avoir obtenu de réponse, notamment sur les conditions de travail dans les établissements. Ces problèmes, estime le recteur, sont « *à régler dans le cadre de l'autonomie des établissements* ». De leur côté, les chefs d'établissement, par l'intermédiaire de la section académique d'un de leurs syndicats (S.N.P.D.E.S., FEN) se déclarent « *parfaitement conscients de leurs responsabilités et des lourdes charges qui leur incombent, prêts à les assumer toutes* », mais « *n'acceptent pas, toutefois, que la relative autonomie à eux reconnue puisse servir à des mises en cause injustifiées* ». — (*Corresp.*)

● *Le SGEN-C.F.D.T. et les manuels scolaires.* — « *Nous rejoignons bon nombre des arguments développés par les éditeurs*, déclare dans un communiqué le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), *mais il convient davantage de dénoncer la place et le rôle exorbitants et anachroniques qu'on persiste à accorder aux manuels au détriment d'autres instruments pédagogiques. (...) La vraie gratuité implique à coup sûr la liberté de choisir entre plusieurs manuels aussi bons que possible. Elle implique aussi la liberté et les moyens de choisir d'autres outils de formation que les manuels, si bons soient-ils.* »

JUSTICE

Trente-huit détenus corses font une grève de la faim

Au cours d'une conférence de presse de l'Union du peuple corse (U.P.C.) à Paris, jeudi 21 février, M° Lucien Felli, du barreau de Paris, a indiqué que les militants nationalistes détenus après les événements de Bastelica et de l'Hôtel Fesch, à Ajaccio, ont entrepris une grève de la faim (1).

Annonçant un meeting salle de la Mutualité, à Paris, le jeudi 28 février, en présence de M. Edmond Simeoni, leader de l'U.P.C., M° Felli a déclaré que *« la Corse semble avoir basculé »* et qu'il éprouve le sentiment que *« quelque chose est en marche »*, parlant de *« dynamique unitaire »*.

M° Jacques-Antoine Martini, du barreau d'Ajaccio, a critiqué la Cour de sûreté de l'Etat, considérée en tant que *« juridiction spéciale politique à la base d'une répression sans précédent »*. M° Charles Santoni, du barreau de Bastia, a souligné le *« poids financier »* et les difficultés pour les familles de prisonniers à leur rendre visite.

En Corse, la journée « région morte » organisée jeudi 21 février par le collectif des quarante-quatre organisations — syndicats, organismes socio-professionnels, partis politiques — dans la région de Calvi a été très suivie. La plupart des commerçants ont respecté le mot d'ordre de grève, ainsi que, selon les évaluations, 90 % des salariés du secteur public et privé.

Cinq cents personnes environ ont barré les routes autour de Calvi, tandis qu'une délégation s'est rendue à la sous-préfecture de Calvi pour demander la libération des militants corses incarcérés. En fin de journée, deux manifestations rassemblant chacune une centaine de femmes sur le même mot d'ordre ont eu lieu devant les palais de justice de Bastia et d'Ajaccio. Une nouvelle journée « région morte » est prévue ce vendredi 23 février dans la région de Corte.

Série d'attentats à Bastia

Une série de neuf attentats ou tentative d'attentat a été commise dans la nuit de jeudi 21 au vendredi 22 février à Bastia. Deux agences bancaires du centre ville, les bâtiments de la Trésorerie générale de la Haute-Corse et ceux de Télé-diffusion de France ont été plus au moins endommagés par les charges explosives. D'autres bâtiments, notamment ceux d'une station de pompage et d'un laboratoire d'analyses de Bastia, ont également été visés.

(1) On indique à la chancellerie que trente-huit détenus corses faisaient une grève de la faim, pour protester contre leur maintien en détention, à la date du 19 février. Certains l'ont commencée le 1er février, d'autres le 11. L'état de santé de ces détenus semble satisfaisant.

Rappelons que quatre-vingt-dix militants nationalistes corses sont, à ce jour, emprisonnés.

Faits et jugements

Quatre pompiers blessés lors d'un incendie aux studios de Boulogne

Un incendie d'origine accidentelle a détruit, dans l'après-midi du 21 février, deux auditoriums, un plateau et un magasin d'accessoires des studios cinématographiques de Boulogne, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), et causé de très nombreux dommages à l'ensemble des installations, qui occupent près de 3 500 mètres carrés, entre l'avenue Jean-Baptiste-Clément et les rues de Silly et de Paris.

Quatre pompiers ont été blessés, l'un par intoxication, les trois autres à la suite de chutes consécutives à l'effondrement des planchers et des cloisons.

● *Deux skieurs*, qui faisaient du « hors-piste » aux Deux-Alpes (Isère), ont été tués sur le coup, le jeudi 21 février, après avoir été heurtés par un troisième skieur et précipités dans un couloir d'avalanche de 400 mètres. La gendarmerie ignore encore leur identité.

● *Collision entre une voiture et un taxi à Paris : dix blessés.* — Dix personnes ont été blessées dans une collision survenue entre un taxi et une automobile, vendredi matin 22 février, vers 2 heures, à l'angle du boulevard de Charonne et de la rue Alexandre-Dumas, à Paris (20e). Six d'entre elles ont été hospitalisées.

A Toulouse trente et une condamnations pour trafic de drogue.

Trente et une personnes (dix-sept hommes et quatorze femmes) compromises dans un trafic de haschisch et de L.S.D. provenant du Maroc et des Pays-Bas, arrêtées en janvier 1979 (*le Monde* du 31 janvier 1979) par les policiers du service régional de la police judiciaire de Toulouse, ont été condamnés jeudi 21 février par le tribunal de grande instance de Toulouse à des peines allant de deux mois de prison avec sursis à dix ans de prison ferme.

Les deux principeux accusés, François Guedon, trente-six ans, et Christine Brassard, vingt-huit ans, ont été condamnés respectivement à dix ans et huit ans de prison.

● *Deux étudiantes violées à Clamart.* — Deux étudiantes suédoises, Mlles Anita F., vingt et un ans, et Brigitte B., vingt-trois ans, ont été violées, mardi 19 février, par quatre jeunes gens dans un studio de Clamart (Hauts-de-Seine). Les deux jeunes filles avaient accepté de suivre un jeune homme qui leur proposait la location d'un studio. Arrivées sur les lieux, les jeunes Suédoises ont été menacées, frappées à coups de ceinture par l'homme et trois de ses amis qui l'avaient rejoint. Elles ont été ensuite violées. Elles ont déposé plainte.

● *Nouveau règlement de comptes à Grenoble : deux morts.* — Après l'exécution, en août 1979, du truand Rachias dans le quartier de l'Abbaye, puis le mitraillage, dans la nuit du 15 au 16 novembre dernier, d'Aldo Zitoli, deux truands du milieu lyonnais, Joseph Vidal, trente ans, et Georges Lagrain, trente-neuf ans, ont été retrouvés, le mardi 19 février, dans leur véhicule stationné *rue du Repos à Glères*, dans la banlieue de Grenoble. Ils avaient été tués de plusieurs balles de gros calibre.

Les deux hommes étaient connus des services de police comme proxénètes et avaient commis, en outre, plusieurs vols à main armée. Georges Lagrain *était sorti de prison* voici quelques semaines, après y avoir purgé une peine de douze ans de réclusion pour le meurtre de son frère. Quant à Joseph Vidal, il était le cousin du chef du gang des Lyonnais, Edmond Vidal, dit « Momonmond ». — *(Corresp.)*

L'auteur d'un homicide est acquitté par les assises du Val-d'Oise

UN RÉVEILLON D'ENFER

Allez faire de la bonne justice dans une telle mêlée générale ! Les pierres — *« Des pavés, monsieur le président »*, — volaient bas. Une fourche, lancée *à travers une fenêtre, s'était* plantée dans une épaule, les manches de pioche fouettaient l'air. On avait même déterré un panneau de signalisation. Pour s'en servir comme bélier. Et puis, cela se passait la nuit, très tard, dans la nuit la plus troublée de l'année, celle de la Saint-Sylvestre, à l'heure où la civilité abandonne les esprits échauffés par le vin et la fête.

Comment distinguer, dans cette *incroyable histoire* d'assiégés et d'assiégeants, les coupables des innocents, ou plutôt les moins coupables des plus innocents ? Pour se faire une opinion, mercredi 20 et jeudi 21 février, les jurés de la cour d'assises du Val-d'Oise n'ont eu à leur disposition qu'un fait vraiment établi ; dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier 1977, à Eragny-sur-Oise (Val-d'Oise), M. Charles Bousquet, âgé de quarante-quatre ans, un assiégé, a tué d'une balle de carabine 22 long rifle M. Lucien Prijent, âgé de trente ans, un assiégeant.

Le tireur, ouvrier des services de la voirie de Paris, passait le réveillon avec sa femme et ses six enfants dans la maison de son beau-frère, M. Chatelin, le chef d'une autre famille nombreuse. Dîner, danse et belote à tous les étages. On avait invité les amis des parents et les amis *des filles*.

La suite est plus obscure. Deux des fils, du genre musclé et bagarreur, auraient voulu boire une bière au café voisin. Mais, assure l'accusé, on ne servait ce soir-là, à la Grillardine, que du champagne à 100 francs la bouteille. Cela n'aurait pas plu aux enfants. La tête des enfants n'aurait pas plu à Lucien Prijent, qui enterrait *l'année, au café, en compagnie* de sa concubine. *« On s'est battu, quoi »*, explique un des jeunes gens au tribunal, présidé par M. Limoujoux.

État de siège

On comprend encore que, après une courte empoignade, les combattants sont retournés sur leur terre respective. Dîner, danse et rebelote, pour les convives de la maison. Café et champagne pour Lucien Prijent. *« Puis, ça a été l'enfer*, raconte Charles Bousquet. *Prijent a formé une bande dans le village, a trouvé des volontaires pour nous attaquer. »* Dix, quinze, peut-être même vingt *assiégeants, allez savoir !* Les vitres avaient volé en éclat, les volets avaient été attaqués au pied de biche. Dans la maison, les femmes et les plus jeunes des enfants s'étaient réfugiés au *premier étage*.

Pour les jurés, le brouillard de cette fin de nuit s'est encore épaissi. Dans la mêlée, M. Charles Bousquet avait dû se saisir de la carabine qui était posée sur un lit, mais personne ne l'avait vu tirer. *« J'ai dû tirer deux ou trois coups à travers la fenêtre du rez-de-chaussée, je ne me souviens plus très bien »*, raconte cet homme que les experts ont estimé « irascible » depuis une trépanation.

Voilà. La cour a dû se contenter du récit compliqué, contradictoire, de ce réveillon tragique et bouffon à la fois, genre « combat de nègres dans un tunnel ». Mlle Roselyne Alluto, avocat général, a admis que l'accusé pouvait avoir agi en état de légitime défense. Le jury *l'a acquitté*. Sans trop savoir, sans doute, ce qui s'était vraiment passé à Eragny, ce 31 décembre-là, mais en jugeant qu'on n'avait pas à assiéger ainsi les maisons pendant les nuits de fête.

PHILIPPE BOGGIO.

XIII OLYMPIC WINTER GAMES · LAKE PLACID · 1980

JEUX OLYMPIQUES

L'incorrigible optimisme des dirigeants français

De notre envoyé spécial ALAIN GIRAUDO

Lake-Placid. — Après dix jours de compétition, l'Union soviétique avait gagné, jeudi 21 février, huit médailles d'or, la République démocratique allemande sept, les Etats-Unis quatre, l'Autriche trois, la Suède deux, la Norvège, les Pays-Bas, la Suisse et le Liechtenstein une. On a néanmoins bombé le torse de satisfaction, dans les rangs de la délégation française, lorsqu'il fut acquis que Perrine Pelen s'était classée troisième du slalom géant féminin au terme d'un exploit hors pair dans la seconde manche. Le président de la Fédération française de ski, M. Charles Garrot, a étreint longuement la jeune Grenobloise, et les officiels nationaux s'efforçaient de ne pas remarquer le chagrin de Fabienne Serrat qui manquait, elle, le podium pour un centième de seconde.

Aussitôt après, tous échafaudaient des rêves dorés sur les résultats du slalom spécial féminin, samedi 23 février, comme sur le concours de saut au tremplin de 90 mètres et la course de 50 kilomètres en ski nordique.

Les dirigeants sportifs français sont incorrigibles. Au regard des objectifs qu'ils se sont fixés, les résultats sont affligeants depuis le début des Jeux. Pourtant, une hirondelle suffit à faire le printemps. Que des petits pays sans moyens particuliers comme le Liechtenstein — Hanni Wenzel, première du slalom géant et deuxième de la descente, s'entraîne avec l'équipe suisse — aient des résultats supérieurs ne fait pas naître chez eux l'ombre d'un doute quant à la validité de la politique sportive nationale.

SKI ALPIN

L'or pour Hanni Wenzel, le bronze pour Perrine Pelen

Lake-Placid. — Les responsables du protocole avaient eu un moment d'angoisse, mercredi 20 février, à l'issue de la première manche du slalom géant féminin. Hanni Wenzel avait une avance qui en faisait une gagnante probable. Or qui dit médaille d'or dit hymme national pour sa remise. Ils se sont donc inquiétés de savoir quel était l'hymme du Liechtenstein. Un hymme ? Mais cette petite principauté coincée aux confins de l'Autriche et de la Suisse, qui a acquis une réputation mondiale auprès des philatélistes, n'en a pas ! Grand émoi du comité d'organisation, qui en dit long sur son inefficacité. Car le problème n'en était pas un. Il y avait un précédent : la Suisse a un hymme national depuis une quinzaine d'années seulement. Auparavant, ses champions étaient fêtés au son du *God Save the Kind*. C'était donc l'hymme britannique qui devait être chanté jeudi soir lors de la remise des médailles. Car, naturellement, Hanni Wenzel a réalisé le meilleur temps total des deux manches : 2 min. 41 sec. 66.

Pour ce petit bout de femme de vingt-trois ans, qui explose d'énergie, c'est la consécration d'une carrière qui avait commencé à dix-sept ans par un titre de championne du monde de slalom spécial, suivi par une longue période de doute. Une médaille de bronze en slalom spécial à Innsbruck en 1976 et une seconde *place au combiné de Garmisch* en 1978 ne l'avaient pas satisfaite. Toutefois, elle sut mettre à profit ces années pour se forger le caractère sous la houlette de l'entraîneur suisse Jean-Pierre Fournier. Puis elle renoua avec le succès en gagnant la Coupe du monde 1978 devant l'Autrichienne Annemarie Moser-Proell.

La régularité de ses performances dans les trois disciplines — descente, slalom et slalom géant — fait l'admiration des techniciens et apporte un nouveau démenti aux tenants de la spécialisation à outrance. Sa maîtrise des skis et son aptitude à les faire glisser sur toutes les neiges est impressionnante. A l'inverse des coureuses qui ne sont à l'aise que sur les revêtements doux ou bien glacés, Hanni Wenzel passe partout. Elle n'est jamais aussi forte que dans les pires conditions.

Son secret tient à peu de chose: *elle* a appris à skier avec son père — ancien champion du combiné, fond, saut, descente et slalom, — qui s'occupe de la prévention des avalanches dans la principauté, à Vaduz. Sur ses traces, elle a dévalé les pentes des Grisons par tous les temps et sur toutes les neiges, en rivalisant d'audace avec son frère Andreas. Le résultat est éblouissant. Depuis le début de la saison, elle a gagné deux slaloms spéciaux et trois slaloms géants en Coupe du monde. A Lake-Placid, elle a pris une seconde place dans la descente, avant de triompher dans le slalom géant, essentiellement grâce à l'indépendance de ses jambes, qui lui a permis de se relancer constamment en restant dans la bonne ligne de pente sur une neige particulièrement traîtresse depuis le redoux.

Le succès de Hanni Wenzel est un double échec pour l'équipe allemande: D'abord parce que Hanni, dont le père est d'origine sudète, a refusé les offres de la République fédérale, et a préféré courir sous les couleurs du petit Etat qui avait accueilli ses parents après la guerre. Ensuite parce que les skieuses allemandes Irène Epple et Christa Kinshoffer, créditées respectivement des deuxième et troisième temps de la première manche, n'ont pas été capables de la battre sur un parcours tracé par leur propre entraîneur, M. Osterrieder. Irène s'est classée deuxième et Christa cinquième à l'issue de ces deux manches.

Ski sans contrainte

La seule championne qui paraisse actuellement en mesure de battre Hanni Wenzel dans les slaloms est la Grenobloise Perrine Pelen. Sixième meilleur temps de la première manche, la Française a gagné une médaille de bronze en réalisant le meilleur temps sur le deuxième parcours.

Perrine Pelen est littéralement accroupie sur ses skis, qu'elle propulse sous elle en s'appuyant violemment sur la neige. Cette technique, qui demande une condition athlétique hors du commun, n'est pas sans rappeler celle de Patrick Russel, l'ancien vice-champion du monde de slalom.

La Française est partie en trombe jeudi matin dans sa position surbaissée caractéristique. A l'œil nu on pouvait voir qu'elle allait plus vite que toutes les autres. A la trentième porte, elle avait près d'une seconde d'avance. Mais à la trente-et-unième, une enfilade, elle se retrouva en appui sur le ski intérieur, fit une embardée, toucha le sol. On crut que la course était finie pour elle. Dans un fantastique sursaut d'énergie, elle se relança en prenant appui sur ses deux bâtons. Et, continuant d'attaquer les piquets avec rage, elle réussit le meilleur temps de la manche, performance stupéfiante dans de pareilles circonstances.

Au total, elle reprenait 37 centièmes de seconde à Hanni Wenzel et se retrouvait sur la troisième marche du podium. Aussitôt le *« ouf »* de soulagement poussé, le camp français qui obtenait enfin une médaille, commençait de s'interroger. Si Perrine n'avait pas commis cette faute, n'aurait-elle pas gagné une médaille d'un métal plus noble ? Elle a assurément perdu entre 50 centièmes de seconde et une seconde. Sans cette faute, elle serait vraisemblablement montée sur une marche supérieure du podium. Si elle avait skié différemment, aurait-elle commis cette faute ? Et si...

Cette médaille de bronze risque ainsi de faire rebondir une querelle de techniciens vieille d'une dizaine d'années. Le ski alpin français peut-il s'en payer le luxe ? Les responsables de la Fédération feraient mieux de méditer sur la victoire d'Hanni Wenzel et le meilleur temps de Perrine Pelen dans la seconde manche. Ces deux techniques dissemblables ont un point commun : elles sont adaptées à la personnalité et à la morphologie de chaque skieuse. Ces médailles d'or et de bronze sont avant tout la victoire du ski sans contrainte.

LES RETRANSMISSIONS TÉLÉVISÉES

VENDREDI 22 FEVRIER

Antenne 2, de 22 h. 55 à 1 h. 30, hockey sur glace : Etats-Unis - Union soviétique (en direct).

SAMEDI 23 FEVRIER

T.F. 1, de 18 h. 55 à 19 h. 20, saut à ski : tremplin de 90 m. (en direct).

A partir de 23 h. 20, ski alpin : seconde manche slalom spécial dames (en différé).

Antenne 2, de 14 h. 30 à 18 h. 30, les Jeux du stade : ski de fond, 50 kilomètres messieurs et ski alpin, première et deuxième manche du slalom spécial dames (en direct).

DIMANCHE 24 FEVRIER

T.F. 1, à partir de 16 h. 30, Sports première : patinage artistique dames (en différé).

Antenne 2, de 19 heures à 20 heures : Stade 2, résumé des épreuves du week-end.

De 20 h. 35 à 21 h. 15, patinage artistique dames (en différé).

de 22 h. 10 à 23 h. 45, hockey sur glace (en direct).

PATINAGE ARTISTIQUE

Cousins succède à Curry

Lake-Placid. — Un Britannique, Robin Cousins, a succédé à un autre Britannique, John Curry, sur la plus haute marche du podium olympique. Tous ceux qui estiment qu'en matière de patinage artistique c'est l'art qui doit avoir le dernier mot sur la technique s'en seront réjouis. Le technicien de l'Allemagne de l'Est, Jan Hoffmann, a terminé second, jeudi soir 21 février, après les figures libres alors qu'il occupait encore la première place après les figures imposées et le programme court.

Pareil à un grand aigle noir, Cousins a survolé la glace tandis qu'Hoffmann paraissait régler avec elle un vieux compte. Pourtant l'éphèbe britannique, délicat comme un pétale de rose, n'a pas entièrement convaincu. Certes, il a sauté haut avec le plus de grâce. Certes, il a parfaitement suivi le rythme de la musique. Toutefois, il a trop donné l'impression de répéter le « show » qu'il fera sans doute bientôt pour quelques milliers de dollars de plus dans une revue sur glace. Romantique et sans risque.

Avec lui le patinage artistique masculin a paru annoncer une certaine décadence. Là où le gothique flamboyant devient le baroque rococo. Oh ! bien sûr, son patinage a été plein de grâce, mais il a perdu toute virilité. Par réaction à la tendance contraire, qui prévalait encore il y a quelque temps, les juges ont versé dans l'excès de subjectivité. Il est vrai que la pression du public et la mauvaise habitude de noter plus la réputation que la prestation elle-même, ont favorisé cette évolution. Mais on en est arrivé à une situation des plus regrettables : le paon qui a fait le mieux la roue est assuré de remporter une médaille d'or en se contentant de paraître.

Les autres, qui n'ont pas de si belles plumes, ont dû prouver leur existence en prenant des risques, en cherchant des innovations, autrement dit, ils ont multiplié les possibilités de faute. C'est ce qu'ont fait jeudi dans des genres fort différents le Japonais Fumio Igarashi et le Soviétique Igor Bobrin. Mais le jury était foncièrement conservateur. Il a aimé ce qu'il connaissait, il n'a pas aimé être surpris.

La leçon de ce concours olympique était donc claire : le patinage artistique est en train de se scléroser. Le renouvellement de l'élite ne se fait pas lors d'une réelle confrontation des champions confirmés et de leurs challengers. Il s'opère à l'ancienneté, comme dans l'administration. Dès qu'un champion prend sa retraite, un autre est prêt à prendre la relève et fait remonter avec lui toute la hiérarchie d'un cran. Ainsi, après les prestations médiocres du Français Jean-Christophe Simond, son entraîneur ne craignait pas *de dire qu'il serait* bientôt le numéro un européen, puisque Cousins et Hoffmann allaient raccrocher leurs patins.

LES RÉSULTATS

SKI ALPIN

Slalom géant (dames). — 1. Wenzel (Lie.), 2'41"66 ; 2. Irène Epple (R.F.A.), 2'42"12 ; 3. Perrine Pelen (Fr.), 2'43"41 ; 4. Fabienne Serrat (Fr.), 2'42"42 ; 5. Kinshofer (R.F.A.), 2'42"63 ; 6. Moser-Proell (Autr.), 2'43"19.

SKI NORDIQUE

Relais 4 × 5 km (dames). — 1. R.D.A., 1 h. 2'11"10 ; 2. U.R.S.S., 1 h. 3'18"30 ; 3. Norvège, 1 h. 4'13" ; 4. Tchécoslovaquie, 1 h. 4'31"39 ; 5. Finlande, 1 h. 4'41"28 ; 6. Suède, 1 h. 5'16"32, etc.

PATINAGE DE VITESSE

1 500 m (hommes). — 1. Heiden (E.-U.), 1'55"44 ; 2. Stenshjemmet (Nor.), 1'56"81 ; 3. Andersen (Nor.), 1'56"92.

Patinage artistique (messieurs). — 1. Cousins (G.-B.), 13 places, 189,48 pts ; 2. Hoffmann (R.D.A.), 15 pl., 189,72 ; 3. Tickner (E.-U.), 28 pl., 187,66 ; 4. Santee (E.-U.), 34 pl., 185,52 ; 5. Hamilton (E.-U.), 45 pl., 181,78 ; 6. Bobrin (U.R.S.S.), 66 pl., 177,40 ; 7. Simond (Fr.), 64 pl., 175.

Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

Calendrier.

— *La Cinémathèque française organise un hommage à Paul Paviaux jusqu'au 27 février et projette ses dramatiques, qui n'ont jamais fait l'objet de rediffusion à la télévision :* Le chien qui a vu Dieu, *avec Jean Bouise et Olivier Hussenot, le 23, à 18 heures ;* le Masque aux yeux d'or, *avec Hervé Bellon et Michel Couty, le 24 à 18 heures ;* Hugues Panassié ou la Passion du jazz, *le 26, à 22 heures ;* Genitrix, *avec Michel Auclair, le 27, à 22 heures.*

— *Le cinéma Mac-Mahon programme jusqu'au 4 mars une vingtaine de films fantastiques des années 1939 à 1979. Et à Auxerre, au même moment, c'est le Troisième Festival du film fantastique, aux cinémas* Alpha.

— *Les Journées du court métrage français de Vincennes auront lieu du 28 février au 2 mars au cinéma Sorano. Un des programmes est consacré aux films réalisés par les non-professionnels affiliés à la Fédération des clubs français de cinéastes.*

— *Le Studio 28, qui a fêté ses cinquante ans en 1978, propose, en collaboration avec* les Nouvelles littéraires, *une sélection des meilleurs films de la décennie. Séances et débats avec certains réalisateurs ont commencé le 20 février et se poursuivront jusqu'au 1er avril. (10, rue Tholozé, 75018 Paris, tél. 606-36-07.)*

Les Paysannes, *série de films de Gérard Guérin qui avaient donné lieu à cinq émissions de télévision diffusées l'automne dernier par Antenne 2, sortira sur les écrans parisiens le 27 février. ... cette même date, le cinéma la Lanterne, à Courbevoie, propose une semaine « Cinéma et Paysans », avec, notamment,* Pather Panchali, *de Satyajit Ray,* Northern Lights, *de Rob Hansen et John Nilsson,* Notre pain quotidien, *de King Vidor. (Renseignements : 333-58-24).*

Les films inédits présentés aux XVIIIe Journées cinématographiques de Poitiers, consacrées au Cinéma italien, seront présentés du 27 février au 4 mars au cinéma Olympic-Marilyn (10, rue Boyer-Barret, 75014 Paris, téléph. 542-67-42). Autre rendez-vous italien, à Nice, du 11 au 16 mars, avec également des inédits.

Pabst, l'érotisme et Louise Brooks

(Suite de la première page.)

Car Pabst s'est approprié Loulou sans souci d'arrière-plans métaphysiques. Refusant le type de la femme fatale (qui, dans la littérature du dix-neuvième siècle, venait conforter les valeurs morales de la bourgeoisie par *l'horrible* exemple du désordre qu'elle provoquait), il conçut sa Loulou *comme une femme libre,* dont l'érotisme est une révolte.

C'est ici qu'intervint la personnalité de Louise Brooks. Pabst avait remarqué cette actrice américaine dans *Une fille dans chaque port,* de Howard Hawks. Lorsqu'il la fit venir à Berlin, elle avait vingt-deux ans et avait refusé de se conformer aux *règles de Hollywood de se comporter* en star. Belle à faire rêver, indépendante, non conformiste, Louise Brooks se plia pendant le tournage aux directives du réalisateur de *Loulou,* au milieu de l'hostilité générale des acteurs allemands. Sa présence, qu'on a dite « magique », sa fulgurance dans le film, viennent *de ce qu'elle* n'y *apparaît pas,* au contraire de l'image qu'on donnait *et qu'on donna longtemps encore* des vedettes féminines, comme la projection des fantasmes masculins, sort auquel n'échappèrent ni Greta Garbo ni Marlène Dietrich. Epris sûrement de sa vedette, Pabst lui laissa, selon sa conception de Loulou, son autonomie. Loulou vient du peuple, peut-être des bas-fonds, sa chair nacrée provoque d'emblée le désir. Mais, considérée comme un objet, *un simple instrument sexuel,* elle refuse de se laisser posséder.

Contrairement à ce qu'on prétend, Louise Brooks, dans *Loulou,* n'a *jamais été un mythe. Elle l'est devenue* après coup, hors du cinéma, pour n'avoir pas fait une carrière de « déesse de l'écran », pour avoir laissé d'elle presque uniquement ce visage éblouissant, cette coupe de cheveux à la garçonne, ce corps qui fut une exaltation de l'érotisme. Dans le film — et c'est peut-être ce qui étonne le plus aujourd'hui, — elle est une femme réelle, instinctive, qu'on veut posséder, exploiter et soumettre. Une femme fondamentalement innocente, qui lutte avec les armes de la *coquetterie et de la perversité pour* rester libre. On dispose d'elle, on *la prend, on l'achète, on la vend,* elle attire même la passion d'une comtesse homosexuelle. Mais elle démystifie tous les comportements. Elle tourne en dérision, en dansant avec la lesbienne le soir de ses noces, en introduisant ses amis douteux dans la *chambre nuptiale,* le mariage bourgeois auquel elle a contraint Peter Schön, le notable qui ne la voulait que fille entretenue ; elle dresse le fils contre le père ; elle révèle toutes les compromissions, tous les appétits honteux, *tous les vices du monde des hommes,* où elle ne laisse que *ruines* et mort.

Modelée par les contrastes du noir et du blanc (qu'altère, c'est son défaut, le tirage de la copie mise en exploitation), Loulou est une lumière et une flamme dans une société de fantoches impitoyablement *démasqués. Tombée à la misère et* à la déchéance dans un Londres de brumes qui annonce *l'Opéra de quat'sous,* elle se donne pour rien à Jack l'Eventreur, alors *qu'elle* devait se prostituer pour ses deux derniers et lâches compagnons d'aventures. Le couteau tombe, d'abord, des mains du tueur ; le meurtre qui vient ensuite dans l'étreinte amoureuse est l'extase *d'un orgasme libérateur dans les* bras du seul homme qui ait été digne *d'elle.*

On comprend facilement qu'en 1928 ce film ait fait l'effet d'une bombe, et que les censures se soient acharnées à en atténuer les audaces. Ni repentante ni « punie » par sa mort, Loulou était une femme *scandaleuse par son rayonnement sexuel,* sa révolte contre la loi masculine. La représentation plastique de cette révolte n'a pas fini de provoquer l'admiration. Les images du film ne sont qu'érotisme et sensualité, dévorant les milieux que traverse Louise Brooks, *les personnages qui l'entourent.* C'est moins l'actrice (on ne se demande pas si elle joue bien ou mal, car cela n'a pas de sens ici) que la femme qu'elle était que Pabst a fait, à jamais, exister.

Dans son film suivant, *Trois pages d'un journal* (1929), il a — comme le remarque justement Barthélemy *Amengual dans son étude sur le* cinéaste, parue aux éditions Seghers — fait incarner à Louise Brooks *« une Loulou moins fantastique, et victorieuse jusqu'au bout, mais au prix d'une reddition, d'un pacte avec le système ».* Ce fut une fin. Sans Pabst, que resterait-il de Louise Brooks ? Elle a tourné des films avant et après leur rencontre. Aucun autre metteur en scène n'a saisi, compris, sa nature, n'a magnifié sa vérité.

JACQUES SICLIER.

★ Saint-André-des-Arts, 14-Juillet Bastille, Olympic Entrepôt.

★ Sur Louise Brooks, lire le livre *Louise Brooks. Portrait d'une anti-star,* sous la direction de Roland Jaccard, Ed. Phébus, 1977.

LE CYCLONE

On donne des noms de femmes aux cyclones qui ravagent des pays. Une des choses frappantes, dans la Loulou *de Pabst, est le vacillement perpétuel des paupières des protagonistes, quand Lulu approche, comme une trombe, avec son énergie enfantine, dès qu'ils s'y frottent, comme s'ils étaient immédiatement happés par un gouffre, aspirés par une espèce d'écœurement fatal, et l'envie d'en finir au plus vite.*

Il n'y a pas que Schön, derrière son monocle, qui fasse les yeux blancs : son fils, Alwa, la Geschwitz, le juge d'instruction, et même Jack l'Eventreur à la fin, l'assassin qui se fait choisir par sa victime, tirer par la manche, car elle désire l'ultime séduction. Et ces paupières qui tremblent, et ces yeux qui manquent sans cesse de basculer à l'intérieur du crâne, de l'autre côté, ne sont pas qu'une stylisation du muet. Chéreau a fait remarquer que s'il y a tant de morts dans Lulu, *ce n'est pas parce qu'elle est criminelle, mais parce qu'elle a le don d'attirer les hommes suicidaires, comme si l'extrême beauté (Louise Brooks ici, d'une beauté vitale) ou le désir extrême ne pouvaient appeler que la mort.*

Quand Schön, grand propriétaire de journaux, qui vient d'épouser Lulu, « une de ces femmes avec lesquelles on ne se marie pas », surprend son fils étendu sur Lulu, et baisant ses genoux, dans une attitude d'amour incestueux, et qu'il le chasse (« Je crois que tu vas rater ton train »), il ne le regarde pas dans les yeux, mais dans les cheveux, qu'il a splendides, touffus, alors que lui-même est presque chauve.

Quand Schön, au music-hall, cède au caprice de Lulu, trépignante, qui lui offre son dos nu, serti d'une seule lanière de diamants, sa nuque blanche, sublime sous la coupe de cheveux noirs et raides, et l'aiguillonne à coups de pied, il éclate de rire tout à coup, d'un rire démesuré, il se jette sur la bouche de Lulu, et on voit sa main qui presse violemment sa tête, de dos, par saccades, comme un bébé qui tête, comme un noyé aspire l'oxygène. Et quand il meurt, abattu par Lulu qu'il voulait forcer à la mort, juste avant de s'écrouler, c'est encore les cheveux de son fils qu'il palpe, à pleines mains, comme si ces cheveux étaient la vie même, tandis que Lulu, tapie dans l'ombre d'une sculpture torturée, observe la scène sans rien dire. Peu de temps après, dans ce lieu où la mort s'est produite, elle virevoltera de nouveau, elle dansera, elle se pomponnera, dans une espèce d'inconscience animale de la mort. Pour elle, aucune toilette intermédiaire entre la robe de mariée et la voilette de veuve.

Ce qui fait la beauté extrême du film de Pabst est son inutilité, non pas décorative, mais propre à la photographie, et à la cinématographie, tous ces gestes appuyés, ces « rajouts » par rapport au texte de Wedekind, qui n'est pas dit, mais qui le remplacent et qui l'emportent : quand Schön prend sur la cheminée ce petit cheval de porcelaine aux jambes torses et qu'il le serre dans sa paume au point d'en casser presque le cou, dans la figure sculptée implorante qui préside à la mort de Schön, dans le crocodile empaillé qui surplombe les joueurs du tripot au moment où un Egyptien veut acheter Lulu pour son bordel du Caire, dans la série de gags de la scène du music-hall, dans la procession finale de l'Armée du salut juste après que la lame du couteau de Jack l'Eventreur a brillé dans le dos de Lulu le soir de Noël, dans tous les meurtres qui sont montrés de dos, comme des étreintes folles et qu'on ne comprend que par un regard, un nuage de fumée, ou une main qui se crispe tout à coup. Dans le jeu d'ombre et de lumière.

Cinquante ans plus tard, la Loulou *de Pabst est à la fois un mélo invraisemblable et un film d'avant-garde. On comprend en le voyant (et en voyant aussi* Un chien andalou *à la rétrospective Dali ou* A propos de Nice, *de Vigo) à quel point le cinéma s'est affaibli à l'arrivée du parlant, en se calquant sur une forme romanesque littérale et en perdant son caractère photographique.*

HERVÉ GUIBERT.

MUSIQUE

« DON GIOVANNI » à Lyon

Le jeu de la solitude et de l'amour

Il y a six ans et demi, Louis Erlo et son décorateur Jacques Rapp présentaient, à l'Opéra de Lyon, un Don Giovanni *d'une lumière éblouissante et cruelle au milieu des ténèbres miroitantes, les ténèbres de l'âme (*le Monde *du 11 octobre 1973). Ils réalisent aujourd'hui le chef-d'œuvre de Mozart d'une manière très différente, mais non moins belle.*

En opposition, peut-être, avec le film de Losey, ils ont choisi le dépouillement total, la nudité du décor, des murs et un parvis carrelés de brique ou de porcelaine émeraude, comme la cour d'une mosquée persane. Mais gigantesque, s'élevant jusqu'à quinze mètres de haut et d'une profondeur accrue par des jeux de perspective au point qu'on croirait presque se trouver au palais Garnier ! On est comme sous les murs de Thèbes, dans l'espace métaphysique de la tragédie antique, sous les feux de projecteurs blancs ou dorés, verticaux ou latéraux, qui habillent et fouillent tout à la fois le drame.

Çà et là montent du sol des bornes allongées comme des bancs, des corbeilles de fleurs blanches pour le mariage de Masetto, des rangées de cierges entourant la statue du Commandeur. Au fond, lentement, rôdent une femme voilée et son enfant, habillés de pourpre, symboles tragiques ; et puis immobiles, de dos, deux chevaux (sans doute pour permettre à Giovanni et Leporello de fuir à l'improviste), dont les coups de sabot sur le sol et le hennissement, non programmés, donnent une résonance mystérieuse à l'action.

Tout en finesse

Dans cet espace infini et abstrait émergent de la brume, à la fin de l'ouverture, les personnages comme des groupes de statuaire, admirable vision de ces individus qui vont jouer leur destin perdus dans l'immensité, seuls au monde et s'attachant aux autres, chacun à sa manière, pour briser cette solitude, de même qu'à la nudité fondamentale de l'espace ils opposent le baroquisme civilisé et exacerbé des costumes (imaginés par Daniel Ogier), Velasquez et Franz Hals déchaînés en grands falbalas, voiles, tulles et chausses de mousquetaires.

L'action dès lors n'obéit à aucune thèse ; c'est simplement le « jeu » des personnages, sous la lumière de Mozart, une lumière tendre et aimante qui ne juge pas, un drama giocoso *parce que la vie est tour à tour gaie et triste, espérance et désillusion,* « dans la précarité et la mouvance de notre transit entre naissance et mort », *dit Ginette Henry pour qui Don Juan représente précisément* « la fonction du jeu que l'intégration sociale et l'intériorisation de la loi rejettent aux marges de notre conscience ».

Les personnages perdent peut-être, dans cet espace libéré, leurs traits durs de personnages, de caractères fortement cernés, mais ils y gagnent précisément leur liberté, leur charme, la grâce et l'humanité même de Mozart, qui enfin parle des profondeurs de sa musique sans être ligoté par les thèses du potentat metteur en scène.

C'est ainsi qu'on a retrouvé Roger Soyer, un Don Giovanni tout en finesse, qui nous débarrasse enfin de ces personnages obsédés, ignobles ou graveleux, ou de ces matamores décidés qui encombrent les scènes ; lui suit sa nature, profite de l'occasion qui se présente, certes, mais il est sensible à la voix d'Elvire, tombe vraiment amoureux de cette Zerline au visage de biche, à la voix de velours (Colette Alliot-Lugaz) et chante avec une tendresse bien oubliée la sérénade à la mignonne servante d'Elvire. Il ne se préoccupe guère du Commandeur, qui l'a forcé à lui donner la mort ; est-il coupable vraiment ? Le faire tomber dans le gouffre avant l'heure est une farce vraiment déloyale... Beau retour donc de Roger Soyer, au phrasé souple et juste, au mezzo-forte enchanteur, dont on espère qu'il recouvrera dans la force un timbre plus arrondi et sonore.

Il forme avec Leporello un curieux couple amical et presque fraternel, dont les orages ont des airs de plaisanterie, grâce à Pierre-Yves Le Maigat, tout en esprit et en douceur, qui fait une composition curieuse, proportionnée à sa voix un peu légère et à sa personnalité subtile.

Mis à part l'admirable Eric Tappy, Don Ottavio idéal, qui chante Mozart comme Monteverdi avec une noblesse et une intelligence qui font parler chaque note et chaque mot, les autres personnages sont plus pâles : les performances techniques de Rosario Andrade et surtout de Margarita Castro-Alberti ne sont pas à la mesure des rôles d'Elvire et d'Anna, malgré de jolis timbres insuffisamment assurés et épanouis, et leurs rôles, pourtant très originalement dessinés par Erlo, s'en ressentent, de même que le Commandeur de Sergio Kalabakos. En revanche, le Masetto d'Helge Weidinger renvoie à sa Zerline une image charmante et d'une égale tendresse.

Une certaine impression d'inconsistance qui se dégage de la représentation vient sans doute du parti pris d'Erlo qui exigerait les meilleurs acteurs et les plus profonds chanteurs, mais surtout de la direction d'orchestre malheureusement trop banale et imprécise, surtout dans les grands moments, d'Emil Tchakarov, qui avait cependant donné ici même de grands espoirs dans la Walkyrie. *Mais qui, parmi les jeunes chefs, depuis le départ de Guschlbauer, est capable de bien diriger* Don Giovanni ?

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 22, 24, 26, 27, 29 février et 1er mars.

NOTES

Danse

Le groupe Dunes au Théâtre Oblique

Ils sont quatre — Odile Duboc, Madeleine Chiche, Zeline Zonzon et Bernard Misrachi — venus de Marseille pour présenter leur spectacle : « Passages ». C'est un travail sur le mouvement d'une belle qualité avec des séquences répétitives coupées d'images fixes, des enchaînements précis qui se propagent d'un danseur aux autres *comme* une boule frissonnant sur l'eau.

Dans un décor uniformément blanc, les personnages tissent peu à peu la toile de leurs déplacements. Leurs actions quotidiennes très stylisées s'entrecroisent, s'additionnent dans une sorte de glissement souple, tranquille, indifférent. Il émane de ce huis clos, où les zones de silence alternent avec une obsédante musique au piano de Bernard Misrachi, une impression de plénitude calme. L'étirement du temps y est poussé jusqu'à une hypnose que certains spectateurs supportent mal.

On souhaiterait par moment un peu plus de tension sous-jacente, quelque chose qui suggère la patine et l'usure des gestes. Mais, telle quelle, cette chorégraphie témoigne d'un sens remarquable de la composition, des éclairages et de la mise en scène.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre Oblique, 18 h. 30; mardi, 20 h. 30 ; relâche lundi.

Jazz

Chet Baker au Dreher

Chet Baker reste inévitablement assigné à la triste histoire de sa carrière. Son style, son attitude et, surtout, son visage trahissent ou rappellent les aléas de sa vie tourmentée sur laquelle l'histoire du jazz n'a que trop spéculé. C'est aussi pour cette raison que les fans de ce trompettiste-chanteur forment une sorte de club fermé, international, d'amateurs qui, en général, ont suivi l'individu tout au *long de son itinéraire.*

Dire que sa voix ressemble au son de sa trompette et sa vie à sa musique n'est pas une image, mais bien une vision *concrète* prise au premier degré. Cette année, Chet Baker a enregistré quelques albums, dont un avec une chanteuse, Rachel Gould, peut-être son meilleur depuis fort longtemps. L'éphèbe au cœur pur des années 50 sacré injustement à l'époque meilleur trompette de sa génération est devenu un homme au visage méconnaissable et un trompettiste au style percutant dans les morceaux rapides, loin du style « cool » qui l'avait rendu célèbre. Pourtant la douceur angélique de ses yeux d'enfant n'a pas changé, ni l'ambiguïté de son caractère d'hypersensible *et d'anxieux qu'il ne soulage* vraiment qu'en jouant sa musique.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Chet Baker joue jusqu'au 2 mars, à 22 heures, au Dreher. Disque : Chet Baker-Rachel Gould. Bingow Records (distribution Freebird).

Rock

Motorhead au Bataclan

Des durs à cuire, féroces, prêts à tout, les musiciens de Motorhead s'entourent de l'imagerie de Hell's Angels, posent sur des choppers qu'ils ne savent pas conduire. Ils sont, en tout cas, l'un des seuls groupes qui aient su conserver l'efficacité du hard-rock tout en évitant la surenchère des gimmicks, la démonstration à tout prix. Bien sûr, Motorhead n'apporte rien de nouveau à une musique dont *les règles* n'ont pas bougé depuis dix ans, mais il a au moins le mérite de toucher son but : une musique ultra-violente qui fonctionne avec des *compositions dépouillées se* prêtant parfaitement à la formule du trio.

Conduite par Lemmy, son bassiste et chanteur — un ancien membre de Hawkwind, ce groupe anglais qui au *début des années 1970* avait trouvé une formule originale en alliant la puissance primaire du hard-rock à des effets électroniques, — Motorhead emprunte d'une certaine façon le schéma utilisé par des groupes tels que les Cream. Des interventions dénudées qui donnent la forme du morceau, une guitare furieuse et omniprésente qui se gave de distorsion, une voix écorchée et teigneuse qui croche les mots plutôt qu'elle ne les chante, une rythmique, enfin, *lourde* et *martelante, qui propulse* le tout, Motorhead joue fort, très fort et dur. Il n'en faut pas plus pour en faire une machine de guerre invincible qui prend sa véritable dimension sur scène grâce au défoulement de son public.

ALAIN WAIS.

★ Le 22 février à Brest, le 24 à Annecy, le 26 à Nancy, le 27 à Epinal, le 28 à Strasbourg, le 29 à Reims, le 1er mars à Mulhouse. Discographie chez W E A.

PETITES NOUVELLES

■ *Le Prix du musée du Conseil* de l'Europe pour l'année 1979 a été décerné au musée municipal de Rüsselsheim (République fédérale d'Allemagne), qui retrace l'évolution *des modes de vie* et de production dans une ville rhénane de l'époque rurale à l'ère industrielle.

■ *Le prix Jean-Chièze,* destiné à encourager ou à honorer des graveurs sur bois, a été décerné à Jean Delpech et Michel Jamar. L'ensemble des estampes *réunies* pour ce prix sera exposé à l'hôtel de la Monnaie (11, quai de Conti, 75006 Paris), du 20 février au 21 mars.

■ *Le Musée d'art moderne de la* Ville de Paris (11, avenue du Président-Wilson, 75116 Paris) organise une journée « portes ouvertes » le samedi 23 février à l'occasion de la nouvelle présentation de ses collections permanentes. Le musée sera ouvert de 10 heures à 17 h. 30.

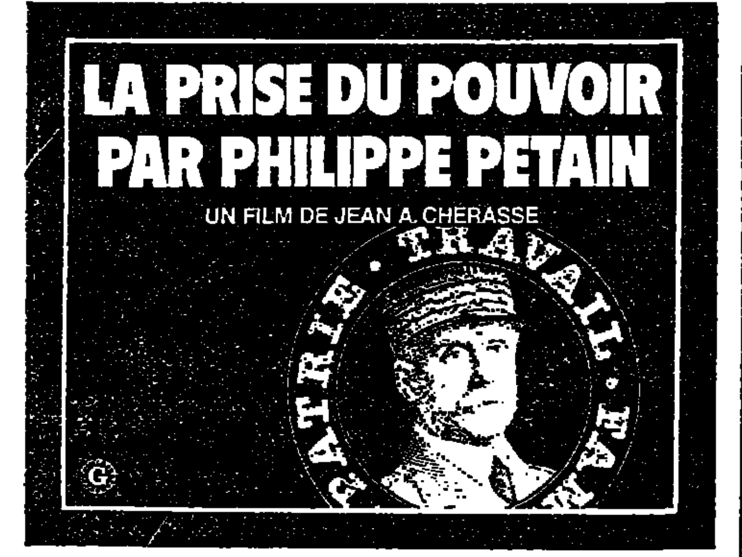
■ *La municipalité de Milan* a accordé un crédit spécial de 1 milliard de lires (5 millions de francs) pour la restauration de la cathédrale de la ville, atteinte de la « maladie de la pierre ».

■ *Le groupe de rock français* Marquis de Sade donne un concert surprise ce vendredi 22 février, à 23 h. 30, aux Bains-Douches.

■ *Le Centre national de danse* contemporaine d'Angers, que dirige Alwin Nikolais, organise une audition au Théâtre de la Ville, le samedi 1er mars à 9 heures, en vue *de recruter des danseurs et danseuses* pour le stage 1980-1981. Les candidats devront être de nationalité française, âgés de dix-huit à vingt-cinq ans et justifier d'un bon niveau en danse contemporaine. Renseignements au C.N.D.C. Angers. Tél. : (41) 88-71-55.

UNE MISE AU POINT SUR LA REPARUTION DE « ART PRESS »

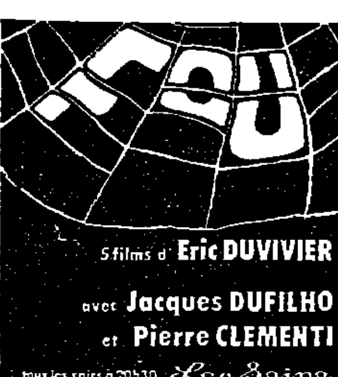
M. Louis Dalmas, directeur de la société Europrom, qui éditait depuis 1976 la revue *Art Press* et qui est propriétaire du titre, nous prie de préciser que la S.A.R.L. Art Publications, qui a fait reparaître la revue après plusieurs mois d'interruption (*le Monde* du 13 février) « s'est indûment approprié un titre qui ne lui appartient pas et est actuellement l'objet de poursuites judiciaires ».













SPECTACLES

théâtres

Nouveaux spectacles

Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis (243-00-59), 20 h. 30 : Expédition Pôle Est.
CAC, Chelles (421-20-36), 20 h. 30 : la Révolte dans le désert.
Théâtre Rutebeuf, Clichy (627-81-17), 20 h. 45 : les Fusils de la Mère Carrar.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : les Enfants de Zombi.
Marigny, salle Gabriel (256-04-41), 20 h. 30 : l'Azalée.
Théâtre de la Villa (542-72-56), 20 h. 30 : la Cagnotte.
Blancs - Manteaux (887-84-71), 24 h. : Triboulet.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : le Fantôme de l'Opéra.
Chaillot, Gémier (727-81-15), 20 h. 30 : Un dimanche indécis dans la vie d'Anna.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Un balcon sur les Andes.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Créanciers
T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : le Camp du Drap d'or.
Centre Georges Pompidou (277-12-33), 20 h. 30 : IRCAM (standardisation ou solutions individuelles), K. Stockhausen.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Illapu, nouvelle chanson chilienne ; 20 h. 30 : le Légataire universel.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : la Terrasse de midi.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Amélia.
American Center (354-99-92), 21 h. : Endgame (en anglais).
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Une drôle de vie.
Artistic - Athévains (272 - 26 - 77), 20 h. 30 : Un silence à soi ; Quatuor à cordes.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Macbeth.
Bouffes - Parisiens (296 - 60 - 24), 20 h. 45 : Silence, on aime.
Cartoucherie, Théâtre de la Pie-Rouge (808-51-22), 20 h. 30 : Héroïne nationale. — Théâtre de l'Aquarium, 20 h 30 : Flaubert.
Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
C. I. S. P. (343-19-01), 20 h. 45 : Bobo la tête.
Cité internationale (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois. — Resserre, 20 h 30 : Thyeste.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Croq-Diamants (272-20-06), 21 h. : le Testament du Père Leleu.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Dunois (584-72-00), 21 h. : l'Air de la marelle.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : les Trois Jeanne.
Forum des Halles, Chapiteau bleu (297-53-47), 20 h. 30 : le Jeu de Saint-Nicolas
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h. 30 : Grimaces et petits sanglots.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 21 h. : Mascafemme.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h : En compagnie d'A. Chedid ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 20 h. 15 : Albert ; 21 h. 30 : En compagnie de Ritsos.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), I, 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : le Cuisinier de Warburton.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), I, 20 h. 30 : Elle est là. — II, 18 h. 30 : Stewart Fischer (mime) ; 20 h. 30 : Wings.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 45 : Lionel Rocheman.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Bécassouille.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Bleu du ciel.
Poche - Montparnasse (548 - 92 - 97), 21 h. : Une place au soleil.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Contes et exercices.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : l'Asile. — Amphi. 20 h 30 : le Motif.
Salle Martin-Luther-King, 21 h. : Théâtre traditionnel africain.
Studio des Champs - Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé
Studio-Théâtre 14 (527-13-88), 21 h. : le Grand Ecart.
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : Artaud roi.
Théâtre des Deux-Portes (361-24-51), 20 h. 30 : Catherine un soir de novembre.
Théâtre 18 (226-47-47), 19 h. : la Senorita (en espagnol).
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie - Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Tricoter à Pontoise ; 22 h. 30 : le Bébé de M. Laurent.
Théâtre 13 (627-36-20), 20 h. 30 : la Belle Sarrasine.
Théâtre 347 (526-29-08), 21 h. : la Poube.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : l'Homme au chapeau de porcelaine.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana ; 23 h. 30 : les Vilains Bonshommes Verlaine, Rimbaud.
Blancs - Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : Paris 80 ; 23 h. : Segelstein ; 24 h. : Contes et légendes.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Tallia.
Cafessaion (278-46-42), 20 h. 30 : Parlez-nous d'amour ; 21 h. 30 : J. Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Silence de la mer ; 23 h. : Pétrolimonade.
Cour des Miracles (548-85-60), 19 h. : Célébration ; 20 h. 30 : C. Authier ; 21 h. 30 : Confetti en tranches ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Marie-Céline ; 22 h. : J.-P. Réginal ; 24 h. : C. Aubron.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
La Grange - au - Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
Le Marche-Pied (636-72-45), 21 h. : P. Ecrival.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Recontez - moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 30 : Abadidon ; 21 h. 30 : Segelstein.
Les Petits-Pavés (607-30-15), 19 h. 30 : Soirées orientales.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : G. Langoureau
Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : la Plus Forte ; le Défunt.
Splendid, 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Orchidée ; 22 h. : les Jumelles.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : Ma vie est un enfer, mais je ne m'ennuie pas ; 22 h. 30 : Exhibitions pakotilles.

Les comédies musicales

Mogador (285-28-80), 20 h. 30 : l'Auberge du Cheval-Blanc.

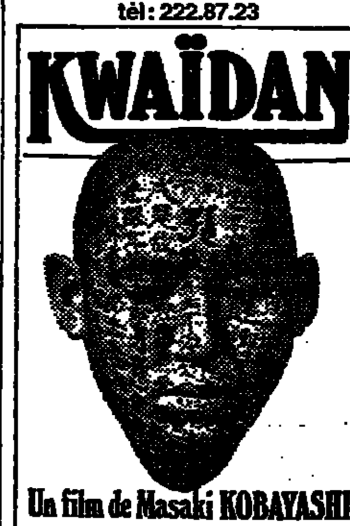
La danse

Théâtre Oblique (355-02-94), 18 h. 30 : Passages.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Oplee Oparajita.
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 18 h. 45 : Ballets de Josy Krassovsky.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : M. Streisfeld, soprano ; M.-C. Budan, piano (Liszt, Granados, de Falla) ; 21 h. : H. Mouzalas, piano (Mozart, Schumann, Debussy).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 21 h. : G. Parodi (Frescobaldi, Scarlatti, Bach...).

Vendredi 22 février





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h., Hommage à D. F. Zanuck : Un homme de fer ; 18 h., Hommage à P. Paviot : le Mauvais ; 20 h., Hommage à Y. Ozu : Femmes au combat ; 22 h., Cinéma italien : Romeo and Juliet, de R. Zeffirelli.

Beaubourg (278-35-57), 15 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique (15 h. : les Ailes du serf, d'Y. Tarich ; 19 h. : Boule de suif, de M. Romm) ; 17 h., Hommage à Ozu : l'Epouse de la nuit ; 21 h., Cinéma italien : le Sexe fou, de D. Risi.

Les exclusivités

A FORCE, ON S'HABITUE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

ALIEN (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).

AMERICAN GRAFFITI, LA SUITE (A., v. o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Luxembourg, 6e (633-97-77), Balzac, 8e (561-10-60), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Capri, 2e (508-11-69), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : France-Elysées, 8e (723-71-11).

ARRETE DE RAMER, T'ES SUR LE SABLE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

BASTIEN, BASTIENNE (Fr.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74), Epée de Bois, 5e (337-57-47).

BONS BAISERS D'ATHENES (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Secrétan, 19e (206-71-33).

LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

BUFFET FROID (Fr) : Paramount-Marivaux, 2e (206-49-34), Paramount Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Paramount-Maillot, 17e 758-24-24), Passy, 16e (288-62-34), Studio-Médicis, 5e (633-25-97).

C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE (Fr.), Impérial, 2e (742-72-52).

C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).

LE CHASSEUR D'OMBRES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; 18 h. (sf S., D.).

CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

COCKTAIL MOLOTOV (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (843-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).

CUL ET CHEMISE (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 9e (562-18-45).

DON GIOVANNI (Fr.), V. it. : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-26) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67)

L'ENFER DES ZOMBIES (It) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. ABC, 2e (236-55-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e 222-57-97) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)

LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

FIN D'AUTOMNE (Jap.), v.o. : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

GENESE D'UN REPAS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; H. Sp. Forum des Halles, 1er (297-53-74).

LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Elysées Pont Show, 8e (225-67-29).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)

HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

HULK REVIENT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

I COMME ICARE (Fr.) : Eldorado, 10e (208-18-76) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

INTERIEURS (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

LES JOYEUX DEBUTS DE BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).

KWAIDAN (Jap., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Cin'Ac, 2e (296-80-27) ; Normandie, 8e (359-41-18).

LIES PAR LE SANG (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

MA CHERIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00)

MAMITO (Fr.), Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace Gaîté, 14e 320-99-34) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA MORT EN DIRECT (Fr. v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (XX) : Seine, 5e (325-95-99). H. sp.

NUIT ET BROUILLARD AU JAPON (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

PROFESSION REALISATEUR : AGE DIX ANS (Fr.) : la Clef, 5e (537-90-90).

LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

LE QUINTETTE DE SVEN KLANG (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE REGNE DE NAPLES (All.-It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Pagode, 7e (705-12-15).

RETOUR EN FORCE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Condorde, 8e (359-92-84).

ROCKY II (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

RODRIGUEZ AU PAYS DES MERGUEZ (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. Sp.

LE TAMBOUR (All., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Boul'Mich, 5e (334-48-29) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

TESS (Fr.-Brit., version Ang) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

TETES VIDES CHERCHENT COFFRE PLEIN (A., v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

TOUS VEDETTES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Impérial, 2e (742-72-52).

TOUT DEPEND DES FILLES (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25)

TRES INSUFFISANT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Marais, 4e (278-47-86) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-55-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Ternes, 17e (380-10-41).

Les séances spéciales

L'AMOUR (A., **, v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.), Olympic 14e (sf S., D.).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., **, v.o.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

LA FILLE (It., v.f.), Les Tourelles, 20e (636-51-98), Mar. 21 h.

FRITZ THE CAT (A., **, v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h. ; Opéra-Night, 2e (296-62-56).

GENESE D'UN REPAS (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90), 14 h.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

LES LARMES TATOUEES (A., v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 30.

PANIQUE A NEEDLE PARK (A., **, v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.)

MACADAM COW BOY (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

PLAY TIME (F.), Ranelagh, 16e (288-64-44), V. 22 h.

RENALDO ET CLARA (A., v.f.), Les Tourelles, 20e (636-51-98), Jeu. 21 h.

SŒURS DE SANG (A., v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), V., S. 24 h.

UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.), Olympic, Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

LES FILMS NOUVEAUX

L'ŒIL DU MAITRE, film français de Stéphane Kurc. Saint-Germain-Village, Paris 5e (633-97-59), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

WE CAN'T GO HOME AGAIN, film américain de N. Ray (Inédit). V.o. : Action République, 11e (805-51-33).

LE REVOLUTIONNAIRE, film américain de Paul Williams. V.o. : Broadway, 16e (527-41-16).

LA PRISE DU POUVOIR PAR PHILIPPE PETAIN, film français de J. Cherasse. Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11).

FOU, cinq courts métrages d'Eric Duvivier. Le Seine, 5e (325-95-99).

POINT ZERO, film allemand de E. Reitz. V.o. : Marais, 3e (278-47-86). Panthéon, 5e (354-15-04).

LES BORSALINI, film français de Michel Nerval. Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES, film américain de David Maysles et Charlotte Zwerin. V.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).

SALOPERIE DE ROCK'N ROLL, film français de J. Delamarre. Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

AMITYVILLE, LA MAISON DU DIABLE, film américain de Stuart Rosenberg (*). V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Helder, 9e (770-11-24), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43).



RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 22 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 45 **Un, rue Sésame.**
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Sciences ménagères.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les inconnus de 19 h 45.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Au théâtre ce soir : « Un jour, j'ai rencontré la vérité ».**
De F. Marceau, mise en scène de R. Gérôme, avec M. Duchaussoy, G. Montillier, O. Mallet.
22 h 20 **Expressions.**
Magazine culturel de C. Wellhoff.
23 h 40 **Journal et cinq jours en Bourse.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : Petit déjeuner compris.**
Réal. M. Berny ; avec M.-C. Barrault, P. Mondy, H. Deschamps.
Premier épisode d'un feuilleton qui sort de la moyenne, ne serait-ce que grâce aux comédiens qui en interprètent les personnages. Le décor est ici planté : dans une petite ville de province, un hôtel...
21 h 35 **Apostrophes.**
Portraits de femmes.
Avec Mmes M. Casarès (Résidente privilégiée), *L. de Caunes* (les Jours d'après), *M. Manceaux* (Grands Reportages), *M. Picqueray* (May la réfractaire) et *M. H. Evans* (Amande).
22 h 30 **Journal.**
23 h **Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.**
Hockey sur glace.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
18 h 55 **Tribune libre.**
La C.G.T. (Confédération générale du travail).
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
18 h 55 **Court métrage.**
20 h **Les jeux.**

20 h 30 **V 3 - Le nouveau vendredi : la Yougoslavie.**
21 h 30 **Reportage : Quelques larmes dans l'océan.**
de R. Saint-Pierre.
Balade avec Alain Barrière, chez lui et en Bretagne. Paysages et chansons.
22 h 25 **Journal.**
22 h 45 **Magazine : Thalassa.**

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : L'archéologie scientifique.
20 h., New-York unicorne.
21 h. 30, Black and blue : Randy Newman.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Amour de la musique.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Concours de guitare.
20 h. 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Concerto brandebourgeois n° 3 en sol majeur » (Bach), « Lieder eines fahrenden Gesellen » (Mahler), « Symphonie n° 6 en fa majeur, Pastorale » (Beethoven) par l'Orchestre symphonique de Südwestfunk.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches : Beethoven, « Quasi una fantasia en mi bémol n° 1 » opus 27, avec W. Yankoff ; 23 h., Vieilles cires : cycle Hermann Scherchen, « Manfred » (Schumann) ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle.

Samedi 23 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 **Emissions régionales.**
12 h 30 **Cuisine légère.**
12 h 45 **La vie commence demain.**
13 h **Journal.**
13 h 30 **Le monde de l'accordéon.**
13 h 50 **Au plaisir du samedi.**
13 h. 54, La croisière s'amuse (n° 8) ; 14 h. 40, Un nom en or (et à 15 h. 40 et 16 h. 40) ; 14 h. 45, Plume d'Elan ; 14 h. 50, Découvertes ; 15 h. 8, Maya l'abeille ; 15 h. 44, Quentin Durward (n° 5) ; 16 h. 25, Tom et Jerry ; 16 h. 43, Le magazine de l'aventure ; 16 h. 49, Avec des idées, que savez-vous faire ? : le stylo électrique.
18 h 10 **Trente millions d'amis.**
18 h 40 **Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.**
Ski : saut tremplin.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les inconnus de 19 h 45.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Numéro un : Michel Sardou.**
21 h 35 **Série : Anna Karénine.**
N° 4 : réalisation B. Coleman.
22 h 30 **Télé-foot 1.**
23 h 20 **Jeux olympiques. Slalom dames.**
23 h 35 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 **Journal des sourds et des malentendants.**
12 h **La vérité est au fond de la marmite.**
12 h 30 **Samedi et demi.**
13 h 35 **Monsieur Cinéma.**
14 h 20 **Les moins d'vingt et les autres.**
14 h 40 **Les jeux du stade.**
Jeux olympiques à Lake-Placid : ski de fond ; slalom spécial dames.
18 h 35 **Course autour du monde.**
19 h 25 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 40 **Feuilleton : Petit déjeuner compris.**
Réal. M. Berny (2e épisode).
21 h 40 **Jeux : Interneige 1980.**
22 h 40 **Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.**
Ski : saut.
23 h 10 **Document : Le signe du cheval.**
Les courses.
23 h 35 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 **Les pieds sur terre : Les traitements phytosanitaires.**
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole.
18 h 30 **Pour les jeunes.**
Il était une fois l'homme : l'Amérique ; les Africains : Soundyata Keita, empereur du Mali.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : Jacques Cartier, navigateur de François Ier.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Histoires étranges : La loupe du diable.**
Série de P. Badel. D'après « le Portrait », de Gogol. Avec R. Varte, P. Michaël, P. Destailles, B. Alane, J. Ferrière, G. Jabbour, etc.
21 h 50 **Journal.**
22 h 10 **Champ contre-champ.**
Le film de la semaine.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : La France et l'information.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches avec... E. Hocquard.
11 h. 2, La musique prend la parole : 1979-1980, « les Maîtres chanteurs », de R. Wagner.
12 h. 5, Le pont des Arts :
14 h., Sons : Budapest.
14 h. 5, Portrait sonore d'une ville d'aujourd'hui : Buda-Obuda-Pest.
16 h. 20, Livre d'or : Quatuor Smetana, avec Jan Talich, alto (Feld, Dvorak).
17 h. 30, Bâton de pèlerin.
18 h. 30, Entretiens de carême par les pasteurs P. de Robert et M. Normant : Le temps de l'épreuve (les enfants d'Abraham).
19 h. 30, Radio-Canada présente : Et la poésie.
20 h., Théâtre ouvert : « Carthage encore... », de J.-L. Lagarce ; « Grave, mais non désespérée », de R. Tholy.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Terre natale : Musiques pour les travailleurs et étudiants étrangers (l'Espagne).
7 h. 40, Concert promenade : œuvres de Mozart, Smetana, Stolz, Lehar, Duclos, Hubay, Knabl et J. Strauss.
8 h. 30, Musiques chorales, par Fr. Pigeaud : « les Péchés de ma vieillesse » (Rossini), par la Societa Cameristica di Lugano.
9 h., Samedi : Magazine de Jean-Michel Damian.
16 h., Concert du Théâtre d'Orsay : « Variations en sol majeur opus 121 a sur le lied Ich bin der Schneider Kakadu » (Beethoven), « Trio en mi bémol majeur » opus 100 (Schubert), par le Trio di Milano, avec B. Canino, piano, C. Ferraresi, violon, et R. Filippini, violoncelle.
17 h. 15, Ouverture : Présentation de la Semaine du matin des musiciens, par A. Ruiz-Pipo : Autour de Manuel de Falla ; clôture de la semaine précédente du Concert du matin des musiciens (Mozart).
20 h. 5, Musique à la Bernardière : « Xerxès », opéra en trois actes de Haendel, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Charles Farncombe, avec M. Kalmar, A.-M. Rodde, M. Zakai, J. Bowman, J. York-Skinner, Orazio Mori, R. Amis El Hage et R. Aldwinckle, clavecin.
23 h. 5, Ouvert la nuit : Comment l'entendez-vous ? Antonio Vivaldi par Alain Bombard ; 1 h., Le dernier concert : Festival d'Helsinki 1979, œuvres de Janacek, Stravinsky et Hindemith.

Dimanche 24 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 **A Bible ouverte.**
9 h 30 **La source de vie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe.**
Célébrée en l'église Notre-Dame-des-Ardents, à Lagny-sur-Marne.
Prédicateur : Père Jean de la Croix.
12 h **La séquence du spectateur.**
12 h 30 **TF 1 - TF 1.**
13 h **Journal.**
13 h 20 **Quatre roses pour Claude François.**
14 h 15 **Les rendez-vous du dimanche.**
De Michel Drucker.
15 h 30 **Tiercé.**
15 h 40 **Série : Le Signe de justice.**
Le langage des cartes.
16 h 30 **Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.**
Patinage artistique : figures libres dames.
18 h **Série : Commissaire Moulin.**
« Intox ». Réalisation P. Dupont-Midy, avec Y. Rénier, V. Jannot, G. Montagné, J.-P. Kérien.
19 h 25 **Les animaux du monde.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : « Touchez pas au grisbi ».**
Film français de J. Becker (1935), avec J. Gabin, R. Dary, J. Moreau, L. Ventura, P. Frankeur, P. Oettly, D. Cauchy, D. Doll, G. Basset, M. Buferd. (N.)
Un truand vieilli, pressé de prendre sa retraite après un dernier coup heureux, sacrifie son magot et sa tranquillité pour sauver son ami, enlevé par une bande rivale. D'après un roman d'Albert Simenon. La vérité humaine et psychologique de gens du milieu. La « série noire » française démythifiée. L'art du réalisme chez Becker et un grand rôle de Gabin.
22 h 5 **Les grands mystères de la musique.**
« Reynaldo Hahn ». Réalisation J. Dayan, avec M. Ribowska, J. Topart, G. Cattand, J. Jansen.
23 h 5 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 30 **Emissions pédagogiques.**
11 h **On we go.**
11 h 15 **Chorus.**
12 h **Concert (en liaison avec France-Musique).**
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Série : Wonder woman.**
Le féminin singulier.
14 h 10 **Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.**
15 h **Des animaux et des hommes.**
15 h 50 **Majax : Passe-passe.**
16 h 15 **Dessin animé.**
Les fables de La Fontaine.
16 h 30 **Remise des titres de meilleur ouvrier de France.**
Par M. Valéry Giscard d'Estaing.
17 h 35 **Feuilleton : Les dames de la côte.**
De Nina Companeez (rediffusion).
N° 4 : La grande tourmente.
19 h 10 **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.**
Patinage artistique (libre dames).
21 h 20 **Magazine : Voir.**
22 h 10 **Jeux olympiques d'hiver à Lake-Placid.**
Hockey sur glace.
23 h 30 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h **Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.**
Images de Tunisie.
10 h 30 **Mosaïque.**
Emission préparée par T. Fares et J.-L. Orabona. Reportage de P. Griboff : Les princes du parc ; Variétés : A. Prada (Espagne), S. Markovic (Yougoslavie), H. Halimi (Maroc), groupe folklorique portugais de Rennes.
16 h **Jeu : Tous contre trois.**
L'Ardèche ou le grand froid.
17 h **Prélude à l'après-midi.**
Lily Laskine interprète « Introduction et allegro pour harpe », de Ravel.
17 h 15 **Théâtre de toujours : « Jules César ».**
De Shakespeare. Emission de la B.B.C., sous-titrée en français.
Assassinat d'un tyran, luttes à mort pour s'assurer du pouvoir. Histoire et politique : le discours d'Antoine est un morceau de bravoure et un modèle.
19 h 45 **Spécial DOM-TOM.**
Liaison aérienne avec Saint-Pierre ; Olivier Stirn aux Caraïbes.
20 h **Rire et sourire au Comic'Palace.**
20 h 30 **Des chercheurs pour qui ? Notre pain quotidien.**
21 h 25 **Journal.**
21 h 40 **L'invité de FR 3 : L'arbre de vie.**
Une série de F. Rossif sur la disparition des espèces.
22 h 35 **Cinéma de minuit (cycle I. Thalberg) : « Ben Hur ».**
Film américain de F. Niblo (1926), avec R. Novarro, F. Bushman, C. Meyers, M. Mac Avoy, C. Mac Dowell, B. Bronson. (Muet. N.)
Un prince juif de Jérusalem est envoyé aux galères sur l'ordre d'un officier romain, ancien ami d'enfance. Adopté par un consul de Rome qu'il a sauvé du naufrage, il revient dans sa patrie pour se venger. Sa route, semée d'embûches, croise plusieurs fois celle de Jésus.
Célèbre film muet, tiré du roman religieux du général Lew Wallace. Un budget colossal, une mise en scène impressionnante tendant vers l'épopée. Et Ramon Novarro dans toute sa gloire.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
10 h., Messe à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption.
11 h., Regards sur la musique : L'art du clavecin (Scarlatti).
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Disques rares de L. Janacek.
14 h., Sons : Budapest.
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Horace ».
16 h. 5, Soliste.
16 h. 45, Conférence de carême par le R. P. L. Sintas : « Tous ces mortels qui veulent vivre » (Comme un vase d'argile brisé).
17 h. 30, Rencontre avec... Georges Duby (le patrimoine et le quotidien).
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : La poésie grecque.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : La photographie.
23 h., Musique de chambre : F. Petit, piano (« Incantations », de L.-A. Marcel) ; M. Lethiec, clarinette, et D. Weber, piano (« Sonate pour clarinette et piano », de Ladmirault) ; Quatuor Smetana (« Quatuor », opus 26, de Dvorak).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques.
7 h. 40, Opéra bouffon : « Paganini » (Lehar), dir. P. Dervaux.
9 h. 2, Les chants de l'âme : Musique sacrée bulgare.
9 h. 30, Cantate pour le dimanche de la Quinquagésime : « Seht, wir gehen hinauf gegen Jerusalem » BWV 159 (J.-S. Bach), dir. Kurt Thomas.
10 h. 30, Les petites oreilles.
12 h., Le concert de midi (en simultané avec Antenne 2) : « Premier concerto pour piano et orchestre en si bémol mineur » (Tchaïkovsky), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan, avec A. Weissenberg, piano.
13 h. 30, Jeunes solistes : Erik Berchot, piano, « Andante spianato et Grande Polonaise » (Chopin), « Troisième Impromptu » (Chopin), « Deuxième Scherzo » (Chopin), « Trois études tableaux » (Rachmaninoff) et « Islamey » (Balakirev).
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre de Berlioz à Boulez (Donizetti, Berlioz, Glück).
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « Pelléas et Mélisande » (Debussy) (première émission).
19 h., Jazz vivant : Le Quartette de Georges Adams-Don Pullen à l'Espace Cardin et le groupe Mingus Dinasty au Festival de Juan-les-Pins.
20 h. 5, Le concert du dimanche soir, présentation.
20 h. 30, Concert : Récital de piano Christian Zacharias, « Cinq sonates » (Scarlatti, « Sonate n° 7 en ré majeur n° 3 » opus 10 (Beethoven), « Kreisleriana » opus 16 (Schumann).
22 h. 30 Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h. 30, Equivalences (émission ouverte aux interprètes aveugles) : « Psaume XLVII » (F. Schmitt), dir. J. Martinon, avec Litaize, piano ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires.



TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 23 FEVRIER

— Le magazine « VECU » est consacré aux problèmes de l'engagement du P.C., sur France-Inter, à 12 heures.

— Notre collaboratrice *Claudine Escoffier-Lambiotte* est le rédacteur en chef du « Journal inattendu » de R.T.L., à 13 h. 15.

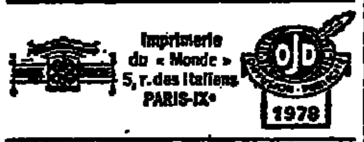
— *M. Dimitri Mikheyev*, physicien soviétique, participe au magazine « Tam-tam » d'A 2, à 14 h. 20.

DIMANCHE 24 FEVRIER

— *M. Roger Garaudy*, écrivain, participe à l' « interview-événement » de R.T.L., à 13 heures.

— *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., maire de Paris, est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

SUFFERT CONTRE PIVOT (suite)

A la suite de notre article sur la controverse opposant Georges Suffert à Bernard Pivot et sur les taux d'audience recueillis par leurs émissions respectives (*le Monde* du 22 février), M. Alain Grangé-Cabane, directeur du cabinet de M. Maurice Ulrich, président-directeur général d'Antenne 2, nous a invités à consulter les chiffres (provisoires) du centre d'études d'opinion. Ces chiffres, établis quart d'heure par quart d'heure, sont les suivants : pour les émissions de Georges Suffert sur TF 1, 2,5 % en moyenne le 23 janvier et 3,25 % le 30 ; pour celles de Bernard Pivot sur Antenne 2, 12,75 % en moyenne le 25 janvier, 9 % le 1er février. — T. F.

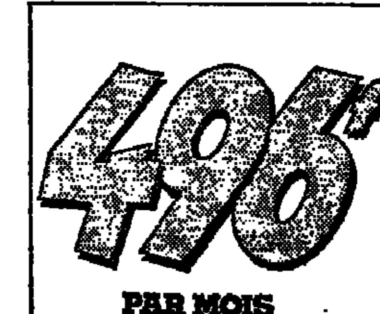
« Le nouveau vendredi » sur FR 3
LA YOUGOSLAVIE EN SURSIS

FR 3 diffuse dans son émission « Le nouveau vendredi » l'enquête que Christine Ockrent vient de réaliser en Yougoslavie.

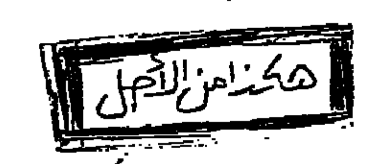
La complexité, l'originalité et les multiples contradictions en ce pays de « socialisme de marché » sont mises en évidence. En cette période où le maréchal Tito lutte contre la mort, chacun se demande comment la Yougoslavie va résister à l'épreuve. Les personnalités interrogées par Mme Ockrent, notamment MM. Matveyevitch, professeur à l'université de Zagreb, et Alexandre Priya, éditorialiste du quotidien *Politika* (et ancien directeur du Centre culturel yougoslave à Paris), apportent des réponses optimistes. Personne — pas même Tito s'il le voulait — ne pourrait changer ce qui a été fait après trente-cinq ans. Une invasion ? Elle leur paraît impossible : d'ailleurs, chacun sait ce qui attendrait n'importe quel agresseur.

Il est sans doute impossible de faire saisir en une heure toutes les subtilités de la Yougoslavie multinationale, surtout à un public habitué à vivre et à penser dans un Etat unitaire. L'émission permet néanmoins de mieux comprendre cette société façonnée depuis plus d'un tiers de siècle par la réalité et le culte de la résistance. — B. F.

★ Ce vendredi 22 février, FR 3, 20 h. 30.







Le Monde des loisirs et du tourisme

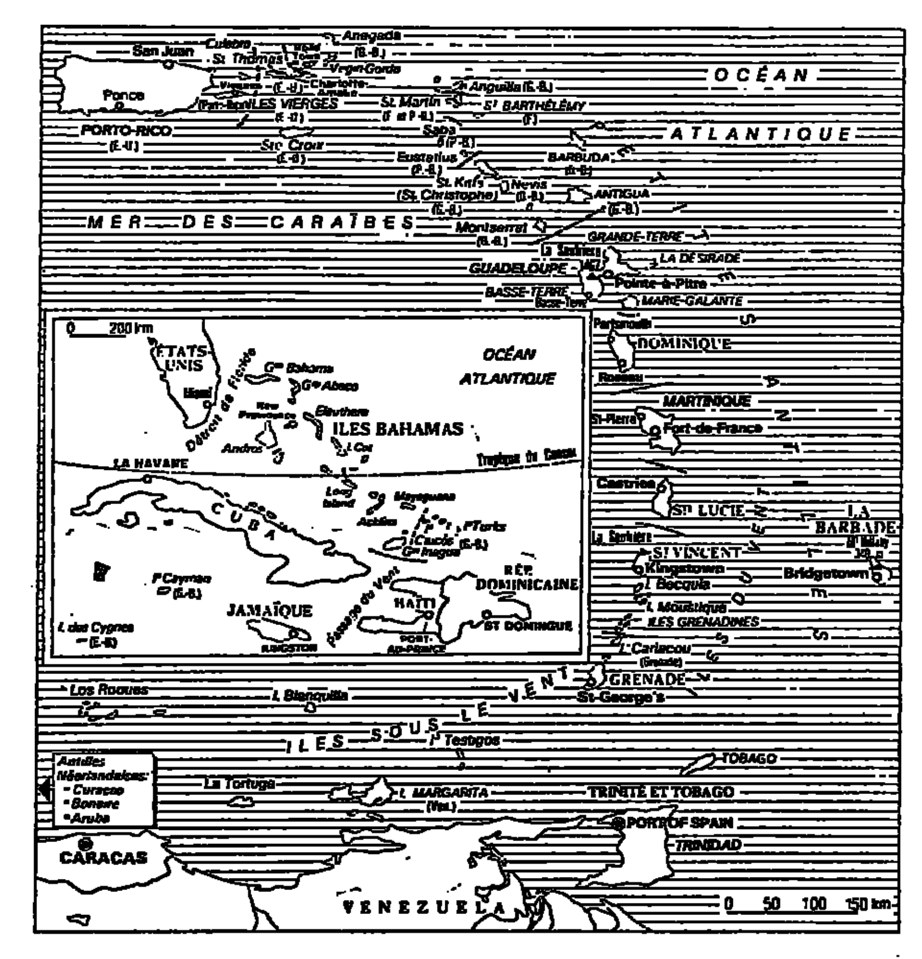
LES NOUVEAUX CONQUISTADORES

I. — Caraïbes : fortes devises et mauvaise fortune

Longtemps présenté comme une panacée au sous-développement, le tourisme a provoqué des dégâts sociaux, culturels, économiques considérables dans des pays aussi fragiles qu'exotiques. Nous publions aujourd'hui le premier d'une série de cinq articles qui décrivent les rapports complexes du tourisme et du sous-développement dans les Caraïbes, à Sri-Lanka, au Mexique et au Sénégal.

Il faut dépasser les discours lénifiants des responsables sur le rapprochement entre les peuples grâce au tourisme. Il convient aussi de ne pas succomber au pessimisme qui voit dans le développement du voyage à forfait une pollution absolue.

par JEAN-PIERRE CLERC



QUEL enfant triste ne s'est juré, un soir d'injustice, d'aller égrener sur place ce chapelet d'îles, dont les noms étaient promesses de délices inouïes ! Eleuthera, New-Providence, Andros, Caicos, Grand-Turk, Sainte-Croix, Virgin-Gorda, Antigua, Saint-Barthélémy, Guadeloupe, Martinique, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, les Grenadines, Tobago, Margarita, Bonaire... Ces centaines de Bahamas égaillées comme des dauphins au large de la Floride ; ces petites Antilles, dont l'arc délimite, comme au compas, l'espace géographique qui, selon l'écrivain André Pieyre de Mandiargues, *« ressemble le plus à l'espace onirique »* : la mer des Caraïbes.

Mais on n'est pas seul à rêver ! Et *« l'espace »* en question, n'est-il pas la « mer chaude » la plus proche des Etats-Unis et du Canada : deux pays riches dont les citoyens ont, à l'évidence, les moyens de fuir en masse leur hiver rigoureux... Il y a donc gros à parier que les plates-bandes du jardin secret seront un peu piétinées ; fort à craindre que les jardiniers seront un peu ronchons !

Vérification faite, cependant, on ne peut donner, pour ces parages, une réponse unique à la question : tourisme égale providence ou dévastation ?

Voici la Barbade. Barbados, c'est celle des petites Antilles qu'une monstrueuse tempête semble avoir écartée, vers l'est, de l'impeccable alignement de l'archipel. Ce n'est pas un navire de haut bord, comme sa voisine immédiate, Saint-Vincent, dont le « château », la Soufrière, dépasse les 1 000 mètres. C'est une bonne grosse embarcation trapue, au ras des vagues. Et c'est bien là sa chance ! Les nuages ne s'accrochent évidemment pas au sommet du mont Hillaby, qui culmine à... 350 mètres. Aussi le soleil brille-t-il sur la Barbade plus assidûment que sur les îles sœurs. Cette particularité, plus que toute autre, lui a valu d'être tôt connue, parmi les petites Antilles, comme le « paradis touristique » par excellence. Résultat : en 1978, deux cent cinquante mille Bajans — ainsi se dénomment eux-mêmes les Barbadiens — ont accueilli près de quatre cent mille visiteurs, Canadiens et Américains pour l'essentiel.

Sage Barbade

Près de deux touristes par habitant, ce ne peut être, même distillé sur l'année, que l'équivalent socio-culturel d'un cyclone tropical. Eh bien, non !

Peut-être parce que le tourisme, ici, a de « la bouteille », et que, à l'époque coloniale déjà, les Anglais venaient volontiers faire des séjours à la Barbade : toujours est-il qu'il n'y a eu ici ni *rush* ni *boom* — rien qui ait ressemblé aux soudains déferlements de « hordes civilisées », caméras en bandoulière, ordinaires dans ces parages.

Le tourisme n'a donc pas bouleversé l'économie. Il s'y est greffé de façon somme toute harmonieuse. En particulier, la principale ressource des Bajans n'a pas périclité : en saison, le visiteur qui s'éloigne des côtes circule, au long de routes étroites et sinueuses, entre deux murailles vertes de canne à sucre. Les cultures vivrières se maintiennent, bon an mal an. En outre, la Barbade a mis sur pied, ces trois derniers lustres, une petite industrie légère, qui contraste avec le total dénuement, en ce domaine, des îles sœurs.

Est-ce, encore, le rythme assez paisible du développement touristique qui explique que la part des capitaux étrangers dans les infrastructures hôtelières demeure tolérable — inférieure à 50 % ? Si les plus grands établissements appartiennent bien à des chaînes nord-américaines, il existe, dans toute l'île, un réseau dense de petits et moyens hôtels tenus par des Bajans.

Aussi, alors que la Barbade est, de loin, celle des petites Antilles où le tourisme se voit le plus dans le paysage — sa côte est ceinturée d'hôtels, de villas, résidences, bungalows... elle est aussi, jusqu'à nouvel ordre, celle où il semble le mieux toléré.

Les critiques que l'on entend formuler à Bridgetown, la capitale, peuvent être sévères. Beaucoup touchent à la *« dégradation des mœurs »* — objet de scandale dans une société naguère très victorienne. Les *beach boys*, qui font commerce de leurs charmes virils aux abords des plages, ne sont sans doute pas le sous-produit le plus honorable de l'industrie des loisirs à la Barbade.

On met, en outre, volontiers l'accent sur la « vulnérabilité » d'une économie reposant, fût-ce partiellement, sur le tourisme. Que la crise mondiale s'approfondisse, et les Américains et les Canadiens rogneront évidemment sur leur budget « vacances » — sans excessive préoccupation, il va de soi, pour les Bajans !

Les craintes du moment ont un objet plus précis : le développement de la formule du *package tour* (1). Son inconvénient, pour l'économie locale, est double. D'une part, l'essentiel du bénéfice est empoché par le fabricant du voyage, dans le pays de départ du client.

(Lire la suite page 18.)

(1) « Package tour » (terme américain) ou « inclusive tour » (terme anglais : voyage à forfait.

LES DOM-TOM A LA SEMAINE MONDIALE DU TOURISME

La Réunion : après le cyclone

La cinquième semaine mondiale du tourisme réunit du 15 au 24 février, 103 tour-opérateurs et agents de voyage, 55 offices de tourisme, 35 compagnies de transport, 32 chaînes hôtelières ou hôtels au Palais des congrès de la porte Maillot. Cent trente mille visiteurs y sont attendus. La France, dont les stands ont été regroupés au premier niveau, est l'une des vedettes de ce Salon. Les comptoirs des DOM-TOM notamment n'ont pas désempli.

UN mois après le cyclone qui a endommagé la Réunion, les responsables de l'île espèrent relancer le tourisme dans ce secteur. D'autre part, l'île Maurice voisine, qui, dans les périples touristiques, lui est souvent liée et a souffert, quant à elle, de trois cyclones, espère également « reprendre du service ».

Le tourisme est embryonnaire à la Réunion. En 1977, l'île ne comptait, en effet, que trois cents chambres réparties dans de petits hôtels. Trois mille touristes venaient la visiter. *« La Réunion n'est pas comparable à sa voisine, l'île Maurice,* souligne M. Patrick Goyet, délégué régional du tourisme ; *en effet, notre île convient aux sportifs : nous avons seulement 10 kilomètres de plages. Les visiteurs viennent chez nous pour faire de longues marches à pied dans la montagne, et dans les cirques, visiter le volcan. Nous voulons mettre en valeur nos ressources, d'autant plus que la moitié des cinq cent mille habitants de l'île ont moins de vingt ans et qu'ils doivent trouver du travail sur place. »*

30 000 visiteurs

Entre 1977 et 1980, des hôtels de classe internationale se sont installés sur l'île. L'équipement s'est diversifié : chambres d'hôte, emplacements de camping, gîtes ruraux. L'existence d'une école hôtelière en garantit la qualité. 580 kilomètres de sentiers de randonnée ont été ouverts au public, le nombre de visiteurs est passé à trente mille, et le tourisme a pris la troisième place dans l'économie de l'île.

Le plan triennal de développement du tourisme pour les années 1980-1982 permettra de doubler la capacité actuelle de la Réunion et d'accueillir soixante mille touristes environ pour une période de sept jours et non pas 4,3 jours comme aujourd'hui.

« Actuellement le tourisme à la Réunion est soumis à un certain nombre de contraintes, explique M. Goyet. *En effet, les circuits qui sont proposés intéressent plusieurs îles : Madagascar, les Seychelles, Maurice, la Réunion, aussi les visiteurs ne restent-ils jamais très longtemps sur chacune d'elles. Nous allons tenter, d'une part, de nous grouper avec l'île Maurice afin de proposer une semaine de plage sur notre voisine et une semaine de marche et des découvertes à la Réunion. D'autre part, nous allons en faire une « destination principale », en triplant le kilométrage des plages aménagées (ce qui nous permettra de passer de 10 à 30 kilomètres), en améliorant les gîtes de montagne en proposant des activités nouvelles : pêche, plongée sous-marine. »*

Le cyclone du 18 janvier a arrêté le développement touristique de l'île : deux cirques ont été isolés (le troisième n'est pas desservi par la route), les sentiers de randonnée atteints, les plages rendues inutilisables. D'autre part, des dégâts ont été notés dans les établissements hôteliers puisque l'eau avait envahi les chambres.

« La saison des cyclones est désormais terminée, affirme le délégué régional, *d'autre part, d'ici un mois, c'est-à-dire vers le 15 mars, toutes les infrastructures seront remises en état et nous pourrons accueillir à nouveau les visiteurs. »*

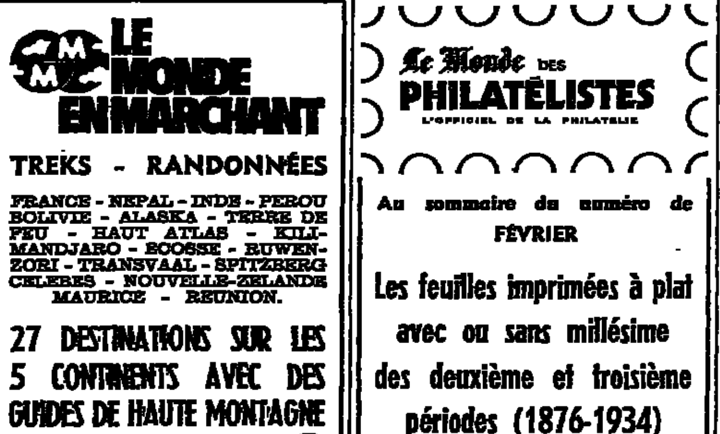
Maurice : le cadre de vie

L'île Maurice est un haut lieu du tourisme depuis longtemps : en 1979, 178 000 étrangers (en particulier les Français) y avaient fait un séjour. *« Les trois cyclones dont l'île a été victime ont largement endommagé ses infrastructures,* affirme Sir Harold Walter, ministre du tourisme, *les réseaux téléphoniques, électriques, ont été atteints. Actuellement, nos travaux de réfection vont bon train. La moitié du réseau téléphonique est rétablie ; les 550 kilomètres de route (sur les 588 que compte l'île) qui ont été endommagés sont en cours de réfection. » « Le tourisme,* souligne Sir Walter, *doit continuer à se développer sur l'île, mais un tourisme de qualité, car nous désirons conserver notre cadre de vie et notre environnement. »*

Durant ces dernières années, le nombre des Français se rendant en vacances dans les DOM-TOM est passé de 20 000 à 100 000. Les métropolitains qui connaissent déjà les Antilles préfèrent, paraît-il, de nouveaux horizons. La Réunion devrait profiter de cette évolution.

M.-C. R.







Caraïbes : fortes devises et mauvaise fortune

(Suite de la page 17.)

Mais, nous explique M. Franck Odle, directeur de l'accueillant Island Inn, de Bridgetown, et ancien président de l'Office barbadien de tourisme, « *l'opérateur américain ou canadien a tendance à privilégier, dans ses choix d'hôtels, des noms connus de sa clientèle, donc des établissements dépendant des chaînes internationales, au détriment des établissements locaux. Il y a là un sérieux risque que se créent des « circuits fermés », presque totalement « en dérivation » par rapport à notre économie nationale.* »

Ces critiques sont évidemment sérieuses. Elles ne conduisent cependant pas à une remise en cause globale du tourisme. Le discours ordinaire serait assez justement résumé par l'expression bien connue des parents d'élèves nonchalants : « *pourrait mieux faire !* » De fait, La Barbade pourrait sans doute produire davantage des aliments qu'elle doit aujourd'hui importer pour nourrir tant de bouches, indigènes et étrangères ; sans doute, l'industrie nationale pourrait-elle fabriquer, en tout ou partie, un pourcentage plus substantiel des meubles, tissus et matériaux divers que les promoteurs hôteliers achètent à présent à l'étranger ; à l'évidence, le tourisme n'a pas créé autant d'emplois que d'aucuns l'avaient espéré, dans leur euphorie planificatrice...

L'essentiel — appelons-le harmonie, sérénité, bonheur d'être — existe toujours, pour l'instant, à la Barbade. Une preuve : alors que la densité naturelle de la population — plus de cinq cents habitants au kilomètre carré, une des plus élevées du monde — cumulée avec l'afflux de visiteurs, pourrait engendrer une compréhensible nervosité, nulle part ailleurs n'avons-nous rencontré, dans la Caraïbe, davantage de chaleur dans l'accueil, d'enjouement parmi les habitants, de... politesse chez les enfants ! Le racisme anti-blanc, qui se développe à toute vitesse *dans nombre* d'îles *antillaises* à majorité noire n'a pas (encore) effleuré les Bajans.

Mais il serait périlleux d'extrapoler. Pour un diplomate occidental en poste dans l'une des petites Antilles, « *le tourisme est le facteur essentiel de dégradation du climat politique dans la plupart des îles de la région* ». Il est normal, estime cet observateur, que des populations pauvres, et parfois misérables, se posent des questions au spectacle de visiteurs dépensant en une journée ce qu'une famille met parfois plusieurs mois à gagner. Ainsi, « *passée une première phase de curiosité bienveillante, où les petits profits sont accueillis avec satisfaction, il naît une jalousie, une rancœur, bientôt une haine à l'égard des visiteurs, surtout si leur comportement est ostentatoire dans la dépense, ou provocant envers les femmes* ».

Le tourisme, naguère considéré par certains économistes comme une solution-miracle pour le dévelopement du tiers-monde, serait donc fauteur de révolutions !

Ainsi s'expliquerait peut-être, dès lors, que les gouvernants de certains pays cherchent à « parquer » les visiteurs loin de la population. Indispensable pourvoyeur de devises, le tourisme n'en demeurerait pas moins un mal, dont il convient de protéger les indigènes. Les dirigeants conservateurs n'auraient, au demeurant, nullement le monopole de cette attitude craintive. Le gouvernement progressiste de M. Manley, à la Jamaïque, a-t-il songé à remettre en cause ce « *ghetto pour touristes* » qu'est Montego Bay, à lui légué par ses prédécesseurs conservateurs ? Mais le modèle le plus achevé de « développement touristique séparé » demeure, dans les Caraïbes, Haïti, où le régime des Duvalier a multiplié les « *concessions* » aux promoteurs étrangers, pratiquant un véritable dépeçage du pays.

en droit (les îles Vierges), de *telles sociétés* ne peuvent pratiquement avoir aucun réflexe de défense de nature politique. Le refus de se laisser dépersonnaliser par le grand voisin y prend donc d'autres formes, extrêmes parfois. Ainsi, au début dse années 70, une vague d'assassinats de touristes américains avait-elle alarmé les autorités de Charlotte-Amalie, capitale des îles Vierges. Le fantasme du crime rôde toujours sous ces latitudes...

Aucune des petites Antilles indépendantes, ou sur le point de l'être, n'offre aujourd'hui de situations aussi tendues sans doute parce que les sociétés y sont plus structurées.

Certaines îles *sont* encore hors des circuits touristiques, comme les britanniques Saint-Kitts et Dominique, ou les néerlandaises Saba et Saint-Eustache. D'autres ont parié pour un tourisme de luxe, comme Antigua, ou Saint-Martin : un tel choix limite évidemment l'impact positif et négatif de cette activité.

A la Martinique et à la Guadeloupe, le tourisme est encore trop vagissant pour avoir eu des effets importants, favorables ou néfastes. Les autonomistes et les indépendantistes reprochent volontiers à cette activité d'encourager le « *larbinisme* », c'est-à-dire les métiers subalternes. Dans l'actuel climat de dépression économique, les quelques milliers d'emplois créés dans chacun de ces départements par le tourisme sont, cependant, fort bienvenus.

C'est dans les îles du Vent anglophone, que l'évolution de la situation du tourisme sera la plus intéressante à suivre ces prochaines années.

Sainte-Lucie s'est lancée *dans* un ambitieux programme de construction d'hôtels et d'organisation de charters au départ de l'Amérique du Nord et de l'Europe anglo-saxonne. Or, on a constaté, ces dernières années, une forte poussée de la gauche radicale. Coïncidence ?

A Saint-Vincent, on a, jusqu'ici, suivi les conseils d'un ancien premier ministre, Mr. J.-F. Mitchell : « *Nous sommes un petit pays, et ne devons donc nous hâter que lentement. Nous ne devons avoir que de petits hôtels, où le patron connaît tous ses clients. Nous invitons les visiteurs à partager avec nous ce que nous avons. Ceux qui préfèrent les produits sophistiqués importés feront mieux d'aller ailleurs. Nous ne sommes pas prêts à vendre l'âme de notre peuple pour une grosse poignée de dollars. Les vacances exotiques, ce n'est pas un séjour au paradis ; c'est la participation à une expérience différente. Pardon de vous le dire : au diable, le paradis !* »

Limiter le développement touristique

N'est-ce pas la crainte d'une « invasion » nord-américaine, avec ses conséquences sociales *prévisibles* qui a poussé le Dr Eric Wiliams, cependant très pro-occidental, à limiter à presque rien le développement touristique de Trinité-et-Tobago ?

Il faut se transporter assez loin de la Barbade pour trouver des situations limites, des catastrophes provoquées par un afflux touristique sans frein sur des sociétés fragiles.

A 2 000 kilomètres au nord-ouest de Bridgetown, New-Providence, la plus peuplée des Bahamas, où se trouve Nassau, la capitale, abrite à peu près les trois cinquièmes d'une population estimée à deux cent cinquante mille habitants. Les cent mille autres Bahaméens se répartissent entre vingt-huit îles sur les sept cents que compte l'archipel.

Ici le tourisme a pris des allures de coup de massue : 1,7 million de visiteurs en 1978 ! L'enfer au paradis ! (2). On voit mal comment une société se remettrait d'un tel choc. Mais qui se soucie de l'identité culturelle des Bahamas, dont l'indépendance, acquise en 1973 du colonisateur britannique, apparaît purement formelle, si près des Etats-Unis !

Le tourisme entre pour près de 80 % dans la formation du P.N.B. bahaméen. Cependant, pour 90 % l'industrie hôtelière est entre les mains d'étrangers. Il a suffi de deux décennies pour qu'une économie traditionnelle, fondée sur l'agriculture, la pêche et l'abattage du bois se trouve ruinée (3). Les Bahaméens importent désormais 70 % des aliments consommés chez eux. Autre effet pernicieux : des dizaines de milliers d'Américains se font *construire une résidence secondaire* dans l'une ou l'autre île de l'archipel : ce « *boom* » de la construction provoque une augmentation dramatique des prix et des salaires. L'inflation fait rage, au détriment de ceux des insulaires qui, chômeurs, paysans ou pêcheurs, sont exclus des circuits économiques modernes. La situation des moins de vingt-cinq ans est dramatique : 75 % d'entre eux seraient sans emploi. C'est donc un abîme qui s'est creusé entre une portion, substantielle, il est vrai, de la population et les déshérités.

Il s'agit là d'un cas sans équivalent dans toute la région. Aux îles Vierges, *où le choc du tourisme* a aussi été considérable depuis quinze ans, les autorités américaines ont réagi en créant des emplois industriels. L'île de Sainte-Croix héberge aujourd'hui la plus grande raffinerie du monde. Et les usines de sous-traitance se sont multipliées à Saint-Thomas comme, naguère, à *Porto-Rico*.

Américanisées comme elles le sont, en fait (les Bahamas) ou

(2) L'aflux de visiteurs aux Bahamas — tout comme à Porto-Rico, puis aux îles Vierges — est consécutif à la fermeture, après la révolution de 1959, de Cuba comme « paradis touristique » pour les Américains. Depuis peu, la Havane s'est à nouveau ouverte, modérément, aux étrangers.

(3) L'un des effets positifs a été de faire connaître les Bahamas aux Etats-Unis. En conséquence, de nombreuses sociétés américaines y ont installé un siège social, de nombreuses banques s'y sont implantées.

Des jets sur l' « île des épices »

L'attitude envers le tourisme des dirigeants révolutionnaires de Grenade sera un test pour eux-mêmes et pour la région. Jusqu'au coup d'Etat de M. Maurice Bishop, le 13 mars 1979, l'« île des épices » pratiquait un tourisme assez sélectif. L'une des premières décisions de la nouvelle équipe a été de programmer la construction d'un aéroport susceptible d'accueillir des jets. Ils en attendent une augmentation spectaculaire du flux des visiteurs et des rentrées de devises.

Un tel choix est-il bien en conformité avec les orientations politiques radicales du régime — susceptibles d'effrayer la clientèle nord-américaine ? Il ne répond pas, en tout cas, à son souci de limiter sa dépendance *économique par rapport à l'extérieur*, et cela pour deux raisons au moins.

La première est que les besoins des touristes sont tels (et en apparence si peu « éducables ») que des sociétés aux ressources propres limitées devront, longtemps encore, importer l'essentiel de ce qu'ils consomment. Les rentrées nettes de devises se trouvent, évidemment, réduites d'autant lorsqu'il faut importer toute la nourriture, sauf les poissons, les légumes et le poulet, tous les matériaux de construction, sauf le sable et le bois — sans oublier l'essence, les cigarettes, etc.

Le ministre grenadien de l'économie, M. Bernard Coard estimait, devant nous, que 90 % des devises « gagnées » par le tourisme repartaient actuellement de son pays pour payer des importations pour le tourisme.

Aucun autre responsable, dans la Caraïbe, ne nous a donné un pourcentage aussi extrême. La plupart, cependant, admettent *que la moitié seulement, dans le* meilleur des cas, et plus souvent le tiers des « dollars touristiques » demeurent acquis. Ce n'est pas négligeable. Mais si le prix à payer est une totale ouverture envers l'étranger ?...

Une deuxième raison pour laquelle une politique de développement touristique ne paraît pas conforme au choix d'un régime révolutionnaire « pur et dur », façon Grenade, est que l'afflux de visiteurs étrangers stimule toujours, dans la population, la consommation de produits importés. Une telle évolution ne s'accorderait évidemment pas avec les orientations plutôt autarciques promulguées par les nouveaux dirigeants de Saint-George's.

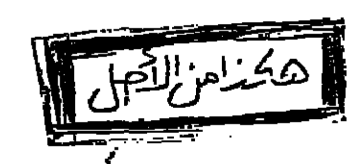
Pour expliquer l'évident haut-le-corps des Etats-Unis face à l'actuelle radicalisation de plusieurs pays de la Caraïbe, on met souvent en avant des considérations géo-stratégiques planétaires. Et si les Américains craignaient, aussi, pour leurs vacances !...

JEAN-PIERRE CLERC.

Prochain article :

SRI-LANKA : LA CULTURE DANS LES GRIFFES DE L'EXOTISME
par Patrice de Beer

(Lire dans « le Monde du tourisme et des loisirs » du samedi 1er mars.)



CONSEIL A UN VOYAGEUR

Au Cameroun, le mot de passe est «cadeaux»



(Dessin de PLANTU.)

UN car de touristes passe cahotant sur une pise sablonneuse du nord du Cameroun. Dans un paysage devenu familier, les cases grises succèdent aux champs de mil, hachurés de tiges jaunes, vestiges de la dernière récolte, qui serviront d'engrais pour la prochaine. Soudain, au bord de la route, s'élève, brun, blanc, triangulaire, simple de beauté, un four de forgeron. Le car fait demi-tour, s'arrête. Tout le monde descend, dégaine son appareil devant les enfants attroupés. On s'apprête à repartir ; mais un vieillard s'avance et tend une page d'écolier où, maladroitement, est calligraphié : *« C'est un four des anciens, c'est pas pour rien qu'on a fait ça, c'est très difficile, celui qui veut photographier, il donne cadeau... »*

Mora. 6 heures du matin. Il suffit de sortir du campement pour touristes, de s'engager sur la route qui mène au village pour qu'apparaissent un, puis deux, puis trois enfants. Vêtus de pull-overs ajourés et de pantalons troués, ils vous emboîtent le pas, silencieux et souriants. Là-bas, près des cases, s'élève, grêle et pur, le chant d'une flûte. Un morceau de bois, trois trous : on prépare la fête de demain. On nous remorque dans les « sarés » où sont regroupées les cases de chaque famille. Pour contempler les femmes qui commencent à laver les grains de mil étalés sur un plastique bleu, goûter la bière de mil, visiter le puits. Un groupe d'enfants se réchauffe immobile à côté d'une poignée d'herbes qui brûlent. *« Il ne fait pas encore très chaud. »* Passe un troupeau de chèvres et leur berger. On se dit au revoir mais, à la frontière du campement, les gamins, les yeux brillants, s'arrêtent pour poser une question : *« Et toi, comment c'est dans ton village ? »*

Etrange Cameroun à double visage. Celui des paysages et des bourgs balisés par le tourisme, celui où les mains se tendent dès qu'apparaît un minicar blanc, où les fêtes sont devenues des spectacles, celui des *« cadeaux »* qu'on réclame, des bonbons qu'on s'arrache. Mais aussi celui qu'on découvre lorsqu'on se promène seul et sans arme (ce sacré appareil photo), lorsqu'on apprend à pratiquer la « palabre », sport national du Cameroun. Lorsqu'on regarde autre chose que ce que le guide nous montre du doigt ou lorsqu'on prend simplement le temps de ne pas s'impatienter...

Toute l'Afrique dans un triangle

Nous étions donc partis un dimanche soir pour visiter le nord du Cameroun, et chacun, studieusement plongé dans le guide qui nous avait été remis, avait appris que le pays était *« toute l'Afrique dans un triangle »*, qu'il comptait sept millions d'habitants, 470 000 kilomètres carrés, deux cents ethnies, que le Nord, où coexistent les musulmans et les animistes, comptait des parcs nationaux, des marchés extraordinaires, des paysages *« parmi les plus beaux du monde »*. Il restait à vérifier.

Douala. La chaleur humide nous tombe sur la tête. Il faut encore parcourir plusieurs centaines de kilomètres dans un avion-taxi qui multiplie les escales et doit *« attendre que la brume de chaleur se lève »* avant de repartir. On a le temps, histoire de s'informer, de se plonger dans le *Cameroun Tribune* pour apprendre la structure du parti unique du Cameroun *« qui est organisé en pyramide, un peu à l'image d'un tas d'oranges »*, et savoir que lors du dernier match de football un arbitre récalcitrant a été remplacé par un reporter de Radio-Cameroun.

Mardi. Comment retrouver son chemin dans l'immense marché de Maroua où les calebasses, les bracelets en poil d'éléphant, les sandales, les pagnes, les œufs d'autruche voisinent avec les mangues et les piments, les gris-gris et une étrange pharmacopée ?

C'est là que, accompagné par des enfants, *« c'est moi le guide »*, on prend sa première leçon de palabre. De *« combien tu donnes »* à *« c'est trop cher »*, de discussions qu'on commence et qu'on reprend lorsqu'on passe à nouveau et qui finissent par *« bon, donne l'argent »*, on finit par tellement aimer cela que, à la fin du voyage, le car ressemblera à un camion de livraison.

Beaujolais dans la brousse

Maroua, c'est aussi ces étranges étendues de sable, les rivières de la saison des pluies, dans lesquelles les femmes creusent des trous pour trouver l'eau où elles font leur lessive. A côté sèchent des vêtements multicolores. Là-bas, dans le quartier des tanneurs, où flotte une odeur nauséabonde, les hommes lavent, accroupis devant des trous d'eau saumâtre, des peaux de serpents ou de chèvres, tandis que d'autres raclent les derniers lambeaux de chair.

Mercredi. Dans la réserve de Waza, les « yeux carrés » s'en donent à cœur joie. On discute photo, objectifs et pellicules en mitraillant les alentours. Une famille de girafes traverse la route avec une démarche de pompe à pétrole ; des damalisques, des antilopes-cheval passent au galop, un chacal sautille, des autruches font du jogging, un troupeau d'éléphants ondule.

Mora. C'est l'étape avant la montagne. Une fois de plus, en s'éloignant dans la nuit sur la piste qui mène au village, on s'étonne de voir coexister, parallèles, ces campements pour touristes tenus par des Français, où les vrombrissements des groupes électrogènes couvre le chant des grillons. On s'étonne de se heurter, poursuivi par les hurlements des chiens, à des cases qu'on n'a pas vues dans le noir, alors que là-bas brillent les lumières du camp. On s'étonne de boire du beaujolais, de prendre des douches, d'écouter Alain Souchon.

Jeudi. Départ pour Rumsiki. La route grimpe, les toits des « boucarous » deviennent plus pointus. Des champs de mil, des prairies d'herbe jaune, des trainées roses, l'étrange carré vert d'une culture d'oignons, des poignées de rochers éparpillées au pied des montagnes, des sarés qui ont pris leur couleur et se confondent dans le paysage... Ces pierres roses qui forment un rond parfait ce sont des tombes. Ici, on enterre les morts assis ; plus loin, dans un autre village, ils seront couchés. Chez les *kirdis*, les animistes, que les musulmans nomment ainsi « infidèles », on change de pays et de coutumes tous les 5 kilomètres.

Il faut mériter Rumsiki ou on arrive au bout d'une route cahoteuse, blancs de poussière. Quel pinceau surréaliste a dessiné ces montagnes ? Collines douces aux flancs dorés, rochers roses et gris étrangement empilés ou jetés par poignées sur le bord des pistes, et, là-bas, de plus en plus pâle dans la brume, s'éloignent vers le Nigéria d'étranges chaines de montagnes. Derrière les énormes pitons rocheux plantés là comme des canines, celle-ci ressemble à un électrocardiogramme : un trait, une pointe ; un trait, une pointe. Celle-là, aux vagues régulières d'une mer durcie.

Ce point minuscule qui bouge au pied de la montagne, c'est une femme qui est allée chercher du bois le matin et rentre sa charge sur la tête. Ombre chinoise dans la nuit qui vient; elle monte quelques mètres de raidillon, rééquilibre son fardeau et repart pour s'arrêter encore. *« Les femmes travaillent toute l'année*, explique Kodji, alias le « cinquième enfant », guide patenté du village ; tandis que le soleil blanc tombe dans un horizon cotonneux, *elles s'occupent de la cuisine et des champs. Nous ne travaillons que lors des moissons. »*

Il y a aussi le village, ses haies de cactus pour se protéger des chèvres, ses arbres à palabres (un pour les hommes, un pour les femmes), son sorcier qui, assisté d'un crabe, prédit l'avenir. Il y a encore, plus loin, le forgeron qui, sans lever les yeux, répète avec lenteur et précision des gestes ancestraux pour travailler l'argile, la cire, le métal; les enfants qui, devant l'école, s'entrainent pour la fête de la jeunesse, les hommes qui, armés de bâtons, chassent les rats, leur repas de ce soir ; le balafon du Miami-Bar de Douala..., et d'autres marchés, d'autres villages...

Tourisme destructeur

Mais, plus que ces souvenirs répertoriés dans tous les guides on rapporte du Cameroun une frustration : celle de n'avoir vu qu'une piste balisée et usée par le tourisme. Des fantasias-spectacles, après lesquelles le chef du village, assis dans un fauteuil sorti tout droit des Galeries Barbès, offre des boissons gazeuses à l'orange à ses visiteurs éparpillés sur des tapis, aux diverses danses folkloriques en passant par le saré du chef aux quarante-cinq femmes, les cars s'arrêtent dans les villages ou les mains se tendent pour réclamer des *« cadeaux »*, mot magique et passe-partout qui recouvre à la fois les crayons à bille, les bonbons, les photos, l'argent. Chaque photo se troque contre quelques francs C.F.A., les gamins qui guident les étrangers dans les marchés ont fait de cette activité leur gagne-pain.

Comment peut-il en être autrement ? Le Nord-Cameroun n'a que lui-même à vendre, ses paysages, ses traditions, ses marchés. Est-ce une raison pour que les touristes jettent des stylos à terre devant des enfants qui se les arrachent ou qu'ils organisent devant tout le village attroupé une course à pied... pour une sucrerie.

« Le tourisme détruit les structures familiales qui sont les seules importantes ici, remarque un Français spécialiste du tourisme, résidant au Cameroun. *En effet, un forgeron, par exemple, passe deux heures à faire un objet qu'il vend 30 francs aux étrangers alors que son fils, en « faisant le guide » sur un marché, gagnera plus que lui. Il y a dans cette région, à 5 kilomètres des pistes répertoriées, des villages restés intacts, des villages où je n'enverrai jamais aucun touriste. »*

On voudrait avoir eu le temps d'apprendre que le temps ne compte pas, que l'horizon est beau, que le soleil est blanc. On s'était habitué au silence, aux boukarous rassemblés, aux gestes lents, aux palabres, aux éclats de rire qui fusent. On avait commencé à apprendre la politesse africaine. Il faut rentrer. Le Cameroun revu et corrigé c'est tout de même l'Afrique...

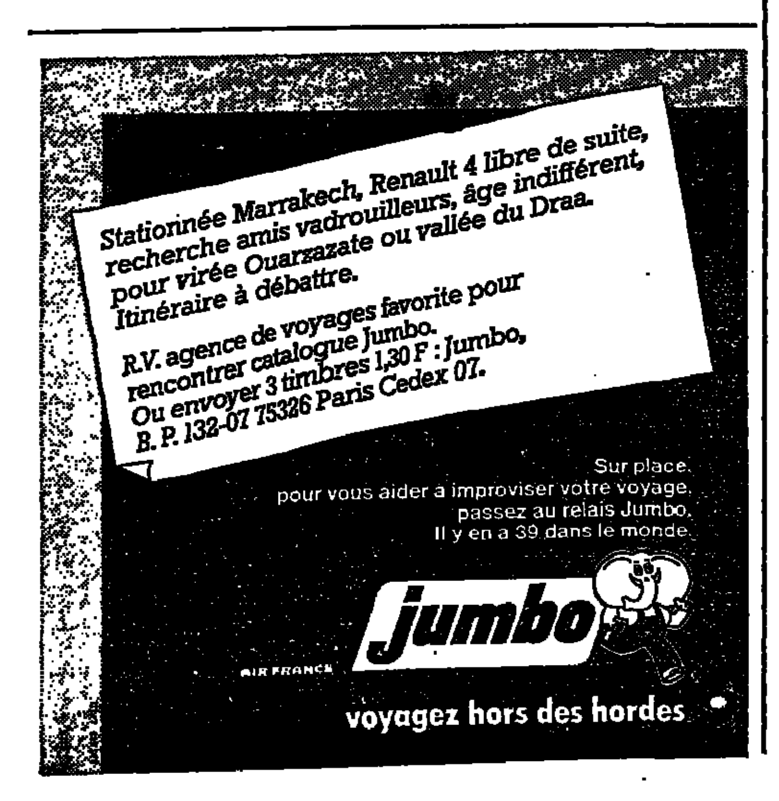
MARIE-CHRISTINE ROBERT.

★ Tropica tours. 11 jours à partir de 6 750 F. 35, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75008 Paris. Tél. 723-78-25.

★ Jet Tours propose notamment des safaris de 8 à 13 jours. De 4 950 F à 8 300 F. 209 bureaux de la Colline, 92213 Saint-Cloud. Tél. : 602-70-22.

★ Voyage Touring. Tam-tam et safaris. 12 jours : 7 980 F. 65, avenue de la Grande-Armée, 75116 Paris. Tél. : 602-14-00.

★ Africa-Tours. Circuit Sultan. 11 jours. De 6 280 F à 7 120 F. 9-11, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 723-78-59.





UN QUARTIER DE CHAMONIX

Fantaisie néo-tyrolienne

VUS de dos, les immeubles du nouveau quartier de Chamonix-Sud ont l'air d'avoir toujours été là : hauteur normale, balcons de bois, toitures aimablement pentues... Côté cour, c'est la fête : une débauche de couleurs acidulées, un catalogue des balcons de bois « piqués » dans la tradition alpine ; et puis, pour l'opérette, des réverbères et un kiosque à musique...

« Pas la peine de traduire dans l'architecture la brutalité, la méchanceté et la laideur des problèmes de la société. » Gérard Bauer ne s'en cache pas : il veut *« faire joli, le plus joli possible »*. Architecte rêvé pour un promoteur astucieux, il dit, désarmant de fausse modestie : *« Nous ne voyons pas d'autre manière de situer la qualité que le jugement du marché. »* Comme si le marché était vraiment libre, vraiment transparent... *« Notre rôle est de mettre en forme des contraintes de programme. On nous dit : « Faites-nous des » immeubles pas trop moches, » pas trop chers, et qui se ven- » dent. »* Et il le fait.

Gérard Bauer n'aurait d'ailleurs pas besoin d'en « rajouter » autant, puisqu'il a affaire, pour Chamonix, à un promoteur qui se range parmi ceux qui ont une *« sensibilité à l'architecture » ; « contrairement à ses confrères »*, il estime que la qualité architecturale peut être *« un argument de vente »*. Gérard Brémond, qui a repris en 1978 l'opération lancée à Chamonix par les Grands Ports de France, a prouvé, à Avoriaz, son goût pour l'architecture : quand leurs détracteurs y voyaient des « caïmans vérolés », les immeubles-falaises, les luxueuses cabanes de trappeurs d'Avoriaz en ont fait rêver plus d'un. D'Avoriaz à Chamonix, on ne discerne pourtant aucune parenté. Et les balcons couverts de bardeaux de bois, façon Avoriaz, nichés dans un coin de l'ensemble chamoniard, sont une allusion un peu dérisoire.

Avancer à petits pas

Si l'on regrette que les immeubles construits actuellement à Avoriaz n'aient pas la qualité et l'imagination des premiers, il est normal que Chamonix appelle un tout autre style. Chamonix est une ville de vallée, très « ville d'eaux » avec ses vieux hôtels, ses boutiques, et ce charmant pavillon art nouveau sur la place.

Quoique assez éloigné du centre, le nouveau quartier (600 logements ont été construits sur 1 300 prévus) est bien relié à la ville. Ouvert sur la gare du téléphérique de l'aiguille du Midi, l'ensemble suit sagement le tracé des rues. Quand on voit tous les schémas qui ont été dessinés par différents architectes pour cet ensemble depuis quinze ans, on soupire de soulagement.

Face à ce programme énorme (une ville ne se fabrique pas par paquets de 1 500 logements), l'architecte a volontairement organisé un *« découpage en faux immeubles »* un *« habillage »*. Franchement « réformiste », il souhaite ne pas être l'auteur d'une *« nouvelle architecture »*. *« Il faut se retourner vers le passé, voir ce qu'on peut en tirer, avancer à petits, petits pas »*. Une grande enquête photographique a été lancée en Autriche, en Allemagne, en Suisse, en Italie, pour traquer les pratiques architecturales des cités alpines : balcons de bois découpé, associations de couleurs franches, pour conjurer l'hiver, teintes sourdes pour réchauffer les murs...

Plaire, pouah !

Inspiré par ce catalogue d'images, le travail de Gérard Bauer a consisté à monter un patchwork sans donner le tournis au spectateur, à faire comme si chaque immeuble avait été édifié selon une nouvelle fantaisie, à donner l'illusion de la diversité là où, derrière les façades, tout n'est que deux-pièces scientifiquement calculés (au point qu'ils seront confiés, dans la deuxième tranche, à un autre architecte).

L'ouvrage de dame, la broderie folklorique est équilibrée ; les proportions sont respectées ; les toitures n'éclatent pas sous la pression de studios qu'on aurait voulu y caser, les fenêtres donnent l'impression d'être à leur place. L'assemblage des « citations » est assez bien maîtrisé et on remarque quelques détails, comme cette élégante galerie de bois noir, dont on aimerait connaître l'original.

Chamonix-Sud est la version « neige » du Port-Grimaud de François Spoerry. A l'époque, les « vrais » architectes avaient violemment renié leur confrère, dégoûtés qu'il veuille « plaire » aux futurs utilisateurs, en un mot à la clientèle. Le succès de la cité lacustre de Grimaud, collage minutieux des traditions méditerranéennes, carte postale artificiellement vieillie, ne s'est pas démenti.

Depuis, les pratiques « néo », maniant plus ou moins l'humour et la dérision, ont acquis une dignité sous l'étiquette de « post-modernisme ». Le kitsch, en architecture, est chic.

« Face à l'essoufflement de l'architecture moderne orthodoxe et à l'échec éclatant du fonctionnalisme, des architectes nous mettent au défi de savoir si un immeuble a été construit hier ou autrefois, estimait Jean Dethier, responsable des expositions d'architecture à Beaubourg, lors d'un débat organisé à Chamonix. *Ils refusent la course au progrès, l'idéologie du tour de force et tendent à une société inquiète des valeurs affectives. »*

La montagne, qui a connu toutes les modes architecturales de plaine, du grand ensemble d'altitude au mitage des chalets, en passant par les paquebots denses, se met à la page de demain : le retour au passé.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

VIEILLES MAISONS FRANÇAISES

Sauvetages en Agenais

L'ASSOCIATION des vieilles maisons françaises (1) a eu l'heureuse idée de consacrer, avec le concours de sa délégation de Lot-et-Garonne, le numéro de janvier de sa revue trimestrielle aux « vieilles demeures en Agenais » (2) dont il a été tiré à part une plaquette ornée de nombreux documents et photos qui permet d'aller à la découverte d'une région un peu oubliée, mais dont la richesse monumentale est telle que près de quatre-vingts édifices y ont été classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

De la petite église rurale à « amban » (auvent) en grosses poutres à la vieille maison de ville en passant par les bastides et les gentilhommières pour finir par les pigeonniers (on en compte trois cents en Agenais), c'est tout un vieux pays de France, réuni à la couronne en 1592 avant de devenir le département de Lot-et-Garonne en 1790 qui ressuscite en cette petite publication à laquelle ont collaboré les archivistes et historiens régionaux.

De sa plus ancienne période, l'Agenais possède encore quelques grottes, nécropoles des premiers âges, et des vestiges gallo-romains, mais c'est à partir du onzième siècle qu'on commence à bâtir des petites églises en calcaire noir ou en granit, dont la plus ancienne est Sainte-Rufine de Gaujac et la plus curieuse Saint-Pierre de Londres, dont le nom rappelle que pendant deux cent cinquante ans l'Agenais fut terre frontière entre Français et Anglais.

A partir du treizième siècle, de solides donjons de pierre vont être construits à travers le vieux pays agenais, comme celui du Gavaudun et le beau, le majestueux, le fabuleux Bonaguil. Plusieurs types de châteaux vont faire leur apparition, simples manoirs comme Ampelle ou grandes demeures seigneuriales comme le château de Nérac, construit pour les Albret, ou Puycalvary, bâti au seizième siècle et remanié au dix-huitième. Mais dès la fin du quinzième siècle, avec le protestantisme qui connaît une grande diffusion dans toute la province, celle-ci sera bientôt ravagée par les guerres de religion et beaucoup de ses demeures, qu'elles soient riches ou pauvres, urbaines ou rurales, seront assiégées, incendiées ou pillées.

Avec l'avènement d'Henri IV, l'Agenais connaîtra une longue période de paix, et tandis que Nérac, fief des Albret, va devenir une ville prospère aux élégantes maisons — dont beaucoup subsistent encore — et qu'Agen verra naître des bâtiments spacieux dignes du rôle de capitale provinciale, les bourgeois, gens de finance et de justice, se feront élever au milieu de leurs domaines ruraux gentilhommières et manoirs comme le Bournac ou Lagrange-Monrepos, et des châteaux dont le plus beau est Lasserre, construit pour le sénéchal d'Esparbès en 1595.

Au milieu du dix-huitième, l'essor économique de la province permettra à l'architecture agenaise de connaître sous l'égide d'architectes en renom un très grand développement. On construit de nouveaux châteaux et on améliore, on remanie d'anciens édifices. L'habitat urbain va bénéficier, lui aussi, de cette prospérité, et Nérac, Agen et Marmande seront enrichies de maisons de ville et de bâtiments civils spacieux. Mais après la Révolution, qui fit peu de dommages dans le pays agenais, viendra avec le dix-neuvième siècle la mode du faux gothique et des pastiches Renaissance dont seront victimes d'anciens châteaux qui perdront ainsi beaucoup de leur charme.

L'entre-deux-guerres, avec la désertion des campagnes, sera préjudiciable à la conservation du patrimoine architectural et historique de Lot-et-Garonne qui, faute d'entretien et d'intérêt, tendra à se dégrader. Mais depuis une vingtaine d'années, beaucoup de vieilles demeures ont retrouvé leur charme et leur grandeur grâce aux efforts privés et à l'engouement du public pour les résidences secondaires, mais aussi grâce à l'aide apportée à la réhabilitation des vieilles pierres par les associations locales soutenues par les organismes officiels chargés du patrimoine immobilier. C'est ce qui apparaît à la lecture d'*Anciennes maisons de l'Agenais*, qui donne à celui qui en parcourt les pages l'envie de mieux connaître une province peut-être injustement oubliée.

ANDRÉE JACOB.

(1) Association Vieilles Maisons françaises, 93, rue de l'Université, 75007 Paris.

(2) En vente à la Maison du Lot-et-Garonne, passage Choiseul, 75002 Paris, ou dans les librairies du département. Prix : 20 F.

UNE AUTRE MANIÈRE DE VISITER :

Du balcon de l'autoroute

LES autoroutes fabriquent du paysage. Elles donnent en effet à des foules de plus en plus nombreuses l'occasion d'apercevoir à partir de « points de vue » imposés une part croissante des sites français.

La découverte des étangs du Barcarès ou de la plaine du Roussillon dominée par le Canigou enneigé, la traversée des Corbières, la vision de la cité de Carcassonne se profilant sur la montagne Noire, la descente vers les rivages méditerranéens à travers vergers et vignobles où les lointains fauves du Massif Central alternent avec les silhouettes dentelées des Préalpes : autant de séquences admirables qui se déroulent sur le grand écran de nos pare-brise.

Comment ne pas reconnaître le plaisir des usagers si le film est beau et s'il est un « long kilométrage » ? A l'inverse, qui n'a éprouvé ennui et fatigue à voir défiler derrière la vitre tant de paysages monotones ou médiocres ?

Or l'environnement des autoroutes est aujourd'hui menacé. Une étude récente de la société des Autoroutes du sud de la France (A.S.F.) a mis en évidence les mécanismes de cette altération des corridors autoroutiers. La construction en « façade » autoroutière d'usines isolées, de zones industrielles, d'entrepôts, de supermarchés, etc., altère progressivement l'intégrité des paysages proches ou des perspectives lointaines.

Les dégâts sont particulièrement visibles sur certaines sections de l'autoroute du Soleil (A7) et de la Languedocienne (A9). Ici la géométrie rigoureuse du vignoble se disloque sous l'effet de quelques entrepôts ou garages. Là, les verdures chatoyantes des vergers et des cyprès, organisés en de somptueux tableaux, sont agressées par des hangars en parpaings, un cimetière de voitures ou le stockage de déchets.

La rapidité du grignotage des sites par des localisations incontrôlées varie d'une section à l'autre, mais son caractère est d'autant plus funeste qu'il est irréversible. On peut s'interroger sur le bénéfice final des efforts engagés par le ministère de l'environnement en matière de traitement paysager des ouvrages autoroutiers si leurs abords ne sont pas également pris en compte. Que pèsera un terre-plein central bien planté ou engazonné face à un décor de caravanes ou de décharge publique occultant les perspectives du Vercors ?

Les sites français sont des chefs-d'œuvre en péril. Leur protection doit être recherchée partout et par tous. Tel est le cri d'alarme d'une plaquette (1) réalisée par l'administration et l'Union nationale des associations de tourisme. L'analyse imagée entreprise par cet opuscule illustre excellemment les multiples visages de sites nationaux et les combats innombrables qu'il appelle. Dans cet engagement tous azimuts, deux critères simples peuvent guider les efforts : la beauté et l'unicité du site concerné d'une part, son degré de fréquentation ou d' « exposition » de l'autre.

A cet égard, il faut prendre maintenant en compte le patrimoine constitué par certains très beaux paysages français visités, en quelque sorte involontairement, par des millions d'automobilistes français et étrangers se déplaçant sur les autoroutes.

Arrêtons donc le massacre des sites autoroutiers. Tel devrait être l'un des objectifs des pouvoirs publics au seuil de 1980, année du patrimoine. Il reste à inventer une politique préventive de protection des corridors qui n'ignore pas pour autant les légitimes retombées économiques liées aux axes de transport.

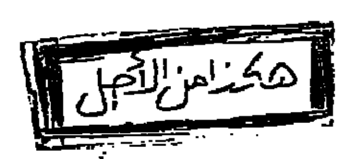
La notion de protection et de sauvegarde, qui a été étendue progressivement à des ensembles construits ou naturels de plus en plus larges, quartier historique, cœur de ville, site montagnard, littoral marin, devrait trouver un nouveau champ d'application dans le domaine autoroutier.

La façade autoroutière, qui constitue tout ce que voient de notre pays et des régions qui le composent des millions d'étrangers, ne doit-elle pas devenir la « vitrine » qui incite à d'autres découvertes ?

Les autoroutes, qui sont la cause de maintes blessures infligées au paysage, doivent au contraire devenir des axes privilégiés de la beauté, les ambassadeurs des sites français...

HENRI NARDIN,
Urbaniste et architecte.

(1) *N'abîmons plus la France.* Fédération nationale de sauvegarde des sites et ensembles monumentaux (FNASEM). Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75007 Paris.



COURTE-PAILLE AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

Un restaurant de bord de route s'installe à Paris

LE soixante-cinquième restaurant Courte-Paille sera inauguré à Paris, 6-8 rue Jean-Mermoz (huitième arrondissement) le 27 février. C'est la première implantation d'un restaurant de cette société en zone urbaine.

Les restaurants Courte-Paille, beaucoup d'automobilistes les connaissent : ce sont ces maisons rondes au toit de chaume qui parsèment la France et qui sont notamment implantés sur les bretelles de sortie d'autoroute.

L'histoire de la société a commencé voici vingt ans. Le premier restaurant a été ouvert en 1961 par un particulier sur *des bases simples : une maison* stéréotypée de soixante-cinq places, une table d'hôte, une décoration qu'on retrouve partout, un parc de stationnement, un feu de bois, des produits de qualité, mais peu nombreux : une bonne andouillette, des grillades de qualité, des frites fraîches, un fromage blanc spécialement fait pour les restaurants, une tarte. Le prix d'un repas complet est raisonnable (50 francs), le personnel est, en effet, peu nombreux, puisque la viande est fournie par les bouchers de la société et arrive sous vide, toute coupée. Elle est cuite au feu de bois, aucun cuisinier n'est donc nécessaire.

L'idée fit recette. En 1974 dix-sept restaurants avaient ouvert leur porte et M. Jean Loisier, créateur de Courte-Paille vendit son affaire à Novotel (45 % du capital), Dreyfus (45 %) et à une *filiale du Crédit agricole (10 %).*

De 1974 à 1979, le groupe passa de dix-sept à soixante-cinq restaurants, dont vingt en franchise (le propriétaire d'une invention vend la formule, qui garde son label, à un investisseur). Partis de la Côte-d'Or, Courte-Paille s'est progressivement installé aux sorties de l'autoroute du Sud, dans le Nord, dans la région parisienne (Trappes, Orgeval, Evry). Paradoxalement la clientèle de passage des débuts s'est transformée, au fil des ans, en une clientèle d'habitués (70 %) et d'hommes d'affaires (60 %). Chaque nouveau restaurant nécessite un investissement de 1,3 million de francs. Ils sont achetés en location-vente.

En 1980, la société Courte-paille aligne des bilans florissants : 105 millions de chiffre d'affaires, 3,8 millions de repas servis, 500 employés, 100 emplois créés *chaque année. La société* attaque les grandes villes. Plusieurs emplacements sont prévus à Paris : l'Opéra, Montparnasse, les Halles. En province des implantations dans les grandes capitales régionales telles que Lyon, sont prévues. L'étranger, avec la Hollande (en mai), la Belgique, l'Allemagne, fait également partie du programme d'extension de la société.

« En ouvrant un restaurant à Paris sans parc de stationnement, sans notre architecture traditionnelle, je tente une expérience, affirme M. Michel-Edouard Doucet, directeur général de la société. *Je crois qu'il existe trois sortes de restaurants : les grands, où on paye cher et où on va rarement ; les fast-food où on avale rapidement un sandwich et des frites, et, pour les revenus moyens, (6 000-7 000 francs) une carte convenable qui permet aux couples et aux familles de sortir sans trop dépenser. »*

A l'heure où on dîne de moins en moins souvent chez soi, la formule a de l'avenir.

M.-C. R.

POINT DE VUE

Fragile hôtellerie

LA conjoncture a des répercussions très rapides sur l'industrie hôtelière. On reconnaît dans tous les milieux hôteliers que l'année 1978 a été pour le tourisme une année d'activité très importante et que 1979 a été encore *meilleure.*

Il ne faudrait pas en conclure que, quelle que soit la conjoncture, l'industrie hôtelière se développe très rapidement et qu'elle ne risque pas de retrouver des années difficiles telles que celles qu'ont vécues tous les professionnels en 1974 et en 1975 lors du premier « choc pétrolier ».

En effet, cet optimisme résolu de deux bonnes années est à tempérer d'abord au regard de la grève des aiguilleurs du ciel, qui a profondément affecté certains hôtels en novembre et en décembre, non seulement les hôtels d'aéroport, mais également les hôtels de séminaires qui ont enregistré de nombreuses annulations. Ainsi, à Nice, par exemple, la baisse de fréquentation a souvent dépassé 10 %, *et le phénomène a été très sensible* et beaucoup plus important à Roissy, avec une diminution supérieure à 20 %, au point qu'une assurance de garantie de chiffre d'affaires a dû verser des primes importantes à une société qui avait eu l'excellente idée de se prémunir contre ce risque.

Mais, ce qui est plus grave, ce sont les résultats du début de l'année 1980, qui, au niveau de la fréquentation, correspondent à une baisse que l'on peut estimer, en moyenne, à 10 % pour l'ensemble des hôtels, au point que tous les responsables hôteliers révisent leur budget en baisse pour cette année.

Celle-ci est due principalement au fait que nous recevons en France beaucoup moins de voyageurs du Moyen-Orient, notamment à la suite *des événements de La Mecque,* beaucoup moins également de voyageurs en provenance des Etats-Unis, compte tenu d'une certaine psychose de peur. Déjà, en 1979, nous avions enregistré une baisse de 10 % de ces derniers à cause de la chute du dollar. Il faut s'attendre en 1980 à une baisse très importante dans nos hôtels, la clientèle américaine étant l'une de celles qui dépensent le plus par jour passé dans notre pays.

Et, au moment où l'on connaît un certain nombre de projets de constructions nouvelles sur Paris, au total de l'ordre de 10 000 chambres, il faudrait que des études plus précises soient faites, afin d'éviter une double aggravation de la situation, d'une part par une crise conjoncturelle, d'autre part par un excès *trop rapide de constructions.*

En tout cas, il est prouvé maintenant, d'une façon certaine, que la conjoncture se répercute immédiatement sur la fréquentation touristique des étrangers en France, surtout sur ceux qui viennent de pays lointains, et l'hôtellerie peut constituer un certain baromètre de la situation internationale.

ANDRÉ SAURIN,
délégué général du Syndicat national des chaînes d'hôtels et de restaurants.

LES HOMMES D'AFFAIRES AU JAPON

Travail et tourisme

« IL faut venir au Japon. » Les rares hommes d'affaires français à y avoir réussi l'affirment. *« Ne serait-ce,* dit l'un d'eux, *que pour connaître ses concurrents futurs. Si les professionnels de la moto étaient venus ici à temps, cette industrie existerait peut-être encore. »*

Et puis pourquoi ne pas réussir sur ce marché en pleine expansion de 113 millions d'habitants au niveau de vie proche de celui des Français si l'on en juge par le spectacle des rues de Tokyo ? Après tout, *« les Japonais ne sont pas forts partout ».* La société Camping-Gaz, par exemple, qui s'était rendue dans ces îles *extrême-orientales,* persuadée que le sukiyaki — ce plat traditionnel composé de bœuf et de légumes que l'on cuit sur la table — lui ouvrirait un large marché, possède désormais quinze mille points de vente, principalement... pour les lampes à souder. De ces changements de stratégie commerciale parfois nécessaires à l'exportation.

Et sans doute parce qu'ils se trouvent un peu seuls, la centaine d'industriels membres de la Chambre de commerce et d'industrie française au Japon se disent prêts à faciliter les prises de contact dans ce pays à l'abord parfois difficile.

Bien sûr, les obstacles existent. D'abord, le Japon est terriblement loin. Et dans ces temps de renchérissement du pétrole, qui parle d'éloignement signifie le plus souvent des prix élevés. Un investissement parfois excessif pour une petite entreprise. Sans parler des frustrations d'un séjour à Tokyo dans un hôtel-tour aux tremblements incessants et inquiétants et où l'urbanisation n'est guère entrecoupée que de filets tentaculaires sous lesquels les businessmen s'entraînent au golf, l'un des nombreux legs du général MacArthur.

Aussi voit-on se développer des voyages pour hommes d'af*faires — à prix de groupe —* où ceux-ci peuvent cumuler travail et tourisme (1). N'est-il pas aussi intéressant pour percevoir la grande force du Japon qu'est le consensus social, d'admirer la ferveur avec laquelle des groupes de touristes japonais visitent à Kyoto le pavillon d'or — ce temple brûlé en mai 1950 par un bonze novice bègue et fou mais reconstruit dans toute son élégance — qui se reflète dans un « miroir d'eau » entouré d'une nature d'autant plus resplendissante qu'elle est bien rare sur l'île d'Honshu ? Ou de voir le bonheur sage avec lequel des foules impressionnantes suivent au mois de janvier le cérémonial des combats des mastodontes du sumo ?

Le réalisme japonais ne transparaît-il pas dans les temples shintoïstes comme bouddhistes où toutes les grâces s'échangent contre espèces sonnantes et trébuchantes et où les mauvais horoscopes sont rejetés, noués autour des branches d'arbres en de minuscules papillons qui remplacent l'hiver les fleurs des pruniers ou des cerisiers ?

Il peut aussi être instructif de s'arrêter sur le chemin du retour dans ce haut lieu du capitalisme sauvage qu'est Hongkong, où le gouvernement, à l'occasion de la construction du métro, donne l'exemple par une spéculation immobilière hautement rémunératrice sans risque dans ce pays où la place se fait si rare que l'on détruit des immeubles de dix-sept étages à peine vieux de dix ans pour les remplacer par des tours de soixante étages.

La Chine est là, à vue d'œil des maisons victoriennes et décadentes du Peak — symbole de la vieille Europe ? — et la zone industrielle de Canton sert déjà de réservoir de main-d'œuvre à ce territoire surpeuplé mais où le chômage sévit si peu que, pour *« faire de l'argent »,* le maître mot ici, il n'est pas rare d'avoir une double activité.

Un périple loin d'être inutile dans ces contrées du « péril jaune » tant dénoncé par les *industriels occidentaux* de l'électronique, du textile ou de l'automobile, à une époque où les échanges extérieurs deviennent d'une importance vitale pour un nombre croissant de pays.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Japon Express de Wingate Travel avec Air France et Cathay Pacific. A partir de 6 060 F en demi-pension pour cinq nuits et huit jours.

Cyclotourisme

Sur le tour du Rhône

« *TROIS CENT DIX kilomètres, douze cols, par les routes des monts du Lyonnais, des Genêts, de Tarare, des Pierres Dorées, du Beaujolais et des Sapins. Votre région vue par l'autre bout de la lorgnette, loin des grandes routes, des panoramas inoubliables, des coins poétiques, délai un mois, magnifique médaille souvenir aux lauréats...* » Le préambule du règlement du Tour du Rhône ne ment point.

C'est l'une des quelque cent quatre-vingt-cinq « randonnées permanentes » du cyclotourisme français. Rhône-Alpes en compte trente-deux, loin devant Provence-Côte d'Azur avec vingt et une. La formule est simple. Seule ou en petit groupe, toute personne en âge de pédaler peut effectuer un randonnée permanente quand bon lui plaît, sous réserve de l'ouverture des cols des régions montagneuses. Les postulants s'adressent au club organisateur, au minimum un mois avant la date prévue pour la randonnée, afin d'obtenir les détails pratiques : parcours, feuille de route, lieux des contrôles, qui sont des commerces, des administrations, etc., où ils solliciteront une signature ou l'apposition d'un tampon humide sur la feuille de route ; dans certains cas, les participants reçoivent au contraire un jeu de cartes postales à expédier de localités déterminées à l'avance.

La formule a franchi les frontières : en Belgique, en Suisse, en Allemagne fédérale, en Italie et au Luxembourg. Certaines randonnées sont internationales : Calais-Brindisi (2 200 kilomètres) est la « diagonale européenne » reliant la France à l'Italie par le col du Mont-Cenis (délai : 220 heures) ; Océan-Suisse permet de joindre La Rochelle à Zurich (900 kilomètres) en moins de vingt et un jours ; Belgique-Atlantique réussit l'exploit d'éviter les grandes agglomérations sur un tortueux itinéraire de 678 kilomètres de Mons à Vannes !

Tout grand club de cyclotourisme a aujourd'hui « sa » randonnée permanente. Mais de petits groupements locaux trouvent là une manière d'attirer l'attention sur des régions mal connues et des arrière-pays ignorés. Parfois, la municipalité, le syndicat d'initiative ou l'office de tourisme accordent une petite subvention, afin d'imprimer le règlement de l' « épreuve » ; généralement, les animateurs de club en sont de leur poche et attendront des années afin de récupérer, grâce au droit d'inscription, leur mise de fonds, surtout s'ils ont fait frapper une petite médaille. D'autant que les « cyclos », touristes peu pressés et autonomes grâce à leur matériel de cyclo-camping, constituent une clientèle peu dépensière : qui s'intéresserait donc à eux, en dehors d'une poignée de bénévoles ?

Il existe des randonnées permanentes pour tous les goûts, dans chaque région et sur n'importe quelle distance. La randonnée en Puisaye (Yonne) s'étend sur 160 kilomètres ; avec un bon coup de pédale, c'est l'affaire d'une journée, sauf pour les contemplatifs... Le tour complet du même département s'étire sur 571 kilomètres. Entre le Tour du Ternois, 220 kilomètres, dans le Pas-de-Calais, et le brevet cyclotouriste des hautes altitudes, par le col de la Bonnette, à 2 802 mètres, les braquets recommandés sont un tantinet différents...

La consécration est le Tour de France des randonneurs : long de 4 800 kilomètres, à effectuer en moins de trente jours, il épouse les frontières nationales sur le parcours des tours de la belle époque de Pélissier, Christophe et Lapize ! Chaque été, des centaines de volontaires tentent cette performance.

Les noms de certaines randonnées sont à eux seuls tout un programme : la Route cyclotouriste des vins de France, la route Napoléon (en quatorze jours, temps mis par l'Empereur pour aller de Golfe-Juan à Paris, 904 kilomètres à couvrir), la randonnée Rébus des châteaux du Bourbonnais (on découvre son chemin en trouvant la solution d'une succession de rébus), la Route Jacques-Cœur, la Rose des vents briviste, les Revers de la Manche, la Randonnée des abbayes normandes, les Chemins de Jeanne d'Arc, Moulins et vallées de la Beauce, la Randonnée de l'art roman en Sud-Charente, la Randonnée de la lavande, le Tour du Beaujolais, les Circuits du trèfle, le Reblochon, la Vendée militaire, le Chemin de Compostelle...

La randonnée la plus originale est peut-être Paris-Lannemezan, 975 kilomètres sur les traces d'Alcide Bouzigues, un Lannemezanais qui la réussit le premier en 1891. Dans ses Mémoires, aujourd'hui rééditées, celui-ci décrit ses mille et une aventures, un revolver caché au fond de sa sacoche afin de faire face à toute mauvaise rencontre. Cette précaution semble inutile de nos jours, même si les routes ne sont pas toujours très bien fréquentées.

MICHEL DELORE.

Des adresses

FEDERATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME, 13, rue Jean-Marie-Jégo, 75013 Paris. Tél. : (1) 580-30-21, bureaux ouverts du lundi au samedi inclus, de 10 heures à 18 heures (liste complète des randonnées permanentes).

UFOLEP, commission de cyclotourisme, 3, rue Récamier, 75007 Paris.

F.S.G.T., Groupes amitié et nature, 24, rue Yves-Toudic, 75010 Paris.

BICY-CLUB DE FRANCE, journées pique-nique, fins de semaine, voyages, locations vélos, 8, place de la Porte - Champerret, 75017 Paris. Tél. : (1) 766-55-92, du lundi au samedi de 9 h. 30 à 13 h. 30.

RENCONTRE ET RANDONNEE, 39, rue Trébois, 92300 Levallois, fins de semaine, voyages itinérants, location vélos.

OCCAJ, 20, boulevard Poissonnière, 75009 Paris, camps à vélo pour les jeunes.

GUILDE EUROPEENNE DU RAID, 11, rue de Vaugirard, 75006 Paris, voyages et raids à vélo à l'étranger.

LES AMIS DE LA ROUTE, Pierre Maisonneuve, 8, rue Commandant-Lamy, 75011 Paris, voyages à vélo en France et à l'étranger.

EUROBIKE (Rotalis Reisen per Rad), postfach 40, D-8 011 Zorneding (près de Munich) ; voyages à vélo dans plusieurs pays d'Europe avec location de vélos.

VELO SOIT LOUE : à Paris, ils ne sont pas nombreux à vous en fournir un pour la semaine ou le dimanche. Voir La Maison du vélo, 8, rue de Belzunce, 75010 Paris. Tél. : (1) 281-24-72.

Des publications

- *Cyclotourisme*, revue de la F.F.C.T., 13, rue Jean-Marie-Jégo, 75013 Paris (réservée aux adhérents).
- *Cyclo 2000 - le Cyclotouriste*, le magazine de ceux qui roulent à bicyclette, huit numéros par an, 55 F, étranger, 70 F, 19, rue du Bœuf, 69005 Lyon.
- *L'Officiel du cycle*, revue technique, onze numéros par an, 95 F, étranger, 130 F, 59, avenue de la Grande-Armée, 75116 Paris.
- *Vélo*, 10, rue du Faubourg-Montmartre, 75441 Paris Cedex 09, douze numéros par an, 75 F, étranger, 89 F.
- *Miroir du cyclisme*, dix-huit numéros par an, 109 F, étranger, 130 F, 10, rue des Pyramides, 75001 Paris.
- *La France cycliste*, revue de la Fédération française de cyclisme, 43, rue de Dunkerque, 75010 Paris.

Hippisme

Les « courses roulette » américaines

UN après-midi passé aux courses de Hialeah, Floride (1), suffit à faire percevoir la différence fondamentale entre les courses américaines et les nôtres.

Celles-ci correspondent à un souci de sélection, avivé jadis par des besoins militaires. Il s'agit de détecter les chevaux qui feront, *a priori*, les meilleurs étalons. Nos courses proposent donc aux postulants toute une gamme devant révéler un large éventail de qualités. Ils disposent, pour démontrer l'étendue de leurs dons : de courses de 1 000 à 1 600 mètres, qui attestent leur vélocité ; de parcours de 3 000 mètres, qui soulignent leur résistance ; de pistes corde à droite et corde à gauche, où ils peuvent montrer qu'ils tournent aussi bien d'un côté que de l'autre, donc qu'ils sont solides des quatre jambes, etc. Le vrai champion, devant qui s'ouvrent toutes grandes les portes du haras, est celui que tous ces critères révèlent également triomphant.

Aux Etats-Unis, l'idée de sélection a été longtemps secondaire. En dépit de ce que pourraient suggérer les réminiscences de chevauchées vers l'Ouest, l'Amérique n'a jamais eu le temps de s'occuper de ses chevaux dans une perspective à long terme. Quand ils lui étaient utiles, elle commençait tout juste à s'installer, et elle avait d'autres soucis que penser à les améliorer pour les générations futures. Quand elle aurait eu le loisir de le faire, ils étaient relayés par le tracteur et la voiture, et une sélection n'avait plus grand intérêt. Dans tous les pays neufs, et à maints égards, manquent ainsi des maillons, essentiels chez nous. Celui du train est souvent cité ; celui d'une architecture de pierre — on le constate particulièrement en Floride — est aussi flagrant. Les pays nés au dix-neuvième siècle sont passés directement de la diligence à la voiture et à l'avion ; des baraques en bois des pionniers au béton et à l'élan vertical qu'il permet.

Donc, initialement exemptes du souci de sélection, les courses américaines sont nées et se sont développées autour de l'unique concept de jeu, au double sens du terme : paris et divertissement.

Les courses de Hialeah sont le type même des « courses roulette » : une épreuve toutes les vingt minutes et dix dans la journée (il faut faire « tourner l'argent » puisque la recette de l'organisateur est constituée par un pourcentage sur chaque pari) ; des courses presque toutes de 1 200 mètres (on peut aussi bien parier sur un résultat à 1 200 mètres qu'à 2 400 mètres, et la courte distance a l'avantage d'économiser les chevaux, de permettre de les faire courir plus souvent, donc d'assurer un « meeting » avec un millier de participants — et de boxes, — alors qu'il en faudrait 50 % de plus si l'on courait sur 2 400 mètres) ; une piste en sable, utilisable par tous les temps, y compris après un orage tropical, et d'un entretien infiniment moins coûteux qu'une piste en gazon ; des lots toujours de dix à douze partants, nombre suffisant pour que le parieur espère de bons rapports, sans qu'il ait pour autant à faire face à un casse-tête (s'il y a davantage d'engagés, l'organisateur en élimine par tirage au sort).

Le concept de jeu est si présent — et les chevaux finalement si absents, sauf à l'état de prétextes — que des spectateurs passent l'après-midi aux courses sans en voir une. Un speaker décrit le déroulement des épreuves, et des panneaux lumineux, installés partout, indiquent en permanence les numéros des six chevaux de tête, dans l'ordre où ils se trouvent. Dès lors, d'assez nombreuses personnes restent assises devant ces panneaux, sans se soucier de la piste, comparant les numéros de leurs tickets avec les six qui apparaissent sur l'écran, se réjouissant quand ce sont les mêmes, à la façon du joueur de roulette qui voit la bille hésiter au bord des cases qu'il a jouées.

Au demeurant, le spectacle, à partir du départ, est assez monotone, en tout cas uniforme. Pas de subtilités tactiques, comme chez nous, où des jockeys temporisent, où d'autres essayent de prendre tout de suite un avantage décisif ou jouent la carte du « faux train », où d'autres encore se glissent progressivement à la meilleure place dans le peloton, pour le sprint de la dernière ligne droite, etc. Sur 1 200 mètres, l'objectif est, invariablement : prendre la tête le plus tôt possible et essayer de la garder jusqu'au poteau. Dès l'ouverture des « boîtes », on voit donc les dix ou onze chevaux s'élancer ventre à terre.

« *Neuf fois sur dix*, dit le jockey français Fred Gibert (qui vient de réaliser un excellent meeting à Hialeah), *c'est le cheval en tête au bout de 300 mètres qui gagne.* »

Mais le destin hippique est capricieux. Par une extraordinaire évolution, ces courses simplistes, d'où l'idée de sélection était absente, ont abouti à une sélection qui, maintenant, supplante la nôtre.

Un breakfast sur la pelouse

D'abord, ces déboulés de 1 200 mètres, à défaut de mettre en évidence toute une gamme de qualités, ont souligné du moins celle du courage. Il en faut pour courir jusqu'à bout de souffle, sans un temps de ralentissement, le corps et la tête cinglés des projections de sable soulevées par vingt sabots. Au jeu des « courses roulette », les chevaux américains sont devenus plus courageux, mieux « trempés » que les nôtres.

Surtout, des phénomènes économiques les ont avantagés. Pour diverses raisons, dont certaines d'ordre fiscal, les écuries américaines peuvent payer un grand cheval un prix deux fois plus élevé que leurs rivales. Dans le monde entier, l'objectif des hommes de courses est donc devenu de mettre en valeur des sujets susceptibles d'être vendus en Amérique. Une condition est alors essentielle : que le cheval dont il s'agit se réfère, au moins par certains de ses ancêtres, à des « courants de sang » américains. Voilà donc le monde entier repensant la sélection à travers les courses américaines, à l'origine « asélectives ».

Le spectacle étant rudimentaire côté piste, les organisateurs en ont imaginé un côté tribune. A Hialeah, les galeries évoquent un musée des courses. Toutes les casaques qui ont fait la gloire de celles-ci y sont présentées, à côté de panneaux rappelant les hauts faits de leurs champions. Chaque départ est précédé d'un cérémonial pittoresque. Deux cavaliers en tenue de vénerie appellent les participants à se préparer, à sons de trompes, comme les hérauts de jadis appelaient les jouteurs en lice.

Même pendant la course, et à la place du spectacle que n'offre pas celle-ci, les jumelles exigeantes peuvent s'orienter vers un autre objectif : le passage des chevaux fait souvent s'envoler un somptueux groupe de flamants roses, qui se sont fixés sur deux étangs occupant le centre de la pelouse, où les organisateurs leur assurent un statut (gourmand) de figurants privilégiés.

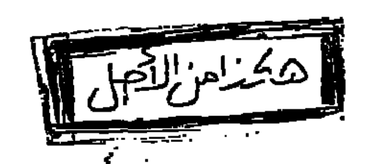
« *Quand on considère l'affreux tableau des centaines de voitures parquées, dans la poussière, au milieu de Longchamp, nous aurions là une idée à prendre* », nous disait Olivier Victor-Thomas, un des Français rencontrés à Hialeah.

Une autre idée : le samedi matin, l'entraînement est public, avec des essais chronométrés ; les entraîneurs sont à la disposition des turfistes pour répondre aux questions concernant leurs pensionnaires, au cours d'une rencontre détendue autour du breakfast, et qui a d'ailleurs pris ce nom de « breakfast » ; à une époque où les courses françaises souffrent d'un manque de contacts, par exemple lors du meeting de Deauville, pourraient être efficaces.

En fait, les dirigeants européens pourraient utilement, parfois, redécouvrir l'Amérique.

LOUIS DENIEL.

(1) *Le Monde* du 16 janvier 1980.



LE THERMALISME AUJOURD'HUI

Un million de curistes ?

Ville d'eau, ville d'ennui. Le thermalisme traine comme un boulet son image faite de fadeur, de maladie et d'oisiveté. Les professionnels de la cure crient misère en incriminant la Sécurité sociale qui limite les prises en charge ou la mode qui pousse les Français à « mal » se soigner. Cinq cent mille curistes ont pris, en 1979, le chemin des eaux et des boues bienfaisantes. Selon le Syndicat national des établissements thermaux, c'est un million de personnes qui devraient se tournr vers l'hydrothérapie et la crénothérapie.

Ce bilan médiocre, comparé à ceux de la République fédérale d'Allemagne, par exemple, s'améliorera peut-être si les projets de promotion exprimés par M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, dans plusieurs discours, se concrétisent.

On peut toutefois se demander si un coup de pouce des pouvoirs publics suffirait à redresser la barre. Il faudrait au préalable que les quatre-vingt-seize stations concernées prennent la mesure de la vogue extraordinaire que connait, en Occident, le corps. De San Francisco à Paris, on s'adonne au jogging. De Stockholm à Madrid, les produits diététiques font fureur. De Copenhague à New-York, les citadins découvrent les vertus des médecines douces ou naturelles à base de plantes, d'exercices et d'eau.

Il est paradoxal que le thermalisme reste à l'écart de cette vague où ses traditions séculaires semblent pouvoir trouver un regain de jeunesse. On attend l'homme ou l'organisme qui saura réconcilier enfin les « eaux » avec notre temps.

Entretien avec le président de la Fédération thermale : « Un moment consacré à la santé, non aux vacances »

Dans l'entretien qu'on lira ci-dessous, le docteur Guy Ebrard, président de la Fédération thermale et climatique française, explique pourquoi une accentuation de la médicalisation des cures thermales lui semble souhaitable. Selon lui, la crénothérapie devrait être enfin prise en charge dans la cadre de la politique sociale de la nation.

« La charge de président de la Fédération thermale et climatique française n'est-elle pas difficile étant donnée la situation actuelle du thermalisme en France ?

— Le thermalisme français ne stagne pas comme certains le disent. Les statistiques concordent : il progresse régulièrement. Moins vite, sans doute, que certains secteurs plus favorisés, mais malgré tout il progresse : de 1970 à 1977, de 3,33 % par an. La récente étude commandée par le ministre du tourisme et par nous le prouve. Dans le Grand-Sud-Ouest, le rythme d'expansion a été de 5 % par an de 1975 à 1978.

» Lorsqu'on dit que le thermalisme tourne le dos à l'évolution, c'est une affirmation gratuite.

» D'abord, de quelle évolution s'agit-il ? Du médicament thermal ? C'est vrai, il n'évolue peut-être pas, il reste égal à lui-même, c'est peut-être son meilleur gage d'efficacité. Citez-moi un seul médicament qui ait pu résister ainsi à l'épreuve du temps. Il n'y en a pratiquement pas. La vie moyenne d'un médicament est de cinq ans. Or les sources coulent à l'identique depuis des millénaires.

— Mais les hôtels et les hébergements thermaux sont, eux, passablement vétustes, vous ne pouvez le nier ?

— Il est de bon ton de dire que les hôtels sont vétustes. Mais est-ce bien fondé ? Ce le fut certainement pendant trop longtemps, mais il suffit de les visiter pour voir les efforts considérables de modernisation qui ont été entrepris, qu'ils soient publics ou privés. S'il reste à faire, il est équitable de rappeler que beaucoup a été fait.

» D'autre part, ces exploitations saisonnières prestataires de service posent, c'est vrai, un problème grave. Les grands hôtels ont disparu, et nul ne doit ignorer que sans eux toute compétition internationale est impossible. Or le chiffre des curistes étrangers n'est plus en France que de quelques milliers. Cela est grave.

» De grands efforts ont été accomplis dans la petite et moyenne hôtellerie, comme dans les hébergements meublés. Il faut les poursuivre et refuser d'accepter des meublés qui ne seraient pas dignes de ce nom. Il y en a encore.

» Je voudrais souligner le rôle décisif des pouvoirs publics dans le domaine de l'évolution de l'hôtellerie saisonnière. M. Jean-Pierre Soisson, le ministre des loisirs, en a pris la mesure : seul un dispositif financier et fiscal particulier permettra la solution des problèmes de l'hôtellerie saisonnière.

L'ennui

— Il n'empêche que souvent on s'ennuie ferme dans vos stations...

— Trop souvent, hélas ! c'est vrai. Toute la question de l'animation est à reprendre. Les sondages concordent : le public n'attribue plus de nos jours au casino le rôle qu'il lui attribuait jadis. La notion d'animation a évolué et je reconnais volontiers la nécessité pour les stations de s'y adapter. Il y a toutes sortes d'animation vers lesquelles elles doivent s'orienter : celles qui font appel à l'intelligence, à la créativité, à l'esprit ; celles qui font appel à la découverte de la nature.

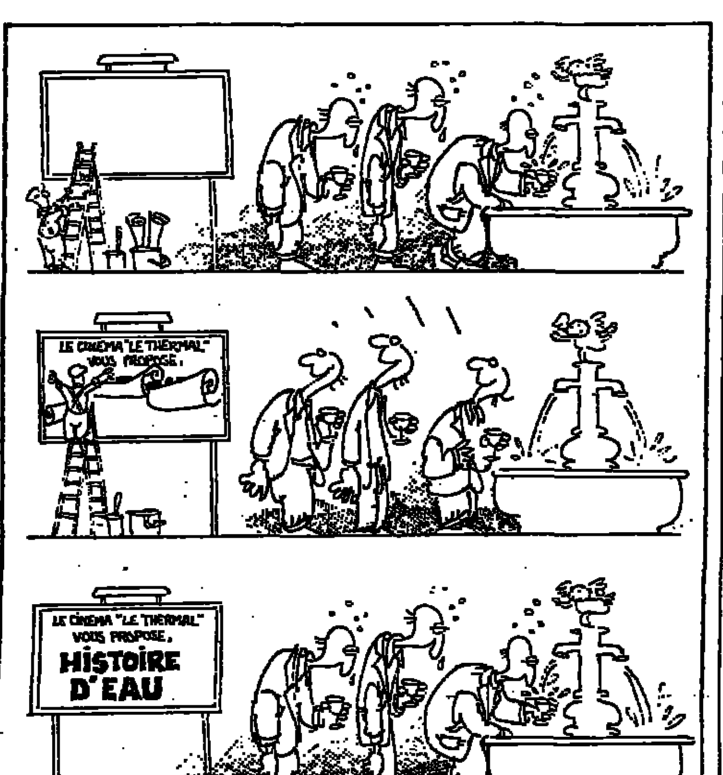
— Vous êtes malgré tout optimiste ?

— Oui, je le suis. D'abord parce qu'en affirmant sa vocation médicale dans le cadre d'une spécialisation stricte de ses stations le thermalisme peut apporter sa contribution à la réduction des dépenses de santé. N'oublions pas qu'après les cures l'absentéisme est moins fort, les malades consomment moins de médicaments.

» Ensuite parce qu'au lieu d'aller à contre-courant d'une évolution il va dans le sens de celle-ci. Il répond tout naturellement à l'appel de l'écologie moderne, invite chaque individu à faire une pause de quelques jours dans une vie toujours plus mécanique, chaque curiste à faire de sa cure une période aussi nécessaire à son éducation sanitaire qu'à son hygiène de vie.

Propos recueillis par
GILBERT DUPONT.

(Lire la suite page 25.)



(Dessin de PLANTU.)

La Bourboule se spécialise dans les traitements pour l'enfant

AU cœur du massif volcanique de l'Auvergne, à 850 mètres d'altitude, sur les rives de la haute Dordogne, La Bourboule, station hydroclimatique de l'allergie (asthme, état adénolymphoïdien, eczéma constitutionnel), reçoit à elle seule durant chacune de ses saisons (2 mai – 30 septembre) 50 % des curistes enfants de la France entière. Ainsi l'an dernier, sur 23 594 curistes, plus de 70 % étaient représentés par des fillettes et des garçonnets.

De ce fait, on saisit toute l'importance du Centre d'étude sur le thermalisme et l'enfant (CETTE), créé dans cette station en mai 1979 sur un rapport du docteur Monique Fourot-Bauzon, adjoint au maire de La Bourboule, et qui s'est fixé quatre buts principaux : apporter une information générale sur le thermalisme et l'enfant ; situer la crénothérapie en tant que thérapeutique pour l'enfant : favoriser les travaux des chercheurs sur le thermalisme et l'enfant : apprécier enfin l'importance du contexte psychologique de la cure.

Un centre européen

Et, déjà, le CETTE s'est mis à l'ouvrage en organisant les 14 et 15 septembre 1979 un colloque sur l'enfant allergique et aussi sur l'enfant et son environnement. En conclusion de ces deux journées, un premier constat a été établi : en matière de thermalisme, la recherche scientifique doit être poursuivie et approfondie en utilisant toutes les techniques nouvelles mises à la disposition des médecins. Ainsi, à La Bourboule, une enquête épidémiologique a été lancée sous couvert de l'INSERM auprès des curistes « jeunes adultes » de dix-sept à trente ans. Le CETTE souhaite d'ailleurs qu'une telle démarche puisse être menée avec d'autres stations thermales.

Autre conclusion : la recherche scientifique (toujours au niveau du thermalisme) doit se tourner en direction de l'immunologie. La psychologie de la cure thermale est également prise en compte ; la nécessité de l'intégrer dans un ensemble thérapeutique a été mise en exergue. Pour ce faire, une très large information doit être dispensée à l'usage du corps médical, bien sûr, mais aussi elle doit être menée en direction des familles, de manière à préparer l'enfant à la cure envisagée.

Enfin, et ceci est peut-être l'aspect le plus positif, le CETTE a décidé de mettre au point un précis thérapeutique thermal infantile qui n'existait pas pour l'heure. Voilà donc une initiative qui ajoute encore au blason de La Bourboule, centre européen des affections respiratoires. Cette station possède en effet deux sources principales : Choussy-Perrière, la plus arsenicale jamais découverte en France, 50 degrés centigrades, contenant aussi du bicarbonate de sodium, du chlorure de sodium et de la silice, et Fenestre, source d'eau froide, 19 degrés centigrades, dont la composition est sensiblement identique à celle de Choussy, mais à des taux bien moindres.

L'action des eaux favorise le drainage des fosses nasales et du sinus avec revitalisation des muqueuses et nettoyage des bronches et des poumons, et une action sédative sur le bronchospasme.

La station a pour indication majeure les infections de la trachée et des bronches (asthme, bronchite), les affections des voies respiratoires supérieures (rhinite, pharyngite, trachéite, otite). A cela, il convient d'ajouter les indications dermatologiques avec, chez les enfants, les eczémas et les prurits et, chez l'adulte, l'eczéma chronique, lychens et les psoriasis.

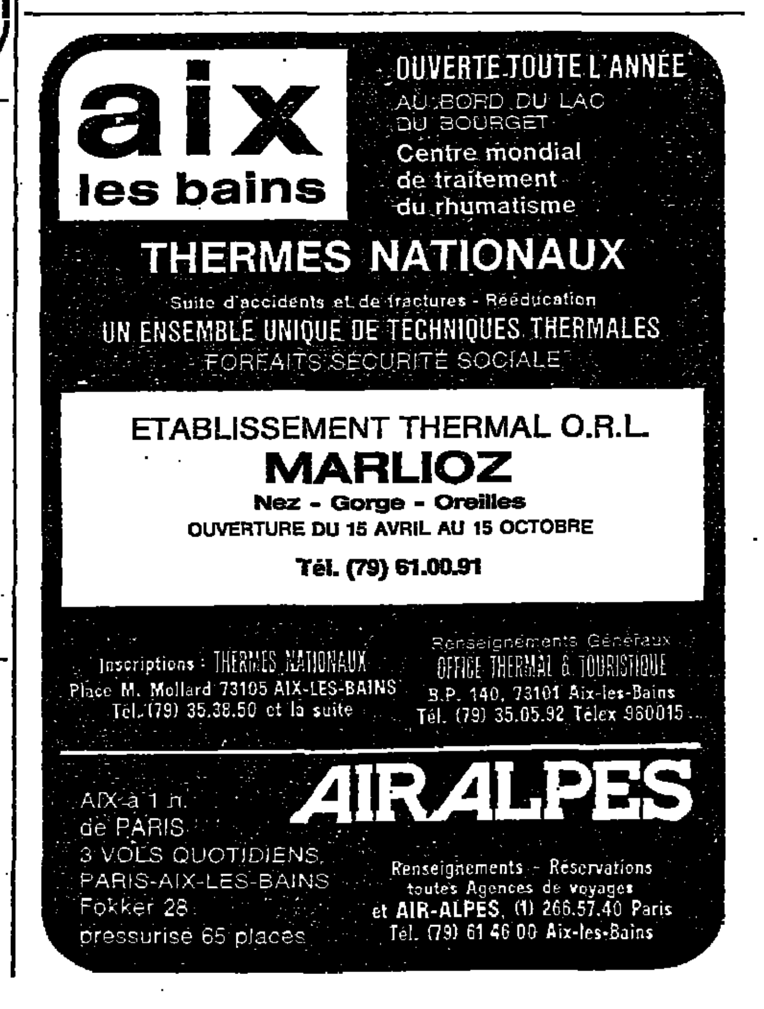
JEAN-PIERRE ROUGER.

(Lire la suite page 24.)









SELON LE PROFESSEUR MICHEL FONTAN

Les publicistes doivent cesser de donner des avis de médecins

« Je suis l'un des derniers vestiges d'une discipline qui n'a point disparu mais qui s'est singulièrement estompée ou éparpillée... » Ainsi s'exprime, le sourire un rien moqueur, le professeur Michel Fontan, aujourd'hui chef du service de psychiatrie des adultes au centre hospitalier régional de Lille, mais qui est aussi agrégé d'hydrologie. Depuis la réforme des études de médecine de 1968, il a rangé dans une armoire la quarantaine de cours qu'il professait à la chaire d'hydrologie thérapeutique et climatologie de l'université de Lille.

— La crénothérapie n'est-ce pas en quelque sorte une dénomination qui se veut plus savante du thermalisme ?

— Pas tout à fait. C'est cela, bien sûr, mais on s'attache surtout aux propriétés spécifiques de chaque eau et on tente ainsi d'éviter les ambiguïtés qui couvrent le mot thermalisme...

— Le thermalisme est-il une thérapeutique sérieuse ?

— Elle peut l'être et même être très sérieuse. Ce n'est pas toujours le cas. On a d'ailleurs des approches bien différentes des propriétés des eaux : les Américains n'y croient pas du tout ; dans les pays de l'Est, on y croit beaucoup. En Allemagne, dans les « cures-haus » on trouve aussi des séries de traitements de cliniques polyvalentes. En France, il suffit qu'une eau soit chaude ou soit différente, alors on essaie de cerner ses propriétés et de les exploiter.

— Quand on consulte le tableau des stations thermales on pourrait presque dire qu'il en est pour toutes les douleurs... et pour tous les goûts !

— Non, la formule n'est pas sérieuse. Ceux qui disent que l'eau peut tout arranger, peut tout soigner, peut tout guérir, font de la propagande. Je regrette que ce soit des publicistes qui tiennent des arguments de médecins. Il faudrait d'une certaine manière une réglementation pour la publicité thermale comparable à celle qui a été engagée pour le dictionnaire de vulgarisation pharmaceutique (le *Vidal*). Il y a, en effet, pour chaque médicament, des indications, mais aussi des contre-indications. Il y a une tendance aujourd'hui, et cela est sans doute une mode écologique, à croire que tout ce qui vient de la nature est bon. Il y a aussi des revers, il faut voir cela de plus près...

— Mais les effets bénéfiques sont pourtant évidents pour beaucoup ?

— C'est certain. Pour beaucoup de cas, mais pas toujours. Pendant longtemps, on a pu constater les effets des eaux sans expliquer le pourquoi des effets. Les eaux étaient pour les hommes comme des divinités dotées de pouvoirs mystérieux. En quelque sorte, on les a exorcisés par la recherche. On constatait le bien provoqué par les vapeurs thermales des Pyrénées bien avant d'avoir découvert leur radioactivité. Mais la recherche dans ce domaine a connu un certain recul. Ici, à Lille, on n'en fait plus guère. Il reste quelques pôles actifs, comme celui de Nancy, avec le professeur Lamarche.

— Pourtant, on reparle de plus en plus de thermalisme...

— Ce regain tient au thermalisme social. Autrefois, la cure c'était un peu une façon de se reposer fort ennuyeuse pour vieilles dames... Mais les malades de toutes catégories peuvent, bien évidemment, y trouver quelque avantage. Car il est bien vrai que les adjuvents : le climat, le soleil, l'eau pure, sont bénéfiques à tous. Et il n'est même pas besoin de s'imposer la cure pour cela...

» Mais si l'on parle de traitement, il faut être beaucoup plus précis et beaucoup plus strict. Toutes les eaux ne sont pas bonnes pour tous. Il y a parfois des revers. Il faut être exigeant : l'eau de griffon est efficace, mais elle perd très vite ses propriétés et elle devient alors une eau morte — une eau de table.

» Et puis il y a un moment pour une cure en fonction de l'état du patient : ni trop tôt ni trop tard. Il faut aussi bien considérer la consommation médicamenteuse avant et après la cure... Si on a les artères douloureuses, on peut nager progressivement 50 mètres, puis 100 mètres, puis 200 mètres, sans ressentir de crampes à Royat, mais il faut quelques conditions de préparation et d'opportunité. Royat n'est pas un tire-bouchon pour déboucher les artères ! En fait, il faut savoir qu'en aucun cas la cure thermale ne peut être le dernier argument d'une médecine poussée à bout. Dans certains cas, on constate une aggravation du mal vers le huitième ou le neuvième jour, ce qui justifie d'ailleurs une surveillance médicale très étroite.

» L'ambiguïté vient de tout le folklore qui entoure le thermalisme. On peut faire du tourisme, se reposer dans un site agréable et boire de l'eau, mais ce n'est pas forcément de la crénothérapie, et on doit se montrer très réservé sur un mélange trop facile des genres. Cela dit, je suis résolument pour le thermalisme social. »

Propos recueillis par GEORGES SUEUR.

Tourisme social et villes d'eaux

La reconnaissance des cures thermales comme forme de thérapeutique par la Sécurité sociale a donné son essor à ce que l'on peut appeler le thermalisme social. Mais les stations et leurs équipements conçus au siècle dernier, plutôt sur la base de la médication hydrominérale, accueillent en grande majorité des retraités puisque 58,7 % des curistes sont « inactifs ». Par ailleurs, les salariés à revenus modestes semblent freinés par le coût des cures et l'insuffisance des remboursements de la Sécurité sociale.

Une étude commandée par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, évalue à 41,77 % du coût total de la cure (transport, hébergement et frais médicaux) la part restant à la charge du curiste. Or, en 1977, pour une durée moyenne de 21,6 jours, une cure coûtait en moyenne 3 576 F pour un curiste et la personne l'accompagnant, soit entre 4 200 et 4 300 F, valeur 1979...

La plupart des stations ont été conçues par des spécialistes hospitaliers qui ont eu tendance à considérer surtout les maladies graves, aiguës, dont le traitement nécessite des installations lourdes et un personnel important. Les problèmes que posent quotidiennement aux praticiens les malades chroniques de notre époque, la rééducation et la réadaptation fonctionnelle des malades, les maladies somatiques et psychologiques, leur sont moins familiers.

Or il s'agit de ce que l'on pourrait appeler l' « hygiène sociale » et ce domaine concerne le secteur associatif et tout particulièrement le tourisme social. Il s'agit pour celui-ci de contribuer à un renouveau du thermalisme en France, en apportant son expérience au stade de l'aménagement des stations, puis lors de la programmation et de la conception des équipements et, enfin, en matière de gestion et d'animation.

Les associations de tourisme social ont déjà démontré, dans les stations de sports d'hiver, qu'elles favorisaient l'étalement de la saison et donc permettaient à des communes une meilleure rentabilisation des équipements. Alors, pourquoi ne pas imaginer prochainement la réalisation d'une station thermale d'un type nouveau ?

YVES RAYNOUARD.

LEXIQUE

- **CRENOTHERAPIE.** — Application thérapeutique des eaux minérales. Désignation scientifique du thermalisme.
- **CURE EXTERNE.** — Application de l'eau thermale ou de ses dérivés (gaz, algues, boues, vapeur) au contact de la peau ou des muqueuses. Par extension, utilisation des massages, saunas, techniques de rééducation, gymnastique assistée ou non, prescriptions diététiques, etc.
- **CURE INTERNE.** — Ingestion d'eau aux sources ou, parfois, injection.
- **CURE THERMALE.** — Ensemble complexe de traitement mis en œuvre pendant le séjour dans la station.
- **EAU THERMALE.** — Eau de source naturelle dotée de propriétés thérapeutiques. Sa protection et son contrôle sont strictement réglementés.
- **FACTEURS CLIMATIQUES.** — Eléments métrologiques (altitude, ensoleillement, température, humidité de l'air, vent) qui peuvent influencer l'état des malades. Les facteurs d'environnement tels que le bruit, la poussière de l'air, la fumée, les allergènes (par exemple, les pollens) ont aussi leur importance.
- **STATION CLASSEE.** — Qualification officielle accordée par le ministère de la santé. Le « classement » garantit l'existence de sources d'eau minérale autorisées et exploitées régulièrement, de moyens d'hébergement, la présence d'un corps médical et pharmaceutique qualifié, des voies et des moyens d'accès convenables ainsi qu'un équipement sanitaire élaboré (réseau d'assainissement notamment).
- **THERAPEUTIQUE.** — Partie de la médecine concernant les moyens propres à guérir ou à soulager les malades.
- **THERMALISME.** — Science qui a pour but d'utiliser les propriétés de l'eau minérale en fonction des éléments qu'elle renferme et des actions thérapeutiques qu'elle révèle (H. Flurin).

La Bourboule pour l'enfant

(Suite de la page 23.)

Les pratiques thermales sont nombreuses : aérosols, électro-aérosols, inhalations, pulvérisations, humages, application de gaz thermaux, cures de boisson, bains et douches.

La station de La Bourboule a donc tous les atouts en main sur le plan de l'hébergement avec ses cinquante hôtels et pensions de famille, ses mille cent appartements meublés, ses trente-cinq maisons d'enfants d'une capacité moyenne de cinquante pensionnaires, ses huit terrains de camping-caravaning, sa piscine, son court de tennis, son casino et des clubs de géologie, de botanique, etc. La beauté naturelle du site auvergnat permet, en outre, des promenades pédestres des plus variées grâce à des chemins de grande randonnée, accessibles à tous.

On ne saurait être complet si l'on ne mentionnait pas le parc Fenestre, qui crée un grand espace de verdure au cœur même de la cité et qui, à lui seul, représente un paradis pour les enfants. C'est d'ailleurs lui qui a servi de cadre, en 1979, à l'occasion de l'année de l'enfance, à de libres activités créatives à l'intention surtout des jeunes curistes, du 10 au 17 juillet.

Une équipe de Bourboullens animée par le docteur Monique Fourot-Bauzon, soutenue sans réserve par la municipalité présidée par M. Daniel Segarra (majorité), avait mis en place des ateliers divers (peinture sur soie, art floral, construction de cabanes, chant, poterie, etc.), qui ont permis à mille six cents enfants (dont 75 % de curistes) de vivre une semaine extraordinaire. A tel point qu'un sondage effectué par la municipalité, tant auprès des enfants que de leurs parents, a permis de constater que cette expérience avait recueilli tous les suffrages. Elle sera renouvelée cette année durant le mois de juillet.

La Bourboule, par la vertu thérapeutique de sa cure thermale, était déjà la station des enfants. Depuis l'an dernier, elle les accueille pour les soigner certes, mais aussi avec pour ambition de contribuer à leur épanouissement. Elle y parvient magnifiquement.

JEAN-PIERRE ROUGER.

AUJOURD'HUI

« Un moment consacré à la santé »

(Suite de la page 23.)

— Ne pensez-vous pas que si le thermalisme reste dans cet axe médical il demeurera ennuyeux ?

— Nous voulons que la cure reste un moment consacré à la santé et non un instant de vacances. Donc la médicalisation des cures doit s'accentuer. Ceci n'est pas nécessairement corollaire d'ennui ; l'environnement des stations est souvent exceptionnel, il faut le protéger, le mettre en valeur. Ce sera un motif de détente qui ne peut que renforcer l'effet des soins médicaux et contribuer à la distraction et à dissiper l'ennui.

— Que pensez-vous des cures courtes ?

— Elles vont davantage dans le sens de l'évolution des goûts que vers l'efficacité. Il faudra faire le partage entre les séjours de détente de convenance personnelle, qui auront de nombreux adeptes (mais, à mon sens, ils doivent rester à la charge financière des intéressés), et les cures classiques qui doivent bénéficier en contrepartie d'une aide accrue.

— Vous êtes le président de la Fédération internationale du thermalisme et du climatisme. Que pensez-vous de l'évolution du thermalisme dans les pays étrangers ?

— Il y aurait beaucoup à dire. Dans les pays de l'Est, où il est en forte progression, il fait partie de l'armature sociale de la nation. On ne peut donc comparer que ce qui est comparable.

» Dans les pays de l'Ouest, il connaît une progression régulière et sait attirer la clientèle étrangère, mais le système de santé n'est pas comparable à celui de la France. La spécialisation médicale existe beaucoup moins en Italie ; elle est très répandue en Allemagne fédérale.

» Il me paraît qu'il y a donc un exemple à suivre chez nos partenaires du Marché commun et aussi de bonnes raisons pour ne pas toujours les imiter.

— Pensez-vous qu'en France et dans les Pyrénées le thermalisme puisse avoir une nouvelle orientation ?

— Bien sûr. Le champ de la profession, lui, reste ouvert, qui n'est pour l'instant qu'abordé timidement. Il faut bien s'entendre sur les mots : il ne s'agit pas, dans mon esprit, d'une prévention primaire.

» Mais peut-être un assouplissement de la réglementation et en tout cas une interprétation souple des dispositions réglementaires en vigueur devraient permettre d'ouvrir davantage le thermalisme à deux genres de clientèle. D'abord aux enfants. Or paradoxalement le nombre des curistes enfants diminue alors que logiquement il devrait augmenter. Ensuite, aux personnes âgées : les stations devraient s'ouvrir beaucoup plus largement encore à cette clientèle. La crénothérapie devrait être prise en charge dans la politique sociale du pays. »

Propos recueillis par
GILBERT DUPONT.

Les modalités de remboursement

La Caisse nationale de l'assurance-maladie des travailleurs salariés rappelle les conditions de remboursement des cures thermales après les modifications intervenues en 1979.

● *Le délai de dépôt des demandes de cure :* La date limite du 1er avril est supprimée ; la demande de prise en charge de cure doit être adressée au contrôle médical de la caisse trois mois au moins avant la date présumée de départ en cure.

● *Les orientations thérapeutiques des stations :* Les orientations thérapeutiques des stations ont été révisées et incluses (par arrêté du 4 avril 1979 paru au *Journal officiel* du mai 1979) dans la nomenclature générale des actes professionnels.

● *Les imprimés de demande et d'accord de cure :* De nouveaux imprimés de demande et d'accord de prise en charge de cure sont en service depuis septembre 1979.

● *Les indications à donner par le médecin prescripteur :* Désormais, le médecin prescripteur doit indiquer non seulement la station proposée, mais aussi pour quelle(s) orientation(s) est demandée la cure ; il doit également signaler les cas où l'hospitalisation serait médicalement justifiée et ceux pour lesquels il y aurait un intérêt médical à raccourcir le délai de trois mois entre la demande de cure et le départ en cure.

● *Le traitement de deux handicaps chez le même curiste :* Il n'est plus possible, dans ce cas, de remplir deux formulaires distincts de demande de cure, et il convient de mentionner sur le même imprimé la prescription : du traitement de l'atteinte principale, qui doit alors correspondre à l'orientation principale de la station proposée et du traitement annexe du second handicap.

● *L'accord de la Caisse d'assurance-maladie :* L'accord de prise en charge fixe explicitement *ses limites* puisqu'il précise désormais, notamment : l'orientation thérapeutique pour laquelle est accordée la cure ; s'il y a lieu, l'orientation thérapeutique pour laquelle est accordé le traitement thermal annexe d'un second handicap.

Plaisirs de la table

Rive gauche

7e arrondissement

M. Ribe était, paraît-il, un comédien illustre dont je n'ai jamais entendu parler. Il avait ouvert un restaurant fort couru l'espace d'un snobisme. Et puis... Un jeune couple, de métier celui-là, vient de s'installer dans ses meubles. Il a gardé, peut-être à tort, l'enseigne : *Chez Ribe*, 15, avenue de Suffren, téléphone 566-53-79, fermé le dimanche. Il s'est adjoint un jeune cuisinier, Pierre Cecille, qui vient de chez *Barrier*, à Tours. La carte est solidement charpentée, les portions copieuses et les prix, mon Dieu ! pas trop outrageants pour l'heure. Quant au décor, il est charmant dans le genre bistrot d'avant-guerre (l'autre !) et, ma foi, si le confit de canard avait été accompagné de pommes à cru (plutôt que de purées évasives) et si la tarte aux pommes (remarquable) avait été légèrement chauffée, c'eût été un très excellent repas. Bonnes et légères tuiles avec le café. Bon sourire de la patronne Mireille Pères. A encourager. Entre Hilton et tour Eiffel, voilà un bon « reflet » de Paris-Bistrot.

15e arrondissement

On peut, tout à la fois, constater qu'il y a de plus en plus de restaurants chinois à Paris et que beaucoup utilisent des produits médiocres et se réjouir d'une bonne ambassade de cette céleste cuisine.

C'est ce nouveau *Pont du Ciel* (53-55, avenue Emile-Zola, téléphone 577-68-90). Il est vrai que les sinologues gourmands y retrouveront M. et Mme Ma, connus ailleurs (notamment à la *Fontaine de jade*). Bons produits et quelques plats courants comme cette soupe épicée du pêcheur ou la galette pékinoise aux fines herbes, excellente dorade en sauce aigre-douce (peut-être pas assez aigre, la sauce !) et sur commande (comme du reste le canard laqué de Pékin ou le canard farci aux huit merveilles : en règle générale lorsque vous verrez sur une carte le canard laqué tout prêt à être servi, méfiez-vous !) : le poulet du mendiant. Autrefois, il paraît que c'était, là-bas comme chez nous le poulet bohémien, un poulet volé et cuit avec ses plumes, enrobé de glaise, au coin du champ. Aujourd'hui il est cuit à la vapeur dans des feuilles de lotus. C'est très bon (100 F pour quatre personnes). Le reste de la carte est varié. Buvez du thé au jasmin pour accompagner ce repas insolite et charmant. Et notez un petit salon pour réception.

17e arrondissement

Dernière incarnation de Claude Verger : cette *Barrière de Neuilly* (en place des éphémères « Barricades », 275, boulevard Pereire, téléphone 574-33-32). C'est le moment d'y aller avant que cette seconde *Barrière* connaisse le succès de celle de Clichy. Dans un cadre un peu différent, plus simple mais aimable, une belle carte dont, après avoir goûté du foie gras (juste un peu pour escorter le Krug de service) j'ai choisi la salade de queues d'écrevisses, très fraîches en bouche, puis le lapereau aux navets, ces navets sautés à cru, goûteux en diable. Le cornas bien frais fit merveille jusqu'au brie (le seul fromage de la carte mais bien choisi). L'admirable tarte aux pommes style Verger, légère, aérienne, fait naturellement partie des desserts.

Avec son voisin *Chez Georges* (porte à porte), cette *Barrière de Neuilly* devrait bientôt séduire le Tout-Paris. Ouverte tous les jours et service jusqu'à 23 heures.

LA REYNIÈRE.

N.B. — Le prochain « Gala de Mgr le Vin » (*Chez Laurent*, avenue Gabriel, téléphone 225-00-39) aura lieu le mardi 11 mars prochain. Il s'annonce de qualité (truite de mer en gelée de rubis, feuilleté aux asperges fraîches, canard à la Curnonsky, fromages de France, pannequet et glace vanille, panier de merveilles).

L'ADRESSE DE LAUSANNE

Si Genève a trop de bons restaurants, Lausanne par contre... Mais j'ai retrouvé ce vieux restaurant « Aux trois tonneaux » (18, rue Grand-Saint-Jean, tél. : 22-02-66) en pleine renaissance. Quelques travaux d'embellissement des trois salles (populaires au rez-de-chaussée, avec le vin en déci, les journaux du jour roulés sur leur hampe, les dinettes de plats du jour ; gentiment obsolète au premier) et un très bon cuisinier français, le Bourguignon Robert Razès, permettent au nouveau propriétaire, M. Rodolphe A. Bugin, un beau démarrage.

Outre les menus et les « semaines » (fin janvier celle des poissons et coquillages m'a permis de goûter un bon pâté d'anguilles sauce verte et une marmite de fruits de mer camarguaise savoureuse et dont la rouille eût enchanté Marius et Fanny eux-mêmes), la carte est riche. Une bonne compote de lapereau à la Williamine, l'escalope de saumon à la Troisgros, un intéressant ris de veau aux scampis, le coq au beaujolais avec ses nouilles fraîches, etc.

Des vins français mais aussi les vins helvétiques (ah ! que j'aime ces blancs vaudois et du Valais, dans les petites carafes et les carafons défilant sans malice !). Un accueil agréable. Des prix raisonnables. Je le disais à Simenon quelques heures plus tard : Maigret aurait aimé arroser ici une enquête au fendant ! — L. R.

MIETTES

● *La vogue des livres de recettes* fait qu'on édite (ou réédite) n'importe quoi ! Ainsi de la « reprise » de *la Bonne Cuisine pour tous*, signé en 1912 d'un certain Gombervaux. Il ne s'était pas gêné, le brave homme, pour copier le Richardin ! Mais le plus ridicule est bien le chapitre sur les vins, un « monument » de sottise !

● *Pierre Gleize (La Bonne Etape*, à Château-Arnoux) ira cuisiner pour les Genevois au « piano » de l'*Hôtel du Rhône*, le 29 février prochain. Ainsi Genève connaîtra cette cuisine de haute Provence, le pays de « la non-démesure » comme disait Giono et que Gleize porte à son sommet.

● *Le Borvo* (rue Malard) devient un chinois. Un de plus ! *Jarrasse*, à Neuilly, a laissé la place à un autre écailler. M. Gacon vient de céder son *Auberge morvandelle* (de l'avenue Secrétan), mais on le retrouvera bientôt ailleurs, heureusement.

● *L'Union des grands crus de Bordeaux* présente une nouvelle bouteille qui se distingue surtout par un verre protecteur. Sa teinte « tradition » obtenue par une transformation de la structure du verre absorbe 90 % des rayons ultra-violets protégeant ainsi le vin du « goût de lumière » (comme disent les spécialistes).

● *Le Repaire de Cartouche* (8, boulevard des Filles-du-Calvaire) ferme désormais samedi et dimanche.

● *Le Pigeonnier* (à Nice-Cimiez) a changé de propriétaire et a maintenant une femme au « piano ».

L. R.

Philatélie

N° 1 625

FRANCE : Journée du timbre 1980.

« La lettre à Mélie », d'Avati, est le sujet de l'émission destinée à la Journée du timbre 1980. Le changement de format (peut-être rapport au sujet) à notre avis n'est pas pratique pour affranchir les cartes et enveloppes (format anglais) éditées par la Fédération. Vente générale le 10 mars (11e/80). — Retrait prévu pour le 3 octobre 1980.



1,30 + 0,30 F, noir, rose violacé et gris-bleu.

Format 48 × 27 mm. Tirage : 4 500 000 exemplaires. Imprimé en héliogravure, d'après une gravure à la manière noire d'Avati. Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 8 et 9 mars, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert au Musée de la poste, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e ;

— Le 8 mars, de 8 h. à 12 h., à la R. P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et à Paris-41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e.

● Ainsi que dans quatre-vingt-douze villes différentes. Pour plus de détails, voir « le Monde des philatélistes » du mois de février, en vente chez tous les marchands de journaux.

ANDORRE : retraits de timbres.

Quatre figurines postales seront retirées de la vente, le 4 avril prochain, de tous les guichets philatéliques de l'Hexagone, ainsi que sur place dans la principauté d'Andorre :

0,80 F, 7e centenaire de la signature des paréages ; émis le 10 avril 1978.

1,40 F, papillon « le Morio », émis le 18 octobre 1976.

1,20 F, « Europa 1979 », facteur des postes françaises vers 1900.

1,70 F, « Europa 1979 », premier bureau de poste français (ces deux timbres émis le 30 avril 1979).

Bureaux temporaires des manifestations

⊙ 21000 Dijon (palais des expos), les 8 et 9 mars. — Exposition internationale Florissimo.

⊙ 75000 Paris (hippodrome de Longchamp), le 9 mars. — Championnats du monde de cross.

⊙ 81100 Castres (hôtel de ville), le 9 mars. — Journée de « la poste aérienne ».

⊙ 40200 Mimizan (office de tourisme), le 29 mars. — 75e anniversaire du baptême de la Côte d'Argent par Maurice Martin.

⊙ 66100 Amélie-les-Bains - Palalda (mairie), le 22 mars. — Exposition philatélique « Croix-Rouge ».

⊙ 59100 Roubaix (centre aéré), les 22 et 23 mars. — 5e exposition-bourse.

Avertissement des P.T.T. à propos d'un bloc privé

Dans son communiqué n° 9 du 15 février, l'administration des P.T.T. lance officiellement un avertissement précis à propos d'un bloc-feuillet privé édité par la CNEP (à 75 000 exemplaires pour être vendu aux collectionneurs à 10 F l'unité) à l'occasion du Salon philatélique Alsatec.

L'administration précise que le document édicté par la Chambre des négociants et experts en philatélie (CNEP), à l'occasion du Salon philatélique Alsatec, qui se tiendra à Strasbourg les 15, 16 et 17 mars 1980 (document qui n'a aucun caractère officiel et qui comporte la reproduction de deux timbres-poste de 1870 dits Alsace-Lorraine), ne peut, en aucun cas, recevoir l'empreinte du timbre à date spécial, grand format illustré du Salon philatélique Alsatec ni aucun autre timbre à date.

Dans le texte ci-dessus, « en aucun cas » signifie qu'il est interdit de coller sur ce bloc privé un timbre émis par l'administration des P.T.T., ce qui aurait pour effet l'oblitération du bloc-feuillet de la CNEP par ce biais.

● Alsatec = Alsace et technique. Mais pourquoi « tec », où en est la technique dans les procédés d'organisation ou dans les méthodes de vente d'un bloc privé ?

EN BREF...

● BENIN. — *« 20e anniversaire de l'ASECNA », 50 fr. et 60 fr. Dessins, respectivement, par Adokou et Aloufbin. Offset, Castor.*

● CAMEROUN. — *Première traversée de l'Atlantique en ballon (PA), 500 fr. et 500 fr. Maquette de J.-D.-E. Chesnot. Offset, Cartor.*

● CENTRAFRIQUE. — *« Année internationale de l'enfant », 30, 40, 60, 200 et 250 fr. ; « Année préolympique », 50, 125, 200, 300 et 500 fr. ; série « Sir Rowland Hill », sujets chemin de fer et « timbres sur timbre », 60, 100, 150, 250 fr. et un bloc-feuillet de 500 fr. C.P.A.*

● CONGO. — *20e anniversaire de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), 100 fr. Maquette de René Quillivic. Offset, Cartor.*

● COTE-D'IVOIRE. — *Série de fleurs ivoiriennes : 5 fr., « Clerodendron Thomsonae » ; 10 fr., « La boule de feu » et 50 fr., « Costus Incanusiamus ». Offset, Cartor.*

● DJIBOUTI. — *Coquillages, 10 fr. « Cypraecassis Rufa » ; 40 fr. « Lambis Chiragra Arthritica » et 300 fr. « Harpa Connaidalis ». Offset, Edila.*

● HAUTE-VOLTA. — *Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (B.C.E.A.O.), 55 fr. Offset, Cartor.*

● MALI. — *Série « papillons » : 100 fr., Eurena Brigitta ; 120 fr., Papilio-Pylades ; 130 fr., Melanitis-Leda-Satyridae ; 180 fr., Gonimbrasia-belina occidentalis, et 200 fr., Bunaea alcinoe. Maquettes de T.S. Diallo. Offset, Edila.*

● POLYNÉSIE. — *« Les poissons en Polynésie » : 7 fr., Rouget à l'œillère ; 8 fr., Napoléon et 12 fr., poisson ange empereur. Réalisé d'après E. Christian. Offset, Cartor.*

ADALBERT VITALYOS.



Jeux

échecs N° 853

MÉLANGES ESPAGNOLS

MELANGES ESPAGNOLS
(Tournoi de Daugavpils en Lettonie, 1979)
Blancs : LANKA
Noirs : LITVINOV
Partie espagnole.

1. é4	é5	26. F×é4	Df6
2. Cf3	Cç6	27. Fç2 ! (m)	Cd7
3. Fb5	a6	28. Fb3	Cb6 (n)
4. Fa4	Cf6	29. T×é5+	T×é5
5. 0-0	b5	30. Té1	T×é1+
6. Fb3	Fé7	31. D×é1	Rf8 (o)
7. Té1	0-0	32. Dé4	g6
8. ç3	d6	33. H4 ! (p)	h6
9. h3	Fb7 (a)	34. h5 !	g×h5
10. d4 (b)	Db7 (c)	35. Cd4 !	Fç8
11. Cb-d2		36. Cé6+	F×é6
	Ta-d8 (d)	37. d×é6 (q)	
12. Fç2 (é)	Tf-é8		Cç4 (r)
13. d5	Cb8	38. F×ç4	b×ç4
14. b3	ç6	39. D×ç4	Ré7
15. ç4	ç×d5 (f)	40. D×a6	Da1+
16. ç×d5	Tç8	41. Rh2	Dd4 (s)
17. Fd3 (g)		42. Db7+	R×é6
	Fd8 (h)	43. f3 !	d5 (t)
18. b4 (i)	Ch5 ! (j)	44. Dç8+	Rd6
19. Cf1	Fb6	45. b5	Dç4
20. Cé3	Cf4	46. Dd8+	Ré6
21. Ff1	F×é3 (k)	47. b6	Dç5
22. F×é3 (l)	f5	48. b7	Df2
23. F×f4	é×f4	49. Dç8+	
24. Fd3	Df7		abandon (u).
25. Dd2	f×é4		

NOTES

a) 9..., Ca5 ; 9..., Cb8 ; 9..., Cd7 et 9..., h6 donnent lieu à des systèmes d'un emploi courant. Le coup du texte est une idée de Flohr qui fut approfondie au tournoi de Lenzerheide en 1956. Une autre formation, assez peu jouée malgré la caution de Smyslov, commence par 9..., Dd7 ; par exemple, 10. d4, Té8 ; 11. Fg5, h6 ; 12. Fh4, Fb7 ; 13. Cb-d2, g5 ; 14. Fg3, Ff8 ; 15. dxé5, dxé5 ; 16. Dé2, Fç5 ; 17. Ta-d1, Dé7 avec égalité (Schmit-I. Zaitzev, U.R.S.S., 1969).

b) Après 10. d3, Ca5 (si 10..., Dd7 ; 11. Cb-d2, d5 ; 12. éxd5, Cxd5 ; 13. Cxé5, Cxé5 ; 14. Txé5, Cf4 ; 15. Cf3 !, Cxh3 — 15..., Cxd3 ? ; 16. Txf7 —, Cxh3+ ; 16. gxh3, Dxh3 ; 17. Fd5 !) ; 11. Fç2, ç5 ; 12. Cb-d2, Cç6 ; 13. Cf1, Té8 ; 14. Cg3, g6 ; 15. Ch2, d5 ; 16. Cg4, Cxg4 ; 17. Dxg4, Fç8 ; 18. Cf5 rien n'est clair (Pachman-Geller, Stockholm 1952).

c) La variante de Flohr en style de gambit ne paraît pas tout à fait satisfaisante : 10..., éxd4 ; 11. çxd4, d5 ; 12. é5, Cé4 ; 13. Cç3, Ca5 ; 14. Fç2, f5 ; 15. éxf6, Fxf6 ; 16. Cxé4, fxé4 ; 17. Fxé4, Fxé4 ; 18. Txé4, ç5 ; 19. Fé3. De même, si 10..., Ca5 ; 11. Fç2, Cç4 ; 12. b3, Cb6 ; 13. Cb-d2, Cb-d7 ; 14. b4, éxd4 ; 15. çxd4, a5 ; 16. bxa5, ç5 ; 17. é5 (Fischer-Stein, Sousse, 1967). I. Zaitzev recommande ici 10..., Té8, au lieu de ce curieux mélange de deux systèmes.

d) Ou 11..., Ta-é8 ; 12. Cf1, Fd8 ; 13. Cg3, h6 ; 14. Fç2, Rh8 ; 15. b3, Cg8 ; 16. d5, Cç-é7 ; 17. ç4 avec avantage aux Blancs (Karpov-I. Zaitzev, U.R.S.S. 1969) ou encore 11..., Tf-é8 ; 12. Cf1, éxd4 (mieux vaut 12..., Ff8) ; 13. çxd4, d5 ; 14. Cé5 ! Dd8 (si 14..., Cxé5 ; 15. dxé5, Cé4 ; 16. Txé4) ; 15. Cxf7 !, Rxf7 ; 16. é5 (Polugaïevsky-Portisch, 1963).

é) Si 12. d5, Cb8 ; 13. Cf1, ç6 ! ; 14. dxç6, Fxç6 ; 15. Cg3, Db7 ! ; 16. Dé2, Cb-d7 (Gutierez-Geller, Bogota 1978) et si 12. Cf1, éxd4 ; 13. çxd4, d5.

f) Peut-être fallait-il poursuivre par Tç8-Dc7-Cbd7 avant d'échanger par bxç4 et çxd5 ;

g) Menaçant 18. a4. Une autre idée est 17. Cf1, Dç7 ; 18. Cé3, Cbd7 ; 19. Cd2, g6 ; 20. b4, Cb6 ; 21. a4 ou bien 17. Cf1, Fd8 ; 18. Cg3, g6 ; 19. Fg5.

h) Afin de donner au F-R la diagonale a7-g1. A considérer est aussi 17..., Dç7 interdisant 18. a4 à cause de 18..., Dç3 et permettant le regroupement 18..., Cb-d7.

i) 18. a4 semble fort : si 18..., bxa4 ; 19. Txa4 et si 18..., Ch5 ; 19. axb5, axb5 ; 20. b4, Cf4 ; 21. Ff1, Fb6 ; 22. Cb3.

j) Si 18..., Fb6 ; 19. a4 !

k) Afin de contre-attaquer par f7-f5.

l) 22. fxé3 est également jouable : 22..., Ch5 ; 23. Rh2 suivi de 24. a4.

m) La case d4 appartiendra un jour au Cf3 mais il ne faut pas se précipiter : si 27. Cd4, Té5 ! ; 28. Cé6, Txé4 ; 29. Txé4, Dxa1+. D'où cette solide manœuvre de consolidation du pion d5 en installant le F blanc en b3.

n) Si 28..., Cé5 ; 29. Cxé5, Txé5 ; 30. Txé5, Dxé5 ; 31. Té1, Dç3 ; 32. Dxç3, Txç3 ; 33. Té6 avec gain ou 30..., dxé5 ; 31. d6+, Rf8 (si 31..., Rh8 ; 32. d7, Td8 ; 33. Td1, Fç6 ; 34. Dd6 !) ; 32. Td1 avec avantage aux Blancs.

o) Et non 31..., Cxd5 ; 32. Dé4, Df7 ; 33. Cg5 ni 31..., Fxd5 ; 32. Dé8+, Df8 ; 33. Fxd5+, Cxd5 ; 34. Dé6+, Df7 ; 35. Dxd6 menaçant 36. Cg5.

p) Menace 34. Cg5.

q) Menace 38. Db7.

r) D'où cet échange qui, au prix d'un pion, donne aux Noirs une finale de D avec l'espoir d'un contre-jeu.

s) Si 41..., Db2 ; 42. Db7+, Rxé6 ; 43. f3 !!, Dxa2 ; 44. b5.

t) Si 43..., Df2 ; 44. Dé4+, Rd7 ; 45. Dxf4, Dxa2 ; 46. Df5+ !, Ré7 (ou 46..., Rd8 ou 46..., Rç7 ; 47. Da5+ ;) ; 47. Dh7+, Rd8 ; 48. Dxh6, Dd5 ; 49. f4 suivi de 50. Dg5. Après 46..., Rç6 ; 47. Dç8+, Rb6 (et non 47..., Rb5 ; 48. Db7+) ; 48. Db8+, Rç6 ; 49. b5+, Rç5 ; 50. Dç7+ !, Rxb5 ; 51. Dxd6 les Blancs gagnent.

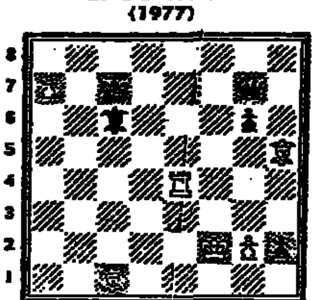
u) Car si 49..., Ré7 ; 50. ç8 = D, Dh4+ ; 51. Dh3.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 852
P. PERKONOIA, 1977.

(Blancs : Rd1, Fg6, Cg7, Pb2, ç3. Noirs : Rb3, Fa2, Ca8, Pa6, ç7, f5.)

1. Rç1, ç5 ! (si 1..., Ra4 ; 2. Fé8+, Ra5 ; 3. Fç6 !, Cb6 ; 4. b4 mat) ; 2. Ff7+, ç4 ; 3. Cé8 !, Ra4 (si 3..., Cb6 ; 4. Cd6 !, Ra4 ; 5. Fé8+, Ra5 ; 6. Cb7 mat) ; 4. Fd5 !, Cb6 ; 5. Fç6+, Rb3 ; 6. Ff3 ! (menaçant mat en d1), Ra4 ; 7. Cd6 !, Ra5 (si 7..., Fb3 ; 8. Fç6+, Ra5 ; 9. Cb7 mat) ; 8. Fç6 !, Ca4 ; 9. b4+ !, ç×b3 ; 10. Cç5 mat.

ÉTUDE
E. DOBRESCU
(1977)



BLANCS (6) : Rf2, Té4, Fç1 et h5, Pa7, g2.
NOIRS (5) : Rç7, Dg7, Fç6, Ph2, g6.
Les blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 850

L'ÉLIMINATION PRÉCOCE

Cette donne a été jouée l'année dernière dans le tournoi par quatre du Festival de Djerba. Le déclarant, le champion français Christian Mari, prit une précaution inhabituelle pour réussir son contrat.

♠ 8 2
♥ R 6 4 3
♦ 9 8 7 5 4 3
♣ 8

Ouest		Est
♠ D 10 4 3	N	♠ A V 9 5
♥ V 10 8 2	O E	♥ 9
♦ R	S	♦ D 2
♣ D 9 5 4		♣ R V 10 7 3 2

♠ R 7 6
♥ A D 7 5
♦ A V 10 6
♣ A 6

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud Mari	Ouest Silberw.	Nord Chemla	Est Wery
1 ♦	passe	1 ♥	contre
surc.	1 ♠	2 ♦	3 ♣
4 ♥	passe	passe	4 ♠
contre	5 ♣	5 ♦	passe...

Ouest ayant entamé le 4 de trèfle, *comment Mari, en Sud, a-t-il gagné* CINQ CARREAUX contre toute défense ?

Réponse :

Il y a forcément un carreau à donner et, pour ne pas perdre deux piques, il est indispensable que l'as de pique soit bien placé en Est (qui a fait un contre d'appel). Il restera encore à se protéger contre *quatre* cœurs en Ouest, répartition probable d'après les enchères.

Seul un jeu d'élimination permet d'y parvenir. Mais, attention, il est indispensable de commencer par éliminer les couleurs avant de toucher aux atouts. Ainsi, Sud a pris avec l'as de trèfle, puis il a coupé son second trèfle et il a joué le 8 de pique. Est a pris avec l'as et il a continué pique. Sud a fait le roi, puis il a coupé son dernier pique. Ensuite il a tiré l'as de carreau, puis l'as, le roi et la dame de cœur. Enfin, *il a rendu la main à Est à l'atout* et il l'a obligé ainsi à jouer pique ou trèfle pour la coupe d'une main et défausse du dernier cœur de l'autre main...

Si Sud tire l'as de carreau trop tôt, Est évitera le placement en jouant la dame de carreau quand il prendra la main à pique.

LE DANGER A PRÉVOIR

L'art du bon joueur est d'imaginer les dangers qui peuvent mettre le contrat en péril afin de trouver le moyen de se protéger contre eux.

♠ R D 2
♥ A 7
♦ A R 10 3 2
♣ 7 6 5

Ouest		Est
♠ 10 8 3	N	♠ 7
♥ D 10 6 5 4	O E	♥ V 9 8 3 2
♦ V 8	S	♦ D 9 7 5
♣ D V 9		♣ R 10 4

♠ A V 9 6 5 4
♥ R
♦ 6 4
♣ A 8 3 2

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	3 ♦	passe
3 ♠	passe	4 ♠	passe
5 ♣	passe	5 ♥	passe
5 ♠	passe	6 ♠	passe...

Ouest ayant entamé la dame de trèfle, *comment Sud peut-il gagner* ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Nord a promis au moins 16 points. Or la main de Sud, après le soutien à pique de Nord, vaut, elle-même, 16 points environ en comptant la distribution. Il doit donc faire un effort sur « 4 ♠ » en annonçant « 5 ♣ » pour montrer le contrôle à trèfle. Nord indique à son tour l'as de cœur...

COURRIER DES LECTEURS

Le premier prix de la reconstitution (n° 842) :

« *Pouvez-vous m'indiquer*, demande C. F., *comment le grand chelem à trèfle peut être réalisé si Est ne fournit pas son roi de trèfle sur l'entame du 7 de trèfle ?* »

La solution du problème exposé est automatiquement publiée le samedi suivant. Il suffit de s'y reporter.

Le bon placement (n° 844) :

Quelques lecteurs (F. Naudet, de Cressa, Merieux...) ont répondu brillamment aux deux questions posées (celle du placement de main à l'atout et celle du double squeeze).

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble[R] N° 79

NOUS N'ÉTIONS QUE CINQ CENTS...

...Mais plus de mille huit cents joueurs, tous non-classés sinon débutants, ont finalement disputé deux parties identiques dans soixante-cinq centres situés aux quatre coins de la France, au cours de la Journée nationale du scrabble (9 février 1980). Certaines grandes villes, jusqu'à présent restées à l'écart de la vogue du Duplicate, se sont éveillées à cette occasion et vont servir de cadre à de nouveaux clubs : Rennes, Tours, Clermont-Ferrand, Mont-de-Marsan, Orthez. Signalons également le haut niveau de ce tournoi difficile (c'est du moins l'avis du champion francophone Benjamin Hannuna), gagné par le Perpignanais Michel Pagès avec une moyenne de 97,60 % (le championnat de France 1976 a été gagné à 90,50 %, mais en quatre manches, il est vrai).

Le dictionnaire en vigueur est le PLI (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tirer qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

N°	TIRAGE	MOT RETENU	REF.	POINTS
1	ADEGGTV			
2	V+MNNRUU	G... ST	H 4	22
3	NNUV+ELJ	MU...	G 8	11
4	NNU+EEHP	JAVEL	5 G	30
5	PU+FORTV	HENNE (a)	L 1	40
6	FU+AEEOP	PREVOT (b)	2 J	34
7	FP+DIITY	AVOUEE	M 1	46
8	FIIPT+AX	DEY	J 4	33
9	P+ALOSTU	FIXAIT	11 C	41
10	AEEEFQR	POSTULAI (c)	D 4	72
11	FEE+AIIS	ARQUE	8 A	36
12	EEI+BLS?	FAIS	12 A	49
13	ADESSRT	ET(A)BLIES	O 1	158
14	AABEMUU	ADRESSAT	A 2	60
15	AABU+INO	FUME	A 12	24
16	ANO+HOSZ	TUBAI (d)	H 11	24
17	HOONS+LR	RAZ	B 8	34
18	LONS+EE?	RHO	B 1	25
19	EIIKNNT	INSOLEE(S) (e)	15 H	74
20	EINNT+IR	SKIS	6 A	33
21	IN+CELMU	NITRE	14 K	21
22	LE+CNOW	CUMIN (f)	E 1	34
23	CE	CLOWN	1 E	48
		CE	13 L	19
			TOTAL	958

NOTES

(a) bat de 4 pts PENNE (L 1) ou ENJAVELLE. (b) TOUR, M 2, ne perd qu'un pt. (c) STOUPA (N 5, 34) limite la casse... (d) sur un E il y aurait eu OUABAINE. (e) ou RELE(V)ONS, 1 B. (f) coup améliorable : CIMENTE, M 9,26.

RESULTATS FINALS : 1. M. Pagès (Perpignan), 1946 (940 à la deuxième manche). 2. Mme Coupet (Lille), 1932 (938). Quarante autres joueurs sont qualifiés pour la finale, château de Seillac, Loir-et-Cher, 22 et 23 juin.

PENTASCRABBLE N° 79
de Michel Duguet (Strasbourg)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

A C E L O S ?
E E I K N R T
A E Q N R T U
E I I M N O T
A I J N O R U

Solution proposée : 657 points.

SOLUTION DU PROBLEME N° 78

JOINTEE (court-jointé : qui a le paturon trop court), H 4, 94 ; ENLIANT, I 4, 82 ; (Z)IRCONIUM (métal gris), 5 D, 94 ; STAPHYLIN (coléoptère carnassier), 8 G, 149 ; AMARYLLIS (fleur rouge), L 4, 126. *TOTAL* : 545 points.

● Tournois homologables. 2 mars, Orléans, salle des fêtes de Saint-Jean-de-la-Ruelle, tél. (54) 08-50-54 ; 8 et 9 mars, Marseille, tél. (92) 87-52-05 ; 9 mars, Colmar, tél. (88) 39-68-05.

● *M. Michel Duguet* nous signale que la partie n° 77 (19 janvier) est améliorable : au seizième coup, on peut faire BEGUM en D 1 pour 27 points au lieu de 21.

MICHEL CHARLEMAGNE.

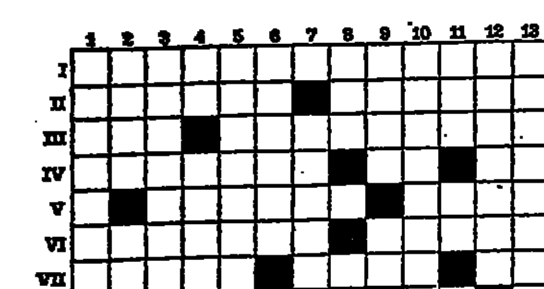
★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS
N° 81

Horizontalement

I. Où c'était un révolutionnaire, où c'est un conservateur. — II. Va vers sa fin ; Sa rougeur fait son charme. — III. Idéal ; Durs à la détente. — IV. peut rendre sourd ; Article exotique ; Note. — V. Bouquin ; Prend tout le monde. — VI. Elles ne manquent pas d'influence ; Grecque. — VII. Réduits ; En banlieue ; Personnel. — VIII. Convient à Pierrot ; Prend un détour. — IX. Dans le delta ; Accomplie. — X. Facteurs d'équilibre.



Verticalement

1. Facteurs de désordre. — 2. Anniversaire ; Passé chez Averty. — 3. Sont fort heureusement en désordre. — 4. Constat ; Gîte commun. — 5. Elles le sont par superposition ; Démonstratif. — 6. Pouvait rivaliser avec Babylone ; Ticket. — 7 Conquit le Surinam. — 8. Trois sur six ; Alla dans la Lune. — 9. Bord étroit ; Il eut le Nobel. — 10. Au rayon des nouveautés. — 11. Possessif ; Grecque ; Pris d'intérêt. — 12. Principe ; Fin d'infinitif. — 13. Grippe-sous.

SOLUTION DU N° 80

Horizontalement

I. Illuminations. — II. Diane ; Evincée. — III. Emiettai ; Atom. — IV. Ole ; Rendu ; Ana. — V. Lt ; Bottines. — VI. Oedipe ; Tintin. — VII. Enormes ; Ysl. — VIII. Idéal ; Assolée. — IX. Essieux ; Odeur. — X. Scissionniste.

Verticalement

1. Idéologies. — 2. Limite ; Dsc. — 3. Laie ; Deesi. — 4. Une ; Binais. — 5. Métropoles. — 6. Téter ; Ui. — 7. Néant ; Maxo. — 8. Avidités. — 9. Ti ; Unisson. — 10. Ina ; En ; Odi. — 11. Octastyles. — 12. Néon ; Iseut. — 13. Semainière.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)
N° 81

Horizontalement

1. LLMOPRSO. — 2. AENNOTU (+ 1). — 3. CEEIMNO. — 4. CEIMNSY. — 5. AEILMSS (+ 3). — 6. AEMPSSU. — 7. ABEENNOR. — 8. EEIIMSSZ. — 9. EEIMNSU (+ 1). — 10. AEGIMOS. — 11. ADEIMORT (+ 1). — 12. AEIILLN. — 13. EEHIOPR.

Verticalement

14. AAEGLRR. — 15. ALLMNPU. — 16. AEEIINP. — 17. ALOOUVY — 18. EFILSTU (+ 2). — 19. ACEIMOSU. — 20. CINNOOT. — 21. AEILNPTY. — 22. EIIINQTU. — 23. EEIOSSSU. — 24. ACIMOSTT. — 25. ABEELORR — 26. EEMNSYZ. — 27. CEELRSU (+ 3). — 28. ACEENRS (+ 6).

SOLUTION DU N° 80

Horizontalement

1. MINIJUPE. — 2. RUILERA (LAURIER, LEURRAI, RELUIRA). — 3. SAYNETE (SEYANTE). — 4. WINDSURF. — 5. INULINE. — 6. LIQUEFIA (QUALIFIE). — 7. EBENIER. — 8. MUSSIFS. — 9. ELEVENT. — 10. HANCHONS. — 11. OSMONDE. — 12. DIORITE. — 13. ILIENNE. — 14. SAFARIS (FRAISAS). — 15. ETHUSES. — 16. LISTEES (PLI 80).

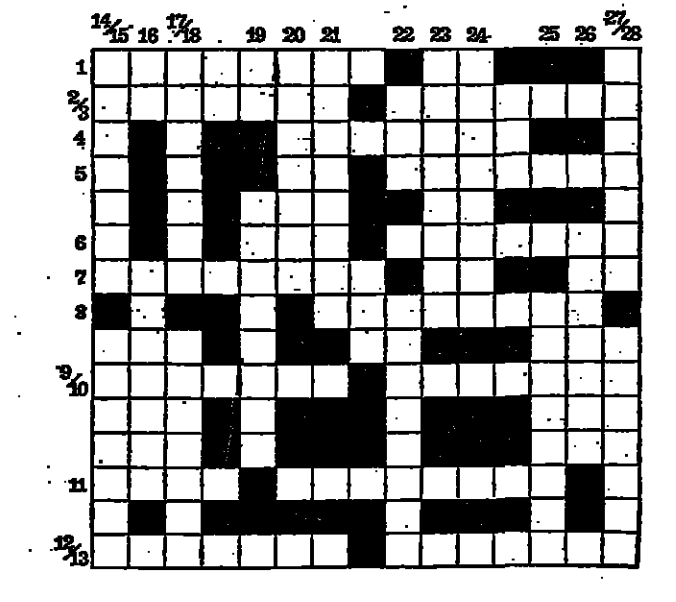
Verticalement

17. MUSCIDE. — 18. EMOTIVE (MOTIVEE). — 19. NUBILES. — 20. NOYAUTE. — 21. NIVEOLE (ENVOILE). — 22. EDILITE. — 23. RUTHENE (HUERENT). — 24. IMMONDES. — 25. CLANIQUE. — 26. CRISPES (SCIRPES). — 27. ENIVREE (VENERIE). — 28. OSTEITE. — 29. SOLFIAS.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

COURRIER

M. Claude Bayle, de Neuilly, nous signale que PEDESES (n° 78) est sorti du PLI 80. Rappelons que, comme au scrabble, tous les mots ayant figuré dans un PLI de 1973 à 1980 sont acceptables.



★ Jeu déposé.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Des meubles dans le décor

Si les créations de meubles sont assez rares (« le Monde » du 26 janvier 1980), on trouve cependant quelques meubles originaux dans de nouvelles boutiques parisiennes.

Ce mobilier est souvent créé par des architectes d'intérieur qui ont ouvert leur propre boutique pour présenter ce qu'ils aiment.

Jean-Michel Wilmotte est jeune et bouillonnant d'idées ; il mène de front ses activités de décoration et de création aussi bien de meubles que de tissus, moquettes et objets. Il a déniché, à quelques mètres du Théâtre de l'Odéon, un magasin d'angle qu'il a dénommé *Academy*, en hommage à un certain classicisme dont s'inspirent ses lignes épurées.

Dans un décor sobrement blanc, il y expose une table de repas carrée à piètement en acier revêtu d'une peinture beige et à plateau en travertin et marbre. Cette alliance de mat et brillant se retrouve sur une table basse en pierre grise de Florence, rehaussée d'une fine bande de marbre blanc (3 850 F) et sur une légère console.

Dans la ligne « Vivendi », une grande table de repas octogonale en glace claire permet d'apprécier le jeu de lignes très architecturé du piètement en frêne blanchi (3 700 F) ; les chaises ont un dossier orné d'un double chevron. En frêne cérusé de ton bordeaux, une desserte a ses deux plateaux (dont l'un à double tiroir) à pans coupés. Un canapé à haut dossier, prolongé d'accotoirs à montants galbés, est recouvert d'une flanelle beige. D'un voyage aux Philippines, J.-M. Wilmotte a rapporté l'idée de lampes qu'il a créées tout en nacre, rehaussée de croisillons dorés.

En complément de leur bureau d'architecture intérieure, Christiane d'Halloy et France de Boisseson ont ouvert, fin novembre, *Diasprée*, boutique où elles présentent leur sélection de tissus, objets et meubles. Adoptant la transparence du Perspex pour alléger les volumes, Christiane d'Halloy a créé une console à dessus laqué rouge et un astucieux cube-vitrine, à poser au sol en bout de canapé (3 500 F). Autre création « maison », un confortable canapé à carcasse en hêtre et coussins en plume est habillé d'un tissu cachemire. Les décoratrices maîtresses de céans ont eu le coup de foudre pour la table-sculpture de Silvia Bernt. Une dalle de glace repose sur la libellule en laiton imaginée par l'artiste italienne ; l'articulation des pattes permet d'avoir une table haute ou basse.

Les deux vitrines de la boutique sont consacrées à la verrerie : dans l'une, des flacons et objets des dix-huitième et dix-neuxième siècles ; dans l'autre, des créations contemporaines signées d'artistes suédois (à partir de 350 F). Ces vitrines sont garnies de stores « américains », à plis horizontaux, en toile écrue agrémentée de larges galons, que l'on peut faire exécuter sur mesure.

Dans leur boutique *Kantara*, Françoise Mayeras et Magda de Bourboulon proposent de très originales tables réalisées par un ferronnier d'art. Une grande table de repas, de 2 mètres de long, a son plateau en ardoise cerclée de métal ; il repose sur un double pied en fonte chromée. Les chaises ont un dossier à lames cintrées ; elles sont tout en acier ou à assise de cuir, 1 900 F. Une console de ligne courbe, en acier brossé, a un piètement galbé à tête d'hippocampe en fonte chromée. Tout en métal également, une table basse ovale est montée sur pieds torsadés.

Renouvelant l'aspect des meubles en laque, une grande table basse carrée est revêtue d'une laque mate faisant ressortir le tracé doré de motifs esquissés. Chacune des tables réalisées par l'artiste est une pièce originale, 5 500 F. Aux murs de la boutique sont accrochés les panneaux décoratifs « Métaphores ». Ces compositions, abstraites ou stylisées, sont imprimées sur coton ou sur soie et constituent de véritables tableaux textiles.

JANY AUJAME.

★ Academy, 5, place de l'Odéon, 75006 Paris.

★ Diasprée, 27, rue de Bourgogne, 75007 Paris.

★ Kantara, 39, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris.

CANAPÉS EN VITRINE. — Christiane Coste a ouvert récemment boulevard Raspail, près du carrefour Montparnasse, une boutique consacrée aux canapés. Elle a choisi un décor tout blanc pour mieux faire chanter la gaieté des tissus imprimés dont elle recouvre ses sièges. Ceux-ci ont une structure en bois et sont montés façon tapissier. « Douceur » est un canapé composé de deux chauffeuses d'angle à dossier capitonné (2 200 F, recouvert d'un tissu de coton).

Le canapé-lit « Jardin », à accotoirs droits, recouvert d'un tissu de coton matelassé, vaut 3 460 F pour un couchage de 140 centimètres.

★ Coste, 133, boulevard Raspail, 75006 Paris.

EN ATTENDANT LE PLOMBIER. — C'est bien connu : le plombier ne vient jamais quand il y a une fuite d'eau, ni l'électricien lorsqu'on est plongé dans le noir, pas plus que le dépanneur quand la machine à laver s'arrête, pleine d'eau et de linge. C'est en pensant à tous ceux qui sont désarmés devant une panne ou une réparation à faire que Colette Dominique a écrit un livre de conseils pratiques.

Avec des mots simples, cette journaliste spécialiste du bricolage explique ce qu'il faut faire (croquis à l'appui), soit en attendant l'homme de l'art, soit pour éviter de payer plusieurs centaines de francs pour une réparation facile à faire soi-même.

★ « Que faire en attendant le plombier, l'électricien et quelques autres », éd. Robert Laffont, 50 F environ.

ENCADREZ-LE VOUS-MÊME. — L'originalité du Centre de l'encadrement est d'être bien plus qu'un point de vente de cadres et de fournitures. Des stages y sont organisés, chaque mois, pour s'initier à la fabrication de tous les types de cadres. Ces techniques sont enseignées en six heures, réparties en deux ou trois séances (300 F).

Un « club de l'encadrement » a été créé récemment à l'intention des amateurs et des artistes peintres, dessinateurs et graveurs. La carte de membre (400 F de cotisation annuelle) donne accès la salle de travail et permet de bénéficier des conseils d'un spécialiste du Centre.

★ Centre de l'encadrement, 34, rue René-Boulanger, 75010 Paris, tél. 206-11-53.

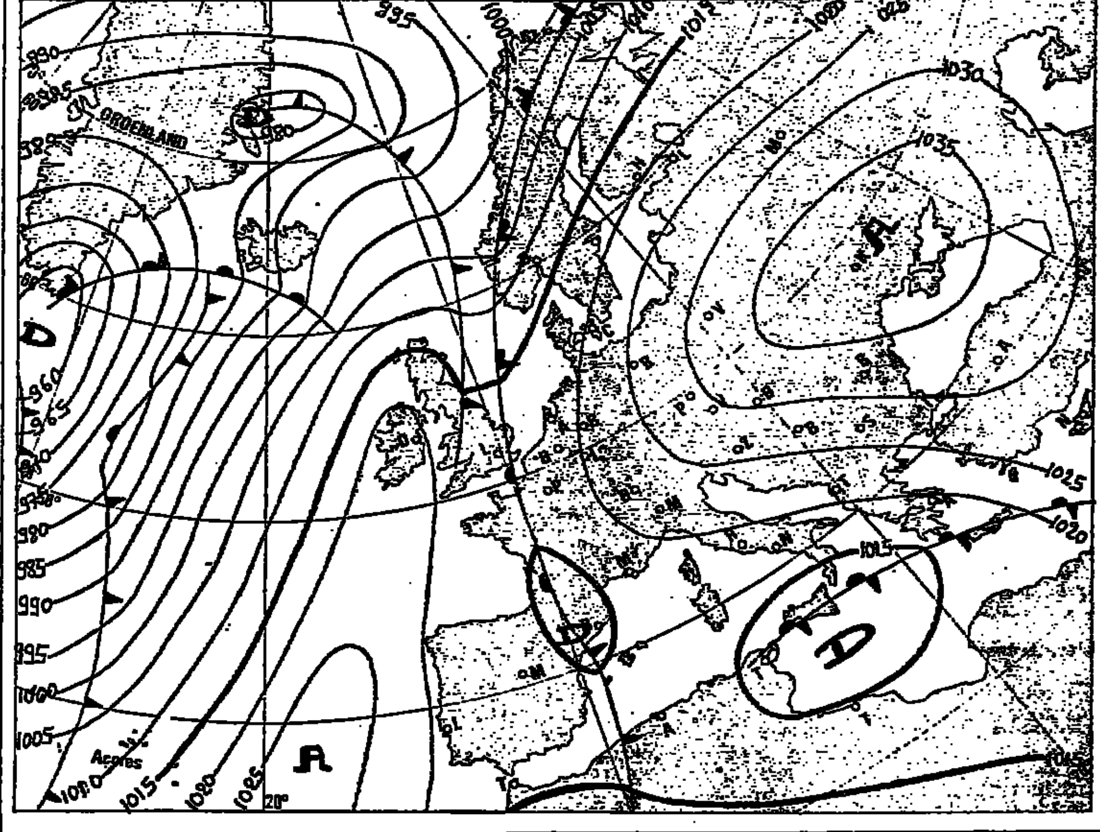
VITRAUX D'APPARTEMENT. — Alliant la couleur à la luminosité, les vitraux permettent d'animer une fenêtre ou une porte d'intérieur. Les vitraux PUK sont réalisés avec du verre antique de Saint-Just, dont le soufflage à la bouche donne un craquelé d'aspect très décoratif. Le choix des coloris permet toutes les harmonies avec l'ambiance de la pièce.

Les vitraux sont montés, sans soudure, avec des baguettes continues (assurant une parfaite rigidité des panneaux) en aluminium anodisé ton or brillant ou vieil or mat. Une vingtaine de modèles sont proposés pour fenêtres, portes ou cloisons. Pour un panneau de porte, il faut compter 290 F environ le mètre carré

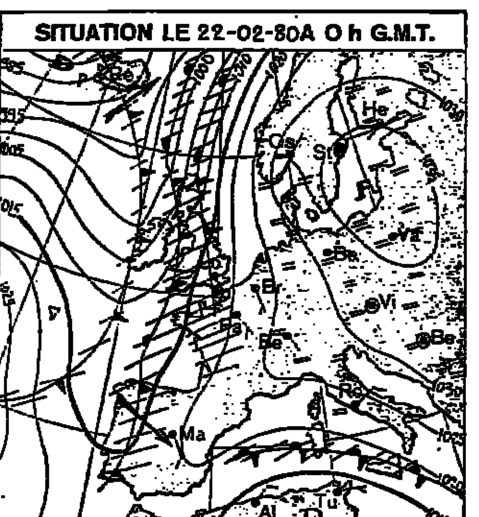
★ « Le verre décoratif PUK », 61, avenue du Général-Leclerc, 94470 Boissy-Saint-Léger. Téléphone 569-71-13.

MÉTÉOROLOGIE

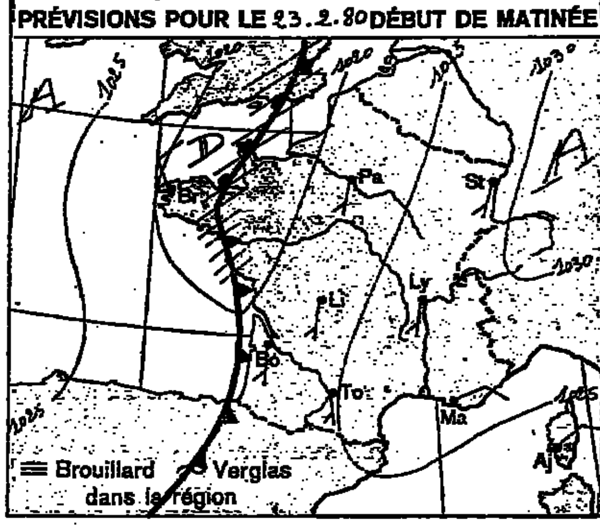
PRÉVISIONS POUR LE 23 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)



SITUATION LE 22-02-80 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 23-2-80 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 22 février à 0 heure et le samedi 23 février à 24 heures :

La faible perturbation, qui donnait des pluies vendredi matin de la Bretagne au Pays basque, s'atténuera lentement sur place, et le temps en France variera peu entre vendredi et samedi.

Samedi 23 février, le temps restera doux et très nuageux sur la moitié ouest de la France, ainsi que dans les régions méditerranéennes. Il pleuvra encore un peu le matin dans le Nord-Ouest, mais des éclaircies se développeront l'après-midi.

Sur le reste de la France, il fera frais le matin ; on notera des gelées de —3 °C à —5 °C dans le Nord-Est, mais le temps sera assez souvent ensoleillé l'après-midi.

Les vents viendront du sud sur la plus grande partie du pays ; de l'est, dans le Midi méditerranéen.

Vendredi 12 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 030,4 millibars, soit 765,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 février ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 13 et 5 degrés ; Biarritz, 18 et 12 ; Bordeaux, 15 et 9 ; Brest, 11 et 7 ; Caen, 10 et 8 ; Cherbourg, 10 et 7 ; Clermont-Ferrand, 12 et 5 ; Dijon, 11 et 1 ; Grenoble, 12 et 3 ; Lille, 11 et 2 ; Lyon, 11 et 6 ; Marseille, 13 et 8 ; Nancy, 9 et —6 ; Nantes, 10 et 7 ; Nice, 13 et 6 ; Paris-Le Bourget, 13 et 2 ; Pau, 17 et 6 ; Perpignan, 10 et 10 ; Rennes, 9 et 8 ; Strasbourg, 7 et —5 ; Tours, 11 et 8 ; Toulouse, 13 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 13 ; Amsterdam, 8 et 0 ; Athènes, 8 et 5 ; Berlin, 9 et —3 ; Bonn, 11 et —3 ; Bruxelles, 13 et 2 ; Le Caire, 23 et 9 ; îles Canaries, 21 et 14 ; Copenhague, 0 et —3 ; Genève, 8 et 3 ; Lisbonne, 13 et 7 ; Londres, 10 et 8 ; Madrid, 12 et 8 ; Moscou, 0 et 0 ; Nairobi, 29 et 14 ; New-York, 13 et 4 ; Palma-de-Majorque, 13 et 11 ; Rome, 13 et 5 ; Stockholm, 0 et —9 ; Téhéran, 9 et 5.

LE TEMPS DIMANCHE

Dimanche matin, le temps sera doux et gris près de la Manche, puis de belles éclaircies apparaîtront l'après-midi. Sur le reste du pays, après une matinée très fraîche et brumeuse, il fera beau.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 21 février, dans les principales stations françaises telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris) qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes, le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 190-640 ; Autrans : 25-100 ; Arêches-Beaufort : 80-320 ; Bellecombe-Crest-Voland : 90-180 ; Bonneval-sur-Arc : 180-450 ; Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs : 145-245 ; Chamonix : 70-640 ; Chamrousse : 100-130 ; La Chapelle-d'Abondance : 50-160 ; Châtel : 50-220 ; La Clusaz : 70-230 ; Combloux : 110-250 ; Les Contamines-Montjoie : 30-300 ; Cordon : 30-90 ; Courchevel : 85-280 ; Les Deux-Alpes : 100-430 ; Flaine : 120-600 ; Flumet-Praz-sur-Arly : 105-150 ; Les Gets : 65-280 ; Le Grand-Bornand : 30-90 ; Megève : 70-210 ; Méribel : 90-280 ; Morzine-Avoriaz : 40-280 ; La Plagne : 220-435 ; Pralognan-La Vanoise : 120-190 ; Saint-François-Longchamp : 40-200 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 120-220 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 10-100 ; Samoëns : 100-280 ; Tignes : 200-300 ; Val-Cenis : 100-250 ; Val-d'Isère : 190-290 ; Valloire : 70-150 ; Villard-de-Lans : 40-140 ; Valmorel : 160-160-240.

ALPES DU SUD

Auron : 65-120 ; Beuil-les-Launes : 50-70 ; La Colmiane-Valdeblore : 45-65 ; La Foux-d'Allos : 65-150 ; Isola 2 000 : 115-155 ; Montgenèvre : 130-170 ; Orcières-Merlette : 70-165 ; Les Orres : 80-200 ; Pra-Loup : 30-150 ; Risoul 1 850 : 120-190 ; Le Sauze-Super-Sauze : 30-140 ; Serre-Chevalier : 70-180 ; Superdévoluy : 30-140 ; Valberg : 50-70 ; Vars : 50-180.

PYRENEES

Les Agudes : 10-80 ; Ax-les-Thermes : 5-80 ; Barèges : 0-100 ; Cauterets-Lys : 40-100 ; Font-Romeu : 15-25 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes : 40-210 ; Saint-Lary-Soulan : 10-40.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 60-140 ; Super-Besse : 50-120 ; Super-Lioran : 65-85.

JURA

Métabief-Mont-d'Or : 25-90 ; Les Rousses : 40-120.

VOSGES

La Bresse : 20-90 ; Gérardmer : 10-40 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 60-100.

LES STATIONS ETRANGERES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 12, rue Auber, 75009 Paris, tél. 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 266-66-68.

VACANCES SCOLAIRES 1980-1981

GRENOBLE (1)

Eté 1980 : du mercredi 9 juillet au jeudi 25 septembre.

Toussaint : du vendredi 31 octobre à midi au lundi 3 novembre.

Noël : du samedi 20 décembre au lundi 5 janvier 1981.

Février : du samedi 21 février au lundi 2 mars.

Printemps : du samedi 4 avril au mardi 21 avril.

Eté 1981 : du samedi 11 juillet au lundi 28 septembre.

Vacances supplémentaires : du samedi 8 novembre au mercredi 12 novembre et du jeudi 30 avril au lundi 4 mai.

(1) Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie.

● RECTIFICATIF. — Dans nos premières éditions datées 19 février, trois erreurs se sont glissées dans le calendrier des vacances scolaires 1980-1981. *Académie de Dijon :* le département de l'Yonne en fait partie ; *Académie de Poitiers :* les vacances de printemps commenceront samedi 4 avril, pour se terminer mardi 21 avril ; *Académie de Lyon :* les vacances de février commenceront samedi 21 février, pour se terminer lundi 2 mars.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 23 FEVRIER

« Le siège du parti communiste », 11 h., métro Colonel-Fabien, Mme Oswald.

« Le château de Vincennes », 15 h., devant l'entrée, avenue de Paris, Mme Allaz.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« Le Monde » chez la comtesse Potocka, 15 h., 27, avenue de Friedland, Mme Chapuis.

« La mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite, 15 h., Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée du Grand-Orient », 15 h., 16, rue Cadet (Approche de l'art).

« Exposition Monet », 11 h., Grand Palais (Arcus).

« Village d'Héloïse et d'Abélard », 15 h. 15, 16, rue du Cloître-Notre-Dame (Mme Barbier).

« Les parties hautes de Notre-Dame », 15 h., à droite du parvis (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Musée de la préfecture de police », 1 bis rue des Carmes (Mme Ferrand).

« Du bouddhisme lamaïque au bouddhisme tantrique », 15 h., 6, place d'Iéna (Mme Hauller).

« L'étrange univers de la Dame à la licorne », 15 h., musée de Cluny (Histoire et Archéologie).

« Chez Maxim's », 15 h. 15, 3, rue Royale (M. de La Roche), entrées limitées.

« Musée du Grand-Orient de France », 15 h., métro Cadet (Lutèce-Visites).

« Pèlerinage au Vieux Montparnasse », 15 h., métro Saint-Placide (Paris inconnu).

« Exposition Viollet-le-Duc », 15 h. 30, Grand Palais (Tourisme culturel).

« Le Vieux Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux-Paris).

« Exposition Monet », 11 h. 30, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

14 h., Institut catholique, 21, rue d'Assas, docteur Michel Batais : « Le phénomène « radio-trottoir » en Afrique ».

15 h., amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, docteurs P. Delahousse, J.-L. Deston et A. Gkrnez : « Biologie du phénomène religieux » (Université populaire de Paris).

15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. J.-C. Simon : « Possibilités et limites des ordinateurs ».

15 h., 5, rue Largillière, Mme B. Baldacchino : « Musique et création : Beethoven » (Nouvelle Acropole).

15 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme A. de Souzenelle : « Le symbolisme du corps humain » (Atlantis).

14 h. 30, 43, avenue de la République, à Montrouge : « Hommage à Roland Dorgelès » (Association culturelle de Montrouge).

17 h., 21, rue d'Assas, salle d'Hulst, M. G. Drapier : « Le marquis de Lozoya à Ségovie » (Institut catholique de Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 février 1980 :

DES DECRETS

● Portant règlement d'administration publique étendant et adaptant aux territoires d'outre-mer les dispositions de l'ordonnance du 6 janvier 1959 relative aux réquisitions de biens et de services et du décret du 26 mars 1962 portant règlement d'administration publique pour son application ;

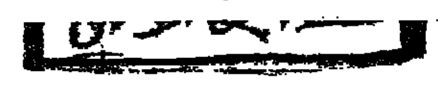
● Modifiant le décret du 5 juillet 1973 relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire ;

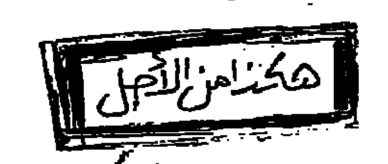
● Modifiant le décret du 13 juin 1969 fixant les modalités de réalisation des enquêtes agricoles annuelles.

UN ARRETE

● Portant création du centre national de recherches archéologiques subaquatiques.

D'autre part, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 21 février publie des décrets conférant la médaille pénitentiaire, portant promotions et nominations dans l'ordre des palmes académiques ; des arrêtés portant attribution de la médaille de l'éducation surveillée, accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement, conférant la médaille de gendarmerie nationale, portant attribution de la médaille d'honneur du travail et de la médaille d'honneur des postes et télécommunications ; des citations à l'ordre de l'armée.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Le groupe **Egor** rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposé ces deux dernières semaines.

- RESPONSABLE INFORMATIQUE réf. VM 1369 A
- RESPONSABLE COMPTABILITE ET ADMINISTRATION COMMERCIALE réf. VM 1369 B
- RESPONSABLE DE VENTE réf. VM 4212 S
- NEGOCIATION DE PHARMACIES réf. VM 2282 E
- DIRECTEUR INDUSTRIEL réf. VM 4371 A
- CHEF DE MARCHE réf. VM 1318 D
- CHEF D'ENTRETIEN réf. VM 630 AP

Pour recevoir informations complémentaires, écrire en précisant la référence choisie à

groupe egor 8 rue de Berri 75008 Paris.

média-system

offres d'emploi

Restaurant (grande carte) ch. SECOND de CUISINE (C.A.P.). Fermé dimanche et lundi. Téléph. : 343-58-23

Sté Import exclusif Jean U.S.A. SMITH'S sweat-shirt, T-shirt, rech. M.C. confirmés pour régions Est, Bretagne, Rhône-Alpes, Belgique, Suisse. - Sérieuses réf. exigées. Ecrire : VIRGINIA, 8, rue F.-Pelloutier - 75017 PARIS Téléph. : 228-66-24 et 22-84

VITECI E.T.T. 33 bis, r. Bezout, Paris-14e METRO ALESIA, recherche POUR STE AERONAUTIQUE banl. Sud prox. Pte Orléans,

RÉDACTEUR
NOTICES TECHNIQUES niv. BTS ou DUT Fab. mécan.
Se présenter ou tél. 327-58-14.

Imprimerie BOIS-COLOMBES offset cherche conducteur offset qualifié sur KORD ou GTO. TEL. : 780-50-10.

SODIS, N° 1 DU CAMPING-CAR EN FRANCE recherche

son CHEF DE FABRICATION

Menuiserie - Métallerie - Mécanique-auto

Lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions et date de disponibilité à : SODIS - B.P. 26 - 77104 MEAUX CEDEX

INTERTECHNIQUE INFORMATIQUE

recherche pour la direction des études : pour développer des logiciels de base et d'applications

— **INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES OPTION INFORMATIQUE** (REF. 808)

— **ANALYSTES-PROGRAMMEURS** (I.U.T., Instituts de Programmation) (REF. 809)

Une première expérience sur mini-ordinateur est souhaitée.



Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année. Restaurant d'entreprise.

Adresser curr. vitae avec prétentions, en précisant référence annonce à Direction du Personnel,

INTERTECHNIQUE · 78370 · PLAISIR

les consultants d'ORES

vous informent de leur nouvelle adresse à compter du 18 février

4, rue QUENTIN-BAUCHART PARIS - 8ème angle avenue Marceau Parking George V

ORES

TÉL. : 723-85-40

Important fabricant européen de matériel de comptage recherche pour son agence région parisienne

JEUNE TECHNICO-COMMERCIAL

Formation supérieure électronique ou électrotechnique

Adresser candidature complète à IVO Compteurs, Z.I. Sud ILLKIRCH. B.P. 115, 67047 STRASBOURG CEDEX.

Sociétés d'investissement, propriétaires d'immeubles à caractère industriel et commercial recherchent un

commercialisateur

POUR SON PATRIMOINE LOCATIF

Le candidat retenu aura de préférence une formation supérieure. Il possédera une bonne connaissance du marché de l'immobilier industriel et commercial et une expérience des méthodes de prospection de clientèle.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prét. no 98.846, PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

emplois régionaux

GROUPE BONNET - MEUBLES DE CUISINE

C.A. 250 millions - Export 20 % - Recherche

ATTACHÉ DIRECTION COMMERCIALE
FUTUR RESPONSABLE MARKETING

— Jeune cadre dynamique ;
— Diplômé Ecole Supérieure Commerciale ;
— Débutant ou ayant 1 ou 2 années d'expérience en entreprise.

Tâches précises :

— *Etude du marché - Marque ;*
— *Etude du marché - Produit ;*
— *Gestion prévisionnelle ;*
— *Analyse des statistiques... ;*
— *Avoir un sens de la méthode et du calcul parfait.*

— Poste évolutif basé sur la région Nantaise ;
— Déplacements à prévoir.

Adr. lettre man., C.V., photo à CUISINES BONNET, 85660 SAINT-PHILBERT-DE-BOUAINE.

Les Etablissements V. MANE Fils recherchent pour leur Service Commercial France à Bar-sur-Loup (près GRASSE)

UN COLLABORATEUR SÉDENTAIRE

ayant expérience professionnelle parfumerie et arômes alimentaires.

Il sera chargé des contacts par courrier, téléphone et télex avec les clients et les agents de vente.

Il sera en relations avec les Services Techniques chargés des ordres et des études, avec la comptabilité pour suivre les paiements, avec les services d'expédition pour connaître la position des commandes.

Les principales qualités requises pour un tel poste sont les suivantes : mémoire, précision, rapidité, bon contact humain.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions aux : Etablissements V. MANE Fils 06620 Le Bar-sur-Loup (France)

Urgent - Recherchons TECHNICIENS machines appareils de bureau. Salaire : 4.000 F à 7.000 F + prime. Bureau Equipement SA, 37, rue du Bois-Sabot 28100 DREUX. (37) 45-50-91

Très impt Cabinet de Groupe offre situations intéressantes à

DEUX SPÉCIALISTES DU DROIT DES SOCIÉTÉS

ayant notamment une bonne pratique des constitutions et des assemblées. Postes à pourvoir en province. Débutants s'abstenir. Ecr. s/réf. 34. 8792, à P. Lichau S.A. - B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

ESSO REP recherche

GÉOPHYSICIEN

pour interprétation ou traitement des données sismiques. Expérience de quelques années et connaissance de l'anglais souhaitées.

Ecrire avec C.V. détaillé au Service Relations Sociales ESSO REP - B.P. 150 33321 BEGLES

GRANDE ENTREPRISE T.P. présente dans 24 pays recherche

INGENIEUR spécialiste des terrassements

(Grande Ecole - au moins 5 ans d'expérience sur chantier - anglais)

- Il étudiera les prix et les méthodes d'exécution, au B.E. du siège à Paris.
- Il est indispensable qu'il ait acquis l'expérience des terrains instables ou rocheux.
- Dans 2 ans, il pourra être affecté à un chantier de France ou de l'Etranger.

Envoyer CV photo et prétentions sous réf. 9720 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

demandes d'emploi

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET CCIAL

— 37 ans. Droit, Sc. Po, C.E.E. ;
— Expérience variée en milieux industriel, commercial, bancaire, prestations de services, import-export. Organisation administration générale, juridique et assurances.
Anglais, Espagnol. Connaiss. Allemand, Italien. Connaiss. Marché espagnol et Amérique Latine. Capable gestion filiale France et Etranger. Relations aisées à tous niveaux et dans tous les milieux. Etud. toutes propositions.

Ecrire n° 6.187, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

H.E.C. 1977, 28 ans, marié. Anglais-allemand. 30 mois vie active : achats, stocks, gestion, vente. Expérience Afrique : Congo : activité de comptoir, cherche poste O.M. Disponible : 1 mois. Tél. apr. 20 h : 16 (96) 32-18-06. Ecrire : M. CLEMENT, Le Chauchix, 22800 PLAINTEL

ABIDJAN (Hme 51 ans) dynam, gde expér. AFRIQUE. DIRECTION - GESTION CONSEIL - ORGANISATION étudierait offre avec contrat expatrié. - C.V. s/dem. à : FERCOT, 40 bis, av. de Paris, 95600 EAUBONNE, qui transm.

JEUNE FILLE SUISSE 19 a., ch. pl. dem.-jnée pr donn. lec. allem., ayt ég. br. école pr. supér. comm. - Carmen Padrutt, Hochfeldstr. 88, CH-3012 Bern.

J.F. 31 a., ét. second., b. présentation, posséd. auto, cherche emploi hôtesse, relat. av. client. Ecr. n° 6186, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

représent. demande

Sté suisse cherche Agents dynamiques. Support publicitaire exception. Lic. mond. Diffusion 2000, CP 170, CH-1008 Prilly.

capitaux ou proposit. com.

COTE D'OPALE
Urgent, infirmière, profession libérale, raison santé, vend clientèle et maison. Ecrire n° T 018352 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

Vend cause maladie voiture de direction OPEL SENATOR automatique, 1 an, neuve, 35.000 km. 75.000 F à débattre. Tél. : (75) 02-28-35, hres repas.

divers

NEUBAUER PEUGEOT

VEHICULES DE DIRECTION OU D'EXPOSITION 104 - 305 - 305 Diesel. 504 - 505 - 505 Diesel. Possib. leasing sur 48 mois sans dépôt de garantie.

PRIX EXCEPTIONNELS
M. Gérard. Tél. : 243-02-42.

B.M.W 63, Bd J. Jaurès 92 CLICHY. Tél. 731-05-05

ACHETER ou LOUER VOTRE B.M.W.
PRESENTATION et ESSAIS de TOUTE LA GAMME
NEUVES, DISPONIBLES Nombreuses OCCASIONS GARANTIE B.M.W.

LANCIA BETA III
DELTA 7-8 CV
A 112 · 4 VERSIONS
365.38.35

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

DIRECT S/FUTUR JARD. DES **HALLES** 130 m2, 4-5 PIECES. Prix : 1.700.000 F. DORESSAY - 548-43-94.

2e arrdt.

Près des GDS BOULEVARDS 2 p. en duplex, caractère, tout cft, cuis. équip., chff. cent., tél. 310.000 F - 354-06-03.

Opéra. Vd appt à ref. Surf. corr. 56 m2. Ht plaf. Imm. P. de T. rén. Asc. cl. Fac. hist. 550.000. Ragaine, 1, r. Michodière (2e). Ecr. rendez-vous sous huitaine.

3e arrdt.

Bd ST-MARTIN, dans immeuble pierre de T., entrée, galerie, gde réception+5 pces, 200 m2, double exposition - 292-20-34.

4e arrdt.

Près PLACE DES VOSGES séjour, 2 chambres, 71 m2, r.-de-ch. avec terrasse, belle rénovation - 567-22-88.

7, RUE DE JARENTE CHARMANT STUDIO-**GRENIER** AVEC MEZZANINE 215.000. Samedi 14-16 h. (4e ét.) ou DORESSAY. 548-43-94.

5e arrdt.

VAL-de-GRACE. P. vd ds anc., sans asc., studio : 130.000 F. Ch. 72.000 F. Tél. : 535-45-72.

150 M2 environ à aménager **VUE NOTRE-DAME** Imm. pierre de t. XVIIe en rénovation, charme. Sur place samedi, 12 à 17 h., 1, r. Poissy.

6e arrdt.

LUXEMBOURG. 354-95-10 6, r. MEZIERES, Samedi 12 h. à 17 h., 80 m2, 4-5 pièces. **SUD** 6 fenêtres. ORIGINAL.

6e près RUE MAZARINE Imm. pierre de taille ravalé, ascenseur, tapis, payé. Occupé loi 48 **GD 3 P.** salle de séjour, 2 chbres, w.-c., s. de bains, haut plafond. Ce jour 15-18 h., 15, R. GUENEGAUD. 503-12-13.

9, QUAI VOLTAIRE
CHARME ? CLASSE, studio bains, cuis. équipée, placards, impeccable. Prix 295.000 F - Visite : samedi, 15 h. à 17 h.

7e arrdt.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. STUDIOS - 2 P. - 3 P. Sur place 11 à 19 h. - Tél. 550-21-26.

276, BD SAINT-GERMAIN VUE S/TOUT PARIS LUXUEUX **DUPLEX** 5-6 PIECES 240 M2 + 140 M2 TERRASSES, parking. Samedi, 14 à 17 h ou : DORESSAY - 548-43-94

ECOLE MILITAIRE **STUDIO** petit, refait neuf coin cuisine, bains. 140.000 F. Samedi de 14 à 17 h., 9, r. du Ch.-de-Mars.

AV. BOSQUET
— APPT 5 PCES, cuis., bains, sur avenue, tt cft, 4e ET.
— APPT 5 PCES, cuis., bains, sur avenue, à refaire, 1er ET.
Vendredi, samedi, 14 à 17 h 30 : 65, av. Bosquet - 723-87-01.

11e arrdt.

Près BD VOLTAIRE, impecc., 2 p., entrée, cuisinette, wc, s. d'eau, très clair. 128.000. Sam., de 14 à 18 h., 42, r. Léon-Frot.

RARE 1.730 F LE M2
Av. REPUBLIQUE (proche) local 81 m2 pour atelier, réservé ou habitation à aménager genre STUDIO ARTISTE, w.-c. intérieur, imm. b. état. Px 140.000. Crédit. Voir notaire : samedi et lundi de 14 heures à 18 h. 30, 16, r. GUILLAUME-BERTRAND.

12e arrdt.

NATION. Except. Villa 5 p., c., 3 cab., 1 s. bs, 1 gar. 2 voit., gd ss-sol, soleil, calme, possib. terrasse - 240-35-83.

13e arrdt.

TOLBIAC. P. à P., imm. réc., stdg, beau 3 p., 73 m2, vue sur Paris, 490.000. 583-59-05 ap. 19 h.

SQUARE PORT-ROYAL Prop. vd 78 m2 refait neuf, calme, soleil, cave, balcons. Px : 650.000 F - Tél. : 707-32-72.

14e arrdt.

Porte Orléans, sur Montrouge, bel imm., 14, rue Radiguey, 3 pces, entrée, cuis., bains, wc, balcon 60 m2, libre, 265.000 F. Mitoyen 62 m2, occupé, 195.000 F 224-02-86, ou s/pl. 16 h.-18 h., samedi, dimanche et lundi.

37, RUE TOMBE-ISSOIRE **2 P.** 37 m2, cuis., w.-c., avec lavabo. Sur cour agréable. 250.000 F. Samedi, lundi de 14 à 17 h.

MÉTRO PLAISANCE
Imm. neuf, tt cft, bon standing STUDIO, entrée, cuisine, bains, loggia, parking, tél., s/jardin. 19, RUE ROSENWALD Samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

15e arrdt.

PASTEUR. Part. vd ds imm. 73, gd stdg, tr. beau 5 p., 125 m2 + 18 m2 balcon. Gde récept., plein soleil, 1.100.000 F. Vis. sam. 23, 14-19 h., 15, rue Labrousse, 2e étg. asc. ou tél. 250-49-98, après 19 heures.

Mo LOURMEL Immeuble récent TOUT CONFT, SURFACE 59 M2 SEJOUR + salle à manger + 1 chbre, entrée, cuis., bs, wc. PRIX INTERESSANT 332, RUE LECOURBE, calme. Sam., dim., lundi, 14 à 17 h.

16e arrdt.

Dans ancienne ambassade, côté soleil de l'avenue FOCH, 6 p. en duplex, env. 200 m2, entièr. rénové et décoré, chb. service, deux parkings. Visite sur r.-vous, tél. 500-86-73, tous les jours, de 14 h. à 18 heures, sauf dimanche et lundi. Réalisation CARLTON.

17e arrdt.

PLACE DU BRESIL (près), TR. BEL IMM. P. de TAILLE, 5e ETG., ASC., BALC., ENSOLEILLEMENT EXCEPT. **8 PCES** 330 M2 ENVIRON + 4 CHBRES SERVICE IDEAL PROFESS. LIBERALE **PRIX : 2.495.000 F** Me voir, SAMEDI, 14 à 18 h., **114,** AVENUE DE WAGRAM ou Tél. 722-91-22.

R. ROME Appt 75 m2, grand séjour + 2 chambres entrée, cuis. équipée, salle de bains, wc, chff. cent. 458.000 F. KIJOXSON - 522-13-09.

18e arrdt.

MONTMARTRE 5e étage ascenseur Studio rénové, tr. gd stg, cuis. équ., s. bs, dressing, tél. 330.000. 624-37-56, av. 10 h. ou apr. 18 h.

19e arrdt.

Quartier BUTTES-CHAUMONT soleil, calme, 28, rue Ourcq, 3e étg., 2 pces, entrée, cuisine, bains, wc, 35 m2, libre. 135.000 F 2 pces, 45 m2, occupé, 95.000 F. 2 pces, 35 m2, occupé, 79.000 F. 520-13-57, ou s/pl. 13 h.-15 h., samedi, dimanche et lundi.

20e arrdt.

PELLEPORT. Pavillon de caractère 5-6 P. Parfait état. E. BEL-AIR 340-72-06.

91 - Essonne

Région, 20 KM PARIS, bel appt état neuf, vue sur LAC, exposition plein sud 105 m2 + 20 m2 loggia, cuis. 12 m2 aménagée, séj. 40 m2 avec bibliothèque. Nombx plac. Chbres. TT CFT, moq. laine, tissu murs av. double rideaux, cave, parkg, box - PRIX JUSTIFIE. 921-98-23 ou 921-40-72.

92 Hauts-de-Seine

DEFENSE. Quart. BOIELDIEU (92), part. vd appt 51 m2, séj., chbre, cuis., s. bs, wc, cave, parkg, 250 m. RER. Prix : 240.000 F. PIGNARD, bureau : 721-03-00 ; domicile : 776-11-51.

NEUILLY/VICTOR-HUGO Part., dernier étg., living dble + 3 chb., calme, soleil, verdure, parkg, 1.350.000 F - 722-22-79.

BOURG-LA-REINE
Centre - Mo 400 m 2 P., tt cft, 42 m2 Studio 38 m2 C.I.B.S. - 350-14-80

93 Seine-St-Denis

Noisy-le-Grand (93), RER, Bry-sur-Marne à 600 m., F 4 dans imm. réc., park. + box souter., cave, entr., cuis., liv. dble 2 ch., S. de B., placards, gd balc. sur verdure, 313.000 F dont 63.000 F C.F. - 305-63-75, de 18 à 20 h.

94 Val-de-Marne

MAIRIE VINCENNES beau 4 P., hall d'entrée, cuis., wc, S. de B., chauff. central. Prix 405.000 F. Tél. 346-63-85.

CACHAN
LE SIGNAL DE LA PLAINE Quartier neuf, dans 7.800 m2 de verdure, appartements du 2 au 4 pièces entièrement terminés, livrables immédiatement. Prix fermes et définitifs. Prêts conventionnés. Téléphoner sur place au : 665-07-65 ou 665-04-11 ou au siège au 387-52-11

NOGENT-SUR-MARNE
proche Gare - Dans imm. gd stand, pierre de taille de 1978, splendide appart. de 120 m2 avec terrasse sur parc, séjour double, 3 chbres, 2 salles de bains. En duplex chbre de service, cuis. équipée, box et parking en sous-sol. Prix 1.050.000 F. Cabinet BAILLOT - 883-51-48

Région parisienne

60 - Oise

Chantilly-Gouvieux
le parc des aigles
LANCEMENT 3e TRANCHE
- 28 mn Paris-Nord
- en forêt de Chantilly
- 3 tennis
- piscine (en cours)
- proche golf et chevaux

APPARTEMENTS et MAISONS
sur place (4) 457.32.52
au siège 387.52.11.

77 Seine-et-Marne

Part. vd F 4 ds résid. calme, près écoles, avec cellier. Cave. Gar. Lagny. 250.000. - 430-27-70

Province

LE MANS, Part. vd, libre, beau 5 p., face aux pisc., 230.000 F. Libre de suite. Ecr. Toublanc 9, rue des Capucins, 49400 Saumur. Téléphone (16-41) 51-18-15.

Prox. HOSSEGOR, à 2 km. de la plage, ensemble résid., du T 1 au T 3, conviend. à investiss. ou résid. princip. Docum. sur demande. — S.C.I. Les Genêts, 40440 ONDRES.

Royan, façade mer, Part. à Part, appt stdg, 120 m2, 4 ch., 2 bns + jard. privé 300 m2, cft, chff. central. — Tél. (36-56) 96-51-29.

Laplagne-Bellecôte, 1.930 m. vd appart multipropr., 3 semaines NOEL, 15 déc.-8 janv., 2 Pces. 5 lits, S. de B., cuis. tte équip., balc., sud-ouest. Prix 61.000 F. Tél. 336-21-18 ou écrire sous le n° 18.171 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

URGENT MEDECIN VEND, GRENOBLE, cause retraite, dans un très bel immeuble ancien, rénové, dans un quartier résidentiel, en plein centre, superbe appartement : 11 Pièces, 350 m2, en parfait état, tout confort, usage particulier, professionnel, bureaux. Prix : 1.400.000 FRANCS JUSTIFIE. Téléphone : (78) 60-34-97.

Tarbes (65), F 3, récent, libre, vue s/Pyrénées, soleil, 13 U S. Tél., H. rep. : (16-55) 59-40-00.

appartem. achat

RECH. appts 1 à 3 Pces, PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, avec ou ss travx, paiem. compt. chez notaire, 873-23-55, toute la journée, même le soir.

Société recherche appartements de standing, bel ancien, récent, 11e, 12e, Saint-Mandé. 373-05-81.

L'AGENCE DU XVIe cherche : beaux appartement, préférence dans le 16e. Tél. : 704-48-27.

RECH. appts 2 à 4 Pces, Paris, avec ou sans travaux, préfér. rive gauche, près facultés. Ecr. Lagache, 16, av. Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

viagers

Société spécialiste viagers **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00. Prix indexation et garanties. Etude gratuite discrète.

pavillons

GENTILLY, 10 minutes Mo, beau pav. 4-5 Pces, cuis., toil., w.-c., chff. mazout, jardinet. Prix : 450.000 F. Possibilité de crédit. CIHD Orpi : 656-26-88.

CONFLANS - PAVILLON sur 475 m2, sous-sol total, chauffage central mazout, w.-c. Rez-de-Chaussée : entrée, grande cuisine, séjour, w.-c. ; 1er étage : palier, 3 chambres, S. de B., dépendances, garage. PRIX : 370.000 FRANCS. Ct VERMEILLE : 919-21-27, 16, avenue Carnot, CONFLANS-STE-HONORINE.

Particulier cherche à acheter **PAVILLON 4-5 PIÈCES** dans banlieue parisienne avec 400 m2 de terrain, 350.000 F. Téléph. : 528-20-52 après 19 h.

THIAIS. Préférence à Part. vd pavillon : salon, 3 ch., cuis., s. bs., jdin 200 m2. Px 300.000. 633-88-69 à part. 18 h

NOGENT. Près Bois VILLA Caractère, 9 P., 200 m2. Habitable sur 970 m2 terrain clos, sous-sol. Garage. PRIX TRES INTERESSANT. E. BEL-AIR. 340-72-06.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE



CARNET

Naissances

— Dominique et Jean-Régis BORIUS ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie,

Lyon, le 17 février 1980.

— M. Jean DEBENEST et Mme, née Geneviève Thomas, laissent à Pauline la joie d'annoncer la naissance de

Timothée,

le 16 février 1980.
Résidence Le Brissac,
66, rue Rabelais, 49000 Angers.

Décès

— Mme Vincent Comar,
M. et Mme Gérard Cormouls-Houles et leurs enfants,
M. et Mme Nicolas Comar et leurs enfants,
M. et Mme Gilles Comar et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa soixante-douzième année, de

M. Vincent COMAR,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite agricole,

leur époux, père, beau-père et grand-père.

Les obsèques religieuses ont lieu, dans la plus stricte intimité, ce vendredi 22 février 1980.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— La direction et le personnel de la Société Amboile-Chimie ont le très grand regret de faire part du décès, dans sa soixante-douzième année, de

M. Vincent COMAR,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite agricole,
président-directeur général
fondateur
de la Société Amboile-Chimie.

Les obsèques religieuses ont lieu, dans la plus stricte intimité, ce vendredi 22 février 1980.

Cet avis tient lieu de faire-part.
79, rue Ampère, 75017 Paris.

— Mme François Decnop,
M. et Mme Michel Decnop et leurs enfants,
Mme Nicole Decnop-Bondoux et sa fille,
Mme veuve Roger Schmid et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François Réginald DECNOP,

leur époux, père, grand-père et allié, le 2 février 1980, à l'âge de soixante-dix ans.

Peyrat Abjat-sur-Bandiat,
24300 Nontron.
31, rue Raynouard, 75016 Paris.

— Mme Geneviève Hache, sa femme,
M. Albert Hache, son père,
Mlles Maryse et Joëlle Hache,
M. Patrick Dewolf,
ses enfants,
Julien Dewolf, son petit-fils,
M. et Mme Gilbert et Françoise Hache, ses frère et belle-sœur,
M. Philippe Hache, son neveu,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul HACHE,
président-directeur général
des Etablissements Hache-Calippe,

survenu le 19 février 1980, dans sa soixante-deuxième année.

On se réunira à l'église Saint-Pierre de Montrouge, place Victor-Basch, Paris (14e), le lundi 25 février 1980, à 10 h. 30.

L'inhumation aura lieu vers 11 h. 30 au cimetière de Maisons-Alfort (94), 17, rue Médéric.

Un car sera à la disposition des personnes désirant se rendre au cimetière.

Albert Hache,
9, rue Louis-Scocard, 91400 Orsay.
Geneviève Hache, Gilbert et Françoise Hache,
7, rue Brézin, 75014 Paris.
Etablissements Hache-Calippe.
Joëlle et Maryse Hache, Patrick Dewolf,
75 bis, rue Monge, 75005 Paris.

— Le docteur et Mme Yves Harant
Et leur famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Robert HARANT,

à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier (12, place du Président-Mithouard, Paris-7e), le lundi 25 février 1980, à 8 h. 30.

1, place de Breteuil, 75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jules LESGUILLIER,
née Simone Detroye,

survenu le 19 février 1980, à Bandol (Var), dans sa quatre-vingt-sixième année.

De la part de :
M. et Mme Bertrand Lesguillier,
M. et Mme Guy Lesguillier et leurs enfants,
M. Frédéric Pasteau et ses enfants,
M. et Mme Pierre Lesguillier et leurs enfants,
M. et Mme Jules-Marie Lesguillier et leurs enfants,
Mme Pierre de Bernonville,
Mme Jean Detroye.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 23 février, à 10 heures, en l'église de Bandol.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Marthe OLÉON-CANQUE,
médecin ophtalmologiste à Royat.

De la part de :
M. Pierre Oléon et ses enfants,
M. et Mme Alain Robert,
M. et Mme Jacques Giudicelli et leurs enfants,
M. et Mme Raymond Coutière et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Boutang et leurs enfants,
Le docteur et Mme Michel Canque et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Guelfucci et leurs enfants,
Et toute sa famille.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Chamalières, le 19 février.

— M. Alain de Varinay,
M. et Mme Pierre Toulza,
Mme Roger Chalopin,
M. et Mme E. Chevance,
M. Jacques Toulza,
M. et Mme G.-M. Buhrow de Varinay,
M. Philippe Noury,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yvonne RABIER de VARINAY,
fille de Fernand Rabier,
ancien vice-président du Sénat,
ancien maire d'Orléans,

survenu à Paris, le 31 janvier, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 6 février à Paris, dans la chapelle de la Providence, suivie de l'inhumation à Orléans, dans la plus stricte intimité.

— Mme Sylvain Seiler,
M. et Mme Jacques Seiler,
Philippe et Carine Seiler,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Sylvain SEILER,

leur époux, père, grand-père, parent et allié, survenu en son domicile à Paris, le 21 février 1980, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

L'inhumation aura lieu le lundi 25 février 1980, à 8 h. 45, au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

On se réunira au cimetière, quatrième division.

Ni fleurs ni couronnes.

— La Société Optyl-Seiler et tous ses collaborateurs ont le regret de faire part du décès de

M. Sylvain SEILER,
ancien président-directeur général
et fondateur de la société,

survenu en son domicile à Paris, le 21 février 1980, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

L'inhumation aura lieu le lundi 25 février 1980, à 8 h. 45, au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

On se réunira au cimetière, quatrième division.

Ni fleurs ni couronnes.

— Cheveuges.
Trop tôt enlevée à l'affection des siens,

Valérie

est entrée dans le Mystère de Dieu le 19 février 1980, à l'âge de dix-sept ans.

De la part de :
Jean-François et Pira Salin-Berenger, ses parents,
Bénédicte et Vincent, ses frère et sœur,
Marie-Magdeleine Berenger,
Georges et Jeanne Salin, ses grands-parents,
Les familles Salin, Berenger, Piet, Bardon, ses oncles, tantes, cousins et cousines,
Les familles Lebar, Peske, Berenger, Salin, Marty, Guibert, ses grands-oncles et tantes.

Les obsèques auront lieu en l'église de Cheveuges dans l'intimité familiale.

Une messe d'adieu sera célébrée par ses amis à l'église Saint-Charles de Sedan, le vendredi 22 février, à 16 heures.

Ni fleurs ni couronnes, l'offrande sera versée à l'Institut de recherches contre le cancer.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Cheveuges, 08350 Donchery.

● *Le Comité catholique contre la faim et pour le développement (C.C.F.D.)* a annoncé le lancement de sa campagne annuelle de solidarité avec les pays du tiers-monde sur le thème « La Terre est à tous ».

Les responsables du comité, qui regroupe vingt-quatre organisations catholiques, ont indiqué au cours d'une conférence de presse présidée, le 21 février à Paris, par Mgr Fauchet, évêque de Troyes, que le C.C.F.D. soutient cette année environ cinq cents projets de développement en liaison avec ses « équipes de partenaires » africains, asiatiques et latino-américains. Il mène aussi en France, notamment pendant le carême, une campagne d'information en vue de financer ses programmes, d'un coût de 45 millions de francs pour 1980. (C.C.F.D., 47, quai des Grands-Augustins, 75006 ; C.C.P. Paris 18249-74 Y.)

Remerciements

— M. et Mme Bernard Piedelièvre,
Mlle Sylvie Piedelièvre,
dans l'impossibilité de répondre aux nombreux témoignages d'amitié et de sympathie reçus à l'occasion du décès de leur fils et frère,

Bruno PIEDELIEVRE,

prient les personnes qui les leur ont adressés de bien vouloir accepter l'expression de leur reconnaissance émue.

Messes

— Mgr Paul Poupard concélébrera le lundi 25 février, à 18 h. 45, en la chapelle des Carmes (70, rue de Vaugirard) une messe à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la mort de

Paul CLAUDEL

et à l'intention des membres décédés de sa famille et de la Société Paul-Claudel.

Anniversaires

— La famille de

Raymond COGNIAT

rappelle son souvenir à ses amis en ce troisième anniversaire de sa mort.

Communications diverses

— « Qu'est-ce que la liberté d'expression, comment la défendre, pour exprimer quoi ? », est le thème du Rassemblement anti-fasciste qu'organise le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques à Strasbourg le dimanche 24 février, à 15 heures, à l'A.C.P.T., 3, rue du Fossé-des-Treize : expositions, témoignages, sketches, poèmes, chants, musique. Adresse du Comité : 7, avenue de la Forêt-Noire, 67000 Strasbourg.



L'immobilier

Immobilier (information)

IRLANDE

Galway - Appartements au bord de la mer

33 appartements de luxe à deux chambres, donnant sur la mer, près d'un terrain de golf, d'un club de tennis, d'une piscine chauffée couverte, de magasins et d'hôtels.

Brochure sur demande :
Osborne King & Megran, 26 Eyre Square, Galway.

locations non meublées Offre

Paris

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES LOUE DIRECTEMENT
4 ET 5 PIÈCES
TERRASSE - DUPLEX
ds immeuble neuf bon standing
200, RUE DE LOURMEL
Vis. s/pl. après-midi (sauf dim.)

6e LUXEMBOURG
GRAND LUXE - NEUF
Livrables début mars
— Duplex avec terrasse.
— Appts 2-3-4 et 5 pièces avec balcons et jardins privatifs.
Tél. Parkings. - 720-51-80.

locations non meublées Demande

Paris

Ch. gd stud. ou 2 Pces, de préf. PARIS ou HAUTS-DE-SEINE. Tél., Mme BARRY : 602-64-01.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavill., ttes banl. Loyers garantis 5.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

Me Villers, propriétaire loue : studio meublé, tél., tout conft. 542-39-03 - Visite samedi.

Boutiques

10e GARE DU NORD
Immeuble Pierre de Taille : beaux murs de boutique loués : 30.000 F/an. Prix : 270.000 F. Téléphone : 563-03-10, poste 272.

fonds de commerce

STATION SPORTS D'HIVER renommée internationale. vds murs et fonds LIBRAIRIE, PRESSE, JEUX. - C.A. forte progression. Prix : 1.250.000 F. Ecr. no T 018354 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LE HAVRE - Vds 2 POISSONNERIES : 110.000 et 120.000 F. T. (35) 24-15-28 ou 27-21-35, soir

VAUCLUSE, ville touristique, carrefour impt. Station-Service lib. tt contrat, murs et fonds magasin prod. agric. Possibil. créat. tt autre commerce. Maison habit. tout confort. Jardin, terrain 3.500 m2. Gros C.A. Prix : 1.400.000 F (F.I.). Pour ts rens., écr. ou tél. : France-Immob., 3 bis, pl. de la Juiverie, 84800 ISLE/SORGUE. Téléph. : (90) 38-16-56

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL
CONSTITUT. DE STES
Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides
PARIS : 281.18.18 +
NANTES (40) 48.13.35.

MONTEZ VOTRE PROPRE **ENTREPRISE**
nous établirons vos statuts et exécuterons ttes les démarches, domiciliation de v/siège social ou location bureau meublé avec téléphone, télex, secrétariat. — ORGAGESCO, 21, bd St-Martin, 75003 Paris. — Tél. : 272-67-38.

ETOILE (8e)
GRAND STANDING 4 bureaux 91 m2
Etage élevé, très ensoleillé. Box, loyer intéressant. Bail 8 ans à céder. - 563-66-09, de 10 h. à 12 h. et 15 h. à 18 h.

locaux commerciaux

LE VÉSINET CENTRE
MURS DE LOCAL CCIAL, état neuf, 115 m2 + 2 BOXES DOUBLES en ss-sol. Confort, 2 w.-c. LIBRE IMMEDIATEMENT
AGENCE DE LA TERRASSE. LE VESINET. Tél. : 976-05-90.

ANNONCES CLASSEES
TELEPHONEES
296-15-01

propriétés propriétés

Particulier achète DOMAINE AGRICOLE ou avec bois MAISON ou FERME ayant beaucoup de caractère indispensable, en état ou non. Discrétion assurée. Ecrire HAVAS, GRASSE - 884.

VENDS MAGNIFIQUE
JARDIN D'HIVER
archit. BALTARD, compos. de 12 colonnes de fontes, cursive sous lanterneau, surf. au sol envir. 200 m2, à démonter et à enlever. S/place, écr. MAGNE, B.P. 4017, 30001 Nîmes Cedex.

ALLIER. FERME
7 P., cft, dépend., 300 m2, terr. att. 5 ha + 15 ps en loc. Prix 410.000 F. Cab. Pezet, 03500 Saulcet. — Téléphone : (70) 45-35-70.

70 km Paris-Est
Vallée Petit-Morin
Part. vend propriété caractère isolée, 18.000 m2 parc boisé. 2 étages, s. à manger d'été. Ecurie. Dépendances. Habitation 200 m2 au sol, séj. en L 80 m2, cuis., 5 chbres, s. bains, wc. Gar. Gren. en part. aménagé, habit. de suite. Prix justifié. Possib. morceler 8.000 m2 avec habitation. Agence s'abstenir. Téléph. : 023-83-74

Compiègne, mais. bourg. 230 m2 habit. 8 p. ppales, tout conft, ét. impec. Garage, petit jardin pouvant convenir prof. libérale, 950.000 F - Cab. Verzaux Téléph. : 440-04-23

5 km Compiègne, Le Francport Tr. belle ppté P. de t. 480 m2 habit. Rez-chaussée : séj. 70 m2, bur., salon, 1 ch. avec s. bns. Etage : 4 chbres avec sanit. Terrain 3.780 m2. 1.200.000 F. Cab. Verzaux - 440-04-23

Yonne, 150 km Paris. 7 ha, mais. Px 330.000 F. M. Rocher, Tonnerre-en-Puisaye 89350. Tél. le soir au (86) 45-41-80

Avec accès direct et en bord de mer, villa 5 p., terr. 2.100 m2, pr. St-Cyr-s/Mer. Px demandé : 1.900.000 F - Tél. : (91) 54-32-63

80 km de PARIS
NORMANDIE
A VENDRE
belle Fermette normande entièrement restaurée, tout confort, très bon état. Gd séj., cuisine, 4 chambres. Dépendances et terrain.
Prix demandé : 620.000 F.
Pour ts renseign., s'adresser à Mes POUPINET et HEBERT, Not. ass., 27150 ETREPAGNY Tél. : (32) 55-80-60

SENLIS
(près) SPLENDIDE PPTE DE CARACTERE bordée par RIVIERE classée, lisière forêt domaniale comprenant : hall, vaste liv. avec cheminée, bureau, bibliothèque, cuis., cft. et décoration luxueux, caves, dépend. diverses, 6.000 m2 de parc illuminé, planté d'arbres centenaires clos de murs.
Prix : 1.600.000 F.
DEVIO CONSEIL, 104, rue République, SENLIS. T. 16 (4) 453-05-05/14-85.

LISIEUX REGION, vend ppté aspect presbytérale, maison de maîtres 6 P. + maison annexe 6 P. travx à prévoir. Parc 4.300 m2. BEAUX ARBRES Pptaire 372-28-03 **320.000 F**

PARC SAINT-MAUR PRES R.E.R.
RESIDENTIEL, dans parc boisé 1.300 m2. Belle maison 6-7 p. Sur 2 niveaux + maison gardien, 3 p., gar. 2 voit. + dépend. TOUT CONFORT, 1.600.000 F 020-21-63 ou 805-35-62.

terrains terrains

Part. vend directement 6.500 m2 constructible, toutes viabilités, vue mer, exp. sud, bien arboré à 8 km St-Tropez et 5 minutes des plages, urgent. Px 375.000. T. (16-1) 202-74-19 à part. 20 h.

A 6 km de la mer beau terrain à vdre 4.000 m2 à 150 F le m2. Ecrire : MARVALDY, 398, bd Baudino 83700 SAINT-RAPHAEL.

DIVONNE-LES-BAINS - GEX
A vendre terrain à bâtir 3.600 m2 en bloc ou en 2 lots 180 F le m2.
situation unique sur colline vue sur le lac et mont Blanc. C.P. 41, CH-1008 PRILLY.

HERBLAY. Vue très dégagée sur Seine. Terrain de 1.900 m2, plat, belle façade, px 600.000 F. Agence 997-49-89.

Pr. ARCACHON terr. à bâtir, bord, mer, 1.000 m2, 95.000 F. Tél. : (16-56) 59-40-00 H. Repas.

Vs. TOURNAN-EN-BRIE (77), terrain clos de 1.279 m2, arbres fruit., toutes comm., 280.000 F. Tél. : 055-09-03 soir et W.-E.

A vendre, territoire d'Harmeville (Haute-Marne), pré d'une surface de 8 ha 47 clos avec eau. Prix : 125.000 F. Loue 4 quintaux l'hectare. Reste bail 10 ans. Conviendrait pour placement. Tél. 16 (80) 71-28-74, après 20 heures

MAREIL-S/MAULDRE, 1 342 m2, belle fac. d'angle, tte viabilité. Entr. ARVI - Tél. : 905-35-66

Soisy-sur-Seine - Magnif. terrain de 2.300 m2, fac. 42 m, toute viabilité, bordure d'une allée cavalière, 390.000 F. Entr. ARVI. tél. : 905-35-66

maisons de campagne

PÉRIGORD
MAISON VILLAGE XVIIe siècle dépendanc., b. jdin, ombrages. Px 155.000 F, doc. s/demande. PROPINTER S.A., maisons du Périgord, BP 32, 24103 Bergerac TEL. : (53) 57-53-75.

MAISON DE CAMPAGNE
12 km de Dinard, dans hameau 1 km bourg et bord de la Rance, calme mais pas trop isolée. Jolie maison granit et ardoise 4 p. dont 1 av. belle cheminée, 2 greniers et gd cellier/garage donnant gde possib. d'aménag. eau de ville + puits, électr., sanit. jdin 1.300 m2 enclos et ombragé, bordé par gentil ruisseau. Ecr. à no 52054 HAVAS BP 1266, 76065 Le Havre Cedex.

20 KM DU HAVRE **CHAUMIERE**
parfait état, tout confort.
Px 600.000 F. Maître MARIE CRIQUETOT-L'ESNEVAL ou Tél. le soir au (35) 27-21-35.

immeubles

Commune de Claret (Hérault) vd
DEUX IMMEUBLES COMMUNAUX
par adjudication le 13 mars 80.
Mises à prix :
ancienne maire, 200.000 F ;
ancienne perception, 250.000 F.
Renseignem. Mairie de Claret.

Achète cpt immeubles Paris, banlieue. Ecr. E. Gadencourt, 44, rue La Boétie, PARIS-8e.

ACHETE imm. de tte import., même avec travaux. M. MOHR, 137, bd Koenig, Neuilly-s.-Seine.

villas villas

21-GENLIS (15 km. sud Dijon), libre de suite, construction 1976, sur 1.000 m2, villa 2 niveaux en « L », 160 m2 habitables + un garage 2 voitures ; 1er niveau : entrée, séjour 34 m2, cheminée style, cuisine, S. de B., w.-c., 3 chbres ; 2e niveau : 2 chbres, S. de jeux, terrasse amén., chf. électr. Tél. 969-34-11 apr. 20 h.

VESINET 600 mètres R.E.R. calme
Sur ss-sol total avec garage double, R.-de-CH. SURELEVE séjour 42 m2, 1 gde chbre + 1 petite, cuisine, bains + pavl., 1 p., cuis., s. d'eau, beau jardin 500 m2. S/pl. sam. 23, 14 à 18 h., 10, route de la Croix.

Entre Cap-Breton et Biarritz, à ONDRES, villa T 5-6 avec terrain 920 M2. S.C.I., Les Genêts, B.P. 16 - 40440 ONDRES. Téléphone : (59) 31-33-24.

GRASSE
TRES BELLE VILLA 1976
s. à manger, très gd séjour av. chem., 4 chbres, 3 bains, cuis., cellier, lingerie, solarium, patio, garage. Cadre exceptionnel sur terrain boisé 2.000 m2 dans parc résidentiel.
VUE MAGNIFIQUE. 1.400.000 F
TEL. : (93) 36-18-67
Semaine apr. 18 h. ou week-end.

chalets

110 km Paris Sud, Chalet jam. habité, 5 p., cuis., bns, wc, isolation, ch. élect. Terr. 550 m2 boisés, 200.000 F. HUAU, BP 73, 89 SENS - Tél. : (86) 65-14-86

domaines

LOIRET
25 km Sud Montargis à vendre
DOMAINE 150 HECTARES
dont 60 ha chênes d'avenir et 90 ha de terres, un étang bonne chasse possib. réduire superficie.
S B S VILLEMURLIN, 45600 SULLY.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Vends ensemble mobilier (éléments Roche-Bobois) pour chbre d'enfant. Téléphone : 578-94-78.

Numismatique

Etablissement financier J E G U achète au plus haut cours
PIÈCES DE 5 - 10 - 50 F
48, fg Saint-Denis. T. 770-76-67.

Cours

DIPLOME D'INGÉNIEUR

dirigeants industriels, ex-étudiants universitaires, experts, autodidactes, etc. Vous avez la possibilité d'obtenir le diplôme d'INGENIEUR. Cours pour sciences industrielles et commerciales.

INSTITUT TECHNIQUE SUPÉRIEUR
(fondé en 1916)
avenue de Tivoli, 5, CH - 1700 Fribourg (Suisse)

Bateaux

Skipper et équip. expérimen. ch. convoyages ttes direct. Ecr. Lou Gale, p. 2324, 06700 Pt-St-Laurent

Moquette

GROS RABAIS MOQUETTE
dégriffée, laine et synthétique, stock 50.000 m2.
TEL. : 757-19-19.

Disques

DISCO PERNETY
E.P., L.P. et single des années 1950-1960 et 1970. Poss. échanges 33, r. Pernety, 14e. T. 542-97-74.

Instruments de musique

Vds HARPE CELTIQ. Aoyama 34 cordes, s/pieds vissés. Excellent état peu utilisée px 3.000 F. TEL. : 011-65-00.

Pêche

CAP-VERT
DAKAR
PÊCHE SPORTIVE
AU TOUT GROS
Bateaux parfaitement équipés. Ecrire LEPINAY Centre de pêche Hôtel Méridien, DAKAR.

Débarras

Alain Girand achète Antiquités-Brocantes déplac. prov. service débarras. Téléph. : 854-39-74 ou 834-60-50.

DÉBARRAS INTÉGRAL
Cave, grenier, appartement. Tous locaux. T. : 606-60-06.

Meubles

MEUBLES CONTEMPORAINS
Importateur grandes marques cède avant nouvelle collection ses modèles exposition à prix très intéressants (canapés, tables, fauteuils, etc.). Club des Dix 43, fg Saint-Honoré, PARIS-8e.

Mode

Ne payez pas la griffe. LES PLUS BELLES COLLECTIONS ACTUELLES DE COSTUMES. 5, avenue de Villiers, Paris-17e. Métro Villiers.

Rencontres

Sortez de votre solitude
ÉPANOUISSEZ-VOUS
TEL. : 579-98-22.
PSI-REL
37, rue Fondary, 75015 Paris.

Soins de beauté

LABO CAPILLAIRES
jeunes femmes, jeunes filles à cheveux naturels ou colorés pr entretien gratuit de la chevelure. TEL. : 759-85-25.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

ITALIE-LAC MAJEUR
loue appt, 2 chbres, salle à manger, cuisine, salle de bains. Juin, Juillet, Août, Septembre. TEL. : 957-39-08.

PRESQU'ILE DE RHUYS ET GOLFE DU MORBIHAN.
Choix important
Belles locations d'été près des ports et des plages. Liste sur demande.
Cabinet BENEAT-CHAUVEL 56370 SARZEAU.
TEL. : (97) 41-81-81.
56640 ARZON - PORT - NAVALO.
TEL. : (97) 41-22-00.

AUBERGE DE LA VÉZÈRE
19450 CHAMBOULIVE
TEL. : (16-55) 73-15-60.
Pêche, repos, calme, gastronom.

AGDE. A 50 M DE LA PLAGE
particulier loue juin-juillet appartement neuf tout confort. Possibilité couchage 6 personnes. Ecr. GABARROU 2, r. Canigou POLLESTRES, 66300 THUIR.

LA LOUVESC Ardèche 1.050 m. Hôtel du Monarque**. Pension 100-145 F net (forfait groupé) séjour pédest., car organisé. TEL. : 028-22-72.

MER
Réservations immédiates Hôtels et Meublés : Maison Poitou - Charentes - Vendée 4, avenue de l'Opéra, Paris-1er. Téléph. : 296-04-88 et 296-85-88.

CORSE
Location semaine studios/appts. Voiliers de croisière juin à sept. Avec ou sans transport avion. TELEPH. : 362-85-37 et 38. - 362-54-18.

Couple allemand/finlandais (archit./kiné, 41/39) avec villa dans la vallée du Rhin (près de Mayence) cherche pour leur fille 15 ans échange avec lycéenne de Paris ou environs, du 3 mars au 24 avril 1980. Ecr. Herrn dipl. Ing. R. Schmitt Elsheimer Str. 37 D-6501 SCHWABENHEIM.

Le Monde

économie

SOCIAL

A SOCHAUX

La politique sociale de Peugeot est fondée sur l'action psychologique

De notre envoyé spécial

Sochaux. — Il a fallu du courage à M. Pascal Paquay, O.S. sur la chaîne 32, pour relater, dans une lettre adressée au directeur de Peugeot-Sochaux, les faits suivants : *le 7 février, il adhère à la C.G.T. Le 13, il est convoqué par son chef direct, M. Galliot, qui lui explique qu'il n'aime pas avoir un ouvrier syndiqué dans son équipe, surtout « quand on ne le prévient pas ».* Sous-entendu : si vous m'aviez dit que vous vouliez vous syndiquer, je vous aurais fortement conseillé de prendre une carte F.O., C.F.T.C. ou C.S.L. (ex-C.F.T.). M. Galliot assure à M. Paquay qu'il risque d'avoir des ennuis, que ceci est un avertissement sans frais et que l'O.S. de la chaîne 32 doit réfléchir. A la première bêtise, en tout cas, il ne le ratera pas.

Tout ceci est relaté dans cette lettre adressée à la direction, avec cette précision supplémentaire : le lendemain, 14 février, deux délégués C.G.T., qui ont eu vent de l'histoire, s'approchent de M. Paquay, munis de leur bon de délégation, pour demander des détails. Le chef d'équipe s'interpose et refuse de les laisser entrer en contact.

Interrogé, M. Silvant, chef du personnel du centre de production de Sochaux, qui nous reçoit, entouré de trois collaborateurs, au deuxième étage d'un grand immeuble de verre et d'acier, répond... qu'il ne peut pas répondre. Il vient juste de recevoir la lettre de M. Paquay. Il va enquêter. Mais franchement, ça l'étonne, cette histoire, ça le choque même, car ce n'est vraiment pas dans les habitudes de la maison.

Cette affaire survient après le suicide de Philippe Marchau, vingt-six ans, délégué C.G.T. de Peugeot-Sochaux et membre de la Ligue communiste révolutionnaire (*le Monde* du 14 février). C'était un idéaliste ce Philippe Marchau, et « *les raisons qui peuvent conduire un être jeune à une si navrante extrémité sont suffisamment intimes et complexes pour que chacun respecte sa mémoire sans se livrer à des interprétations* », avait commenté un communiqué de la direction, s'élevant contre la « *lamentable et honteuse propagande* » faite à ce propos par la C.G.T.

Philippe Marchau a mis fin à ses jours le vendredi 8 février en se tirant une balle dans le cœur. « *L'emmerdeur s'est flingué* » : c'est ainsi que, le lundi suivant, un contremaître a appris la nouvelle à ses camarades d'atelier. Les circonstances qui ont entouré sa mort laissent penser que Philippe Marchau n'a sûrement pas souhaité l'« *exploitation* » de son geste. Dans la lettre qu'il a adressée à ses parents, il dit simplement : « *Quelque chose en moi s'est cassé, l'expérience de « la Peuge » — surnom de Peugeot — y est pour quelque chose.* »

Entré en 1976 à l'usine de carrosserie, qui emploie à elle seule 9 000 des 39 000 salariés de Peugeot-Sochaux et qui est le poumon du centre de production, Philippe Marchau a commencé à avoir des ennuis à partir du moment où il a été élu délégué C.G.T. du personnel, en mars 1977. Des remarques, d'abord, de plus en plus désobligeantes, des lettres de « *très sérieux avertissement* » ensuite, des sanctions — retenues sur salaire, suppression des primes, jours de mises à pied — enfin. En moins de trois ans, Philippe Marchau, qui est employé aux tâches les plus rebutantes — la frappe des numéros sur les caisses des voitures — recevra soixante-deux lettres recommandées.

La lecture de ces lettres est lancinante. Tous les motifs sont bons pour « faire plonger » Philippe Marchau. C'est la technique du harcèlement. « *Je suis à bout* », avait-il confié, quelques semaines avant son suicide. « *La maîtrise l'avait peut-être pris en grippe,* dit M. Silvant, *mais, que voulez-vous, on ne peut pas tirer des tracts toute la nuit et être en forme le lendemain à son travail. C'est vrai, ça. Et puis, on ne pouvait pas le licencier : vous connaissez comme moi les lois qui protègent les délégués syndicaux. Le ministère du travail nous aurait refusé le licenciement à coup sûr, alors à quoi bon engager une procédure ? Et puis, posez-vous la question : Philippe Marchau n'a pas trouvé non plus l'appui nécessaire auprès de la C.G.T. Sinon, il ne se serait pas suicidé.* »

Les trois collaborateurs de M. Silvant hochent la tête en signe d'approbation. « *Il n'y a aucun dialogue possible avec la C.G.T.* », renchérit l'un d'eux. Pour la direction de Peugeot-Sochaux, la C.G.T., qui « *a la mainmise sur le comité d'entreprise* », et la C.F.D.T., qui, faiblement représentée, « *fait du mimétisme* », ne font pas monter de la base au sommet de la hiérarchie les aspirations des travailleurs : « *Ce sont toujours les mêmes revendications globales qui reviennent.* »

Aussi, les dirigeants sochaliens, qui sont des hommes sociaux, ont décidé d'être « *mieux à l'écoute* » de leurs salariés. Le principe est simple, mais il fallait y penser : des petits groupes ont été formés — il en existe une cinquantaine et l'expérience devrait être étendue à toute l'usine. Chaque groupe comprend cinq ou six ouvriers, trois agents de maîtrise et un technicien. Il tient des réunions pendant le temps de travail et discute des conditions de vie et de travail dans l'atelier. Des crédits ont été libérés pour faire aboutir les suggestions.

Il existe aussi des « boîtes à idées » : tout ouvrier qui fait preuve d'imagination pour augmenter la production a droit à une prime. Un jeune O.S. a suggéré de « *baisser les cadences et de mieux rétribuer le personnel* » : il a obtenu... deux jours de mise à pied (payés ensuite, sur intervention syndicale). Il ne faut quand même pas exagérer !

« Un dossier individuel »

L'époque des milices patronales — qui officiellement « *n'ont jamais existé* » — semble révolue à Peugeot-Sochaux. Ce ne sont plus maintenant les gros bras qui matent les fortes têtes, ce sont les cerveaux qui agissent sur les esprits. La direction a créé un « *secteur psychologique* ».

Pour mieux connaître encore les aspirations des travailleurs, il est établi un « dossier individuel du personnel ouvrier » (DIPO). Un fichier ? Allons donc. Certes, sur intervention d'un parlementaire communiste (M. Juquin) à l'Assemblée nationale, le gouvernement s'est saisi de l'affaire et devrait faire connaître prochainement sa position. Certes aussi, la commission « Informatique et libertés » étudie le dossier. Mais, pour les responsables de Peugeot-Sochaux, le DIPO a pour seul but « *le progrès du personnel sur les plans humain et professionnel* ».

Il est basé sur un « entretien Appréciation » (nom officiel) que l'ouvrier a avec son chef d'équipe pendant quarante-cinq minutes à deux heures. Dix critères sont retenus : adaptabilité, ponctualité et assiduité, respect du matériel, état d'esprit et comportement, sécurité, disponibilité, esprit d'initiative, sociabilité, qualité du travail, activité au travail. Des notes sont attribuées de 1 (« *très insuffisant* ») à 5 (« *excellent* »).

Par exemple, à la rubrique « Disponibilité », qui concerne les horaires de travail, celui qui « *refuse systématiquement tout changement, malgré ses aptitudes et ses possibilités* » obtient 1, tandis que celui qui est « *volontaire, même pour rappel à domicile* » et qui « *accepte, pour rendre service, de travailler dans des conditions difficiles et, temporairement, dans un poste moins qualifié* » a 5.

Ce qui a surtout fait sursauter M. Juquin — il n'est pas le seul — c'est la rubrique « Etat d'esprit et comportement vis-à-vis de l'entreprise ». Celui qui « *s'oppose à toute valorisation de l'entreprise et refuse toute contribution personnelle à son progrès* » a la plus basse note, tandis que celui qui « *recherche en toutes circonstances par son attitude à valoriser l'entreprise* » a le plus gros bon point. Question... à cinq points : quelle note ont, dans cette rubrique, les délégués C.G.T. et C.F.D.T., la note 1 signifiant l'absence de toute promotion ?

M. Silvant se récrie : « *Nous ne connaissons pas, évidemment, l'appartenance syndicale des salariés.* » Comment se fait-il alors qu'un chef d'équipe, choqué par le procédé, ait assuré à un parlementaire socialiste : « *Lors d'une récente réunion des chefs d'équipe avec le chef d'atelier, ce dernier nous a dit de relever l'appartenance syndicale de chacun en déclarant : « Ordre de la direction » ?*

Au cours de la conversation, le chef du personnel du centre de production de Sochaux nous dira, d'ailleurs sans doute étourdiment : « *Ce n'est pas étonnant que les délégués syndicaux C.G.T. et C.F.D.T. aient 1. Ils font tout pour démolir l'entreprise* »...

MICHEL CASTAING.

La C.G.T. va préparer un Livre noir sur les atteintes aux libertés syndicales

Tirant les conclusions de la Journée des libertés organisée, le jeudi 21 février, par la C.G.T. — et au cours de laquelle les militants de plus de cent vingt entreprises sont venus apporter leurs témoignages sur les licenciements de délégués, les pressions sur les syndicalistes, les discriminations en tout genre dont sont victimes des femmes, des jeunes, des immigrés (*le Monde* du 22 février), — M. Séguy a notamment déclaré : « *Il y a un abîme entre la réalité de la répression antisyndicale telle que la vivent les travailleurs et la manière dont les médias en informent l'opinion publique.*

» *Nous voulons faire exploser la vérité et prouver que, contrairement à ceux qui prétendent présenter notre pays comme une terre de liberté, la France est très loin de pouvoir prétendre au titre de pays où les droits de l'homme sont le mieux respectés. Tout ce qui a été ici dénoncé prouve de manière irréfutable que le pouvoir et le patronat se sont lancés dans une vaste offensive antisyndicale dont l'objectif est clair : s'opposer, par tous les moyens, à la lutte des travailleurs et ainsi imposer la politique d'austérité. D'un côté, on propose aux travailleurs de se résigner aux sacrifices, de l'autre, en cas de refus, c'est la répression.* »

« Quelle liberté ? »

Selon M. Séguy, les travailleurs « *supportent de moins en moins l'existence du chômage, qui est une atteinte grave à l'une des libertés fondamentales pour toute société, le droit au travail* ». Les salariés « *revendiquent le droit d'expression, le droit de décider de leur avenir* ». C'est là, selon le secrétaire général, « *le reflet d'une aspiration autogestionnaire plus ou moins directement ressentie* ».

A propos des inégalités et des injustices « *qui ne cessent de s'aggraver* », M. Séguy ajoute : « *Peut-on parler de liberté quand on est obligé de se priver sur l'essentiel, la nourriture, le logement, les transports, les vacances ? Existe-t-il une réelle liberté quand la plupart des travailleurs ne lisent pas un livre par an, ne sont jamais allés au théâtre et n'ont aucune activité culturelle ; quand nos universités comptent à peine plus de 10 % de fils et de filles de travailleurs ; quand on sait qu'un fils d'O.S. a toutes les chances de rester O.S. toute sa vie ? Quel sens a la liberté pour le chômeur, pour le sidérurgiste licencié, contraint d'abandonner le pays où il a construit, pierre à pierre, sa petite maison ? Peut-on décemment parler de liberté quand on sait qu'en une soirée de luxe, un haut privilégié de ce régime peut dépenser plus que ne gagne un smicard en plusieurs années ? Quelle liberté, enfin, pour la jeunesse, quand elle est obligée d'abandonner ses racines natales, sa culture, sa famille ? Quelle liberté quand, dans la presse, dans toute ce qui les entoure, les jeunes voient ériger en modèles et en perspectives d'avenir la désespérance, l'illusion et le désespoir avec la drogue, l'abandon avec l'idée qu'il n'y a rien à changer dans cette société ? Comment rester insensible aux suicides de ces jeunes dans les centres de tri, où tout est fait pour déshumaniser la vie ? Quelle liberté pour les femmes, qui subissent les pires discriminations, pas seulement salariales, obligées d'abandonner une carrière parce qu'elles ont un enfant, bafouées dans leur dignité, humiliées par des gardes-chiourmes ou des patrons qui se croient encore au Moyen Age ? Quelle liberté pour les ingénieurs, cadres et techniciens qui, après avoir fait des sacrifices énormes pour acquérir une formation, sont trop souvent confinés dans des fonctions cloisonnées, sclérosantes ?*

« Une nouvelle catégorie de marginaux »

Des témoignages recueillis au cours de cette journée, la C.G.T. va constituer le Livre noir des atteintes aux libertés syndicales, a annoncé M. Séguy. Le secrétaire général de la C.G.T. devait se rendre ce vendredi au ministère du travail pour proposer à M. Matteoli « *de discuter et de négocier sur les solutions les mieux adaptées* » aux problèmes posés, notamment à propos du droit d'expression des travailleurs dans l'entreprise, évoqué il y a six mois par M. Barre. « *Notre initiative,* a dit M. Séguy, *aura peut-être le pouvoir de rompre le mutisme observé depuis lors.* »

Au cours de la rencontre du 21 février, les membres de ce colloque sur les libertés ont applaudi une brillante intervention de M. Michel Henry, secrétaire de la commission de droit social du syndicat des avocats de France, qui a évoqué le problème de la segmentation des entreprises et de ses conséquences. C'est un facteur permanent de division dans les luttes et dans les revendications. Me Henry a montré comment les lois de janvier 1979 sur le travail intérimaire et sur les contrats à durée déterminée permettent à de nombreux employeurs de tourner les législations en matière de droit du travail. On a créé, a-t-il noté, une frange de plus en plus importante de travailleurs intérimaires permanents à l'heure du chômage. Me Henry a dénoncé par ailleurs « *les projets de lois ignobles* » qui permettent l'expulsion de France de travailleurs immigrés parfois nés dans notre pays.

« *On est en train,* a-t-il conclu, *de créer de nouvelles catégories de marginaux sociaux ou politiques au nom d'un ordre international. Le trouble apporté à l'opinion publique, notion nouvelle, est même assimilé au trouble à l'ordre public.* »

A PROPOS DU LICENCIEMENT D'UN OUVRIER DE PEUGEOT

A la suite de l'article signé C.F. intitulé « Le licenciement d'un ouvrier de Peugeot, un procès troublant », paru dans le Monde *daté du 6 février 1980, Me Michel Laval nous a envoyé la mise au point suivante :*

Cet article, qui, pour partie, relate le procès qui s'est déroulé le 4 février 1980 devant le conseil des prud'hommes de Montbéliard dans une affaire dite « Schenkel », mentionne, dans sa partie introductive, que je suis le « défenseur attitré de la Fédération C.F.D.T. de la chimie ».

Je tenais à attirer votre attention sur le caractère erroné d'une telle affirmation. Si j'ai eu, en effet, ces derniers mois, l'occasion de plaider dans l'intérêt ou à la demande du Syndicat des travailleurs des industries chimiques de la région parisienne (STIC-C.F.D.T.), je ne suis d'aucune manière l'avocat de la fédération susvisée.

Si, comme beaucoup de mes confrères, je m'efforce, lorsque cela m'est demandé, de mettre ce que certains appelleront mes compétences au service d'une cause que je crois profondément juste, en aucun cas cet engagement ne saurait me conférer les statut ou titre que votre correspondant me donne.

Cette mise au point m'apparaît d'autant plus nécessaire que, à l'occasion du procès relaté, je ne suis pas intervenu au nom de la C.F.D.T., que ce soit à la demande de l'une de ses sections, l'un de ses syndicats ou l'une de ses fédérations.

● *A Belfort,* le conseil des prud'hommes n'a pas tranché le différend qui oppose la direction des usines Peugeot à un ouvrier « anarchiste » licencié, M. James Schenkel (*le Monde* du 6 février 1980). Aucune majorité ne s'étant dégagée en raison d'un partage égal des voix patronales et syndicales, les conseillers ont demandé le concours d'un départiteur (en l'occurrence, le juge d'instance) afin de régler le litige. — *(Corr.)*

LA « TRIBUNE LIBRE » DE LA C.G.T. NE SERA PAS DIFFUSÉE SUR FR 3

La direction de FR 3 a annoncé, jeudi 21 février, la suppression de la « Tribune libre » de la C.G.T. qui devait être diffusée ce vendredi 22 février à 18 h. 55. L'émission « *comportant des propos de nature à entraîner des poursuites judiciaires* », la direction de la station précise qu'elle a agi « *en application de l'article 17 de son cahier des charges et conformément à l'avis de la commission consultative des tribunes libres* ».

La direction de FR 3 demandait que fût retiré de l'émission un passage où la C.G.T. accusait la direction de Peugeot d'avoir acculé au suicide un jeune militant de la C.G.T. La C.G.T., considérant cette demande comme « *une intolérable provocation* » (*le Monde* du 22 février), avait annoncé qu'en cas de suppression de l'émission elle mettrait tout en œuvre pour que « *s'expriment largement l'indignation et la réprobation des travailleurs et l'exigence du respect du droit à la libre expression* ».

[L'article 17 du cahier des charges de FR 3 précise notamment à propos des « tribunes libres » : « Le président de la société ne peut s'opposer à la diffusion d'une émission que lorsque les propos tenus sont de nature à entraîner des poursuites judiciaires ; dans ce cas, le président doit au préalable recueillir l'avis de la commission consultative. »]

LE PATRONAT DU PRÊT-A-PORTER FÉMININ : RÉGULARISER LA SITUATION DES TRAVAILLEURS CLANDESTINS

La Fédération patronale du prêt-à-porter féminin « *s'associe pleinement*, dans un communiqué consacré aux travailleurs turcs employés dans des ateliers clandestins (*le Monde* du 16 février) *à l'indignation provoquée par l'exploitation éhontée d'une main-d'œuvre étrangère, dans le mépris de toutes les obligations légales et humaines* ».

La Fédération « *demande aux pouvoirs publics de prendre toutes dispositions, d'une part, pour poursuivre le démantèlement des filières qui organisent l'entrée en France d'une main-d'œuvre clandestine et son exploitation, d'autre part, pour assurer le sort des victimes en régularisant au plus vite leur situation* ». La Fédération « dénonce » enfin « *l'amalgame fait par une partie de la presse entre des agissements qui sont le fait d'une minorité et l'activité de l'ensemble d'une profession dont l'honorabilité ne saurait être mise en doute* ».

MONNAIES

LA HAUSSE DES TAUX AUX ÉTATS-UNIS FAIT MONTER LE DOLLAR

Le cours du dollar a continué de se raffermir sur tous les marchés des changes, passant, à la veille du week-end, de 4,0930 F à 4,1158 F sur la place de Paris ; de 1,7450 DM à 1,7550 DM sur celle de Francfort ; de 1,9380 FS à 1,65 FS à Zurich, et de 246 yens à 247 yens à Tokyo. Cette hausse est attribuée uniquement à la hausse du taux américain, notamment celle de l'eurodollar : vendredi 22 février, on cotait 16,50 % à six mois, en progrès d'un demi-point sur la veille. Cette hausse du taux, amorcée aux Etats-Unis à l'initiative des autorités monétaires, s'étend à l'ensemble des marchés financiers.

A Paris, une avance de 1/8 % à 1/4 % a été enregistrée sur toutes les échéances, le niveau de 13 % ayant été *dépassé* à trois mois comme à six mois. Sur le marché obligataire, tous les records sont battus avec 12,80 % environ pour les emprunts d'Etat et 13,9) % pour les emprunts industriels.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once de 31,1 grammes s'est maintenu au niveau du premier cours officiel, jeudi, sur le marché de Londres, soit 645 dollars environ, après une pointe à 665 dollars.

DES BANQUIERS EN FAVEUR DU « COMPTE DE SUBSTITUTION »

Présidé par M. Witteveen, ancien directeur général du FMI, le « groupe des trente », association de banquiers et cambistes (comprenant parmi ses membres le sous-gouverneur de la Banque d'Angleterre, M. Christopher Mac Mahon, M. Robert Roosa, ancien sous-secrétaire américain au Trésor, etc.) soutenue par la fondation Rockefeller, estime « *nécessaire et urgente* » la création

Il n'est pas suffisant, pour rendre attrayants les D.T.S., que ceux-ci confèrent à leurs détenteurs une certaine protection contre les risques de change. Les banques joueraient un rôle utile en développant l'usage des D.T.S. sur le marché.

d'un compte de substitution auprès du FMI, propre à résorber une partie des réserves en dollars « *indésirées* ». Dans le rapport qu'il vient de rendre public, le « groupe des trente » préconise la coopération de la banque privée dans ce projet dont le talon d'Achille pourrait bien être le fait que les D.T.S. (droits de tirage spéciaux) remis aux banques centrales en échange de dollars ne sont pas convertibles automatiquement.

La poutre, mais aussi la paille

La très sévère dénonciation des atteintes aux libertés syndicales en France, à laquelle s'est livrée la C.G.T., au lendemain des accusations du même ordre lancées par le P.C.F. entre, d'évidence, dans une campagne bien programmée des communistes. Mais cette tactique, puisque tactique il y a, ne diminue en rien la portée de toutes ces dénonciations, si du moins elles sont justes et complètes.

En affirmant que la France n'est pas *un* pays où les libertés sont le mieux protégées, en dressant un sévère réquisitoire contre les atteintes aux libertés « formelles », mais aussi réelles, que sont les droits au travail et à un niveau de vie décent, M. Séguy pousse pourtant le bouchon un peu loin. C'est vrai : le chômage est important en France. Vrai encore : les inégalités demeurent très fortes. Mais si l'on s'efforce d'observer ce qui se passe en U.R.S.S., où est la poutre ? Où est la paille ? En dépit d'un effort réel de rétrécissement des salaires et d'une politique de large redistribution d'avantages sociaux, les libertés économiques et sociales sont, là-bas, bafouées par le marché noir le système D et les prébendes accordées aux amis. Quant aux libertés « formelles », celles du citoyen comme celles du travailleur, elles n'existent le plus souvent que dans les textes.

Si la C.G.T. avait davantage insisté sur ces graves atteintes — comme elle l'a fait parfois — elle aurait aujourd'hui plus de poids pour dénoncer ce qui va mal chez nous. Mais les silences ou les timides accusations des uns n'excusent pas les erreurs des autres. Car il y a en France plus d'une paille qu'il faut sans cesse essayer d'extirper.

J.-P. D.

● *Fonction publique : « Des propositions inacceptables »*, ont estimé les syndicats, jeudi 21 février, à l'issue de la deuxième réunion, portant sur l'évolution des salaires en 1980 dans la fonction publique. Une première majoration de l'ordre de 2 % serait appliquée dès le 1er mars. Quant aux négociation, elles doivent se poursuivent le 14 mars.

SOCIAL

Les assistantes sociales

II. — Les dernières « gauchistes »

Par NICOLAS BEAU

La réforme des études dans les écoles où sont formées les assistantes sociales mécontente les intéressées (« le Monde » du 22 février). Les protestations vont au-delà de cette réforme préparée par l'administration et s'expliquent largement par les mutations d'une profession dont les membres refusent d'être les agents du « contrôle social ».

M. Serge Tricoire, sous-directeur des services généraux de la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale de Paris (énarque), est un homme satisfait de son service social : les six cents assistantes qui y travaillent exercent une « fonction technique » : elles ne font pas *« passer leur engagement syndical dans leur métier »*, et *« au contact de la pratique et de la vie familiale, elles mûrissent vite dans l'ensemble »*. La raison en est simple : la D.D.A.S.S de Paris a son école, dont les élèves, dirigées depuis longtemps *« vers la pratique »* ne *« spéculent pas*, dit-il, *sur les sciences humaines »*. *« La réforme* des études, reconnaît M. Tricoire, *ne fera que reprendre des idées qui sont depuis longtemps les nôtres. »* Mlle Marcassus, conseillère technique auprès de la direction, acquiesce.

Toutes les actions de contestation de la réforme à Paris se sont décidées pourtant dans les locaux de cette même école ; le ministère y a envoyé récemment un inspecteur de l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales), pour interroger les élèves une à une et juger, dit-on au comité d'entente des écoles, du poids de l'enseignement... marxiste dans les cours. M. le sous-directeur serait-il mal informé ? Beaucoup d'élèves de son école, semble-t-il, ne sont pas les « bonnes élèves » qu'il décrit, mais bien des contestataires.

Est-ce l'influence de jeunes licenciés en sociologie, engagés par les écoles après 1968 pour des vacations fort mal payées, en raison des budgets modestes ? Ou bien l'influence de directrices d'école jusqu'alors inscrites à la C.F.D.T. ? Ou encore l'absence de terrains de stage, poussant les élèves vers la théorie. Faut-il évoquer le recrutement de plus en plus important de jeunes filles de la petite bourgeoisie, qui ont compris que les DEUG de psychologie ou de sociologie menaient à une impasse professionnelle ? Beaucoup d'élèves, en tout cas dans les écoles de service social, semblent être les dernières gauchistes.

Changer le monde

A Montrouge (Hauts-de-Seine), les trente élèves de dernière année ont apposé sur les murs de leur salle de cours des affiches sur le Larzac, les luttes des immigrés et la semaine de trente-cinq heures réclamée par la C.F.D.T. Sur une table traîne une revue, créée après mai 1968, *Champ social*, dont les trois notes de lecture sont significatives : « L'ordre psychiatrique », « L'œil du pouvoir » (un entretien avec Michel Foucault), et « Contre Lévi-Strauss, Lacan, Althusser ». La cause, pour elles, est entendue : leur travail est « politique », elles ne seront pas « récupérées » et leur force est de « gêner quelque part ».

L'idée de vocation les fait sourire : elles ne feront ce travail toute leur vie que si les *« choses changent »*, et *« si elles peuvent se battre »*. Les directrices d'école comprennent cet état d'esprit : *« Il y a vingt ans*, affirme la directrice d'une école de province, *il n'y avait pas la drogue, les deux millions de chômeurs, l'avortement et tous ces couples séparés : comment voulez-vous qu'une fille de vingt ans n'en soit pas marquée, sans pour autant être gauchiste ? » « Dans les écoles, elles ont l'impression qu'elles vont changer le monde »*, estime Mme Pernot, assistante-chef à Neuilly.

Cette contestation ne fut pas la seule raison pour laquelle le président de la République lui-même, lors d'un voyage en juillet dernier dans les DOM-TOM avec M. Daniel Hoeffel, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé, s'était préoccupé du cheminement du projet de réforme des études. Les assistantes sociales sont jugées aussi souvent au ministère de la santé, et dans les D.D.A.S.S., assez inefficaces.

Inefficaces parce qu'insuffisamment actives : le ministère de la santé a reçu en 1979 dix mille lettres de personnes âgées après une campagne d'information sur leurs droits. Aucune assistante sociale, jusqu'alors, ne s'était occupée de leurs difficultés. *« Il existe bel et bien une demande latente*, déclare M. Robert Moreau, conseiller technique chez M. Hoeffel. *Or, avec les aides actuelles, nous pourrions y répondre. »*

Le ministère voudrait que le travail de l'assistante sociale soit plus efficace : le rapport demandé à la fin de 1978 à Mme Duveau n'a-t-il pas montré que les élèves assistantes sociales connaissaient imparfaitement leur législation ? L'absentéisme durant la scolarité n'est-il pas, en l'absence de tout contrôle continu, trop important ? Des psychodrames ne se sont-ils pas substitués quelquefois à des enseignements plus prosaïques sur la réglementation ?

La réforme des études décidée pour ces raisons par le gouvernement (cf. encadré) a suscité pourtant une opposition presque unanime de la profession : seule *« l'Association des assistantes chefs de service social des administrations de l'Etat et des collectivités locales »*, une des multiples associations de cette profession peu syndiquée, s'est félicitée de la *« professionnalisation »* du diplôme. Mais le ministère a reçu chaque jour, pendant deux mois, trois mille lettres de protestation.

« On a voulu disqualifier les travailleurs sociaux actuels en déqualifiant leur formation, déclare M. Philippe Royer, responsable de formation à Montrouge, *pour laisser la place aux bénévoles. Abaisser le niveau d'entrée dans les centres de formation, privilégier dans l'enseignement l'adaptation à l'emploi au détriment de l'analyse des causes des problèmes sociaux, renforcer le contrôle de l'administration sur les contenus des enseignements, c'est à brève échéance reléguer le travailleur dans une fonction d'exécutant des directives du pouvoir. »*

Certaines directrices responsables du comité d'entente des écoles s'interrogent sur la possibilité d'admettre sans baccalauréat des personnes ayant cinq ans de responsabilités familiales. *« Est-ce le retour*, demandent-elles, *aux dames patronnesses ? »* Elles dénoncent l'accroissement de la durée des stages qui se fera, disent-elles, *« au détriment du travail personnel »*. Elles craignent le contrôle de l'administration sur les projets pédagogiques des écoles, qui pourraient être « nivelés ». *« Aujourd'hui*, disent-elles, *nous choisissons à notre gré d'enseigner ou Freud ou Piaget. »*

Les syndicats, notamment la C.G.T., la FEN et la C.F.T.C. (1), qui ont quitté le groupe de travail du conseil supérieur de travail social, le 28 novembre, souhaiteraient, contrairement aux responsables des écoles, que l'enseignement dispensé dans les universités en quatre ans soit sanctionné par une maîtrise d'Etat : les assistantes auraient ainsi accès au cadre A de la fonction publique, alors qu'aujourd'hui, classées dans le cadre B, elles gagnent seulement par mois entre 3 000 et 6 000 francs.

Malgré ces divergences, toutes se retrouvent pour refuser aujourd'hui une réforme qui les *« dévaloriserait »*, qui ferait d'elles, un peu plus, des *« exécutantes »*. Quelles fonctions demandent-elles, entend-on donner au-delà de la réforme, aux travailleurs sociaux ? Cette question, qualifiée durant les discussions de travail au ministère de *« métaphysique »* par les représentants de l'administration, est pourtant le fond du débat.

Récemment, la D.D.A.S.S. du Val-d'Oise prévoyait dans un rapport de se doter d'*« une cellule de recherche opérationnelle »*. *« Les travailleurs sociaux du « terrain » n'ont pas la disponibilité ni le recul nécessaire*, indiquait-elle, *pour mener de bout en bout une telle réflexion. »*

Le texte a choqué des assistantes sociales qui revendiquent justement « recul » et « disponibilité ». Leur fonction, estimaient-elles dès 1970 d'après un rapport de l'I.N.S.E.R.M. (2), serait bien *« d'arriver à un travail en équipe plus approfondi »*, *« d'évaluer les besoins »* et *« de participer réellement à l'élaboration de plans d'action »*. Or, pour l'instant, l'assistante sociale de base ne participe pas de droit aux commissions de travail de la D.D.A.S.S., aux comités d'entreprise (3) ou aux conseils d'établissement scolaire. On a récemment évoqué le rôle des clubs de santé dans les lycées pour la lutte contre la drogue : les assistantes sociales ont été ignorées.

La participation effective de l'assistante sociale aux réunions dépend de ses relations avec les chefs de service. Elle est devenue, en l'absence de statut, une « assistée » de tous ceux qui détiennent le pouvoir sur son lieu de travail. Son rôle est rendu encore plus difficile dans les entreprises où l'existence d'un contre-pouvoir syndical, qui gère le budget du comité d'entreprise — soit l'essentiel des aides qu'elle peut proposer, — l'oblige à des négociations délicates.

Pourtant, la spécificité de leur travail serait justement en définitive cette possibilité à partir de la connaissance des situations concrètes de formuler des propositions de réforme plus générales.

L'opinion de l'administration est tout autre : *« L'assistance est là*, déclare M. Moreau, du cabinet de M. Hoeffel, *pour permettre à un individu, grâce aux aides qui existent, de raccrocher le mouvement de la société dont il a été momentanément exclu. » « L'assistante sociale n'appartient pas à une profession libérale*, estime M. Tricoire (D.D.A.S.S. de Paris). *Elle est là pour appliquer les circulaires et une position sociale. »*

Proposer de changer la société ? Aider à la réintégration dans cette société ? Entre les assistantes sociales et leurs employeurs, le différend, au-delà de la réforme, est à l'évidence d'ordre politique.

FIN

(1) La C.F.D.T. n'a pas, sur la question du caractère privé des écoles, une attitude tranchée.

(2) Rapport de M. Courtecuisse et de M. Brans. « Les assistants de service social », 1970.

(3) Seules les conseillères du travail et les surintendantes d'usines (diplômes d'Etat plus deux ans de formation) participent de droit au comité d'entreprise.

PRÈS DE TRENTE MILLE

On comptait, en décembre 1979, 28.720 assistantes sociales réparties ainsi :

2.530 de l'Etat ;

8.420 dans les départements ;

1.400 dans les communes et les bureaux d'aide sociale ;

2.040 dans les autres établissements publics ;

6.400 dans les caisses et mutualités sociales agricoles ;

3.600 dans les entreprises ;

4.330 dans les institutions sociales privées.

Les D.D.A.S.S. recrutent chaque année 500 assistantes sociales supplémentaires. Ce rythme d'augmentation devrait être maintenu encore, d'après le ministre de la santé, pendant trois ans.

PRECISION. — Un coupe, dans le premier article de notre enquête sur les assistantes sociales (*le Monde* du 22 février) nous a fait attribuer à des assistantes sociales de la S.N.C.F. et du Crédit Lyonnais des opinions qui étaient celles de leurs collègues de Neuilly citées plus haut dans l'article, notamment les jugements qu'elles portent sur les associations de bénévoles.

LA RÉFORME DES ÉTUDES

Un enseignement moins théorique

Le fonctionnement des cinquante-deux écoles de service social, dont la plupart sont privées, devrait être modifié par décret au début du mois de mars sur cinq points :

1) *Le niveau de recrutement.* — Désormais, en plus des bacheliers, pourront se présenter les personnes possédant le niveau bac qui ont cinq ans de responsabilités familiales ou professionnelles.

2) *Les modalités de sélection.* — Les écoles sont actuellement les seuls maîtres du recrutement. A partir de la rentrée de 1981, des épreuves d'admissibilité seront organisées au niveau de chaque direction régionale de l'action sanitaire et sociale, qui nommera le jury (un tiers d'enseignants d'universités ; un tiers d'enseignants du secondaire ; un tiers de personnalités extérieures). Le nombre d'admissibles devra être au moins égal au double du nombre des places disponibles, pour maintenir une sélection par les écoles à l'entrée. Une équivalence a été reconnue par le ministère des universités entre cet examen et le baccalauréat.

3) *Un enseignement moins théorique.* — Six unités de formation pluridisciplinaire, où l'accent sera mis sur l'application professionnelle de données théoriques, se substitueront aux cours actuels. La durée de cet enseignement à l'école sera maintenue à mille quatre cents heures, qui ne pourront être dispensées qu'avec des vacances réduites puisque, parallèlement, la durée des stages sera augmentée d'un mois et demi.

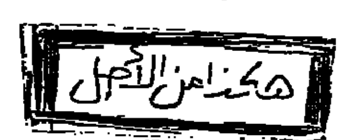
4) *Le renforcement du contrôle de l'administration.* — Les responsables des unités de formation seront nommés après agrément, tout comme le sont actuellement les directrices d'école. Leur projet pédagogique devra être validé par le ministère. Les conventions nouvelles passées entre les écoles et les responsables des « terrains de stage », désormais rémunérés (1), seront coordonnées par la D.R.A.S.S.

5) *Une modification du diplôme d'Etat.* — Le diplôme d'Etat, créé en 1932, comprendra une note de contrôle continu (deux points de coefficient sur dix). D'autre part, les connaissances concrètes seront privilégiées grâce à l'analyse d'une situation rencontrée durant le stage (coefficient 3). Un mémoire établi en cours de scolarité (coefficient 3) devrait enfin améliorer les qualités d'exposition.

Une équivalence est reconnue désormais avec la licence d'université de travail social (2), alors qu'elle ne porte actuellement que sur deux années. Au niveau du troisième cycle, la maîtrise de travail social, créée en 1978 dans deux universités, devrait s'étendre.

(1) Deux cents francs seront alloués mensuellement aux maîtres de stage afin de susciter l'intérêt de la profession : les terrains de stage sont actuellement très insuffisants.

(2) Cette licence d'université, à la différence d'une licence d'Etat (ex. : sociologie, droit) ne donne aucun droit statutaire dans la fonction publique.



ÉTRANGER

APRÈS LES TRAVAILLEURS DE BRITISH LEYLAND

Les mineurs gallois vont rejeter une consigne de grève indéfinie

De notre correspondant

Londres. — Les mineurs du Pays de Galles vont rejeter les recommandations de leurs responsables locaux en faveur d'une grève indéfinie, s'en tenant aux premiers résultats des votes organisés par leur syndicat. Dans onze puits sur douze ils ont voté négativement. Bien que les résultats définitifs de la consultation ne doivent être connus que le 23 février, les dirigeants *locaux du syndicat paraissent résignés à l'échec.* Ils ont dénoncé l'ingérence de la direction des charbonnages gallois, qui, selon eux, ont répandu de fausses rumeurs et de fausses informations en vue de « saboter le processus démocratique ».

Les responsables gallois, beaucoup plus militants que les dirigeants nationaux, avaient en fait décidé la grève sans avoir obtenu l'accord de la centrale nationale, ni de la Confédération intersyndicale du TUC. Aussi M. Gormley, président national du Syndicat des mineurs, avait recommandé de voter contre la grève, en espérant que les responsables locaux reconsidéreraient leur attitude.

L'absence de soutien de la hiérarchie syndicale explique en partie le vote négatif des mineurs. S'ajoute le sentiment qu'une grève indéfinie aurait des effets encore plus négatifs pour l'emploi que la fermeture de plusieurs aciéries avec, pour conséquence, des licenciements dans les charbonnages.

Après la décision des ouvriers de British Leyland rejetant une grève de solidarité en faveur d'un délégué d'atelier communiste renvoyé (*le Monde* du 22 février), et la détermination des ouvriers des aciéries de Sheerness de continuer à travailler contre l'avis du syndicat, l'attitude des mineurs est jugée très encourageante dans les milieux officiels. Ils y décèlent un changement marqué du climat social, justifiant la politique du gouvernement et son appréciation que, tôt ou tard, les travailleurs doivent prendre conscience des réalités économiques.

Vers un règlement au conflit de l'acier

Dans ce contexte, ces milieux envisagent avec optimisme la reprise des négociations dans le conflit de l'acier. La prolongation de la grève, maintenant dans sa huitième semaine, oblige la British Steel Corporation à retarder l'application de son programme de compression des effectifs, affectant cinquante-deux mille ouvriers ; dans ces conditions, une fraction des 450 millions de livres de fonds publics destinés au paiement des indemnités de licenciement pourrait être utilisée à financer l'augmentation des salaires.

Les ministres conservateurs semblent divisés à ce sujet. Sir Keith Joseph, ministre de l'industrie, a toujours exclu que les crédits destinés au fonctionnement de l'entreprise, aux investissements et au paiement des indemnités de licenciement puissent être utilisés à d'autres fins.

En outre, la grève, en se prolongeant, a affecté les stocks, créant une demande d'acier supplémentaire. Les ouvriers ont ainsi la possibilité de gagner davantage par des accords de productivité plus que jamais nécessaires. L'optimisme des milieux officiels est entretenu par l'idée que de part et d'autre on souhaite arriver à un règlement rapide, dont le gouvernement ne sera pas mécontent, même au prix d'un certain assouplissement.

Enfin la menace d'une grève des travailleurs des eaux et égouts paraît être conjurée. Les dirigeants du syndicat ont accepté une proposition d'augmentation de 21,4 % (2,2 % de plus que l'offre primitive) et ils ont recommandé à leurs adhérents d'entériner l'accord intervenu.

HENRI PIERRE.

LA TURQUIE REÇOIT DU FMI UNE AIDE DE 220 MILLIONS DE DOLLARS

Washington (A.F.P.). — Le Fonds monétaire international a approuvé l'octroi d'environ 220 millions de dollars de crédits à la Turquie, apprend-on, le 21 février, dans la capitale fédérale.

Le conseil exécutif du Fonds a décidé d'autoriser Ankara à effectuer un tirage sur le crédit « stand-by » d'environ 325 millions de dollars qui lui avait été octroyé en juillet, mais qui avait été bloqué peu après. Le F.M.I. n'a pas précisé le montant du tirage approuvé, mais il serait de l'ordre de 130 millions de dollars.

Le F.F.I. a d'autre part consenti un prêt séparé de 90 millions de dollars destiné à compenser une baisse des recettes d'exportation de la Turquie.

Le Fonds monétaire marque ainsi sa confiance dans les nouvelles mesures de redressement économique prises par le gouvernement du premier ministre Suleyman Demirel, souligne-t-on dans les milieux économiques à Washington. Le crédit « stand-by » de juillet avait été accordé sous le gouvernement de M. Bulen Ecevit. Il avait été bloqué, après un tirage de 85 millions de dollars seulement, car e F.M.I. estimait que la Turquie ne respectait pas les conditions du prêt.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —	
$ E.-U. ..	4,1055	4,1085	— 120	— 95	— 235	— 205	— 540	— 480
$ can. ...	3,5734	3,5777	— 65	— 28	— 94	— 52	— 261	— 185
Yen (100).	1,6648	1,6674	+ 32	+ 53	+ 81	+ 104	+ 256	+ 297
DM	2,3420	2,3456	+ 66	+ 93	+ 158	+ 184	+ 490	+ 549
Florin ...	2,1243	2,1271	+ 7	+ 25	+ 14	+ 36	+ 110	+ 154
F.B. (100).	14,4227	14,1414	— 216	— 103	— 525	— 313	—1300	— 820
F.S.	2,4927	2,4960	+ 175	+ 210	+ 332	+ 368	+ 952	+1027
L. (1 000).	5,0590	5,0655	— 260	— 190	— 585	— 500	—1720	—1600
£	9,3801	9,3898	— 387	— 312	— 830	— 725	—1965	—1775

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 1/4	7 5/8	8 3/8	8 3/4	8 9/16	8 15/16	8 15/16	9 5/16
$ E.-U. ..	15 9/16	15 7/8	16 1/16	16 3/8	16 3/16	16 9/16	16 3/8	16 5/8
Florin ...	11 1/2	12 1/4	11 1/2	12 1/4	11 7/8	12 5/8	12	12 3/4
F.B. (100).	11 1/4	13 3/4	14 3/8	15 1/8	14 3/8	15 1/8	14 3/4	15 1/4
F.S.	1/8	5/8	3 5/16	3 11/16	4 5/16	4 11/16	5 3/8	5 3/4
L. (1 000).	14 3/4	16 1/4	18 1/4	20 1/4	18 1/4	20 3/4	19 1/4	21 1/4
£	16 3/4	18 1/4	17 1/4	18	17 1/4	18 1/4	17 1/4	18 1/2
Fr. franç.	11 7/8	12 1/8	12 7/8	13 1/8	13 1/8	13 5/8	13 7/8	14 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRICULTURE

M. Bernard Thareau accuse son successeur à la tête de la Fédération porcine d'être devenu « un patron de choc »

M. Bernard Thareau, qui fut pendant sept ans président de la Fédération nationale porcine, accuse dans une lettre ouverte son successeur, M. Jean-Marc Tassaert d'avoir été transformé « *par l'illusion du pouvoir* ». « *Longtemps j'ai voulu rester silencieux*, écrit M. Thareau, qui est aussi responsable de la commission agricole du parti socialiste, *mais les derniers événements, d'une gravité exceptionnelle pour un responsable syndical agricole, me conduisent aujourd'hui à dénoncer dans une lettre ouverte aux administrateurs, l'attitude de l'actuel président de la F.N.P. et à me désolidariser nettement de certains responsables qui se sont présentés comme héritiers du courant syndical que nous représentions.* »

Que reproche M. Thareau à M. Tassaert ? L'éviction en 1978 de M. Guy Le Fur, secrétaire général de la F.N.P., « *par la couverture de pratiques contraires aux statuts de l'organisation* », le refus de soutenir certaines actions syndicales départementales ou régionales, dans l'Ouest notamment, l'abandon de la revendication d'une organisation globale du marché de type office, le licenciement du directeur, aussitôt remplacé par un cadre de la F.N.S.E.A., et, plus récemment encore, « *le licenciement de deux animateurs syndicaux dans des conditions que seuls des patrons de choc réalisent aujourd'hui : retrait de leurs attributions, préavis de vingt-quatre heures et vidage de nuit de leurs bureaux* ».

M. Thareau reproche encore à son successeur d'avoir utilisé le travail de l'un des permanents licenciés pour « *servir les intérêts d'un politicien giscardien de son département* », alors que, jadis, il prônait « *une neutralité prudente du syndicalisme vis-à-vis des partis politiques* ».

[Regroupant des militants syndicaux beaucoup plus critiques à l'égard des pouvoirs publics et de la politique de concernation, comme, mais à un moindre degré, l'ensemble des sections spécialisées de l'élevage, la F.N.P. s'était souvent opposée à la direction de la F.N.S.E.A. Le jeu de M. Debatisse d'abord, puis de son successeur à la tête de la Fédération des exploitants agricoles, M. Guillaume, a consisté à renforcer le pouvoir de la F.N.S.E.A. au sein des associations spécialisées. En fait, M. Thareau reproche à M. Tassaert, qui était un de ses proches, d'avoir changé de camp et d'avoir favorisé la « reprise en main » de la F.N.P. par l'équipe de M. Debatisse.]

L'affaire du mouton

M. JENKINS DEMANDE A LA FRANCE DE RESPECTER LE TRAITÉ DE ROME

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — M. Jenkins a adressé, le 22 février, une lettre à M. Giscard d'Estaing dans laquelle il demande à la France de respecter les dispositions du traité de Rome dans l'affaire du mouton. En appliquant une taxe sur les importations de viande ovine en provenance de Grande-Bretagne, le gouvernement français enfreint, estime le président de la Commission européenne, la réglementation communautaire.

Les mesures de restriction à l'importation prises par Paris ont déjà fait l'objet d'une condamnation par la Cour européenne de justice en septembre. Devant le refus de la France de se ranger à l'avis de la cour de Luxembourg, la commission a introduit en janvier un second recours devant les juges européens. — M. S.

Commerce

● *Une opération « villes mortes »* a été lancée dans tout le département de la Loire, jeudi 21 février, par les organisations du commerce indépendant, de l'artisanat et des services, pour protester contre l'implantation de grandes surfaces, dans la plaine du Forez. Le mouvement a été suivi très fortement dans les arrondissements de Saint-Étienne et de Montbrisson, mais assez peu dans celui de Roanne. Un millier de personnes ont défilé dans les rues de la préfecture. La manifestation avait lieu à la veille de la réunion de la commission départementale d'urbanisme commercial. — *(Corresp.)*

PATRONAT

Au conseil exécutif du C.N.P.F.

M. OLIVIER LECERF REMPLACE LE BARON EMPAIN

Le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) vient de procéder à des nominations :

● M. Jacques Blosse-Duplan, P.-D. G. de Dollfus-Mieg, est nommé vice-président de l'organisation patronale.

● M. Jacques de Perthuis, délégué général de l'Union des chambres syndicales du pétrole, devient président de la commission de l'environnement.

● M. Georges-Pierre Rateau, P.-D. G. de la Compagnie normande des transports routiers, devient président de la commission des transports.

● M. Georges Boudeville, administrateur-directeur général de T.R.T., devient président de la commission innovation et recherche.

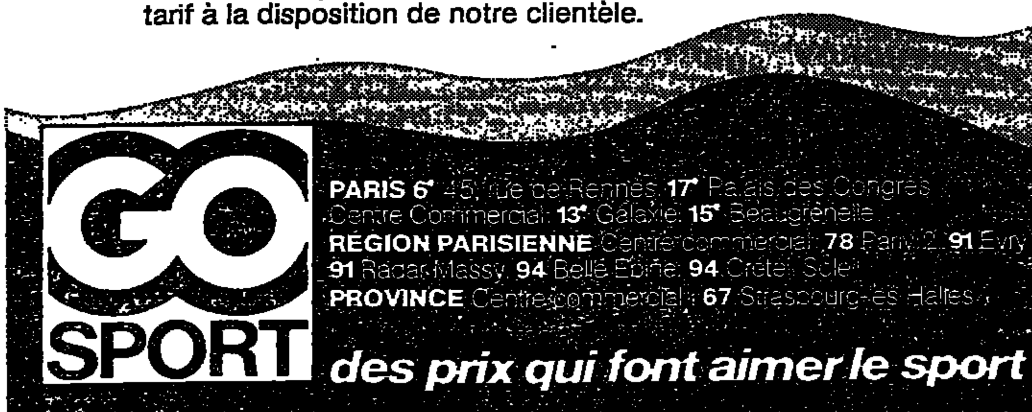
● M. Olivier Lecerf, P.-D. G. du groupe Lafarge, qui présidait cette dernière commission, devient membre du conseil exécutif du C.N.P.F. (1). Il remplacera le baron Edouard-Jean Empain, P.-D. G. de Schneider S.A., qui s'est retiré « *pour convenances personnelles* ».

[Le baron Empain était devenu membre du conseil exécutif du C.N.P.F. en janvier 1976. A l'époque, cette nomination avait fait quelque bruit puisque, pour la première fois, un industriel étranger — le baron Empain est Belge — faisait son entrée dans l'organe de décision de l'organisation patronale. Il s'agissait alors de marquer avec éclat la réussite du groupe Schneider, qui, par le biais de Creusot-Loire et de sa filiale Framatome, venait de se voir confier le monopole de la construction des réacteurs du programme nucléaire français.

Deux ans plus tard — en janvier 1978 — survint l'enlèvement du baron Empain qui défraya la chronique. Même s'il n'y fut jamais fait publiquement allusion, il est clair que les « révélations » sur la vie privée du baron et ses déclarations après sa libération avaient choqué le monde patronal. D'où, sans doute, la « séparation à l'amiable » qui intervient aujourd'hui et qui prend place dans une réorganisation plus générale du C.N.P.F., souhaitée par le président Ceyrac avant son départ prévu pour la fin 1981.]

(1) Le conseil exécutif du C.N.P.F. comprend trente-cinq membres.

● *M. René Mayer, ingénieur général des ponts et chaussées*, vient d'être nommé directeur du Centre scientifique et technique du bâtiment. Il succède à M. René Rossi.



MARCHÉ COMMUN

AU NOM DES SOCIALISTES FRANÇAIS DE L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

M. Pisani propose une nouvelle politique agricole

Des prix garantis dégressifs en fonction de la quantité produite par l'exploitation afin d'améliorer le rapport entre l'offre et la demande et par là même diminuer le coût financier engendré par le soutien du marché. Des taxes progressives sur les importations de « produits équivalents » aux produits européens (soja par exemple) dont l'achat massif empêche une orientation suffisante de la production et concourt à l'accumulation d'excédents. Une politique structurelle ambitieuse fondée sur des contrats-programmes de longue durée. Un renforcement de l'organisation professionnelle en mettant l'accent par la création « d'agences européennes de commerce agricole » sur la conquête des marchés extérieurs. Tels sont les traits principaux de l'esquisse d'une nouvelle politique agricole européenne qui vient d'être présentée à la commission de l'agriculture de l'Assemblée européenne par cinq membres socialistes français : M. Edgard Pisani, Mme Edith Cresson, MM. Maurice Faure, Charles Josselin et Georges Sutra.

Alléger les dépenses de soutien et accroître l'autonomie de la Communauté

Le bilan de la politique agricole commune par lequel commence le rapport Pisani est balancé. « *Elle a permis*, écrit l'ancien ministre du général de Gaulle, qui a concouru si activement à sa mise en place, *certains résultats substantiels* » : augmentation notable de la production, amélioration du niveau de vie de « *certains* » agriculteurs (même si les inégalités ont eu tendance à s'accroître), stabilité des prix. Les efforts, légitimes, du législateur européen au début des années 60 ont porté sur la création d'un espace agricole unifié. Il a donc négligé la mise en place d'une « *réelle* » politique de structures agricoles et d'une politique d'exportations.

De ce fait, notamment, les disparités entre exploitations de tailles différentes, entre régions, entre productions septentrionales et méridionales n'ont fait que croître. « *Il était inévitable que, exclusivement ou presque fondée sur le produit, la PAC fût plus profitable à celui qui produisait le plus... Exclusivement ou trop exclusivement préoccupée de productivité, la PAC a abouti, au risque d'y succomber, au développement de produits sans sol et à l'intensification des productions de base grâce à l'apport plus que proportionnel d'éléments extérieurs (engrais, énergie).* »

La PAC, poursuit le rapport, a connu un « *âge d'or* » lorsque les excédents structurels n'avaient pas fait leur apparition du temps de la Communauté à six, et surtout avant les fortes tensions monétaires qui sont à l'origine des montants compensatoires monétaires (M.C.M.). « *Ceux-ci ont fractionné le marché et accordé à certains producteurs des rentes de situation monétaire favorisant la technique et l'organisation, aidant la création de moyens anormaux de production.* »

« L'arme de la faim »

La nécessaire redéfinition de la PAC doit tenir compte des erreurs et défaillances identifiées mais aussi d'une série d'éléments nouveaux, comme la crise de l'emploi et celle de l'énergie, les perspectives ouvertes par la recherche scientifique, la société entourée de pratiques de défense de l'environnement, le phénomène de plus en plus dramatique et révoltant de la faim dans le monde, et en première place, à l'échelle politico-économique de notre continent, le prochain élargissement de la Communauté. M. Pisani, parmi les éléments actuels à prendre en compte pour tracer le profil de la nouvelle politique agricole commune, évoque « *le monde incertain* ».

C'est l'occasion pour lui, mieux que dans le sage bilan du début du rapport (où le technocrate, doublé du socialiste, se devait de n'oublier aucune des critiques traditionnelles), d'affirmer son profond attachement et les raisons de celui-ci à la PAC.

« *Les Européens, habitués qu'ils sont à la sécurité de leurs approvisionnements (...), entendent sans frémir parler de l'arme de la faim ; ils rêvent qu'on l'utilise contre les grands du pétrole ; ils songent à la dépendance accélérée de l'U.R.S.S., mais ils font comme si ces problèmes ne les concernaient pas. Par-dessus tout, ils protestent, certains d'entre eux surtout, contre le fait que la PAC les oblige à payer cher des produits qu'il serait aisé d'acheter bon marché sur le marché mondial. Ils font une singulière erreur et un certain discours politique les y enferme...* »

Après avoir observé que la référence aux prix mondiaux ne peut être que limitée, car ceux-ci ne concernent que les quantités qui traversent les frontières et sont très inférieurs aux prix pratiqués à l'intérieur de leurs frontières par les pays exportateurs eux-mêmes, M. Pisani ajoute : « *Le temps n'est plus très éloigné où les prix européens et les prix mondiaux se rejoindront... Ce serait folie que de se laisser aveugler par une situation en effet difficile ; dans un monde dangereux et instable, la politique agricole commune aura permis que se développe sur notre continent un système productif qui assure notre sécurité, compense une partie de nos déséquilibres extérieurs, s'annonce comme un régulateur économique efficace. Le problème n'est point et ne saurait être en aucun cas de détruire ce système productif et de mettre en cause la politique qui a permis son développement, mais bien de renforcer cette politique en la soumettant à la lumière des critiques qu'elle a méritées et des faits nouveaux dont elle n'a pas encore tenu compte.* » Les propositions à cette fin présentées par M. Pisani et ses amis s'inscrivent, soulignent-ils, « *dans la logique des délibérations budgétaires de l'Assemblée européenne* ».

Quels sont les axes de la redéfinition de la PAC. D'abord et surtout, « *la mise en œuvre d'une politique modulée de garanties et donc la contribution progressive des producteurs aux charges de la régulation du marché* ». Pour mettre en œuvre cette nouvelle politique de soutien, M. Pisani suggère de distinguer : les produits de base à marchés mondiaux (céréales, sucre, oléagineux, végétaux) et les produits à marchés limités (beurre, fruits et légumes, vins). L'idée est de fixer des prix dégressifs, selon la quantité produite par chaque exploitation, pour les deux catéfories de produits, mais la dégressivité serait beaucoup plus forte pour la seconde.

Pour les produits de base pour lesquels existe un marché mondial, c'est la restauration du système de quantum qui est préconisée, proche de celui qui est déjà appliqué pour le sucre ou de celui qui était appliqué jadis par l'Office du blé. Grâce à un système de prix dégressifs par tranches successives, on parvient à « *payer un prix de base rémunérateur aux exploitations familiales qu'il faut favoriser ; à tenir compte du coût dégressif des productions à mesure que joue l'effet d'échelle ; à collecter les derniers quintaux à un prix proche du prix mondial et à alléger d'autant la charge de restitution (subvention à l'exportation)* ». Cela permettrait de mettre fin, soulignent les auteurs, à la rente de situation injustifiée dont bénéficient aujourd'hui les grandes exploitations.

En ce qui concerne les produits pour lesquels il n'existe pratiquement pas de marché mondial (produits laitiers, fruits et légumes, vins), les disciplines doivent être encore plus rigoureuses car il ne s'agit plus ici d'obtenir des excédents au prix mondial, mais de limiter le niveau de la production à celui des besoins. Pour y parvenir il est proposé un « *système de prix fortement dégressifs* ». Au-delà d'un niveau de production permettant à l'exploitant d'obtenir un revenu raisonnable, ils ne bénéficieraient donc que d'une garantie de prix très réduite.

Pour les « *produits nouveaux* », dont la Communauté est largement déficitaire (soja, plantes fourragères nouvelles, produits agricoles énergétiques), M. Pisani, très soucieux d'accroître l'autonomie de la Communauté et à l'évidence passionné par les possibilités ouvertes grâce à la recherche biologique, suggère un « *véritable système de prix incitatifs* ».

Les « *produits équivalents* », qui, n'étant pas produits dans la C.E.E., y entrent librement (soja et manioc par exemple) et peuvent y concurrencer sans contrepartie des produits similaires, devraient être désormais assujettis à une taxe à l'importation. « *Le prélèvement sur l'importation de produits équivalents aurait pour avantages : de mettre un terme à la rente de situation consentie aux grands élevages fondés sur les importations ; de ralentir la constitution d'excédents structurels de produits laitiers. Faute de l'instaurer, on créerait une véritable distorsion de concurrence au profit des produits importés, qui seraient hors taxes alors qu'un système de taxation aurait été mis en place pour les produits communautaires.* »

Contrats structurels avec les régions

« *C'est une illusion de croire (...) que le système agricole est capable de se redéployer lui-même.* » La politique des marchés doit donc absolument être complétée par une politique structurelle puissante. Il faut en laisser l'exécution aux administrations nationales, régionales et locales qui sont au contact des réalités. « *Mais la C.E.E. doit demeurer à la fois coordonnateur, l'orienteur et, dans une large proportion, le financier des politiques.* »

M. Pisani propose la conclusion de « *contrats structurels* » passés entre la Communauté et les régions, sur proposition des Etats membres, contrats qui dépasseraient l'agriculture pour embrasser l'économie régionale dans son ensemble. Comme exemple de contrat-programme qu'il a en tête l'auteur cite celui qui, « étalé sur dix ou quinze ans », permettrait d'organiser le développement et le réaménagement des régions méditerranéennes de la C.E.E., et par là même de réussir l'élargissement. Bref, la politique structurelle doit tourner le dos à une politique de saupoudrage des crédits disponibles et avoir comme ambition « *de faire évoluer les zones de crise* ».

M. Pisani, zélé promoteur jadis des groupements de producteurs, constate que « *la Hollande, le Danemark, l'Angleterre, ont démontré l'étonnante efficacité d'une politique dès lors qu'elle a pour acteurs des coopératives unies...* » Ce besoin d'organisation est particulièrement vif dès lors qu'on souhaite exporter, d'où l'idée de créer des « *agences européennes de commerce agricole* » auxquelles il reviendrait de passer des contrats à long terme pour l'approvisionnement avec des pays tiers. Pour favoriser une telle stratégie, il est proposé la création de stocks régulateurs importants à ne pas confondre avec la création de « *réserves alimentaires* » que « *la Communauté doit constituer et distribuer, hors marché, au seul profit de ceux qui ont faim* ».

Comment sera financée cette nouvelle politique agricole ? La partie du rapport consacrée à cet aspect important de la réforme est brève, les auteurs se bornant à constater que le système de prix dégressifs qu'ils préconisent devrait permettre de limiter sensiblement les dépenses de soutien.

Pour terminer, le rapport évoque la procédure à suivre : l'Assemblée européenne, la Commission et le Conseil sont invités à rapidement se saisir des propositions qui leur sont faites et à s'atteler à la redéfinition de la PAC.

PHILIPPE LEMAITRE.

ÉNERGIE

La Commission de Bruxelles va étudier un projet de taxe pétrolière

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne a l'intention de prendre au cours du printemps une *« initiative »* majeure concernant la politique énergétique. Telle est l'intention qui ressort du débat qu'elle a consacré mercredi 20 février à ce dossier.

La semaine passée, devant l'Assemblée européenne, le président Jenkins et, surtout, B. Brunner, le commissaire compétent, avaient laissé prévoir que la Commission pourrait bientôt proposer l'instauration d'une taxe communautaire sur les importations et la production de pétrole, dont le produit serait utilisé pour accélérer et compléter les programmes nationaux d'économie d'énergie et de développement des ressources alternatives. La majorité des commissaires a finalement estimé qu'il convenait, avant d'indiquer comment financer um fonds, d'être au clair de ce qu'on voulait faire des crédits ainsi rassemblés.

Le débat de mercredi, de l'aveu des participants, a surtout servi à reparler du problème. La première observation est un constat d'échec : les opérations tentées depuis 1973 en matière énergétique à l'échelle de la C.E.E. ont pour l'essentiel avorté. Pire, la Commission n'est pas capable d'indiquer avec certitude, ni avec sérieux, quelle est la voie à suivre, quelles sont les actions communes qu'on peut entreprendre.

La Commission a donc l'ambition d'accomplir un travail d'identification au cours des prochaines semaines : voir comment la Communauté peut aider à résoudre les problèmes que posent aux gouvernements membres la raréfaction du pétrole et l'augmentation de son prix ; voir si son action peut constituer un *« apport net »* indiscutablement utile pour les Neuf. Il a été précisé en commission que cette réflexion ne pourrait ignorer l'environnement économique général, les données macro-économiques de la crise énergétique. Dit autrement, cela signifie que les auteurs de cette réflexion sont invités à ne pas jongler à la légère avec des idées ou avec des chiffres ; qu'on ne peut pas, par exemple, affirmer brutalement et sans y regarder de très près, que le prix du pétrole est insuffisant et qu'il faut donc le relever par des taxes, sous le prétexte que le niveau atteint n'est pas assez élevé pour que deviennent rentables les investissements consacrés aux énergies de remplacement.

Une fois qu'on sera au clair sur l'opportunité de faire quelque chose à l'échelle de la C.E.E., que l'on en aura mesuré les conséquences internes et externes (relations avec les pays de l'OPEP et avec les Etats-Unis), il faudra déterminer si les interventions de la C.E.E. ainsi identifiées *impliquent* des besoins financiers. Plusieurs commissaires ont fait remarquer mercredi que ce n'était pas du tout évident — les retards des programmes nucléaires, ont-ils fait valoir à titre d'exemple, ne résultent en aucune manière d'obstacles financiers, — qu'en *tout* état de cause, faute d'y avoir réfléchi, on ne pouvait avoir aujourd'hui une idée *même* approximative du montant de la contribution financière communautaire nécessaire.

Si on arrive à la conclusion qu'il faut de l'argent, il est exact alors que la taxe fiscale est une voie possible. C'est donc seulement au terme d'une réflexion complexe que les services bruxellois en viendront à davantage explorer les possibilités de taxes communautaires sur l'énergie. D'ores et déjà, l'idée d'une taxe perçue uniquement sur les importations de pétrole paraît totalement exclue, et par ailleurs personne ne s'aventure à parler du niveau des taxes envisagées. Concevoir et proposer des actions de politique énergétique adaptées à la Communauté d'aujourd'hui et à ses institutions : c'est une tâche énorme que prétend accomplir en fin de mandat la Commission européenne. Beaucoup à Bruxelles considèrent que c'est une tâche hors de portée. — Ph. L.

● *Standard Oil of Indiana* accepte de rembourser 700 millions de dollars (près de 3 milliards de francs) à ses clients (ou sous forme d'investissements accélérés dans l'énergie) afin d'éviter les poursuites dont la menaçait le gouvernement américain. Cet accord est le plus important de tous ceux conclus récemment entre le département de l'énergie et les grandes compagnies pétrolières accusées d'infractions à la réglementation en matière de prix et des produits pétroliers pour la période 1973-1976. — *(A.F.P.)*

Selon le ministre vénézuélien du pétrole

LES PRIX DE L'OPEP POURRAIENT ÊTRE « RÉUNIFIÉS » AU MOIS DE JUIN

Les ministres chargés du pétrole de l'Arabie Saoudite, d'Algérie, d'Irak, du Koweït et du Venezuela et le gouverneur de la Banque centrale d'Iran se sont réunis le 21 février à Londres pour examiner — pendant deux *jours* — *le rapport préparé* par le Comité de stratégie à long terme de l'OPEP. Ils ont dû attendre pour commencer leurs travaux le retour de Cheikh Yamani, qui avait quitté Londres pour Ryad le 19 février en raison de l'état de santé du roi Khaled.

Le rapport du comité de stratégie à long terme fait le point sur la production mondiale de pétrole d'ici à la fin du siècle et les rapports entre l'Organisation, les pays en voie de développement et les pays industrialisés. Enfin, il préconise l'établissement d'un système de fixation du prix du brut qui tiendrait compte de l'inflation mondiale, des fluctuations monétaires et du taux de croissance dans les pays industrialisés. Deux pays — l'Algérie et l'Iran — semblent n'être guère favorables à ce rapport tel qu'il est rédigé.

En marge de cette rencontre, le ministre vénézuélien du pétrole, M. Calderon Berti, a prédit la fin des hausses brutales du prix du pétrole. Il a estimé que la « réunification » des prix de l'OPEP serait réalisée en juin.

● *Protestation des transporteurs routiers contre la hausse du prix du gazole.* — L'Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles (UNOSTRA) a protesté le 21 février contre l'augmentation de 11 centimes par litre de gazole. Les transporteurs routiers estiment que cette hausse *« frappe plus durement les entreprises de transport alors que ces dernières, soumises aux décisions arbitraires du ministre de l'économie, ne peuvent répercuter immédiatement dans leurs tarifs les augmentations de leur prix de revient »*. Ils réclament que la T.V.A. sur le gazole soit déductible, ce qui a toujours été refusé par le ministère.

L'O.C.D.E. PRONE LA RELANCE DES PROGRAMMES NUCLÉAIRES

Des experts nucléaires de l'O.C.D.E., qui regroupe vingt-quatre pays industrialisés, craignent une grave pénurie d'uranium d'ici à l'an 2000. Lors d'une conférence de presse tenue le 21 février à Paris, ils ont indiqué qu'il y a actuellement un excédent d'uranium parce que l'on construit moins de centrales nucléaires que prévu.

Cette situation, ont-ils estimé, pourrait provoquer un manque de confiance dans l'uranium en tant que carburant et conduire les producteurs à ralentir ou même à cesser l'exploration et la recherche de nouvelles réserves.

Les experts de l'O.C.D.E. demandent donc aux gouvernements de favoriser le développement de l'énergie nucléaire pour assurer dans l'avenir des fournitures normales d'uranium.

● *La C.F.D.T. dénonce la mise en route « prématurée »* des réacteurs nucléaires de Tricastin et de Gravelines. La fédération C.F.D.T. d'Electricité de France dénonce dans un communiqué publié *le 21 février le « démarrage prématuré »* des premières tranches nucléaires du Tricastin (Drôme) et de Gravelines (Nord). *« Personne aujourd'hui ne nie plus la présence de fissures sur les réacteurs et générateurs de vapeur de Gravelines et du Tricastin,* affirme la C.F.D.T. *Les autorités reconnaissent qu'il est nécessaire de disposer de moyens de contrôle fiables de l'évolution des fissures avant le démarrage des centrales, mais elles ne l'exigent que pour la deuxième tranche de Gravelines et du Tricastin. »*

● *En cas d'accident à Fessenheim,* une plaquette intitulée *« Que faire en cas d'accident à la centrale nucléaire de Fessenheim ? »* a été distribuée aux onze mille habitants des dix-sept communes du Haut-Rhin les plus proches de cette installation (voir *le Monde* du 2 janvier 1980). Ce document, illustré de dessins, rédigé en français et en allemand, indique les précautions à prendre en fonction des diverses hypothèses d'accident : confinement, évacuation, etc.

C'est la première fois en France qu'un tel document est publié. On le doit, comme l'a souligné M. Henry Goetschy, sénateur (C.D.S.) et président du conseil général du Haut-Rhin, à la ténacité de la commission de surveillance de la centrale.

AFFAIRES

S'OPPOSANT A L'OFFRE DU GROUPE BRITANNIQUE THORN

Thomson et C.G.E. se proposent de prendre le contrôle de Locatel

Les groupes Thomson et C.G.E. sont parvenus à se mettre d'accord pour formuler une offre commune pour prendre le contrôle de la société Locatel qui, avec un chiffre d'affaires de 230 millions de francs et 180 000 clients, détient 85 % du marché français de la location de télévision. La cotation des actions de Locatel à la Bourse de Paris à été suspendue vendredi.

En juin 1979, un accord avait été conclu entre le groupe britannique Thorn et les principaux actionnaires de Locatel, la banque Lazard (36 %) et Elf-Gabon (13 %). Thorn, le seul constructeur de télévision d'outre-Manche qui ne soit pas passé sous contrôle japonais, se proposait de racheter la totalité du capital de Locatel pour 240 millions de francs (450 francs par action, alors que les cours en Bourse étaient de 266 F).

Cet accord devrait recevoir l'agrément des autorités françaises. Celles-ci n'étaient guère favorables à l'opération. Au ministère de l'industrie, on craignait que Thorn ne trouve en Locatel un débouché pour vendre ses appareils de France, au moment où l'on tente de *« regonfler »* l'industrie française de la télévision, face aux menaces japonaises.

Certes, Thorn est une firme européenne. Mais elle a déjà des liens avec les Japonais pour la commercialisation des magnétoscopes, et rien ne dit que demain elle ne cédera pas, à son tour, à la pression nippone. Au secrétariat d'Etat aux P.T.T., on ne souhaitait pas non plus voir passer sous contrôle étranger un réseau commercial (mille points de contact, quatre-vingt-sept magasins) qui pourrait servir à diffuser ces nouveaux produits télématiques que sont Antiope (informations sur écran de télévision avec un téléphone et un clavier spécial). Or les Britanniques ont un produit similaire avec le système Prestel.

Dans un premier temps, personne ne s'est montré, en France, intéressé par la reprise de Locatel. Le prix était jugé trop élevé, notamment par Thomson.

L'opiniâtreté et les pressions des pouvoirs publics — qui ont *« bloqué »* depuis huit mois le dossier de Thorn au comité des investissements étrangers — auront donc eu raison des réticences. C.G.E. et Thomson se sont mis d'accord pour reprendre en commun la firme qui pourrait alors distribuer les produits des deux groupes.

Reste à régler maintenant avec les actionnaires de Locatel les modalités du rachat. Les premières négociations se sont engagées jeudi 21 février. Apparemment les principaux actionnaires de Locatel ne semblent pas prêts à accepter des conditions financières inférieures à celles formulées par Thorn en juin. Ils ont *« à défendre les intérêts de leurs propres actionnaires »* sans oublier ceux des nombreux petits porteurs de Locatel.

Pour Thomson et C.G.E., la question n'est pas tant le prix de l'action que la somme à débourser. *« 240 millions de francs, c'est trop, même à deux ! »*, disent-ils en substance. Aussi pourrait-on s'orienter vers une solution où ils se proposeraient de reprendre les actions Locatel à un prix très proche de 450 F. En contrepartie, la Banque Lazard et Elf-Gabon ne céderaient qu'une partie de leurs participations. Ils resteraient dans le capital de Locatel — pour un certain temps encore — aux côtés de Thomson et de C.G.E. — J.-M. Q.

● *La C.G.T. et le P.-D.G. de Manufrance polémiquent.* — Dans un tract distribué le 20 février au personnel de Manufrance, la C.G.T. s'inquiète de la mise en place à Paris d'une antenne d'achat de la firme employant quarante personnes qui *« ressemble étrangement à une liquidation du siège »*. Le P.-D.G. de la société, M. Mestries, en réponse à ce tract, a justifié le transfert d'une partie des services commerciaux à Paris au nom de l'efficacité économique, tout en donnant l'assurance *« que Manufrance restera à Saint-Etienne, où demeureront les services comptable et financier, la gestion du personnel et le service des ventes »*. — *(Corresp.)*



TRANSPORTS

Les compagnies aériennes mettent au point un système centralisé de recherche des bagages accompagnés

L'Association du transport aérien international (IATA) et la Société internationale de télécommunications aéronautiques (SITA) viennent de mettre au point un système automatisé de recherche des bagages — BAGTRAC — qui entrera en service le 1er mars prochain.

Les compagnies aériennes traitent environ cinq cents millions de bagages accompagnés par an ; elles évaluent à plus de 150 millions de dollars (600 millions de francs) les frais de recherche et le versement des indemnités dus au mauvais acheminement et à l'endommagement des valises car, au dire des experts, *« il est relativement rare qu'un colis soit définitivement perdu »*.

Certaines compagnies aériennes ont déjà leur propre système de recherche des bagages mais celui-ci est de portée trop limitée pour satisfaire les réclamations des passagers qui, souvent, au cours d'un même voyage, utilisent les services de plusieurs transporteurs. L'originalité du BAGTRAC est de centraliser le fichier des valises mal acheminées et celui des valises non réclamées et d'établir entre eux des concordances par l'intermédiaire de la SITA qui possède *« le réseau privé de télécommunications le plus étendu du monde puisqu'il couvre cent cinquante deux pays »*.

Pour établir ces concordances, le système garde en mémoire, de trois à cinq jours, le nom et les initiales portés sur le bagage, le numéro d'identification apposé lors de l'enregistrement, le genre et la couleur de la valise, les différentes escales.

Il confronte automatiquement les données qu'il reçoit avec celles qu'il possède et si des éléments de convergences *« significatifs »* se dégagent de cette comparaison, il en informe le demandeur qui pourra alors récupérer le colis égaré. Dans un premier temps, le BAGTRAC fonctionnera sur téléimprimeur ; à partir du mois d'août 1980, il offrira un service en temps réel dont le délai de réponse n'excédera pas trois secondes.

L'IATA est responsable de la gestion administrative du service BAGTRAC. La SITA en assure le contrôle technique à partir de son centre de traitement de données GABRIEL, installé à Atlanta aux Etats-Unis. Le prix de l'abonnement est de cent dollars par mois (400 francs) auxquels s'ajoute une redevance — de l'ordre de 4 à 5 cents — proportionnelle au nombre de bagages recherchés.

La mise au point du BAGTRAC aura coûté 400 000 dollars. *« Nous espérons, avant un an, intéresser à ce système au moins une centaine de compagnies aériennes, régulières ou charter »*, affirme M. Claude Lalanne, directeur général de la SITA. *« Le lancement de ce service n'aura pas pour effet de diminuer le nombre des bagages égarés ou volés*, précise M. Knut Hammarskjold, directeur général de l'IATA, *mais de permettre de les retrouver et de les restituer plus rapidement. »*

● RECTIFICATIF. — Dans l'article intitulé « Feu vert pour la construction de la deuxième ligne du métro de Marseille » (*le Monde* du 14 février), il fallait lire : *« la deuxième ligne (...) bénéficie d'une subvention représentant le tiers* (et non pas les trois quarts) *de la dépense »*.

ENVIRONNEMENT

ÉCOLOGISTES ET CHASSEURS : MÊME COMBAT

M. Jacques Hamelin, président des fédérations de chasseurs, et le professeur Jean-Claude Lefeuvre, président de la Fédération des sociétés de protection de la nature, se sont rencontrés récemment. Ils sont tombés d'accord sur la nécessité de préserver la faune sauvage et ont décidé de se rencontrer *« le plus souvent possible »* pour coordonner leur action en faveur des milieux naturels, sans lesquels la faune ne peut survivre.

Chasseurs et protecteurs de la nature ayant appris à se connaître dans des actions communes aborderont ensuite dans un meilleur esprit de compréhension des dossiers plus litigieux. L'un de ceux-ci concerne la représentation des intérêts de la nature dans les commissions départementales.

URBANISME

A L'ESSAI A PARIS

La « sanisette » après la vespasienne

Après Vespasien, Jean-Claude Decaux... L'homme des Abribus, des mâts de signalisation, des panneaux publicitaires, petits et grands, installés sur le trottoir de la capitale ou sur celui de nombreuses villes de province — toutes tendances politiques confondues, — vient de lancer sur le marché urbain un nouveau produit : la « sanisette », ou sanitaire public à entretien automatique, utilisable indifféremment par les hommes, les femmes, les personnes âgées ou les enfants.

Trois sanisettes, dont le droit d'entrée a été fixé à 1 franc, ont été installées, à l'essai pour un mois, dans le quartier Beaubourg, deux aux abords du Centre Georges-Pompidou et une devant le numéro 36 du boulevard de Sébastopol.

Au terme de la période d'essai, un appel d'offre sera lancé par la mairie en vue d'un éventuel contrat qui porterait sur quatre cents à cinq cents de ces nouveaux « chalets », pardon, « cabines de nécessité », soit une vingtaine par arrondissement.

Construits dans un béton « *imitant la pierre* » et pouvant être teinté à volonté en fonction de l'environnement, ces édicules portent un revêtement de cannelures verticales anti-affichage et anti-graffiti. Ils ne recevront aucune publicité et leur entretien sera assuré par l'entreprise Decaux, qui assure que de nombreuses villes de banlieue ou de province (Rouen, Saint-Etienne et Lyon) s'intéressent aux sanisettes et attendent la conclusion de l'essai entrepris dans la capitale. En fabrication de série et installation comprise, leur prix de revient est, à l'unité, de 100 000 à 120 000 francs. Leur prix de location à la Ville sera de 40 000 francs par an, à charge pour la municipalité de se rembourser sur les droits d'entrée, dont elle fixera elle-même le tarif. — J. P.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

A propos du prolongement d'une ligne de métro

M. Griotteray reproche à M. d'Ornano de se substituer aux élus régionaux

Le 13 février dernier, M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, annonçait au cours d'un déjeuner de presse que le gouvernement avait décidé de prolonger la ligne de métro n° 1 (Vincennes-Neuilly) jusqu'à la Défense (« le Monde » du 15 février). M. Alain Griotteray, rapporteur général du budget de la région Ile-de-France, a, le 21 février, publié après cette décision, qu'il dit « avoir appris par voie de presse », un communiqué très vif. Il l'a lui-même intitulé « Qui fait quoi ? »

La région parisienne, où les décideurs — et les financiers — sont nombreux a souvent été le théâtre de douloureux conflits d'attributions. Une polémique sourde et parfois ouverte a longtemps opposé M. Jacques Chirac, maire de Paris, à M. d'Ornano, ancien candidat à la mairie. Aujourd'hui, la querelle que soulève M. Griotteray intéresse non seulement deux responsables de la majorité mais deux membres du même parti (le P.R.) de cette majorité.

Dans un communiqué M. Griotteray se félicite de cette mesure *« utile à la population de la région »* mais se déclare *« surpris que de tels propos aient été tenus de manière aussi inattendue pour les élus régionaux »*. Et il continue par ces observations : *« S'il est vrai que le gouvernement constitue une partie prenante considérable dans la mise en œuvre des solutions aux problèmes d'aménagement de la région, il lui était alors tout à fait facile d'informer de ce projet le conseil régional, qui est, de par la loi, compétent pour décider de réaliser seul ou en cofinancement des investissements et singulièrement en matière de transports en commun. Ou faut-il voir dans l'attitude de l'État le désir de prendre en charge la totalité de la dépense des travaux du tronçon Neuilly-Défense ?*

» Par ailleurs, le conseil régional d'Ile-de-France vient de recevoir de son tuteur, l'Etat, les observations suivantes à l'occasion de son budget 1980 voté en décembre dernier : « Nous » croyons devoir, par ailleurs, » souligner que la situation financière de la R.A.T.P. et de la » S.N.C.F., dont le caractère » préoccupant a souvent été mis » en relief à propos du projet » gouvernemental de réforme des » transports parisiens incite à » ralentir le rythme des investissements, notamment en matière d'extension de réseaux, » qui ne peuvent qu'accroître à » terme les charges d'exploitation » de ces entreprises ».

» Ces critiques s'appliquent aux décisions prises dans un programme adopté par l'Etablissement public régional dans le cadre de ses attributions et concerne le prolongement de la ligne n° 5 et du R.E.R. de Cergy à Puiseux ainsi que l'aménagement de la station commune S.N.C.F.-R.A.T.P. de Saint-Michel.

» *Ces positions divergentes*, conclut le rapporteur général, *s'expliquent par le fonctionnement chaotique des institutions régionales qui ont du mal à s'insérer dans la vie du pays. »*

● *M. Jacques Guiu*, commissaire à l'aménagemnet des Pyrénées, a été chargé de constituer et d'animer la « Mission du grand Sud-Ouest », indique une lettre du premier ministre aux responsables départementaux et régionaux d'Aquitaine, de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées.

Cette mission aura pour tâche, précise la lettre de M. Barre, de « veiller à la mise en œuvre des décisions du plan décennal, notamment en assurant les liaisons nécessaires avec les départements ministériels concernés, en préparant les prochains programmes annuels et en instruisant les dossiers à caractère interrégional ».

CIRCULATION

PROGRESSION INQUIÉTANTE DU NOMBRE DES MOTOCYCLISTES VICTIMES D'ACCIDENTS DE LA ROUTE

Le nombre de vélomotoristes et de motocyclistes victimes d'accidents mortels a été en très forte augmentation en 1979, annonce le comité interministériel de la sécurité routière. On a compté 1 005 motocyclistes et cyclomotoristes tués en France au lieu de 807 en 1978, soit 24,5 % de plus.

Cette augmentation est même de 35,70 % pour ce qui est des « motocyclettes » (plus de 125 cm3, selon la classification de 1979). Le nombre des blessés (12 930 au lieu de 11 316) a connu une évolution parallèle et s'est accru entre 1978 et 1979 de 14,3 %.

« De tels résultats, déclare le comité interministériel de la sécurité routière, *sont d'autant plus inquiétants qu'ils se situent dans le prolongement d'une progression constante depuis plusieurs années dont rien ne permet de déceler la fin. Ils justifient les mesures prises par le gouvernement pour tenter de diminuer le nombre des accidents dont sont victimes les usagers de la moto, qui sont, pour la plupart, des jeunes. »*

Le nombre des utilisateurs de cyclomoteurs (engins de moins de 50 cm3) tués dans les accidents de la route a, en revanche, continué à décroître fortement en 1979 : 1 411 victimes au lieu de 1 650, soit une diminution de 14,5 %. *« Ce résultat*, indique le comité interministériel, *s'explique probablement par une certaine diminution de l'usage de ces engins et, dans une moindre mesure, par l'extension progressive du port du casque »*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ NANCÉIENNE DE CRÉDIT INDUSTRIEL & VARIN-BERNIER

Lors de sa séance du 21 février 1980 le Conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Michel Varin-Bernier, a arrêté les comptes de l'exercice 1979 qui font apparaître un bénéfice net de 23 583 223,50 F. Il est rappelé que le bénéfice net de 1978 était de 18 377 216,05 F après réalisation d'une plus-value à long terme de 3 060 448,24 F.

Le Conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 25 avril l'affectation d'une somme de 12 000 000 F à la réserve statutaire et l'élévation de 13 F à 15 F du dividende unitaire, assorti d'un avoir fiscal de 7,5 F (impôt déjà versé au Trésor).

Utilisant partiellement l'autorisation donnée par l'assemblée extraordinaire du 3 mai 1979, le Conseil a décidé de porter le capital social de 75 541 800 F à 109 722 000 F par émission, à compter du 5 mai, d'une action de 100 F nominal pour six anciennes puis — sous condition suspensive de la réalisation de cette première opération — attribution d'une action également pour six anciennes, par prélèvement sur les réserves.

L'ensemble des actions nouvelles porteront jouissance du 1er janvier 1980.

Enfin, une assemblée générale extraordinaire sera convoquée le 25 avril 1980 en vue d'autoriser le Conseil à procéder à une augmentation de capital réservée au personnel de la Société dans le cadre de la loi du 27 décembre 1973. Cette souscription interviendra postérieurement à la double augmentation de capital proposée aux actionnaires anciens et porterait sur un montant nominal maximum de 1 518 000 F.

CHARGEURS RÉUNIS

Le conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion du 20 février 1980, de soumettre à une assemblée générale extraordinaire des actionnaires, qui se tiendra dans le courant de l'année, un projet de conversion en actions des seize mille parts de fondateur.

Ces parts de fondateur, qui sont cotées en Bourse, ont été créées au moment de la constitution de la société, en 1872, époque à laquelle l'usage était en leur faveur.

La législation a pris, depuis quelques années, une orientation qui conduit à la disparition progressive des titres de cette nature. Le projet de conversion des parts de fondateur des Chargeurs réunis va dans le sens de cette évolution.

Les modalités proposées pour cette conversion vont être déterminées par voie d'expertise, conformément aux dispositions légales qui régissent ces parts de fondateur (loi du 29 janvier 1929, modifiée en 1966) étant donné qu'elles ont plus de vingt ans d'existence.

A cet effet, les porteurs de parts de fondateur vont être prochainement appelés à se réunir en assemblée générale pour désigner leur expert. Celui-ci sera chargé d'établir un rapport commun avec M. Mazars, l'expert choisi par le conseil d'administration.

C'est au vu de ce rapport et de celui des commissaires aux comptes que l'assemblée des actionnaires délibérera sur cette opération.

Damart serviposte

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes de l'exercice 1979 a atteint 495,6 millions de francs contre 371,4 millions l'exercice précédent, en augmentation de 33,43 %, nettement supérieure aux prévisions initiales.

La bonne progression des ventes enregistrées à la fin du troisième trimestre s'est maintenue au cours du quatrième trimestre, grâce à un bon rendement des catalogues et documents commerciaux, appuyés par une conjoncture favorable.

L'augmentation des ventes par correspondance ressort à 38,19 % et celle des centres-conseil à 31,33 %.

Les comptes ne sont pas encore définitivement arrêtés, mais il apparaît que la progression des résultats sera également sensible, malgré les frais supplémentaires exposés pour faire face à une activité exceptionnelle.

INVESTISSEMENTS SAINT-HONORÉ

Le conseil d'administration, réuni le 5 février 1980 sous la présidence de M. Roger Cukierman, a approuvé les comptes du premier exercice 1979 (22 mai 1979 - 28 décembre 1979).

Il sera proposé à l'assemblée générale, qui se tiendra le 24 mars à 15 heures, à la Compagnie financière, la mise en distribution d'un dividende de 6,20 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,50 F, soit un dividende global de 6,70 F.

Au 28 décembre 1979, le total de l'actif net était de 83,48 millions de francs et la valeur liquidative ressortait à 272,59 F contre 250 F à la création de la Sicav (+ 9,04 %).

Le président a rappelé que l'appréciation des résultats obtenus en sept mois d'existence doit tenir compte de l'étalement volontaire des investissements sur une période suffisamment longue. Ces résultats sont encourageants et renforcent notre confiance dans le concept de cette nouvelle société d'investissement, en ce début des années 80.

Nous vivons, sur le plan international, des événements graves dont les conséquences peuvent susciter de légitimes inquiétudes quant aux perspectives des marchés boursiers. Aussi, la concentration des investissements sur quelques secteurs d'activité situés à la pointe du progrès pourrait être la meilleure protection contre ces aléas.

Les objectifs premiers d'Investissements Saint-Honoré restent plus que jamais d'actualité, à savoir la recherche de sociétés performantes de taille plutôt moyenne dans des secteurs de pointe à forte croissance, en France et à l'étranger.

Au 18 février 1980, la valeur liquidative ressortait à 294,35 F (+ 17,74 % en huit mois, c'est-à-dire depuis l'ouverture au public le 18 juin 1979). L'actif de la Sicav atteint 101 millions de francs.

ENERGIA SICAV

Les actionnaires de la Sicav Assurances-Placements sont informés qu'ils peuvent, à compter du 28 janvier 1980, procéder à l'échange de leurs titres contre des titres Energia, nouvelle dénomination sociale de leur Sicav adoptée le 17 septembre 1979.

L'échange s'effectue titre pour titre, sans conformité de numéros, pour les certificats nominatifs et les actions au porteur. Formule modèle courant à remplir. Les établissements domiciliés pour cette opération sont :

— la Banque pour l'Industrie française, 26, rue Laffitte, Paris-9e ;

— la Banque de la mutuelle industrielle, 55, rue La Boétie, Paris-8e.

Les titres de la Sicav Energia ont été, d'autre part, admis en Sicovam à compter du 28 janvier 1980.

A.N.F. INDUSTRIE

A.N.F. Industrie, filiale des Ateliers de construction du Nord de la France (A.N.F.), a signé, lundi au Caire, avec les chemins de fer de l'Etat égyptien, un contrat pour la fourniture de turbo-trains destinés à la liaison rapide Le Caire-Alexandrie.

EUROPE N° 1

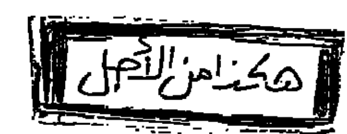
Pour les quatre premiers mois de l'exercice 1979-1980 en cours (1er octobre 1979 au 31 janvier 1980), le chiffre d'affaires hors taxes radio du groupe s'élève à 149 525 000 F contre 122 106 000 F pour la même période de l'exercice précédent, soit une progression de 22,45 %.

La progression des quatre premiers mois de l'exercice 1978-1979 par rapport à la même période de l'exercice précédent avait été de 11,18 %.

SÉLECTION - RENDEMENT

Le conseil d'administration proposera à la prochaine assemblée générale des actionnaires la distribution, au titre de l'exercice 1979, d'un dividende global de 12,27 F (dont 1,12 F d'avoir fiscal).

De fin 1978 à fin 1979 la performance de l'action Sélection-Rendement, dividende global payé en 1979 compris, aura été de 10,25 %.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 FÉVRIER

Repli

Le brutal accès de faiblesse dont Wall Street a été victime a passablement déprimé la Bourse de Paris, et, à la veille du week-end, le marché, dont les bonnes dispositions s'étaient affirmées au fil des précédentes séances, s'est replié assez sensiblement, l'indicateur instantané accusant à la clôture une baisse un peu supérieure à 1 %.

Aucun compartiment n'a été épargné et des valeurs de provenance aussi diverses que U.F.B., L.M.T., C.M.-Industries, Midi, Pernod, Essilor, Esso et Bouygues, pour ne citer qu'elles, ont décroché. Quelques hausses ont bien été enregistrées sur Jeumont-Eurofrance, Crouzet, Printemps, Métallurgique Dunkerque, Prénatal et S.C.R.E.G. Mais leur ampleur et, surtout, leur nombre, ont été limités.

Pour un début de mois boursier, ce n'est guère réussi, d'autant qu'il est assez rare de voir les cours se replier en pareille occasion.

Au-delà du plongeon proprement dit de Wall Street, c'est surtout la crainte d'une forte hausse des taux d'intérêt qui a provoqué, à Paris comme à New-York, cette réaction à la baisse, la perspective d'un resserrement prochain des conditions de crédit en France s'ajoutant à la mauvaise impression produite.

La cotation des actions Locatel a été supendue, une opération financière étant en cours (voir page 35).

Incotable jeudi, l'action Viniprix a monté de 15 %.

Le taux des reports à fin janvier a été fixé à 11 3/8 %, contre l'abondance des disponibilités.

La très forte baisse observée vendredi sur un marché des obligations déjà mal en point en témoigne amplement.

LONDRES

Déprimé par la forte rechute de Wall Street, le marché se replie rapidement, ne tenant visiblement aucun compte du refus des mineurs gallois de faire grève. Seules les banques et les mines d'or progressent.

Or (ouverture) (dollars) 643 50 contre 665

VALEURS	CLOTURE 21/2	COURS 22/2
Beecham	125 ..	125 ...
British Petroleum	408 ...	398 ...
Courtaulds	73 ..	73 ...
*De Beers	11 7/8	11 7/8
Imperial Chemical	390 ..	390 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	452 ..	448 ...
Shell	386 ...	362 ...
Vickers	127	127 ...
War Loan 3 1/2 %	32 1/8	32 3/16
*West Driefontein	80 1/2	80 1/2
*Western Holdings	66 1/2	67 ...

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

U.C.B. - C.F.E.C. — Les comptes consolidés de l'exercice écoulé font ressortir un bénéfice net de 216,7 millions de francs contre 221,5 millions. Le résultat net de la société U.C.B. a été arrêté à 115 millions de francs après dotation de 20 millions à la provision pour éventualités diverses. En 1978, ce résultat, après 50 millions de provision au même poste, le bénéfice net avait atteint 152,5 millions de francs. Le dividende global est maintenu à 15 F. mais s'applique à un capital accru de 33 % par attribution gratuite.

FNAC. — L'introduction des titres, 142 000, soit 25 % du capital, est prévue pour le 10 mars au prix minimum unitaire de 285 F.

AMREP' — Bénéfice net pour 1979 : 31,97 millions de francs contre 24,66 millions. Dividende global : 30 F contre 15 F.

FINANCIERE DE L'ARMEMENT. — Bénéfice net comptable pour 1979 hors plus-values : 4,43 millions de francs contre 3,20 millions. Dividende global : 66 F contre 60 F.

SINVIM. — *Bénéfice net consolidé* pour 1979 : 39 millions de francs (+ 49 %). Dividende global de 13,50 F (inchangé).

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/2	22/2
1 dollar (en yens)	246 ..	247 20

NEW-YORK

Brutale rechute

Les investisseurs américains n'auront pas gardé le sourire bien longtemps. Vingt-quatre heures après avoir amorcé une assez forte reprise, le marché de New-York a brutalement replongé jeudi et, à l'issue d'une séance qualifiée de très nerveuse, l'indice des industrielles s'est établi à 868,51, soit à 18,34 points en dessous de son niveau de la veille.

Fait peut-être plus significatif encore de ce violent retournement de tendance : sur 1 920 valeurs traitées, 1 134 ont baissé et seulement 433 ont monté, tandis que 353 ne variaient pas.

L'activité, toujours très forte, s'est encore un peu accélérée et 51,53 millions de titres ont changé de mains contre 49,80 millions la veille.

La peur de l'inflation et de l'argent cher a finalement été la plus forte. Les économistes proches de Wall Street, il est vrai, ne cessent de prévoir le pire, intoxicant littéralement le marché. Du coup, l'effet produit par le relèvement du taux de l'escompte et la hausse généralisée des « prime rate » bancaire a pris une ampleur considérable, provoquant de très nombreux dégagement.

VALEURS	COURS 20/2	COURS 21/2
Alcoa	66 5/8	64 1/2
A.T.T.	49 7/8	48 7/8
Boeing	63 7/8	61 3/4
Chase Manhattan Bank	37 1/8	35 7/8
Du Pont de Nemours	41 ...	39 7/8
Eastman Kodak	48 1/2	47 1/2
Exxon	64 1/8	64 1/8
Ford	31 5/8	31 ..
General Electric	52 1/4	51 1/4
General Foods	27 3/8	27 1/8
General Motors	51 ...	49 3/8
Goodyear	12 3/4	12 1/2
I.B.M.	67 1/4	66 1/2
I.T.T.	28 5/8	27 3/4
Kennecott	41 5/8	40 ...
Mobil Oil	74 1/2	75 1/2
Pfizer	37 ...	36 3/8
Schlumberger	120 ...	119 3/4
Texaco	29 1/8	38 3/4
U.A.L. Inc.	20 3/4	19 5/8
Union Carbide	44 3/8	43 7/8
U.S. Steel	28 3/4	20 1/4
Westinghouse	24 1/4	23 1/2
Xerox	63 3/8	62 ..

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	20 fév.	21 fév.
Valeurs françaises	112,1	112,7
Valeurs étrangères	109,6	110,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	114,5	115,2

BOURSE DE PARIS - 22 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	31 37	1 189
5 %	47 88	0 301
3 % amort. 45-54	71	1 688
4 1/4 % 1963	98 88	1 882
Emp. N. Eq.5½ 65	109 80	1 969
Emp. N. Eq.6%66	107 10	2 377
Emp N. Eq.6%67	97 20	4 377
Emp. 7 % 1973	5805	...
Emp. 8,80 %77	98 95	6 638
Emp 9,80 % 78	85 ..	6 061
E.D.F. 8 1/2 %	... ..	4 955

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	208 ..	208 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	760 ..	765 ..
Ass Gr. Paris-Vie	...	..
Concorde	... ..	375 ..
Epargne France	... ..	310 ..
Financ. Victoire	379 ..	380 ..
France I.A.R.D.	214 ..	216 ..
GAN (Sté) Centr.	727	733 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	224 ..	223 ..
U.A.P.	561 ..	560 .
Alsacien. Banque	360 ..	360 ..
Banque Hervet	192 .	201 ..
Bque Hypot. Eur.	293 ..	287 ..
Bque Nat.Paris	283	282
(Li) B. Scalb Dup.	113 50	113 50
Banque Worms	209 50	205 50
C.G.I.B.	35 ..	34 ..
C. Credit Univ.	362 ..	360 .
C.A.M.E.	.. ..	29 ..
Crediter	126	119 ..
Créd. Gén. Ind.	264 ..	260 ..
Crédit Lyonnais	274	274
Electro-Banque	171 20	171 10
Eurobail	140	140
Financière Sofal	328	322 ..
Fr. Cr. et B. (Cie	94 50	..
France-Bail	384 10	311 ..
Hydro-Energie	..	21 ..
Immobail B.I.P.	280	265 50
Immobanque	308 50	315 .
Immofice	250	262 ..
Interbail	247 ..	240 ..
— (obl. conv.)	225 ..	210 .
Laffitte-Bail	165 .	176 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	328 50	310 20
Loca-Expansion	137	136 ..
Locafinancière	208 60	203 50
(Ly) Lyon Dép. Ct.	142 .	142
Marseille Créd.	310 ..	310 ..
Paris-Réescompte	401 ..	400 ..
Séquanaise Banq	262 ..	260 ..
Sicotel	138 ..	139 ..
SLIMINCO	317 .	313 ..
Sté Cent. Banq.	69 90	69 .
Sté Générale	243 ..	241 10
SOFICOMI	246 50	235
Sovabail	340	336 .
UCIP-Bail	130 80	138 50
— (Obl. conv.)	166 50	.
Unibail	272	275 ..
Un. Ind. Crédit	250	241 ..
Cie Foncière	165 ..	168 ..
C.G.V.	265	258 ..
Fonc. Ch.-d'Eau	832 .	885 ..
(M.) S.D.F.I.P.	92 .	90 ..
Fonc. Lyonnaise	1000 .	970 .
Immob. Marseille	1680	1750 .
Louvre	328 .	332 ..
SINVIM	175 70	179 80
Cogifi	229	230 50
Foncina	182	190 ..
Gr. Fin. Constr.	200	206 ..
Immindo	209	214 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	150 .	150 .
Cie Lyon. Imm.	132	136 90
OFIMEG	114 20	116 .
U.G.I.M.O.	190	190 ..
Union Habit.	290	300 ..
Un. Imm. France	242 20	258 .
Acier Investiss.	122 .	122 50
Sofragi	251	210 .
Abeille (Cie Ind.	316 ..	317 ..
Applic. Hydraul.	240	248 ..
Artois	210 ..	210 ..
Centen. Blanzy	380 ..	385 .
(NT) Centrest	127 50	.. ..
(NY) Champex	...	610
Char. Réun.-(p.)	3818	3820
Comindus	485	480 20
(Li) Dév. R. Nord	140 ..	139 .
Electro-Financ.	315 ..	311 ..
(M) Et. Particip.	90 ..	89 ..
Fin. Bretagne	..	85 ..
Fin. Ind. Gaz Eau	575 ..	575 .
Fin. et Mar. Part	85 ..	84
France (La)	...	719
La Mure	68 20	63 20
Leben et Cie	300	301 50
(NY) Lordex	118 ..	116
Cie Marocaine	35	32 50

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/2	COURS des BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 093	4 119	4 ...	4 210
Allemagne (100 DM)	234 480	234 550	227 ...	239
Belgique (100 F)	14 429	14 436	13 680	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	212 780	213 180	204 .	215
Danemark (100 krd)	75 350	75 300	72 500	77 500
Norvège (100 k)	84 870	84 300	80	85
Grande-Bretagne (£ 1)	9 358	9 389	9 100	9 600
Italie (1 000 lires)	5 050	5 072	4 650	5 100
Suisse (100 fr.)	249 240	249 020	244	256
Suède (100 krs)	98 190	98 610	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 750	32 820	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 097	6 173	5 850	6 250
Portugal (100 esc.)	8 605	8 675	8 250	9 250
Canada ($ can. 1)	3 551	3 592	3 420	3 630
Japon (100 yens)	1 664	1 672	1 600	1 690

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/2
Or fin (kilo en barre)	84200	84850
Or fin (en lingot)	84300	84995
Pièce française (20 fr.)	655	688
Pièce française (10 fr.)	398 10	399 10
Pièce suisse (20 fr.)	564 80	569 90
Union latine (20 fr.)	539	530 10
Souverain	780 10	788
Pièce de 20 dollars	2820	2900 40
Pièce de 10 dollars	1370	1390
Pièce de 5 dollars	1000	920 50
Pièce de 50 pesos	3499	3488 50
Pièce de 10 florins	648 .	652

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 22 février 1980 a été tiré à 589 825 exemplaires.

L'enquête sur les incidents de Plogoff

Une jeune femme porte plainte pour brutalités policières

Interpellée en compagnie de six amis, le mardi 19 février, par la police urbaine de Quimper (Finistère), Mlle Marie-Laurence Philiponneau, institutrice, âgée de vingt et un ans, a porté plainte contre X, le jeudi 21 février, pour « voies de fait ». Mlle Philipponneau affirme avoir subi des brutalités de la part des policiers du commissariat de Quimper. D'autre part, M. Michel Philipponneau, père de la jeune femme, premier adjoint (P.S.) du maire de Rennes, conseiller général d'Ille-et-Vilaine et conseiller régional de Bretagne, a demandé au préfet du Finistère l'ouverture d'une enquête.

Le mardi 19 février, Mlle Philipponneau se rend, en compagnie de six amis, au palais de justice de Quimper où un mineur, appréhendé la veille à Plogoff et trouvé en possesison d'un lance-pierres, doit être présenté au juge des enfants. Sur les quais de l'Odet, à proximité du tribunal, les sept jeunes gens sont interpellés par des gardiens de la paix pour un contrôle d'identité. On les conduit dans la cour du palais de justice, où stationne un car de police dans lequel ils sont invités à monter. On commence par les fouiller méthodiquement : le carnet d'adresses de l'une des personnes est subtilisé.

Ces « formalités » terminées, on les conduit, à bord d'un autre véhicule, au commissariat de police. Après une nouvelle séance de fouille et l'établissement de fiches de renseignements, on les prie de se soumettre à une séance de photographie. Les jeunes gens refusent, déclarant aux policiers qu'ils estiment cette pratique parfaitement illégale. Pourtant, ils devront poser à tour de rôle devant l'objectif. Sauf Mlle Philipponneau, qui est la dernière et s'entête à ne pas céder. C'est alors, selon ses déclarations, qu'un policier lui tord le bras, la contraignant brutalement à se plaquer au mur, face à l'appareil, le temps d'un instantané. Après quoi, il la conduit en la tirant par les cheveux hors du studio. Revenue dans la cour du commissariat, où ses camarades sont toujours retenus par les policiers, Mlle Philipponneau, qui porte en permanence une prothèse à la colonne vertébrale, s'évanouit. Elle reste allongée sur le sol, tandis que ses compagnons réclament un médecin.

Finalement, les sapeurs-pompiers vont la conduire, après de longues minutes — une demi-heure selon elle, dix minutes selon la police — à l'hôpital Laennec, la maintenant sous oxygène durant son transfert, car elle éprouve du mal à respirer. Le certificat médical établi par l'hôpital fera état de *« douleurs dorsales et d'oppressions respiratoires ».*

M. Loïc Morinaux, directeur départemental des polices urbaines du Finistère, nous a indiqué que Mlle Philipponneau se refusant à se soumettre aux opérations de photographie, il avait fallu *« l'y contraindre par la force, mais qu'il n'y a pas eu de brutalités ».*

Quant à la pratique même de la photo, M. Morinaux la justifie en s'appuyant sur le code de procédure pénale, qui prévoit que, dans le cadre de recherches judiciaires, ce moyen peut être légalement utilisé (1). Or, pour le directeur départemental des polices urbaines, la vérification d'identité à laquelle ont été invitées à se soumettre les intéressées fait suite à l'enquête relative aux récents incidents survenus à Plogoff. M. Morinaux nous a précisé à ce sujet que les photographies des sept personnes interpellées avaient été aussitôt transmises à la gendarmerie nationale, aux fins d'identification éventuelle de manifestants.

J.-M. D.-S.

(1) L'article 61 du code de procédure indique que : « *Toute personne dont il apparaît nécessaire au cours de recherches judiciaires, d'établir ou vérificier l'identité doit, à la demande de l'officier de police judiciaire ou de l'un des agents de police judiciaire énumérés à l'article 20, se prêter aux opérations qu'exige cette mesure.* »

A proximité de la centrale nucléaire de Three Mile Island

UNE ENQUÊTE EST OUVERTE SUR DES ENFANTS ATTEINTS D'INSUFFISANCE THYROÏDIENNE

Un nombre anormalement élevé d'enfants atteints d'hypothyroïdie congénitale (treize au lieu du nombre prévisible de trois) (1), sont nés dans des régions voisines de Three Mile Island où s'est produit, le 28 mars 1979, un accident dans un réacteur nucléaire.

Les mesures faites à l'époque, notamment le dosage d'iode radioactif, n'ont indiqué qu'un très faible accroissement de sa concentration, de 8 à 20 millirems, alors que le taux normal résultant de l'environnement naturel est de 100 millirems annuellement.

Les autorités sanitaires font une enquête sur les causes possibles de cette augmentation des hypothyroïdies congénitales, lesquelles, si elles ne sont pas traitées immédiatement, sont à l'origine de graves déficits mentaux.

Les responsables sanitaires des régions concernées indiquent que pour l'un des groupes d'enfants étudiés, des causes familiales ont été retrouvées à l'origine de ces malformations. *« Il paraît plus que douteux qu'il puisse y avoir une relation de cause à effet entre l'accident de Three Mile Island et ces cas d'hypothyroïdie »* ont souligné ces autorités. « *Mais l'enquête suivra son cours.* »

(1) Un enfant, sur cinq mille naissances environ, est atteint d'hypothyroïdie congénitale, maladie dont le dépistage systématique est assuré en France à la naissance, sur l'initiative de la Caisse nationale d'assurance-maladie, depuis janvier dernier. Traité immédiatement par des suppléances hormonales, l'enfant ainsi atteint ne développera pas les graves handicaps physiques et mentaux qu'implique cette affection.

L'AFFAIRE DES FACTURES DE TÉLÉPHONE

L'Élysée désavoue les P.T.T.

Après avoir annoncé qu'il se rangerait à l'avis de la commission d'accès aux documents administratifs, le secrétariat d'Etat aux P.T.T. vient de revenir sur sa décision de communiquer aux abonnés qui se plaignent de recevoir des notes trop élevées les bandes d'observation qui permettent de vérifier celles-ci.

Pour trancher le litige, les P.T.T. branchent sur les lignes un appareil de type « Girard » ou « Dett » qui enregistre sur une bande les numéros demandés, les dates et les heures d'appel, la durée des communications, ainsi que les *impulsions de taxation.* Si les P.T.T. autorisent parfois les usagers à prendre connaissance sur place de cette bande, ils refusent d'en donner une copie.

Le conflit a été porté par des abonnés mécontents devant la commission chargée de veiller à l'application de la loi du 17 juillet 1978 sur l'accès aux documents administratifs. Le 30 janvier, cette commission émettait un avis favorable à la thèse de ces usagers, avis auquel les P.T.T. avaient annoncé qu'ils se conformeraient (*le Monde* daté 3-4 février).

Les P.T.T. sont revenus sur leur décision, sur les conseils de l'Elysée, soucieux, affirme-t-on, de préserver le secret de la vie privée. L'argumentation que développent aujourd'hui les Télécommunications, à la suite de cette intervention, est la suivante : en remettant aux abonnés, qui ne sont pas les seuls utilisateurs de la ligne, les bandes d'observation, on donne, par exemple, au mari trompé un moyen d'obtenir, par une preuve irréfutable, le divorce aux torts de son épouse.

Cette argumentation avait déjà été développée auprès de la commission d'accès aux documents administratifs mais elle l'avait écartée, soulignant notamment qu'on pouvait limiter ce risque en avertissant les usagers que la bande d'observation pouvait être communiquée au titulaire de la ligne.

L'Association française des utilisateurs de téléphone et des télécommunications (1), à laquelle appartiennent les abonnés qui ont saisi la commission, s'étonne de cette décision, soulignant que le gouvernement et le président de la République ont toujours semblé manifester leur intérêt *« pour une évolution vers une plus grande transparence du système administratif ».* Si les P.T.T. ne sont pas obligés de suivre *l'avis de la commission, il est* certain que cet avis pèsera d'un grand poids lorsque les usagers de l'AFUTT saisiront, comme ils en ont l'intention, le tribunal administratif de ce refus.

L'attitude des Télécommunications augure mal de l'avenir de la loi sur l'accès aux documents administratifs dont les pouvoirs publics ont célébré à plusieurs reprises la nécessité et le caractère exemplaire. Elle s'explique d'autant moins que les P.T.T. *s'apprêtent* à fournir à titre expérimental, d'ici à la fin de l'année, une facturation détaillée à certains abonnés de Lille, facturation qu'ils envisagent d'étendre progressivement. A la différence des appareils « Girard » ou « Dett », qui ne sont branchés qu'en cas de contestation, la facturation détaillée résultera d'une surveillance permanente de la ligne. Grâce à cette facturation, les titulaires d'un abonnement connaîtront la durée des communications passées depuis leur appareil et les numéros appelés. Où sera le secret derrière lequel se retranchent aujourd'hui les P.T.T.?

BERTRAND LE GENDRE.

(1) AFUTT, B.P. nº 1, 92340 Marnes-la-Coquette. Tél. : 741-09-11.

A l'Académie française

M. JEAN DORST EST CANDIDAT AU FAUTEUIL DE ROGER CAILLOIS

L'Académie française a enregistré une seconde candidature au fauteuil de Roger Caillois déjà brigué par Mme Marguerite Yourcenar : celle de M. Jean Dorst, de l'Académie des sciences. Rappelons qu'au siège de Joseph Kessel sont candidats MM. Michel Droit et Robert Mallet et que la double élection est fixée au 6 mars.

L'Académie française a mis au point le règlement du grand prix Paul Morand qu'elle décernera pour la première fois en 1980. Selon les volontés du testateur, « il récompense l'auteur d'un ou de plusieurs ouvrages écrits en langue française, remarquables par les qualités de pensée, de style, d'esprit, d'indépendance et de liberté ». Il n'y a pas de limite d'âge. D'un montant de l'ordre de 300 000 francs, il sera attribué par l'Académie tout entière sur proposition d'une commission de dix membres. Il n'y a donc pas à faire acte de candidature. Il sera attribué une année sur deux, en alternance avec le grand prix de littérature devenu, lui aussi, bisannuel et dont le montant sera doublé.

● *M. Luis Maria Anson*, président de l'Association de la presse espagnole et président de l'agence Efe, a reçu des menaces de mort du Bataillon basque espagnol (extrême droite), a-t-on appris jeudi 21 février. Cette organisation aurait menacé d'exécuter M. Anson avant le 1er avril si les autorités espagnoles ne libéraient pas les cinq accusés de la tuerie de la rue Atocha.

En R.F.A.

ASTRID PROLL CONDAMNÉE A CINQ ANS DE PRISON RESTE EN LIBERTÉ

Francfort (*A.F.P., Reuter*). — Astrid Proll, considérée comme l'une des fondatrices de la Fraction armée rouge ouest-allemande, a été condamnée ce vendredi matin 22 février à une peine de cinq années de réclusion et à 4 500 marks (environ 10 400 francs) d'amende par le tribunal de Francfort. La cour n'a pas retenu l'accusation de double tentative de meurtre qui pesait sur elle, mais Astrid Proll a été déclarée coupable d'attaque à main armée et de faux et usage de faux.

La jeune femme ne sera pas incarcérée, selon une disposition du code ouest-allemand. En effet, elle a déjà effectué plus des deux tiers de sa peine en détention préventive, de 1971 à 1973, ainsi qu'au moment de son extradition de Grande-Bretagne en 1978.

La décision de laisser en liberté Astrid Proll — qui comparaissait comme prévenue libre — va dans le sens des déclarations du ministre de l'intérieur de R.F.A., M. Gerhard Baum, qui avait déclaré à plusieurs reprises que la justice ouest-allemande pourrait faire preuve de clémence pour les extrémistes en rupture de ban qui se mettraient librement à sa disposition.

Astrid Proll avait récusé les analyses et les méthodes de la fraction Armée rouge.

● *Les autorités religieuses françaises* écrivent à l'ambassadeur d'U.R.S.S. à propos des droits de l'homme et de la liberté religieuse. Mgr Roger Etchegaray, président de la conférence épiscopale française, M. Jacques Maury, président de la Fédération protestante de France, et Mgr Meletios, métropolite de l'Eglise orthodoxe grecque, ont adressé à l'ambassadeur d'U.R.S.S. en France une lettre pour lui faire part de leur « émotion » et de leur « angoisse » après les dernières arrestations de croyants, qui portent atteinte au « droit élémentaire de l'homme au respect de sa conscience ».

DES JOURNALISTES DÉNONCENT DES ATTAQUES CONTRE LA PRESSE

Nous avons reçu le communiqué suivant :

« Les journalistes dont les noms suivent tiennent à exprimer leurs très vives inquiétudes devant la multiplication des attaques personnelles, injures et invectives dont la presse dans son ensemble et plusieurs journalistes politiques en particulier sont désormais l'objet en France.

» Que ce soit dans la majorité, à l'occasion des affaires Bokassa et Boulin, ou plus récemment de la part des dirigeants communistes prenant nommément à partie et de manière injustifiable leurs interlocuteurs, un climat d'intolérance s'installe peu à peu, qui menace directement la liberté d'informer et d'être informé.

» Les premiers signataires proposent, dans un premier temps, la création rapide d'un comité de défense et invitent l'ensemble de ceux qui entendent exercer réellement leur métier de journaliste à réagir immédiatement, vigoureusement et collectivement dans l'intérêt de tous. Il ne s'agit là ni d'intérêts corporatistes ni d'engagement idéologique. Il s'agit de réaffirmer avec force et au moment opportun que la liberté de parole, d'expression pluraliste et contradictoire, demeure l'un des fondements de la démocratie. Apportez soutien et adhésion à l'un quelconque des premiers signataires. »

[Henri Amouroux, Gérard Carreyrou, André Chambraud, Guy Claisse, Max Clos, Noël Copin, Jean Daniel, Jean-François Doumic, Jean d'Ormesson, Albert Du Roy, Jean-Claude Guillebaud, Daniel Grandclément, Jacques Julliard, Jean-François Kahn, Jean Lacouture, Ivan Leval, Robert Namias, Michel Schifres, Philippe Tesson, Paul Thibaud, Olivier Todd, Pierre Lesourd.]

Les pertes de Talbot devraient entraîner une diminution de 15 % du bénéfice du groupe Peugeot-Citroën en 1979

L'industrie automobile française continue de se déployer sur les marchés étrangers. Ainsi la firme Renault va-t-elle construire au Chili un centre de réserve et de distribution de pièces de rechange pour ses usines d'assemblage dans ce pays et dans le reste du continent sud-américain. Jeudi un journal de New-Delhi a annoncé la prochaine signature d'un accord entre Peugeot et la société indienne Mahindra Ett Mahindra pour la construction d'une usine de moteurs Diesel.

Ce même jeudi, la société P.S.A. Peugeot-Citroën, holding du *groupe automobile*, a *fait* connaître ses résultats pour 1979. Ceux-ci sont fort satisfaisants puisque son bénéfice passe de 226 à 520 millions de francs, compte tenu de plus-values de cession et d'apport de titre pour un montant de 240 millions de francs.

La situation du groupe en 1979 a cependant été moins brillante. Pour 1979, en effet, le chiffre d'affaires consolidé devrait atteindre 73 milliards de francs (+ 10 %), le bénéfice consolidé fléchissant d'environ 15 %, et la marge brute d'autofinancement *étant largement supérieure* à *celle* de 1978. Ce recul du bénéfice consolidé — attendu — est, en fait, la conséquence des résultats négatifs qu'enregistreront les filiales Talbot.

En 1979, la production des branches Peugeot, Citroën et Talbot s'est élevée à 2 310 300 voitures, soit 6,9 % de moins qu'en 1978.

Mais, par marque, l'évolution est différente : Peugeot progresse de 1,6 % avec 899 000 unités (chiffre d'affaires 24,7 milliards et bénéfice net en progrès de 20 % environ). Citroën a produit 815 200 unités, en progression de 0,9 % (chiffre d'affaires 16 milliards de francs et bénéfice net en diminution assez sensible du fait des plus-values exceptionnelles réalisées en 1978).

Les ventes de Talbot ont fléchi, elles, de 21,5 %, avec 641 200 unités contre 816 300. Respectivement, ces diminutions ont été de 11,4 % en France, 24,3 % en Espagne et 38,8 % en Grande-Bretagne et en Irlande. L'effort de résorption des stocks et les frais de lancement de la marque Talbot en Europe devraient entraîner une ponction sur les résultats consolidés du groupe d'environ 580 millions de francs.

A B C D E F G